

2M11.2771.3

Université de Montréal

**Portrait multidimensionnel de la pauvreté sur l'île de Montréal:
une étude de la précarité et de la subsistance à partir des données du
recensement de la population (1986 et 1996)**

par

Frédéric Julien

Département de géographie
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M.Sc.)
en géographie

Janvier 1999

© Frédéric Julien, 1999



2.171.3

Université de Montréal

G
59
454
1999
V.018

Portrait multidimensionnel de la pauvreté sur l'Île de Montréal
une étude de la prévalence et de la subsistance à partir des données du
recensement de la population (1986 et 1996)

par

Frédéric Lévesque

Département de géographie
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maîtrise en sciences (M.Sc.)
en géographie

*

Janvier 1997

Le directeur, 1997



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé

**Portrait multidimensionnel de la pauvreté sur l'île de Montréal:
une étude de la précarité et de la subsistance à partir des données du
recensement de la population (1986 et 1996)**

présenté par:

Frédéric Julien

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

président rapporteur Peter FOGGIN

directeur de recherche Claude MAROIS

membre du jury Claude MANZAGOL

Mémoire accepté le: 27 avril 1999

Sommaire

Depuis la fin des années 1980, la région métropolitaine de Montréal a connu un accroissement de sa population vivant sous le seuil de pauvreté. Cette évolution se manifeste notamment par des taux qui demeurent largement supérieurs à la moyenne nationale. Du point de vue de son incidence sur le territoire montréalais, la pauvreté recouvre aujourd'hui un espace qui s'étend au-delà des zones généralement associées aux populations défavorisées.

Malgré la diversité des thèses sur la pauvreté, les analyses empiriques sont dominées par une conceptualisation privilégiant la dimension économique du phénomène. Les individus sont en situation de pauvreté lorsqu'ils n'ont pas un revenu suffisant pour leur permettre de satisfaire un minimum de besoins en alimentation, en habillement et en logement. Cette définition correspond à la notion de subsistance et suggère que la pauvreté est avant tout une question de minimum vital.

Le revenu n'est cependant pas l'unique dimension de la pauvreté. Le concept de précarité propose une définition plus large du phénomène en tenant compte de son caractère social. Les individus sont en situation de pauvreté lorsqu'ils ne peuvent obtenir les conditions de vie leur permettant de remplir les rôles, de participer aux relations sociales, aux activités ainsi qu'aux modes de vie communs à la société. La précarité a ainsi la particularité de saisir les conséquences directes du manque de revenu, c'est à dire les privations matérielles et sociales des individus.

Le but de notre étude est d'adopter une approche qui considère la diversité des perspectives conceptuelles sur la pauvreté en utilisant simultanément les concepts de précarité et de subsistance. Les objectifs de recherche sont de décrire la répartition spatiale d'une série d'indicateurs relativement à ces deux concepts sur l'île de Montréal, et d'examiner la dynamique du changement entre 1986 et 1996. Sans prétendre réaliser une étude exhaustive sur la pauvreté, nous proposons une interprétation nuancée et contrastée du phénomène.

Les quatre hypothèses suivantes ont été vérifiées: (1) l'évolution des données entre 1986 et 1996 laisse présager une augmentation de la population affligée par les différentes catégories de précarité et de subsistance; (2) les catégories de précarité et de subsistance ont une distribution spatiale regroupée sur l'île de Montréal; (3) certains secteurs de l'île de Montréal sont caractérisés par une coïncidence spatiale de plusieurs catégories de précarité et de subsistance; (4) les secteurs de précarité et de subsistance ont une configuration hétérogène.

Notre étude est exploratoire car une telle approche n'a jamais été appliquée dans le contexte de Montréal. Elle est également descriptive car nous avons examiné la répartition spatiale de la précarité et de la subsistance à l'aide d'une série d'indicateurs. Cinq catégories relativement à ces deux concepts ont été privilégiées dans notre analyse, soit l'intégration linguistique, l'état de la scolarité, la participation masculine et féminine au travail, la qualité du logement, ainsi que le niveau du revenu. La source de données utilisée est celle du recensement de la population de Statistique Canada et ses variables correspondantes.

Les résultats de notre étude nous ont permis d'identifier un certain nombre de caractéristiques. Les différentes catégories de précarité et de subsistance ne suivent pas la même progression dans le temps. Les données dévoilent des variations distinctes et opposées entre 1986 et 1996. Du point de vue de l'espace, la précarité et la subsistance ont une incidence inégale sur le territoire montréalais. L'analyse des catégories à diverses échelles permet de constater leur surreprésentation à l'intérieur de secteurs spécifiques de l'île. Le regroupement spatial de ces catégories ne suggère cependant pas l'homogénéité des espaces de précarité et de subsistance. La typologie des secteurs de recensement dévoile plutôt une variété de configurations possible. Les espaces défavorisés ne sont ainsi pas tous affligés par les mêmes dimensions de la précarité ou de la subsistance.

La combinaison des mesures de précarité et de subsistance permet une représentation diversifiée de la pauvreté. Notre portrait de la situation dans le contexte de l'île de Montréal se distingue des études traditionnelles qui privilégient uniquement la mesure du revenu. Notre analyse de la précarité et de la subsistance dévoile un portrait contrasté et nuancé de la pauvreté. La combinaison de ces deux perspectives est une approche adéquate car elle souligne le caractère multiple du phénomène dans le temps et dans l'espace.

TABLE DES MATIÈRES

Page Titre	i
Identification du jury	ii
Sommaire	iii
Table des matières	v
Liste des tableaux	ix
Liste des figures	xi
Liste des cartes	xii
Remerciements	xiii
Introduction	1
Premier chapitre Concepts et mesures de pauvreté: de la subsistance à la précarité relative	7
1.1 La perspective des ressources et le concept de subsistance	8
1.2 La perspective des conditions de vie et le concept de la précarité relative	9
1.2.1 L'éducation	11
1.2.2 Le travail	12
1.2.3 Le logement	12
1.3 La mesure de la subsistance: le revenu minimum	13
1.4 La mesure de la précarité: les indicateurs de précarité	13
1.5 Les seuils de pauvreté	15
1.6 Les limites conceptuelles et méthodologiques de la subsistance	16
1.7 Les limites conceptuelles et méthodologiques de la précarité	17
1.8 Vers une troisième approche: la perspective intégrée	17
Deuxième chapitre La nature multidimensionnelle de la pauvreté	20
2.1 La variété des explications	20
2.1.1 La restructuration des économies avancées	20
2.1.2 La culture de pauvreté	22
2.1.3 La dépendance des populations défavorisées à l'aide sociale	23
2.2 La diversité des pauvres	24
2.2.1 La pauvreté chez les personnes âgées et les jeunes	24
2.2.2 La pauvreté chez les femmes et les hommes	26
2.2.3 Le statut et le type de famille	27

2.2.4	Les ménages et le marché du travail	28
2.3	Les multiples dimensions de la pauvreté	31
2.3.1	La pauvreté économique	31
2.3.2	La pauvreté sociale	32
2.3.3	La pauvreté politique et la pauvreté légale	32
2.3.4	La pauvreté intégrée	33
2.3.5	La pauvreté marginale	33
2.3.6	La pauvreté disqualifiante	34
Troisième chapitre Les représentations de la pauvreté dans l'espace urbain		36
3.1	La pauvreté urbaine: le cas de la région métropolitaine de Montréal	36
3.2	La répartition spatiale des populations défavorisées	39
3.2.1	Le regroupement spatial des populations pauvres	39
3.2.2	La coïncidence spatiale des dimensions de la pauvreté	40
3.2.3	L'accentuation de la pauvreté et des inégalités dans l'espace	41
3.3	La dialectique socio-spatiale et la pauvreté	42
Quatrième chapitre Le cadre conceptuel, les objectifs et les hypothèses de recherche		46
4.1	Le cadre conceptuel	46
4.2	Les objectifs et les hypothèses de recherche	47
4.2.1	La dynamique du changement des catégories de précarité et de subsistance	47
4.2.2	Le regroupement spatial des catégories de précarité et de subsistance	48
4.2.3	La coïncidence spatiale des catégories de précarité et de subsistance	48
4.2.4	La typologie des secteurs de précarité et de subsistance	48
Cinquième chapitre La méthodologie		50
5.1	La source de données	50
5.2	La sélection des indicateurs de précarité et de subsistance	50
5.2.1	L'intégration linguistique	52
5.2.2	L'état de la scolarité	52
5.2.3	La participation au travail	52
5.2.4	La qualité du logement	53

5.2.5	Le niveau du revenu	53
5.3	Le choix du territoire à l'étude	54
5.4	Le choix de la période d'étude	59
5.5	Le traitement des données	59
5.5.1	La dynamique du changement des catégories de précarité et de subsistance	59
5.5.2	Le regroupement spatial des catégories de précarité et de subsistance	60
5.5.3	Le traitement préliminaire des données à l'échelle des secteurs de recensement	61
5.5.4	La coïncidence spatiale des catégories de précarité et de subsistance	62
5.5.5	La typologie des secteurs de précarité et de subsistance	63
Sixième chapitre Analyse et interprétation des résultats		65
6.1	La dynamique du changement des catégories de précarité et de subsistance entre 1986 et 1996	65
6.1.1	Les catégories de précarité à l'échelle de l'île de Montréal	66
6.1.2	Les catégories de subsistance à l'échelle de l'île de Montréal	68
6.1.3	Les catégories de précarité à l'échelle des municipalités	69
6.1.4	Les catégories de subsistance à l'échelle des municipalités	72
6.1.5	Les catégories de précarité et de subsistance: les arrondissements de la Ville de Montréal	73
6.1.6	Synthèse des résultats et vérification de la première hypothèse	76
6.2	Le regroupement spatial de la précarité et de la subsistance (1986 et 1996)	77
6.2.1	Les catégories de précarité à l'échelle de l'île de Montréal	78
6.2.2	Les catégories de subsistance à l'échelle de l'île de Montréal	80
6.2.3	Synthèse des résultats et vérification de la deuxième hypothèse	81
6.3	L'analyse préliminaire des données à l'échelle des secteurs de recensement	82
6.3.1	La distribution des fréquences	83
6.3.2	Les quantiles: le premier quartile Q_1	85
6.4	La coïncidence spatiale de la précarité et de la subsistance (1986 et 1996)	86
6.4.1	Les secteurs à coïncidence spatiale élevée (1986)	86
6.4.2	Les secteurs à coïncidence spatiale moyenne (1986)	89
6.4.3	Les secteurs à coïncidence spatiale faible (1986)	89
6.4.4	Les secteurs à coïncidence spatiale élevée (1996)	90

6.4.5	Les secteurs à coïncidence spatiale moyenne (1996)	92
6.4.6	Les secteurs à coïncidence spatiale faible (1996)	93
6.4.7	Synthèse des résultats et vérification de la troisième hypothèse	93
6.5	La typologie des secteurs de précarité et de subsistance (1986 et 1996)	94
6.5.1	La typologie des secteurs à coïncidence spatiale élevée (1986 et 1996)	95
6.5.2	La typologie des secteurs à coïncidence spatiale moyenne (1986 et 1996)	99
6.5.3	La typologie des secteurs à coïncidence spatiale faible (1986 et 1996)	106
6.5.4	Synthèse des résultats et vérification de la quatrième hypothèse	110
Septième chapitre Conclusion et discussion		111
7.1	La précarité et la subsistance sur l'île de Montréal (1986 et 1996)	111
7.2	La vérification des hypothèses de recherche	112
7.3	Les limites et la portée du projet de recherche	114
7.4	La recherche sur la pauvreté: commentaires et suggestions	116
Bibliographie		118
Annexes		i
I	La définition des variables et le mode de calcul des indicateurs	i
II	Les cartes de référence par secteurs de recensement, Île de Montréal (1986 et 1996)	vi
III	La distribution des fréquences des catégories de précarité et de subsistance (1986 et 1996)	ix
IV	La coïncidence spatiale des catégories et la typologie des secteurs de précarité et de subsistance (1986 et 1996)	xxiii

Liste des tableaux

Tableau I.	Les perspectives conceptuelles de la pauvreté	9
Tableau II.	La précarité matérielle et sociale	11
Tableau III.	Exemples d'indicateurs de précarité	14
Tableau IV.	Taux de pauvreté selon l'âge pour l'ensemble de la population au Québec (1991)	25
Tableau V.	Taux de pauvreté selon l'âge des personnes seules et du chef de famille au Québec (1994)	25
Tableau VI.	Taux de pauvreté selon le sexe et l'âge des personnes au Québec (1996)	26
Tableau VII.	Taux de pauvreté selon le statut matrimonial au Québec (1996)	27
Tableaux VIII.	Taux de pauvreté selon le type de famille au Québec (1994)	27
Tableau IX.	Taux de pauvreté des enfants selon le type de famille au Québec (1996)	28
Tableau X.	Taux de pauvreté des familles au Québec (1990)	28
Tableau XI.	Taux de pauvreté des ménages selon leur situation sur le marché du travail au Québec (1994)	29
Tableau XII.	Taux de pauvreté dans les régions métropolitaines au Québec, portrait partiel (1990)	37
Tableau XIII.	Taux de pauvreté des municipalités de la région métropolitaine de recensement de Montréal, portrait partiel (1990)	38
Tableau XIV.	Les hypothèses de recherche	49
Tableau XV.	Les indicateurs de précarité et de subsistance	51
Tableau XVI.	Le traitement des données	64
Tableau XVII.	Pourcentages et taux des indicateurs de précarité et de subsistance par municipalités, Île de Montréal (1986 et 1996)	70
Tableau XVIII.	Pourcentages et taux des indicateurs de précarité et de subsistance par municipalités, Île de Montréal (1986 et 1996)	71
Tableau XIX.	Pourcentages et taux des indicateurs de précarité et de subsistance par arrondissements, Ville de Montréal (1986 et 1996)	74
Tableau XX.	Rangs des indices de dissimilarité, indicateurs de précarité et de subsistance, Île de Montréal (1986)	79

Tableau XXI.	Rangs des indices de dissimilarité, indicateurs de précarité et de subsistance, Île de Montréal (1996)	79
Tableau XXII.	Indices de dissimilarité, indicateurs de précarité et de subsistance, Île de Montréal (1986 et 1996)	80
Tableau XXIII.	La médiane des indicateurs de précarité et de subsistance, données groupées en classes, secteurs de recensement (1986 et 1996)	84
Tableau XXIV.	La valeur du premier quartile (Q_1), indicateurs de précarité et de subsistance, Île de Montréal (1986 et 1996)	85
Tableau XXV.	Typologie des secteurs de précarité et de subsistance à coïncidence élevée: cinq catégories sur six, Île de Montréal (1986)	96
Tableau XXVI.	Typologie des secteurs de précarité et de subsistance à coïncidence élevée: cinq catégories sur six, Île de Montréal (1996)	96
Tableau XXVII.	Typologie des secteurs de précarité et de subsistance à coïncidence moyenne: quatre catégories sur six, Île de Montréal (1986)	100
Tableau XXVIII.	Typologie des secteurs de précarité et de subsistance à coïncidence moyenne: quatre catégories sur six, Île de Montréal (1996)	100
Tableau XXIX.	Typologie des secteurs de précarité et de subsistance à coïncidence moyenne: trois catégories sur six, Île de Montréal (1986)	103
Tableau XXX.	Typologie des secteurs de précarité et de subsistance à coïncidence moyenne: trois catégories sur six, Île de Montréal (1996)	103
Tableau XXXI.	Typologie des secteurs de précarité et de subsistance à faible coïncidence: deux catégories sur six, Île de Montréal (1986)	107
Tableau XXXII.	Typologie des secteurs de précarité et de subsistance à faible coïncidence: deux catégories sur six, Île de Montréal (1996)	107

Liste des figures

Figure 1.	Le continuum conceptuel de la pauvreté	8
Figure 2.	La dialectique socio-spatiale	43
Figure 3.	Pourcentages et taux des indicateurs de précarité et de subsistance, Île de Montréal (1986 et 1996)	66
Figure 1a.	Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage des personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais, Île de Montréal (1986)	xvi
Figure 1b.	Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage des personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais, Île de Montréal (1996)	xvi
Figure 2a.	Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage des personnes âgées de 15 ans et plus n'ayant pas atteint la neuvième année de scolarité, Île de Montréal (1986)	xvii
Figure 2b.	Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage des personnes âgées de 15 ans et plus n'ayant pas atteint la neuvième année de scolarité, Île de Montréal (1996)	xvii
Figure 3a.	Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage des chômeurs âgés de 15 ans et plus, Île de Montréal (1986)	xviii
Figure 3b.	Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage des chômeurs âgés de 15 ans et plus, Île de Montréal (1996)	xviii
Figure 4a.	Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage des chômeuses âgées de 15 ans et plus, Île de Montréal (1986)	xix
Figure 4b.	Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage des chômeuses âgées de 15 ans et plus, Île de Montréal (1996)	xix
Figure 5a.	Répartition des secteurs de recensement en fonction du nombre moyen de pièces par logement, Île de Montréal (1986)	xx
Figure 5b.	Répartition des secteurs de recensement en fonction du nombre moyen de pièces par logement, Île de Montréal (1996)	xx
Figure 6.	Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage de logements qui nécessitent des réparations majeures, Île de Montréal (1996)	xxi
Figure 7a.	Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage de personnes en ménage vivant sous le seuil de faible revenu, Île de Montréal (1986)	xxii
Figure 7b.	Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage de personnes en ménage vivant sous le seuil de faible revenu, Île de Montréal (1996)	xxii

Liste des cartes

Carte 1.	Le « S » de la pauvreté sur l'Île de Montréal	2
Carte 5.1	Municipalités de l'Île de Montréal (1986)	56
Carte 5.2	Municipalités de l'Île de Montréal (1996)	56
Carte 5.3	Arrondissements municipaux, Ville de Montréal (1986)	57
Carte 5.4	Arrondissements municipaux, Ville de Montréal (1996)	57
Carte 5.5	Secteurs de recensement, Île de Montréal (1986)	58
Carte 5.6	Secteurs de recensement, Île de Montréal (1996)	58
Carte 6.1	Coïncidence spatiale des catégories de précarité et de subsistance, secteurs de recensement, Île de Montréal (1986)	88
Carte 6.2	Coïncidence spatiale des catégories de précarité et de subsistance, secteurs de recensement, Île de Montréal (1996)	91
Carte 6.3	Typologie des secteurs de précarité et de subsistance, coïncidence spatiale élevée, Île de Montréal (1986)	97
Carte 6.4	Typologie des secteurs de précarité et de subsistance, coïncidence spatiale élevée, Île de Montréal (1996)	98
Carte 6.5	Typologie des secteurs de précarité et de subsistance, coïncidence spatiale moyenne, Île de Montréal (1986)	101
Carte 6.6	Typologie des secteurs de précarité et de subsistance, coïncidence spatiale moyenne, Île de Montréal (1996)	102
Carte 6.7	Typologie des secteurs de précarité et de subsistance, coïncidence spatiale moyenne, Île de Montréal (1986)	104
Carte 6.8	Typologie des secteurs de précarité et de subsistance, coïncidence spatiale moyenne, Île de Montréal (1996)	105
Carte 6.9	Typologie des secteurs de précarité et de subsistance, coïncidence spatiale faible, Île de Montréal (1986)	108
Carte 6.10	Typologie des secteurs de précarité et de subsistance, coïncidence spatiale faible, Île de Montréal (1996)	109
Carte A	Carte de référence par secteurs de recensement, Île de Montréal (1986)	vii
Carte B	Carte de référence par secteurs de recensement, Île de Montréal (1996)	viii

Remerciements

Je veux en premier lieu remercier mon directeur de recherche M Claude Marois dont l'humanisme m'a aidé à dépasser mes limites tant intellectuelles qu'affectives. Je ne sais encore que peu de choses sur la géographie mais beaucoup plus sur la vie grâce à vous. Merci pour tout.

Je veux également souligner le support moral et spirituel de mes chers parents tout au long de ma maîtrise et de mes études. Vous m'avez permis de garder la juste valeur des choses, la volonté de continuer et de persévérer. Je vous dédie ce mémoire.

À mes amies et amis. Vous qui m'avez encouragé, votre amitié a été une source d'énergie sans laquelle les difficultés auraient été insurmontables. Merci la vie!

Introduction

La pauvreté a connu une recrudescence au cours des dix dernières années dans la majeure partie des pays industrialisés (Gaudier, 1993). Le Canada n'a pas été épargné par cette progression du phénomène. Malgré une baisse relative des pauvres durant les années 1970, ainsi qu'au milieu des années 1980, leur nombre s'est depuis accru. Le taux de pauvreté pour l'ensemble de la population canadienne est ainsi passé de 13.6 % à 17.6 % entre 1989 et 1996, une date à laquelle où l'on dénombrait un peu plus de 5 millions de personnes¹ vivant sous le seuil de faible revenu à l'échelle du pays (Conseil national, 1998).

Le Québec connaît une évolution similaire avec des taux généralement supérieurs à la moyenne nationale. Entre 1989 et 1994, la proportion des ménages québécois à faible revenu est passée de 21.2 % à 26.3 %, soit une hausse de plus de 5 % en cinq ans (Ministère, 1996). D'après un récent rapport publié par le Conseil national du bien-être social (1998), le nombre de Québécois pauvres en 1996 était chiffré à 1 546 000 personnes, soit près de quatre fois la totalité des pauvres pour l'ensemble des provinces de l'Atlantique. L'intensification du phénomène peut également être observée dans les villes canadiennes. De 1986 à 1996, la proportion des personnes vivant sous le seuil de faible revenu dans la région métropolitaine de Montréal est passée de 21.5 % à 27.3 %, soit une augmentation de 5.8 % (Statistique Canada, 1986b; 1996b).

La pauvreté rurale demeure certes une réalité quotidienne pour de nombreuses personnes mais la pauvreté est davantage un phénomène urbain. En 1994, près de sept familles canadiennes à faible revenu sur dix vivaient dans une agglomération urbaine de plus de 100 000 habitants, tandis qu'environ la moitié vivaient dans des villes de plus de 500 000 habitants (Lochhead et Shillington, 1996). En raison de l'urbanisation de la société canadienne et québécoise, la pauvreté urbaine est aujourd'hui emblématique du phénomène. Au Québec (1990), 69.8 % des familles pauvres résidaient à l'intérieur de centres urbains de plus de 100 000 habitants, et 79.2 % dans des agglomérations de plus de 30 000 habitants (Ross et Shillington, 1989, cités dans Tremblay et Fontan, 1994).

Pour diverses raisons, la pauvreté est encore plus prononcée dans certaines villes canadiennes. Les données pour les régions métropolitaines de recensement indiquent que Montréal enregistre un taux de pauvreté sensiblement supérieur comparativement aux autres agglomérations urbaines. En 1990, la proportion des personnes à faible revenu à Montréal

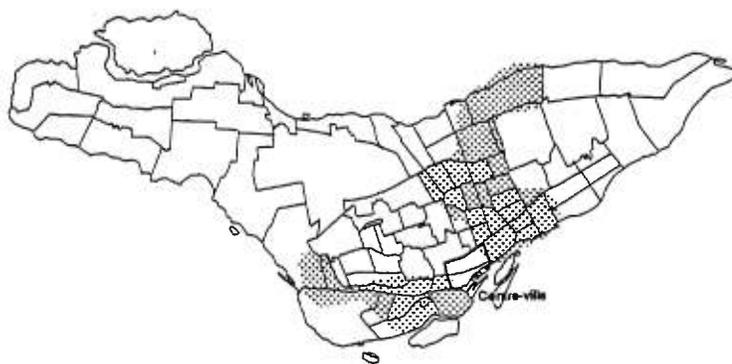
¹ Le nombre de pauvres se chiffrait à 3 487 000 en 1989 et à 5 190 000 en 1996 (Conseil national, 1998).

était évaluée à 22 % tandis que la moyenne était de 16 % pour l'ensemble des régions métropolitaines (Lochhead et Shillington, 1996). La situation actuelle et l'évolution observée depuis la fin des années quatre-vingts laisse présager que de plus en plus de Montréalaises et de Montréalais auront à vivre, ou auront vécu, une situation de pauvreté au cours de leur vie.

Du point de vue de son incidence spatiale, la pauvreté présente des caractéristiques particulières dans les grandes villes des pays industrialisés (Eyles, 1987; O'Loughlin, 1983). Les poches ou les îlots de pauvreté sont ainsi emblématiques du phénomène à l'intérieur des espaces urbains. La répartition des populations pauvres peut cependant présenter différentes configurations spatiales entre les différentes régions métropolitaines. Dans le contexte nord-américain, elles ont généralement tendance à se regrouper au centre de la ville, tandis que dans plusieurs agglomérations européennes, les plus démunis sont en grande partie localisés à l'intérieur des banlieues (par ex.: la région Parisienne) (Merlin, 1986, cité dans Knox, 1989). Dans le cas de Montréal, nous pouvons identifier une distribution relativement centrale des quartiers défavorisés. La ville de Montréal enregistre ainsi des taux de pauvreté généralement supérieurs comparativement aux autres municipalités de la région montréalaise. D'après les données du recensement de 1996, la population totale vivant sous le seuil de faible revenu était évaluée à 41.2 % pour la ville de Montréal comparativement à 27.3 % pour l'ensemble de la région métropolitaine (Statistique Canada, 1996b).

Au cours des dernières années, il est possible d'observer des changements dans la distribution de la pauvreté sur le territoire montréalais. Pour la période 1960-1970, nous parlions de la forme renversée du «T» pour faire référence à la configuration spatiale des zones défavorisées à Montréal. Durant les années 1980, l'incidence spatiale s'est remodelée en un «S» (carte 1).

Carte 1. Le « S » de la pauvreté sur l'île de Montréal



Source: Conseil scolaire de l'île de Montréal (1993)

Il est encore difficile d'identifier la nouvelle tendance concernant la localisation des populations défavorisées à l'intérieur des agglomérations canadiennes mais de nombreux rapports dévoilent leur présence hors des secteurs traditionnels de la pauvreté (Meyer-Renaud, 1991; Lochhead et Shillington, 1996; Broadway et Jestey, 1995). À titre d'exemple, certains organismes oeuvrant auprès des pauvres sont de plus en plus présents dans certaines municipalités de banlieue sur l'île de Montréal (par ex.: Saint-Laurent) (Lacroix, 1998).

Diverses explications ont été avancées pour saisir l'évolution contemporaine de la pauvreté. Nous aborderons la question des causes dans un chapitre subséquent mais soulignons ici certains facteurs associés à la restructuration industrielle et la mutation de l'emploi. Au Canada, la précarisation de l'emploi et la progression du chômage, pour en nommer quelques-uns, ont largement contribué à la diminution du revenu réel pour de nombreuses personnes (Tremblay et Fontan, 1994). Du point de vue des espaces urbains, les facteurs structurels ont eu pour effet d'accroître les contrastes sociaux à l'intérieur des villes canadiennes, et de l'avis de certains, nous sommes en présence d'un début de polarisation spatiale (Bourne et Olvet, 1995). L'orientation des économies vers des objectifs macro-économiques et divers intérêts financiers, ainsi que la désagrégation des solidarités traditionnelles laissent cependant présager une amplification éventuelle de l'exclusion économique et sociale des individus dans les sociétés occidentales (Gaudier, 1996).

Malgré la permanence de cette condition humaine dans les sociétés modernes, l'état de la recherche sur la pauvreté comporte plusieurs ambiguïtés et lacunes. Tout d'abord, les perspectives théoriques la concernant font référence à une variété de problématiques qui ne sont pas toujours en accord les unes aux autres: théories du marché du travail, de l'exclusion, de la dépendance, de l'inégalité, etc. (Øyen, 1992). La compréhension de ses causes est d'autant plus difficile en raison de « l'absence d'une théorie adéquate, argumentée, interdisciplinaire et interculturelle » de la pauvreté au sein des sciences sociales (Gaudier, 1993: 18). Pour Øyen (1992), l'absence d'un corpus théorique unifié rend ainsi peu probable le développement d'une théorie générale sur la pauvreté. C'est en partie pour cette raison qu'il n'existe à l'heure actuelle aucune définition uniforme du phénomène ni de consensus sur la manière de le mesurer (Samad, 1996).

À titre d'exemple, Milano (1992) distingue dans la littérature une diversité de termes qui peuvent dans certains cas désigner une condition ou un état: pauvreté absolue, pauvreté relative, pauvreté traditionnelle, pauvreté persistante, pauvreté-précarité, etc.; un processus: désavantage, appauvrissement, paupérisation, exclusion, marginalisation, etc.; ou tout

simplement un substantif: manque, indigence, misère, sous-prolétariat, etc. (1992: 19-21). Pour reprendre l'argument de Silver (1994) concernant l'exclusion, la pauvreté est donc une notion polysémique, c'est-à-dire qu'elle comporte plusieurs significations (Silver, 1994). Ces variations sémantiques reflètent la diversité des perspectives théoriques et conceptuelles de la pauvreté, mais suggèrent également que nous sommes en présence d'une réalité complexe et comportant plusieurs facettes.

Paradoxalement, les analyses empiriques sur la pauvreté sont dominées par une conceptualisation économique et matérielle. Les individus sont en situation de pauvreté lorsqu'ils n'ont pas un revenu suffisant pour leur permettre de satisfaire un minimum de besoins en alimentation, en habillement et en logement (Programme des Nations unies pour le développement humain, 1997; Milano, 1992; Ross et al., 1994; Mossé, 1983, cité dans Séchet, 1996). Cette définition de la pauvreté correspond à la notion de subsistance et suggère que la pauvreté est avant tout une question de survie sur le plan matériel. Bien que la ressource du revenu demeure un élément important dans les sociétés capitalistes avancées, cette définition donne une vision incomplète de la réalité. Il aujourd'hui de l'avis de plusieurs chercheurs que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel (par ex.: sociale, politique, culturelle, etc.) d'où la nécessité de tenir compte d'un ensemble de composantes dans sa représentation (Øyen, 1997; Samad, 1996).

Malgré le manque de consensus, les vingt dernières années ont été marquées par l'actualisation des outils opérationnels permettant d'identifier et d'examiner les différentes composantes de la pauvreté (Gaudier, 1993). De nouveaux concepts ont ainsi été élaborés dont notamment celui de la précarité relative qui propose une définition sociale de la pauvreté. Les individus sont en situation de pauvreté lorsqu'ils ne peuvent obtenir les conditions de vie leur permettant de remplir les rôles, de participer aux relations sociales, aux activités ainsi qu'aux modes de vie communs à la société dans laquelle ils appartiennent (Townsend, 1993; Nolan et Whelan, 1996). La précarité a ainsi la particularité de saisir les conséquences directes que pourraient causer le manque de revenu, c'est-à-dire les privations matérielles et sociales des individus. Au-delà de la subsistance, la précarité représente ainsi une approche complémentaire dans l'analyse de la pauvreté en tenant compte de l'intégration sociale des personnes.

L'élaboration du concept de précarité traduit d'une certaine manière le constat que la pauvreté est trop complexe pour être ramenée à sa dimension monétaire (PNUD, 1997). L'utilisation exclusive d'une approche tend à limiter la représentation du phénomène. Pour remédier à cette

lacune, plusieurs auteurs proposent de tenir compte de la diversité des perspectives conceptuelles (Foster et Shorrocks, 1988; Atkinson, 1987; cités dans Nolan et Whelan, 1996). Donnison (1988) et Ringen (1988) suggèrent ainsi d'utiliser simultanément les indicateurs de précarité et de subsistance pour permettre de saisir les différentes facettes du phénomène (cité dans Nolan et Whelan 1996). Les analyses empiriques ayant combiné les perspectives conceptuelles ont dévoilé un profil de la pauvreté qui diffère sensiblement des résultats obtenus à partir d'une seule approche. Dans certains cas, les privations matérielles et sociales ne sont pas nécessairement synonymes avec le revenu disponible. Pour rejoindre l'argument de Ringen (1987), si la pauvreté peut être représentée tant par le manque de ressources que par la précarité des conditions de vie, il est par conséquent utile d'identifier les pauvres à partir de ces deux perspectives (cité dans Nolan et Whelan 1996).

Le but de notre étude est d'adopter une approche similaire dans le contexte de l'île de Montréal. Notre analyse comporte deux objectifs, soit de décrire la répartition spatiale de la précarité et de la subsistance à l'aide d'indicateurs sur le territoire montréalais², et d'examiner la dynamique du changement au cours de la période à l'étude. Nous avons identifié quatre hypothèses de recherche: (1) l'évolution des données entre 1986 et 1996 laisse présager une augmentation de la population affligée par les différentes catégories de précarité et de subsistance; (2) les catégories de précarité et de subsistance ont une distribution spatiale regroupée sur l'île de Montréal; (3) certains secteurs de l'île de Montréal sont caractérisés par une coïncidence spatiale de plusieurs catégories de précarité et de subsistance; (4) les secteurs de précarité et de subsistance ont une configuration relativement hétérogène.

Les indicateurs de précarité et de subsistance sont sélectionnés à partir du recensement de la population de Statistique Canada pour 1986 et 1996. Cet intervalle est selon nous adéquat pour présenter un portrait récent de la situation sur l'île de Montréal et d'examiner l'évolution de la pauvreté depuis le milieu des années quatre-vingt. Les indicateurs privilégiés dans notre analyse correspondent à différentes catégories de la précarité et la subsistance, soit l'intégration linguistique, l'état de la scolarisation, la participation au travail, la qualité du logement, et le niveau du revenu. Sans prétendre réaliser une étude exhaustive des différentes facettes de la pauvreté, nous sommes de l'avis que les indicateurs utilisés dans cette étude demeurent assez variés pour permettre une interprétation nuancée et contrastée du phénomène.

² Nous faisons ici référence à l'île de Montréal.

Précisons que notre analyse est dans une certaine mesure exploratoire car une telle approche n'a jamais été utilisée dans le contexte de l'île de Montréal. Les analyses empiriques sur la pauvreté à partir du concept de la subsistance et de la mesure du revenu sont la norme tandis que l'application de la précarité dans le contexte des villes canadiennes est récente (Broadway, 1992; 1995). Elle est également descriptive car nous allons observer la répartition spatiale de la précarité et de la subsistance sur le territoire Montréal et en identifier l'évolution dans le temps.

Notre approche tient compte de la diversité des perspectives conceptuelles sur la pauvreté. Le cadre conceptuel de notre étude, qui justifie notre approche, se base sur l'identification des trois constats suivants: (1) le concept de précarité constitue une approche complémentaire à la subsistance dans l'analyse du phénomène; (2) la pauvreté est une réalité comportant de multiples dimensions, tant du point de vue de ses causes, de ses processus et de ses manifestations; (3) indépendamment des perspectives, la pauvreté a une incidence particulière dans l'espace urbain, incidence qui est caractérisée par divers contrastes et formes.

Nous allons approfondir ces trois constats dans les trois premiers chapitres de ce mémoire. À partir du cadre conceptuel nous pourrons alors justifier les objectifs et les hypothèses de recherche que nous décrivons successivement dans un quatrième chapitre. La méthodologie utilisée pour vérifier les différents postulats suivra au chapitre cinq. Nous y présenterons de manière détaillée les indicateurs sélectionnés, le territoire et la période à l'étude, ainsi que les différentes étapes relativement au traitement des données. Le sixième chapitre est consacré à l'analyse et à l'interprétation des résultats ce qui va nous permettre de répondre aux objectifs de recherche et vérifier les différentes hypothèses émises. La portée ainsi que ses limites de notre étude seront abordées dans une conclusion. Nous y commenterons les résultats obtenus et suggérerons diverses propositions quant aux analyses ultérieures sur la précarité et la subsistance.

Premier chapitre

Concepts et mesures de pauvreté: de la subsistance à la précarité relative

« Tel mot qui est parfaitement clair quand vous l'entendez ou l'employez dans le langage courant et qui ne donne lieu à aucune difficulté quand il est engagé dans le train rapide d'une phrase ordinaire devient magiquement embarrassant, introduit une résistance étrange, déjoue tous les efforts de définition quand vous le retirez de la circulation pour l'examiner à part et que vous lui cherchez un sens après l'avoir soustrait à sa fonction momentanée. »

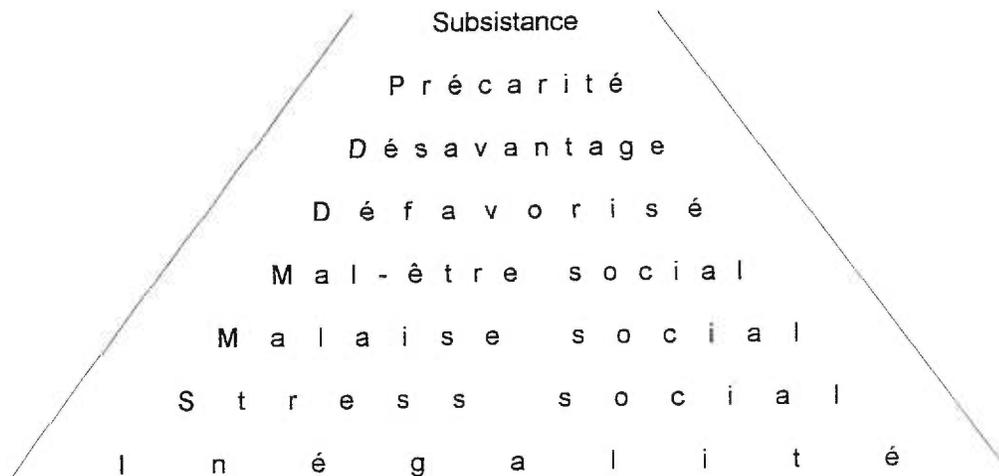
Paul Valéry³

La pauvreté est généralement perçue comme une limite ou une négation, soit le manque de choses, de facilités et de possibilités. Elle peut également évoquer divers sentiments tels le malaise, l'infériorité ou la frustration (Wagner De Rayna, 1990). Malgré sa permanence dans les sociétés modernes, et l'existence d'un certain consensus populaire sur ce qu'est la pauvreté, cette condition humaine défie toute définition précise et consistante dans la littérature spécialisée (Samad, 1996). Les variations sémantiques y sont nombreuses et la difficulté que comporte son analyse rejoint en quelque sorte les paroles de l'écrivain Paul Valéry lorsqu'il souligne le caractère éluif du phénomène.

Pour faciliter la compréhension de la pauvreté, certains auteurs ont proposé différentes classifications des concepts la concernant (Øyen et al., 1996). Hirschfield (1993) suggère par exemple un continuum conceptuel (figure 1) qui regroupe, d'une part, diverses notions sur les conditions sociales faisant référence à la pauvreté (par ex.: l'inégalité et le malaise social) et, d'autre part, des notions spécifiques à cette condition humaine (par ex.: la précarité et la subsistance). Dans le cadre de notre revue des concepts et des mesures de pauvreté, nous avons utilisé la perspective des ressources et la perspective des conditions de vie. Bien qu'elle demeure contraignante, cette classification schématise adéquatement la conceptualisation du phénomène dans les sociétés occidentales (Nolan et Whelan, 1996; Novak, 1996; Ringen, 1985; Kohl, 1996; Room, 1992 cité dans Kohl, 1996). Elle fournit également un moyen de démontrer l'élément de complémentarité présent au sein de chacune des perspectives.

³ Cité dans Milano (1992: 19).

Figure 1. Le continuum conceptuel de la pauvreté



Source: Hirschfeld (1993)

1.1 La perspective des ressources et le concept de subsistance

La perspective qui domine les analyses sur la pauvreté est celle des ressources (tableau I). À partir de cette approche, les individus et les ménages sont en situation de pauvreté lorsqu'ils n'ont pas les ressources leur permettant de satisfaire un minimum acceptable de besoins, notamment en alimentation, en habillement et en logement (Programme des Nations unies pour le développement humain, 1997; Milano, 1992; Ross et al., 1994; Mossé, 1983 cité dans Séchet, 1996). Cette définition correspond à la notion de subsistance, c'est-à-dire que la pauvreté est avant tout une question de survie sur le plan matériel (Townsend, 1993).

Le revenu est fréquemment utilisé comme ressource type dans la littérature spécialisée car il représente une ressource essentielle dans les économies de marché (Novak, 1996; Ringen, 1995). Il permet d'acquérir divers biens et services nécessaires à la qualité de vie des personnes. D'après Nobert et al. (1996), le revenu « s'impose comme le déterminant constant et immédiat des conditions de vie et de bien-être des individus et des familles » (1996: 132). Il précise cependant qu'il dépend d'un ensemble de facteurs tels l'état de la scolarisation ou la participation au travail, c'est à dire diverses composantes des conditions de vie (1996). Le revenu est néanmoins la ressource la plus fréquemment utilisé dans la littérature pour parler de la pauvreté. Une évaluation de la perspective des ressources et du revenu suivra dans une section subséquente.

1.2 La perspective des conditions de vie et le concept de la précarité relative

La seconde perspective à partir de laquelle il est possible de conceptualiser la pauvreté est celle des conditions de vie (tableau I). Selon cette approche, les individus et les ménages sont en situation de pauvreté lorsqu'ils ne peuvent obtenir les conditions de vie leur permettant de remplir les rôles, de participer aux relations sociales, aux activités ainsi qu'aux modes de vie communs à la société à laquelle ils appartiennent (Townsend, 1993; Nolan et Whelan, 1996). Cette définition de la pauvreté correspond au concept de précarité relative.

Tableau I. Les perspectives conceptuelles de la pauvreté

	La perspective des ressources	La perspective des modes de vie
Définition de la pauvreté	Les ressources permettant de satisfaire le minimum acceptable de besoins notamment en alimentation, en vêtements et en habitation.	Les conditions de vie nécessaires pour permettre la participation aux activités, aux usages et aux modes de vie communs à une société donnée.
Préoccupation conceptuelle	Le manque de ressources, en particulier le revenu	Le manque de participation et d'intégration sociale.
Concept empirique	La subsistance	La précarité relative
Mesure	La mesure du faible revenu	Les indicateurs de précarité matérielle et sociale
Objectif des politiques sociales	Garantir un revenu minimum	Garantir une participation sociale

Sources: d'après Kohl (1996); Novak (1997); Ringen (1987)

Dans son sens le plus large, la notion de précarité relative désigne différentes circonstances (matérielle, émotive, physique et comportementale) insatisfaisantes et indésirables en fonction du contexte considéré⁴ (Brown et Madge, 1982). Elle attire ainsi l'attention sur la nature

⁴ Définition originale: « Deprivation are loosely regarded as unsatisfactory and undesirable circumstances, whether material, emotional, physical or behavioral, as recognised by a fair degree of societal consensus. Deprivation involve a lack of something generally held to be desirable - an adequate income, good health, etc. - a lack of which is associated to a greater or lesser extent with some degree of suffering » (Brown et Madge, 1982:39).

multidimensionnelle de la pauvreté au-delà de ressources financières. Elle suggère que l'appauvrissement des individus est relatif à une qualité de vie et un bien-être⁵ qui sont à leur tour variables dans le temps ainsi que dans l'espace. La précarité relative fournit ainsi une conceptualisation directe⁶ de la pauvreté car elle tente de cerner les conséquences que pourrait causer le manque de revenu soit les privations matérielles et sociales des individus (Ringen, 1987, cité dans Kohl, 1996; FORS, 1982 cité dans Séchet, 1996).

Un élément central au concept de précarité est que les besoins des personnes sont socialement définis. Deux types de besoins peuvent alors être identifiés, soit des besoins de nécessités matérielles et des besoins d'obligations sociales (Ferge, 1987). Dans ce sens, la pauvreté doit faire état de normes en matière de bien-être et de qualités de vie, mais également du point de vue des droits et des responsabilités sociales (Townsend, 1996). Il existe donc « une conception sociale, généralement acceptée, de ce qui doit être le minimum vital, compte tenu non seulement des besoins essentiels, mais encore des avantages normaux offerts par la société » (Milano, 1992: 41).

Diverses définitions de la précarité⁷ ont été proposées au fil des années mais c'est Peter Townsend qui affine le concept pour lui donner un sens contemporain. Pour cet auteur, les conditions de vie adéquates pour une participation sociale correspondent aux régimes alimentaires, au confort⁸, aux services et au niveau de vie⁹ courants au sein d'une société donnée (Townsend, 1993). Il fait ainsi la distinction entre la précarité de type matériel et de type social (tableau II).

⁵ Les définitions de pauvreté font référence à une conceptualisation particulière de la prospérité et du bien-être; pour analyse détaillée sur le sujet consulter l'étude de Dasgupta (1993) *An Inquiry into Well-Being and Destitution*.

⁶ Pour Ringen (1987), la subsistance offre une conceptualisation indirecte de la pauvreté, car elle se rapporte aux éléments qui déterminent les conditions de vie des personnes (cité dans Kohl, 1996).

⁷ Définitions originales de la précarité: « People are relatively deprived if they cannot obtain the conditions of life - that is the diets, amenities, standards and services - which allow them to play the roles, participate in the relationships and follow the customary behavior which is expected of them by virtue of their membership of society » (Townsend, 1993: 36). « People are poor if they have a way of life which is below the defined minimum standard, irrespective of what has determined this way of life » (Ringen, 1987: 145f).

⁸ Bien-être matériel et humain; regroupe les commodités de la vie quotidienne; ce qui rend la vie plus facile, plus confortable.

⁹ Façon de vivre d'un individu ou d'un groupe d'individus en fonction de son pouvoir d'achat.

Tableau II. La précarité matérielle et sociale

Précarité matérielle	Précarité sociale
Alimentation	Emploi
Habillement	Activités familiales
Logement	Intégration à la communauté
Produits domestiques	Participation aux institutions sociales
Environnement	Éducation
Localisation	Loisirs
Milieu de travail	

Source: Townsend et al. (1987).

La précarité matérielle concerne les biens, les services, les ressources ainsi que l'environnement physique (c.à.d. les régimes alimentaires, l'état du logement, les conditions de travail, etc.). La précarité sociale désigne quant à elle les rôles, les relations, les fonctions, les droits et les responsabilités des personnes (c.à.d. le droit à un emploi, à la scolarité, à la vie familiale et communautaire, aux loisirs, etc.) (Townsend, 1993). Il est intéressant de souligner que les ressources sont intégrées à la perspective des conditions de vie ce qui souligne le caractère de complémentarité avec la notion de subsistance.

Les catégories de précarité élaborées par Townsend font référence à une variété de désavantages du point de vue des conditions de vie. Plusieurs aspects de la précarité sont moins bien connus que d'autres. L'on peut penser ici aux activités familiales ou à la participation des personnes relativement aux institutions sociales¹⁰. À titre d'exemple, passons en revue quelques dimensions de la précarité qui sont communément abordées dans la littérature, soit l'éducation, le logement et le travail.

1.2.1 L'éducation

L'éducation représente un outil fondamental dans la création et le maintien du bien-être des personnes et des communautés (Ellis, 1984). Par l'entremise du savoir et des connaissances, l'éducation permet aux individus de s'épanouir sur le plan personnel tout en favorisant l'insertion sociale (Nobert et al., 1996). Le niveau d'instruction a également des impacts considérables du point de vue l'accès au marché du travail et demeure toujours un critère dans l'obtention d'un emploi (Gauthier et Mercier, 1994). Dans une large mesure, l'éducation va déterminer le revenu d'une personne et l'ensemble de ses conditions de vie.

¹⁰ Dans son analyse, Townsend (1987) propose de mesurer cette catégorie en identifiant la participation des personnes aux élections.

1.2.2 Le travail

Le travail rémunéré comporte une utilité sociale et matérielle. Il permet aux personnes de devenir autonome sur le plan de la subsistance mais il procure aussi un sentiment d'accomplissement et de valorisation (Norbert et al., 1996). Tout en favorisant l'intégration sociale, la participation au marché de l'emploi fournit un revenu aux individus et améliore leur niveau de vie. Le travail rémunéré n'est cependant pas qu'une source de bien-être. Plusieurs études ont déjà fait état des effets néfastes que certains types d'emploi peuvent provoquer. L'exploitation, la discrimination, l'épuisement et parfois même la destruction de soi sont des éléments susceptibles de dégrader les conditions de vie des personnes (Cournoyer, 1997).

1.2.3 Le logement

Le logement est une composante nécessaire dans le développement des liens familiaux et communautaires et des potentialités individuelles (PNUD, 1997). Sa qualité contribue au confort matériel des ménages et favorise diverses fonctions sociales. Selon son état, le logement peut dans certains cas représenter des risques pour la santé des personnes. D'après Norbert et al. (1996), les caractéristiques du logement sont représentatives des conditions sociales et économiques des membres du ménage. L'itinérance et les sans-abri sont des situations de précarité extrêmes en matière de logement.

Nous avons ici brièvement abordé quelques-unes des catégories relativement aux conditions de vie des personnes. La précarité fait cependant référence à un plus grand nombre de facettes qui ne sont pas fréquemment abordées dans la littérature (par ex.: les loisirs ou l'accès à la culture). Pour Townsend (1996), le nombre limité des connaissances sur les diverses composantes de la précarité signifie que nous sommes qu'au début d'une analyse systématique du phénomène. Malgré certaines contraintes conceptuelles et méthodologiques que nous aborderons dans une section subséquente, la notion de précarité constitue une approche complémentaire dans l'analyse de la pauvreté. Elle représente une définition sociologique de la pauvreté car elle propose de cerner les conditions de vie (matérielles et sociales) des personnes au-delà de leurs ressources financières (Rainwater, 1992, cité dans Kohl, 1996).

De nombreux pays ont récemment adapté le concept de précarité pour définir la pauvreté (Gaudier, 1993). Pour les communautés européennes, par exemple, les individus et les familles « sont en état de pauvreté lorsqu'ils disposent d'une quantité de ressources si faible qu'ils sont exclus des modes de vie, des usages et des activités normales de l'Etat membre dans lequel ils vivent » (FORS, 1982: 3). Le Programme des Nations unies pour le

développement (PNUD) proposait dans le *Rapport annuel sur le développement humain 1997* une nouvelle définition de la pauvreté reconnaissant également certains aspects des conditions de vie (par ex.: la sécurité individuelle, le logement, le savoir et la connaissance, etc.).

1.3 La mesure de la subsistance: le revenu minimum

Comme nous l'avons déjà mentionné, le revenu est la ressource qui est le plus souvent utilisée dans les études empiriques pour mesurer l'incidence de la pauvreté (Samad, 1996). La justification de ce choix est d'ordre conceptuel et méthodologique. Il est communément admis que le revenu est la plus importante ressource à la disposition des individus, en raison de son importance dans l'acquisition de biens essentiels (Kohl, 1996; Wratten, 1995). Le revenu est ainsi le dénominateur commun de plusieurs autres ressources tel que la connaissance ou la santé. La mesure du revenu est d'autant plus utile, car elle permet de saisir l'état des conditions de vie des individus (Kohl, 1996).

Au Canada, où il n'existe pas de mesures officielles de la pauvreté, c'est la mesure du faible revenu qui est privilégiée dans les études sur la pauvreté. Statistique Canada utilise ainsi dans son recensement de la population le revenu minimum nécessaire pour acquérir les biens de première nécessité soit la nourriture, l'habillement et le logement (Statistique Canada, 1996a). Les familles canadiennes qui consacrent plus de 54.7 % de leur revenu pour ces biens sont considérées comme vivant sous le seuil de faible revenu. En plus de remettre à jour ces seuils annuellement d'après les changements de l'indice des prix à la consommation, Statistique Canada les ajustent selon la taille des familles et le degré d'urbanisation (Statistique Canada, 1996a).

1.4 La mesure de la précarité relative: les indicateurs de précarité

La précarité est mesurée à l'aide d'indicateurs qui correspondent aux conditions de vie des personnes. Diverses propositions ont été mises de l'avant quant aux dimensions à privilégier dans l'analyse de la précarité (Mack et Lansley, 1985; Whelan, 1992; Muffels et al., 1992 cités dans Kohl, 1996). Pour reprendre la typologie de Townsend (1987; 1993), il est possible de faire une distinction entre une précarité matérielle et sociale regroupant une variété de catégories: l'alimentation, le logement, l'emploi, l'éducation, et les loisirs.

Il existe différents indicateurs permettant de mesurer les conditions de vie des personnes dans la littérature (tableau III). La précarité en matière d'éducation, par exemple, est généralement évaluée en mesurant le niveau et la qualité d'instruction d'une personne. Le nombre d'années

de scolarité, le plus haut niveau atteint par une personne ainsi que les capacités de lecture et de calcul en sont quelques-uns (Nobert et al., 1996; Statistique Canada, 1989).

Tableau III. Exemples d'indicateurs de précarité

Holtermann (1975)

Logements n'ayant pas d'eau chaude
 Logements n'ayant pas de salle de bain
 Logements dont la densité est de plus de 1.5 personne par pièce
 Ménages partageant un logement
 Ménages n'ayant pas une utilisation exclusive des équipements domestiques
 Hommes actifs au chômage cherchant du travail ou malade
 Femmes actives au chômage cherchant du travail ou malade
 Ménages sans automobile

Townsend et al. (1987)

insuffisance alimentaire d'au moins un jour au cours des deux dernières semaines
 protection inadéquate contre le froid sévère
 utilisation non exclusive d'une toilette et d'une salle de bain
 pas de téléphone
 pollution industrielle dans l'air ambiant de la résidence
 aucun espace ouvert et accessible
 environnement de travail inadéquat (pollution de l'air ambiant, bruits, etc.)
 personnes au chômage pour deux semaines ou plus au cours de l'année Intégration sociale:
 personnes ayant vécu une discrimination (par ex.: âge, sexe, etc.)
 personnes n'ayant pas voté aux dernières élections
 personnes n'ayant pas complété la 9e année de scolarité
 personnes n'ayant eu aucune période de vacances au cours de l'année

Broadway et Snyder (1989)

Logements n'ayant pas de douche/bain ou toilette
 Hommes et femmes membres de la main d'oeuvre civile sans emploi
 Familles vivant sous le seuil officiel de pauvreté
 Logements avec une densité de plus d'une personne par pièce

Forrest et Gordon (1993)

Logements sans chauffage central
 Logements occupés avec une densité de plus d'une personne par pièce
 Logements n'ayant pas de bain/douche et/ou de toilette (interne)
 Ménages n'ayant pas accès à une automobile

Broadway et Jesty (article non publié; réalisé en 1995)

Personnes actives au chômage
 Familles vivant sous le seuil officiel de pauvreté
 Personnes de 15 ans ou plus n'ayant pas dépassé la 9e année

Les taux d'activité et de chômage sont généralement utilisés pour mesurer l'accès à un emploi des personnes. La précarité relativement au travail peut cependant être abordée sous d'autres angles. Les modes de modalités de l'emploi, tels ses formes (travail à temps plein ou à temps partiel) ainsi que la durée sont des indicateurs additionnels pouvant être représentatifs des

conditions de vie des personnes (Norbert et al., 1996). Quant aux mesures permettant d'évaluer la précarité des logements, l'âge de construction, l'état du logement (nécessitant des réparations majeures ou mineures), la taille du logement et la densité d'occupation (le nombre de personnes par pièce) sont des indicateurs communément utilisés dans la littérature (Norbert et al., 1996). Il est intéressant de constater que certaines études tiennent compte de l'équipement ménager (par ex.: téléphone).

Dans certaines analyses, les indicateurs peuvent être regroupés pour ainsi former un index de précarité (Bradford MBC, 1993; Forrest et Gordon, 1993; Townsend, 1987; Townsend et al., 1988). Il existe cependant plusieurs contraintes méthodologiques dans l'utilisation d'un tel indice. En incorporant plusieurs variables, qui ont pour but de mesurer différents aspects de la précarité, l'on risque de sous-estimer l'importance de certaines dimensions du phénomène (Lee et al., 1995). D'autres études proposent plutôt d'utiliser les indicateurs de manière désagrégée (Pacione, 1989; 1995, Broadway et Snyder, 1989; Broadway, 1992). Le problème avec cette approche est que la précarité peut alors prendre plusieurs formes et il devient difficile d'identifier l'évolution du phénomène dans le temps ainsi que dans l'espace.

En ce qui concerne les analyses sur la précarité au Canada, elles sont plutôt rares, notamment en raison du nombre restreint des indicateurs (Broadway et Jesty, 1995; Broadway, 1992). Le recensement de Statistique Canada ne fournit qu'un nombre limité de variables sur la précarité matérielle. Par exemple, aucune donnée n'est disponible sur le régime alimentaire des personnes ou sur l'environnement domestique. Quant à la précarité sociale, le recensement offre un nombre plus large de données (par ex.: le niveau d'instruction et l'activité au marché du travail). Il existe évidemment d'autres bases de données sur les conditions de vie mais elles sont fréquemment limitées du point de vue de leurs applications (par ex.: la normalisation des variables selon diverses échelles géographiques).

1.5 Les seuils de pauvreté

Indépendamment des perspectives conceptuelles, la mesure de la pauvreté requiert qu'un seuil de pauvreté soit identifié au-delà duquel les individus et les ménages sont qualifiés de pauvres. Deux critères sont alors possibles pour déterminer cette limite: un minimum absolu qui caractérise un niveau adéquat pour la subsistance des individus et des conditions de vie suffisantes pour une intégration sociale, et une limite relative à partir de laquelle l'on considère le niveau de développement d'une société donnée. La distinction entre la pauvreté absolue et relative dans la littérature porte à confusion, car ces deux critères sont avant tout d'ordre méthodologique (Ringen, 1987; Viet-Wilson, 1987 cité dans Kohl, 1996). La notion de

subsistance, qui est souvent associée à la dimension absolue de la pauvreté, peut ainsi être relativisée si l'on tient compte des ressources disponibles dans une société donnée.

De la même manière, les conditions de vie peuvent être rapportées à leur dimension absolue en identifiant un minimum nécessaire pour la participation sociale des individus (Kohl, 1996). La pauvreté absolue n'est donc pas toujours synonyme avec la survie des personnes. Elle peut également être associée à leurs conditions de vie matérielles et sociales. Malgré les avantages que comportent chacune des perspectives, des limites subsistent tant au point de vue la définition du phénomène, que de sa mesure¹¹. Pour démontrer l'élément de complémentarité présent au sein des approches, il importe de tenir compte des limites conceptuelles et méthodologiques qu'elles comportent.

1.6 Les limites conceptuelles et méthodologiques de la subsistance

Le revenu est une nécessité dans le contexte d'une économie de marché, mais ce que l'on retire de ce même marché dépend d'autres ressources qui influencent son accès et son utilisation, tel le niveau d'instruction d'une personne (Ringén, 1987, cité dans Kohl, 1996). Les chances d'obtenir un emploi sont par ailleurs réduites si l'individu n'a pas une éducation minimale (Gauthier et Mercier, 1994). L'utilisation exclusive du revenu simplifie donc la question des ressources, mais fait également abstraction à d'autres dimensions de la pauvreté, par exemple, le manque de capacités ou les contraintes sociales (Wratten, 1995). C'est en partie pour ces raisons que la perspective des ressources à partir du revenu est critiquée car elle minimise les processus d'appauvrissement des individus (Townsend, 1993).

Sur le plan méthodologique, le revenu est généralement calculé sans évaluer le niveau de contrôle des ressources parmi les membres d'un même ménage ce qui peut sous-estimer l'étendue réelle du phénomène (Miller, 1996, cité dans Wilson, 1996; Gascon et al., 1997). En raison de certaines caractéristiques sociales et démographiques, certaines personnes peuvent ainsi être en situation de pauvreté sans pour autant être comptabilisées dans les bases de données (Sen, 1981, cité dans Wratten, 1995). Une autre critique de la mesure du faible revenu est qu'elle ne tient pas compte des transferts gouvernementaux vers les ménages (Gascon et al., 1997). En 1994, plus d'un million de familles canadiennes (557 000)

¹¹ Il existe d'autres mesures de la pauvreté dans la littérature: par exemple les professions médicales utilisent couramment le taux de mortalité pour parler du niveau de pauvreté d'une population (Øyen, 1992). L'Organisation internationale du travail mesure la pauvreté à partir du nombre d'heures de travail rémunérées nécessaires dans la consommation de biens pour différentes professions et selon différents pays (OIT, 1990 cité dans Øyen, 1992). Dans le même ordre d'idée, le Programme de Nations unies pour le développement (PNUD) a récemment développé une mesure de la pauvreté à partir des déficits en termes de longévité, d'instruction et des conditions de vie matérielles (PNUD, 1997).

dépendaient des programmes gouvernementaux sans lesquels leur nombre aurait augmenté de 56 % cette année-là (Schellenberg et Ross, 1997).

1.7 Les limites conceptuelles et méthodologiques de la précarité

L'utilisation de la perspective des conditions de vie pose à son tour des difficultés. Sur le plan conceptuel, il n'existe actuellement aucun consensus sur une définition opérationnelle de la précarité. Certains auteurs soulignent les ambiguïtés concernant sa modélisation ce qui limite la portée des études empiriques (Bebington et Davies, 1980, cité dans Knox, 1987; Hauser, 1984, cité dans Kohl, 1996). Malgré l'existence de nombreuses propositions portant sur le choix des indicateurs, il n'en demeure pas moins difficile d'identifier toutes les composantes relativement aux conditions de vie qui empêcheraient l'intégration des individus au reste de la société (Kohl, 1996).

Du point de vue méthodologique, la précarité relative est mesurée à partir des indicateurs disponibles ce qui limite la représentation du phénomène (Knox, 1987). Les indicateurs de précarité utilisés dans les analyses empiriques sont pour la plupart substitutifs, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas été à l'origine développés pour en décrire les catégories. L'interprétation des résultats ne fournit donc qu'un portrait partiel de la situation ce qui réduit le rôle normatif des analyses en matière de politiques sociales (Deleeck et al., 1992, cité dans Kohl, 1996). Il existe ainsi un certain décalage entre la conceptualisation de la précarité et les outils permettant d'en mesurer les composantes. Seulement quelques pays de l'union européenne ont directement élaboré des mesures à partir du concept de précarité relative (par ex.: Grande-Bretagne; Norvège) (Øyen et al., 1996).

1.8 Vers une troisième approche: la perspective intégrée

La classification des concepts et des mesures de pauvreté peut suggérer l'existence d'une certaine dichotomie¹² entre les différents tenants des perspectives, ce qui est en partie valide. Ces quelques exemples, soulignent que l'analyse de la pauvreté, indépendamment des perspectives, présente diverses contraintes qu'il est important de considérer. Pour remédier à ces limites, plusieurs auteurs proposent de tenir compte de la diversité des définitions dans l'analyse de la pauvreté (Foster et Shorrocks, 1988; Atkinson, 1987; cités dans Nolan et Whelan, 1996). Sur le plan méthodologique, Donnison (1988) et Ringen (1988) proposent

¹² Du point de vue des politiques sociales, les perspectives conceptuelles dénotent des préoccupations différentes en matière de gestion de la pauvreté. La perspective des ressources se traduit généralement par des actions qui ont pour but de garantir un minimum de ressources tandis que pour la perspective des conditions de vie, l'objectif des interventions publiques est plutôt de réduire ou de remédier à l'exclusion des individus en les aidant à s'intégrer au reste de la société (Erikson et Uusitalo, 1987 cité dans Kohl, 1996).

parallèlement d'adopter une approche qui intègre à la fois la mesure du revenu et les indicateurs de précarité (cité dans Nolan et Whelan, 1996).

Les analyses¹³ ayant combiné ces deux types de mesures ont dévoilé un profil de la pauvreté qui diffère sensiblement des résultats obtenus à partir d'une seule approche. Une des raisons qui justifient la décision de combiner les deux perspectives, au-delà du caractère multiple¹⁴ de la pauvreté, est la proportion significative de personnes qui se retrouvent en situation de précarité sans pour autant avoir un faible revenu (Ringen, 1987, cité dans Nolan et Whelan, 1996). Dans certains cas, des personnes et des ménages ayant un revenu au-dessus du seuil de pauvreté peuvent malgré tout vivre dans des conditions précaires (Callan et al., 1993; Samad, 1996). Les déficits en matière de conditions de vie ne sont donc pas synonymes avec le revenu disponible d'où l'intérêt de tenir compte de la précarité relative dans l'analyse de la pauvreté.

Ce constat vaut également pour la perspective des ressources. Certaines études ont démontré qu'un nombre important de personnes ayant un revenu faible ne vivent pas nécessairement une situation de précarité (Ringen, 1987; Nolan et Whelan, 1996). Cela peut être attribué à plusieurs facteurs dont notamment l'accès à l'épargne et les transferts gouvernementaux (Ruggles et Williams, 1989 cité dans Nolan et Whelan, 1996). Un revenu faible peut également être une situation temporaire ou atypique, et ne requiert pas nécessairement que la personne change son mode de vie. Dans d'autres cas, c'est grâce à la gestion efficace des ressources que certains individus et ménages pourront éviter de se retrouver en situation de subsistance (Nolan et Whelan, 1996).

Un autre élément permettant de justifier l'utilisation simultanée de la ressource du revenu et des conditions de vie est que les processus d'appauvrissement des individus sont essentiellement circulaires (Townsend, 1993; Knox, 1995). Un facteur qui au départ est une conséquence d'une situation précaire peut en bout de ligne devenir une cause d'un appauvrissement. Ce principe correspond à la notion de cycle de la pauvreté, c'est à dire l'accumulation de divers désavantages. À titre d'exemple, Séchet (1996) identifie une dimension individuelle au cycle de pauvreté (c.à.d. faible revenu → médiocrité du logement et mauvaise alimentation → mauvaise santé → faible productivité → faible revenu) et collective (c.à.d. faible revenu → médiocrité des rentrées fiscale → mauvaise qualité des services

¹³ En Grande-Bretagne (Townsend, 1979; Mack et Lansley, 1985), mais également aux États-Unis (Mayer et Jenks, 1988) et au Canada (Broadway, 1992; 1995).

¹⁴ Il est possible de noter une évolution conceptuelle de la pauvreté dans la littérature vers une représentation multiple du phénomène (Room, 1994 cité dans Nolan et Whelan, 1996).

éducatifs → absence de qualification → faible revenu). L'effet d'entraînement que produit l'accumulation de ces éléments souligne le caractère multiple de la pauvreté.

Il existe évidemment plusieurs interrogations quant à la combinaison des perspectives conceptuelles de la pauvreté. N'existe-t-il pas certaines contraintes dans l'utilisation simultanée des concepts de subsistance et de précarité? Les mesures du revenu et des conditions de vie sont-elles adéquates pour représenter la pauvreté? Ces interrogations sont valides et reflètent l'état actuel de la recherche sur la pauvreté. En dépit de ces incertitudes, il est possible d'admettre que l'utilisation exclusive d'une perspective, comme celle des ressources, limite la représentation de la pauvreté (Chambers, 1995). Pour rejoindre l'argument de Ringen (1987), si la pauvreté peut être représentée tant par les ressources que par les conditions de vie, il est par conséquent utile d'identifier les pauvres à partir de ces deux perspectives (cité dans Nolan et Whelan, 1996).

Dans cette section, nous nous sommes attardés aux principaux concepts et mesures de pauvreté. De manière générale, les analyses empiriques sur la pauvreté sont dominées par une définition économique du phénomène. Toutefois, la ressource du revenu ne représente pas l'unique conceptualisation de la pauvreté. Le concept de la précarité relative constitue une approche complémentaire dans son analyse. Par ailleurs, de nombreux auteurs proposent de combiner la perspective des ressources à celle des conditions de vie. L'utilisation simultanée des indicateurs de précarité et de la subsistance permettrait de tenir compte des multiples facettes de la pauvreté et ainsi nuancer sa représentation. Mais au-delà des définitions empiriques sur la pauvreté, quelles sont les dimensions du phénomène? Notre deuxième chapitre s'attarde à cette question en identifiant la nature particulière de cette condition humaine.

Deuxième chapitre

La nature multidimensionnelle de la pauvreté

Dans le chapitre précédent, nous avons avancé l'idée que la pauvreté est un phénomène *multidimensionnel*. La pauvreté n'est cependant pas qu'une question de ressources financières, elle comporte un ensemble de facettes que le concept de précarité permet en partie de représenter. Pour illustrer la nature particulière de la pauvreté, nous proposons de passer en revue quelques-une de ses principales explications et présenterons un bref profil des populations défavorisées au Québec. Nous terminerons ce deuxième chapitre en identifiant les différentes dimensions de la pauvreté.

2.1 La variété des explications

Il est possible de répertorier dans la littérature de nombreuses théories concernant les processus d'appauvrissement des personnes: théorie de l'inégalité, théorie de la répartition des ressources, théorie des institutions distributives, théorie de la marginalité, théorie de la déviance, etc. (Øyen, 1992). Shaw (1996) propose une classification des thèses sur la pauvreté qui mettent l'accent sur les particularités des pauvres et celles qui se concentrent sur des explications plus globales. Pour souligner la variété des explications sur la pauvreté, et la nature multidimensionnelle du phénomène, nous nous attardons à trois thèmes d'étude soit la restructuration des économies avancées, la culture de pauvreté et la dépendance des populations défavorisées à l'aide sociale.

2.1.1 La restructuration des économies avancées

Les explications sur la pauvreté sont généralement associées aux changements structurels qui touchent les économies des pays industrialisés depuis le début des années 1980 (Milano, 1992; Knox, 1995; Gaudier, 1996; Gauthier et Mercier, 1994). Diverses thèses mettent ainsi en cause le nouveau mode de régulation de l'économie et ses conséquences sur le marché de l'emploi (Benassi et al., 1997; Mingione, 1991; Sayer et Walker, 1992 cités dans Kazepov et Zajczyk, 1997). La nouvelle organisation de la production et les nouveaux modes d'utilisation de la main d'oeuvre ont eu pour effet de réduire les fonctions manufacturières traditionnelles ainsi que d'accroître les activités tertiaires dans de nombreux pays industrialisés (Silver, 1993, cité dans Green, 1994). Cette restructuration a eu pour effet de provoquer une baisse relative des emplois manufacturiers parallèlement à la création de nouveaux emplois dans les services, secteur qui demeure cependant hétérogène et instable à plusieurs égards (Esping-Andersen, 1993; Lipietz, 1992; Thernborn, 1986 cités dans Kazepov et Zajczyk, 1997; Gauthier et Mercier, 1994).

Comparativement aux emplois manufacturiers, auxquels on associe communément une stabilité en raison de leur permanence et d'un revenu adéquat, les emplois dans les services¹⁵ sont pour la plupart des postes à temps partiel, de courte durée et à faible rémunération (Benassi et al., 1997). Selon le Conseil économique du Canada (1990), la moitié des emplois créés au cours des dix dernières années sont à majorité des emplois précaires¹⁶ (dans Gauthier et Mercier, 1994). Les domaines d'activités ayant connu un essor significatif en matière d'emplois sont notamment l'hôtellerie, le travail de bureau, l'entretien et le nettoyage, les divertissements et les loisirs, puis la sécurité (Benassi et al., 1997). Ce type d'emplois ne requiert que peu de qualifications et n'offre presque pas d'avancement. La fragmentation du marché du travail a ainsi eu des conséquences dramatiques pour certaines couches de la population notamment en terme de revenu. Dans de nombreux pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), cette évolution s'est traduit par une diminution du revenu réel par habitant ce qui a eu pour effet de précariser les conditions de vie pour un nombre important d'individus (Gaudier, 1993).

Un autre phénomène associé à l'appauvrissement des populations est l'accroissement du taux de chômage pour de nombreux pays industrialisés. Au Canada et au Québec, le chômage de longue durée (de plus d'un an) progresse dans certains groupes sociaux et, de l'avis de certains, plus une période de chômage est de longue durée, moins bonnes sont les chances de se trouver un emploi (Mayer et Roy, 1985, cités dans Gauthier et Mercier, 1994). La rupture avec le monde du travail a par ailleurs eu des conséquences dramatiques pour les personnes concernées, principalement en terme de revenu, mais également du point de vue de la perte du statut de travailleur et de la désorganisation du temps (Gaudier, 1993). Malgré une certaine reprise économique¹⁷, la précarisation du marché de l'emploi et la hausse du chômage

¹⁵ La tertiarisation des activités économiques n'a évidemment pas seulement créé des emplois précaires. L'innovation technologique a également permis le développement de nouvelles formes de travail caractérisées par une spécialisation des fonctions. Les emplois associés à ces changements offrent généralement de bons salaires ainsi que de très bonnes perspectives d'avenir (Carnoy et Castells, 1996; Coffey, 1995). Ils ne représentent cependant qu'une faible proportion des emplois créés dans ce secteur et ils échappent presque totalement aux populations défavorisées (Sassen, 1995; Paugam, 1993).

¹⁶ Un phénomène permettant d'expliquer la relation pouvant s'exercer entre la précarisation des emplois et l'appauvrissement des individus est celui de la disqualification professionnelle. En raison de leur incapacité de trouver un emploi correspondant à leur formation, un nombre croissant de personnes choisit des emplois temporaires hors de leur domaine ce qui a pour effet de les marginaliser progressivement de leur profession (Benassi et al., 1997). Cette situation réduit leurs chances de trouver un emploi dans leur domaine et l'absence prolongée d'une profession demeure actuellement l'un des principaux facteurs d'appauvrissement pour de nombreux individus (Piore et Sabel, 1984).

¹⁷ Certains auteurs ont tenté d'identifier comment le système économique crée des inégalités et cela malgré la croissance (Miller, 1996). Pour Storélu (1977), il existe ainsi trois mécanismes de paupérisation par la croissance, soit l'accélération du changement qui remet perpétuellement en cause les acquis, notamment celui du savoir et du patrimoine; l'inflation, qui accentue les effets de cette accélération; et la privatisation des biens collectifs.

demeurent à l'origine de l'appauvrissement de nombreux individus. Le Conseil économique du Canada (1990) estime ainsi qu'un Canadien sur trois connaîtra une situation de pauvreté au cours de sa vie professionnelle (dans Gauthier et Mercier, 1994).

2.1.2 La culture de la pauvreté

Une seconde thèse concernant les causes de la pauvreté est celle associée à la dimension culturelle du phénomène. Développée pour la première fois par Oscar Lewis (1969), cette explication pose l'hypothèse selon laquelle la pauvreté résulte de l'émergence d'une sous-culture chez les pauvres en raison de leur marginalisation de la société capitaliste (Lewis, 1969). Pour contrer les sentiments de désespoir et d'impuissance que peuvent leur procurer les échecs économiques et sociaux, les pauvres réagissent en développant un style de vie *néгатif* qui est en contradiction avec les normes sociales admises (Miller, 1996).

La culture de la pauvreté représente avant tout un système de rationalisation et d'autodéfense sans lequel les pauvres ne pourraient survivre « dans une société à classes stratifiées, hautement individualisée et capitaliste » (Lewis, 1969: 802 cité dans Paugam, 1993: 20). Une fois qu'une sous-culture de pauvreté s'est développée au sein d'un groupe, elle a tendance à se transmettre de génération en génération d'où l'idée du cycle de la pauvreté. Dans ce sens, les pauvres soutiennent leur propre appauvrissement et demeurent donc des acteurs de premier plan dans la création *perpétuelle* de la pauvreté (Miller, 1996).

L'explication de la pauvreté à partir d'une culture particulière n'est pas récente et il est possible d'observer un intérêt récurrent pour ce concept au cours de l'histoire (Jordan et al., 1992). Au 18^e siècle en Angleterre, on associe aux pauvres un comportement immoral, caractérisé notamment par l'oisiveté et la paresse, d'où la création à l'époque d'une législation punitive (Katz, 1983). La culture de pauvreté peut être aujourd'hui observée selon divers contextes, soit relativement au travail (par ex.: manque de discipline et de responsabilité), à la famille (par ex.: éclatement de la structure parentale) ou encore à l'ordre social (par ex.: délinquance et criminalité) (Mead, 1992; Moynihan, 1989; Sawhill, 1989).

De nombreuses critiques ont été émises concernant cette thèse (Miller, 1996). Pour certains auteurs, les processus d'appauvrissement ne peuvent être le résultat d'un mode de vie individuel. Wilson (1997) souligne ainsi le nombre croissant de pauvres qui pourtant travaillent et sont pleinement intégrés à la société (1997). Pour Paugam (1993), la culture de pauvreté serait plutôt une conséquence, et non la cause de l'appauvrissement des individus. L'absence d'un revenu stable, de pouvoir et d'instruction, réduit les chances de promotion sociale et les

pauvres réalisent « qu'ils sont condamnés à vivre [...] dans un cadre culturel à la limite de l'exclusion sociale » (Paugam, 1993: 21). Dans ce sens, il est à se demander qu'elle serait la réaction des populations plus avantagées si elles se retrouvaient dans une situation similaire (Miller, 1996).

2.1.3 La dépendance des populations défavorisées à l'aide sociale

Avec l'instauration de l'assurance-chômage en 1940, l'État canadien a joué un rôle important dans la redistribution de la richesse ayant pour effet de réduire plusieurs inégalités au sein de la société (Langlois, 1990a cité dans Gauthier et Mercier, 1994). Paradoxalement, de nombreux auteurs prétendent que ce sont ces mêmes prestations qui sont à la base du problème de la pauvreté car elles ont contribué à maintenir les bénéficiaires dans une situation de dépendance envers l'État (Gaudier, 1993). Ils soulignent notamment la persistance de la pauvreté malgré l'importance des interventions et des programmes sociaux. L'argument central de cette thèse est que l'aide sociale encourage les personnes à demeurer en situation de pauvreté (Miller, 1996). Les pauvres agissent de telle manière à profiter des avantages que leur procure l'assistance publique et dans ce sens leur choix rationnel maintient la pauvreté au sein des sociétés (Murray, 1984 cité dans Miller, 1996). Cette thèse rejoint la thèse culturelle de la pauvreté car elle désigne le comportement des pauvres comme une cause du phénomène.

L'hypothèse que les populations défavorisées ne font aucun effort pour s'intégrer sur le marché du travail est critiquée par de nombreuses études qui dévoilent que les prestations sociales n'atteignent en réalité qu'un nombre partiel de pauvres (Gaudier, 1993). D'après un rapport sur l'aide sociale au Canada, en Europe et aux États-Unis, « le taux de dépenses [sociales du gouvernement canadien] est faible selon les normes internationales » (McQuaig, 1992: 18). À l'inverse de la thèse d'une dépendance aux prestations, c'est leur diminution qui aurait donc eu pour effet de faire progresser la pauvreté dans de nombreux pays incluant le Canada (Gaudier, 1993). L'intervention des gouvernements en matière de programmes d'aide répond donc de moins en moins aux besoins des populations en situation de pauvreté (Harrington, 1984; Hoffman, 1991; Anglin et Holcomb, 1992 cités dans Shaw, 1996). Précisons que ce retrait progressif de l'État-providence suit la logique interne de plusieurs pays industrialisés ayant pour but de réduire le déficit public (Gaudier, 1993). D'après Gaudier (1993), « l'orientation des économies vers des objectifs macro-économiques [...] fait que les fruits du progrès ne bénéficient qu'à des groupes minoritaires [et] se traduit par une production simultanée de richesse et de pauvreté » d'où la progression du phénomène au cours des dernières années (1993: 16).

La littérature comporte plusieurs autres explications avec des causes et des processus d'appauvrissement tout aussi variés. Cela provient en partie des préoccupations conceptuelles et méthodologiques propres aux différentes disciplines mais également en raison du caractère *multidimensionnel* du phénomène. Dans cette section, nous nous sommes brièvement attardés à quelques-unes des principales thèses sur la pauvreté. Il est intéressant de noter que certaines explications font référence au contexte global (par ex.: causes structurelles) tandis que d'autres suggèrent que ce sont les pauvres qui sont responsables de leur propre sort (par ex.: causes culturelles). De nombreux auteurs ont ainsi souligné la difficulté d'émettre une étiologie de la pauvreté en raison de la relation complexe qui s'opère entre les différentes composantes du phénomène et la diversité de ses manifestations (Miller, 1996: 584; Øyen, 1996; Micheli, 1996). La compréhension du phénomène est d'autant plus complexe lorsque l'on constate que les populations défavorisées ne constituent pas un groupe homogène.

2.2 La diversité des pauvres

La pauvreté se manifeste différemment selon que l'on observe le phénomène dans les pays avancés, en transition ou en développement (Hesselberg, 1997). La misère et l'étendue de la pauvreté dans certains pays d'Afrique ou d'Asie, par exemple, ne peuvent ainsi se comparer à la situation des pauvres dans les pays riches¹⁸. Dans cette deuxième section, nous présentons un profil¹⁹ de la pauvreté au Québec et à Montréal afin de mettre en évidence la diversité des pauvres parmi une population et présenter le contexte dans lequel s'inscrit notre analyse. Il est important de souligner que le taux de pauvreté fait ici référence au concept de subsistance et à la mesure du faible revenu.

2.2.1 La pauvreté chez les personnes âgées et les jeunes

Un premier aspect qui caractérise l'incidence de la pauvreté au Québec est la surreprésentation des personnes âgées et des jeunes parmi les pauvres. En 1991, le taux de pauvreté pour les personnes de plus de 65 ans était évalué à 34 % comparativement à 16 % pour le groupe des 35 à 64 ans (tableau IV). Si l'on observe la situation chez les jeunes, le taux de pauvreté s'élevait à 19 % pour les 15-34 ans, et à 17 % pour les moins de 15 ans, alors que 18 % des enfants âgés de 0 à 5 ans vivaient sous le seuil de faible revenu. Une

¹⁸ Malgré l'amélioration de certaines conditions économiques et sociales, notamment en matière d'éducation et de santé, près de 35 000 enfants décèdent par jours dans les pays en développement (UNICEF, 1997 cité dans Hesselberg, 1997).

¹⁹ Les données utilisées dans cette section proviennent essentiellement des rapports suivants sur la pauvreté: *A Statistical Profile of Urban Poverty*, C. Lochhead et R. Shellington, CCSD, 1996; *La pauvreté au Québec: bref historique et situation actuelle (1973-1994)*, Ministère de la Sécurité du revenu, 1996; *Profil de la pauvreté*, 1996, Conseil national du bien-être social, 1998.

manière d'expliquer la surreprésentation des jeunes parmi les pauvres est la qualité des emplois accessibles (Conseil national, 1998).

Tableau IV Taux de pauvreté selon l'âge pour l'ensemble de la population au Québec (1991)

Âge des personnes	Taux de pauvreté
Moins de 15 ans	17 %
de 15 à 34 ans	19 %
de 35 à 64 ans	16 %
65 ans et plus	34 %
(0 à 5 ans)	18 %

Source: Classification spéciales du recensement de 1991. Calculs du Centre de statistiques internationales au CCDS (Lochhead et Shellington, 1996).

La même répartition était observée chez les personnes seules. D'après les données de 1994, la proportion des pauvres était relativement plus importante chez les jeunes de moins de 24 ans ainsi que pour les personnes de plus de 65 ans vivants seuls comparativement aux groupes intermédiaires (tableau V). Il est intéressant de noter une nette augmentation du taux de pauvreté (+12 %) lorsque l'on passe du groupe des 25-44 ans à celui des 45 à 64 ans. Cette hausse signale notamment qu'après un certain âge, les travailleurs ont de la difficulté à se trouver un nouvel emploi (Conseil national, 1998).

Tableau V. Taux de pauvreté* selon l'âge des personnes seules et du chef de famille au Québec (1994)

Âge de la personne seule	Taux de pauvreté
24 ans ou moins	77.0 %
de 25 à 44 ans	34.7 %
de 45 à 64 ans	46.7 %
65 ans et plus	62.5 %
Âge du chef de famille	Taux de pauvreté
24 ans ou moins	42.2 %
de 25 à 44 ans	17.2 %
de 45 à 64 ans	14.5 %
65 ans et plus	13.3 %

Source: Ministère de la sécurité du revenu, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique. Compilation effectuée à partir des fichiers de l'Enquête 1994 sur les finances des consommateurs de Statistique Canada; *Taux de pauvreté calculés à partir du seuil de faible revenu de Statistique Canada (base 1992) (Ministère, 1996).

Dans le cas des familles, l'incidence de pauvreté diminue avec l'âge de son chef. En 1994, ce sont les jeunes parents qui enregistraient des taux plus élevés, avec 42.2 % (tableau V). Contrairement aux personnes seules, les familles dont le chef à plus de 65 ans sont considérablement moins importantes parmi les pauvres ce qui démontre que le type de ménage influence le niveau du revenu. L'accès à plus d'une pension de retraite réduit considérablement l'incidence de la pauvreté (Conseil national, 1998).

2.2.2 La pauvreté chez les femmes et les hommes

En analysant l'incidence de la pauvreté selon le type d'unité familiale (sexe des individus) l'on constate que les femmes enregistrent des taux généralement plus élevés que les hommes. Trois caractéristiques sont communément associées aux variations pouvant exister entre les sexes (Conseil national, 1998). Les femmes vivant seules, les femmes âgées puis les mères seules sont surreprésentées parmi les pauvres d'où la surreprésentation des femmes pauvres comparativement aux hommes. En 1996, l'écart est cependant plus important chez les personnes âgées de moins de 65 ans pour qui le taux de pauvreté des femmes était estimé à 43.8 % comparativement à 37.6 % pour le groupe des hommes, soit un écart d'environ 17 % (tableau VI).

Tableau VI. Taux de pauvreté selon le sexe et l'âge des personnes au Québec (1996)

	Taux de pauvreté
Femmes seules de moins de 65 ans	43.8 %
Hommes seuls de moins de 65 ans	37.6 %
Femmes seules de 65 ans et plus	62.4 %
Hommes seuls de 65 ans et plus	41.0 %
Femmes de 65 ans et plus	37.4 %
Hommes de 65 ans et plus	20.2 %
Mères seules de moins de 65 ans avec enfants de moins de 18 ans	60.5 %

Source: Conseil national du bien-être (1998)

Diverses raisons expliquent cette surreprésentation des femmes québécoises parmi les pauvres, telles que le manque d'équité sur le marché du travail. En 1986, leur revenu moyen équivalait 57.7 % celui des hommes et plus de la moitié des femmes gagnaient moins 10 000 \$ par année (Langlois, 1990b: 40). D'autres phénomènes influencent également la détérioration financière des femmes par exemple « le divorce, la rupture de l'union, ou le manquement des

pères à subvenir aux besoins des enfants après la séparation » (Langlois, 1992). Parce qu'elles vivent en moyenne plus longtemps que les hommes, l'espérance de vie des femmes accentue également l'ensemble de ces situations et d'une certaine manière la féminisation de la pauvreté (Conseil national, 1998).

2.2.3 Le statut et le type de famille

Un autre aspect qui influence les niveaux de pauvreté est le statut matrimonial et le type d'unité familiale. Comme nous l'avons déjà constaté, les personnes seules ont généralement plus de risque d'être en situation de pauvreté que les couples. D'après les plus récentes données, 45 % des personnes seules vivaient sous le seuil de faible revenu comparativement à 17.6 % dans le cas des familles (tableau VII).

Tableau VII Taux de pauvreté selon le statut matrimonial au Québec (1996)

Statut matrimonial	Taux de pauvreté
Familles	17.6 %
Personnes seules	45.0 %
Ensemble de la population	21.2 %

Source: Conseil national du bien-être (1998)

Il existe cependant des variations notables dès que l'on observe la situation selon la structure des familles. En 1994, la proportion des couples à faible revenu avec ou sans enfants n'était que de 12.8 %, et 11.7 % respectivement, alors que les familles monoparentales vivant sous le seuil de pauvreté étaient estimées à 44.2 % (tableau VIII). Les familles monoparentales sont donc beaucoup plus exposées à la pauvreté que les autres couples ce qui a des conséquences directes sur la pauvreté infantile.

Tableaux VIII. Taux de pauvreté selon le type de famille au Québec (1994)

Type de famille	Taux de pauvreté
Couples sans enfants	12.8 %
Couples avec enfants	11.7 %
Parents seuls	44.2 %
Femmes	48.7 %

Source: Ministère de la sécurité du revenu, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique. Compilation effectuée à partir des fichiers de l'Enquête 1994 sur les finances des consommateurs de Statistique Canada (Ministère, 1996).

Toujours en tenant compte de la structure familiale, le taux de pauvreté des enfants de moins de 18 ans était ainsi plus élevé dans le cas des mères vivant seules (62.4 %) que chez les familles composées de deux parents (13.7 %) (tableau IX).

Tableau IX. Taux de pauvreté des enfants selon le type de famille au Québec (1996)

Type de famille	Taux de pauvreté
Enfants* pauvres, tous types de famille	22.2 %
Enfants* pauvres, famille biparentale moins de 65 ans	13.7 %
Enfants* pauvres, mères seules moins de 65 ans	62.4 %

Source: Conseil national du bien-être (1998); *(moins de 18 ans)

Il est possible d'observer des taux sensiblement supérieurs lorsque l'on tient compte de l'âge du chef de famille. En 1991, 81 % des familles monoparentales de moins de 30 ans avaient ainsi un revenu sous le seuil de pauvreté comparativement à 53 % pour l'ensemble des parents seuls avec enfants (tableau X). La même tendance est observée pour les familles biparentales de 30 ans et moins. Leur proportion était de 20 % alors que le taux de pauvreté pour tous les couples avec enfants n'était que de 12 %. Indépendamment du nombre de parents, les jeunes familles sont par conséquent surreprésentées parmi les pauvres.

Tableau X. Taux de pauvreté des familles au Québec (1990)

Familles économiques par type et âge	
Tous les couples sans enfants	13 %
Tous les couples avec enfants	12 %
(moins de 30 ans)	20 %
Tous les parents seuls avec enfants	53 %
(moins de 30 ans)	81 %

Source: Classification spéciale du recensement de 1991. Calculs du Centre de statistiques internationales au CCDS (Lochhead et Shellington, 1996).

2.2.4 Les ménages et le marché du travail

La situation des ménages sur le marché du travail est un autre aspect qui permet de mettre en évidence certaines caractéristiques de la pauvreté. En 1994, le taux de pauvreté était de 47.9 % chez les ménages dont le chef est au chômage (tableau XI). Pour la même année, le pourcentage des ménages vivant sous le seuil de faible revenu était évalué à 12.7 % si le chef occupait un emploi. Dans bien des cas, la pauvreté est déterminée par le niveau de participation des individus au travail.

Le type d'emploi est un élément fondamental dans la compréhension de la pauvreté. En 1994, il est possible d'observer un taux de pauvreté de 51.1 % dans le cas où les personnes avaient un emploi à temps partiel comparativement à 12 % lorsqu'ils étaient à temps plein (tableau XI). La plus grande flexibilité sur le marché de l'emploi, caractérisée notamment par des emplois à forfait ou par appels, influence la sévérité de la pauvreté.

Tableau XI. Taux de pauvreté* des ménages selon leur situation sur le marché du travail au Québec (1994)

Situation sur le marché du travail	Taux de pauvreté
Selon le statut d'activité	
. En emploi	12.7 %
. Chômeurs	47.9 %
. Inactif	46.5 %
Selon le nombre de semaines de chômage	
. Aucune semaine	24.3 %
. 1 - 29 semaines	26.6 %
. 30 - 52 semaines	59.3 %
Selon le type d'emploi	
. Temps plein	12 %
. Temps partiel	51.1 %
. Autres	52.3 %
Selon le nombre de gagne-pain	
. Aucun gagne-pain	59.1 %
. 1 gagne-pain	25.8 %
. 2 gagne-pain ou plus	6.1 %
Selon la principale source de revenu	
. Pension et revenu de placement	9.8 %
. Salaire et revenu autonome	12.2 %
. Transferts	63.1 %
. Autres	55.6 %
Ensemble des ménages	27.3 %

Note: Les taux de pauvreté sont des taux pour l'ensemble des ménages (familles + personnes seules); *taux de pauvreté selon le seuil de faible revenu de Statistique Canada (base 1992).

Source: Ministère de la sécurité du revenu, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique. Compilation effectuée à partir des fichiers de l'Enquête 1994 sur les finances des consommateurs de Statistique Canada (Ministère, 1996).

La proportion des ménages pauvres est généralement plus importante lorsque les personnes sont au chômage pour une période de plus de 30 semaines. En 1994, le taux de pauvreté des ménages québécois était de 59.3 % pour les chômeurs et chômeuses de longue durée comparativement à 26.6 % lorsque la personne est au chômage pour une période de 1 à 29 semaines (tableau XI). Cette composition est caractéristique du processus de disqualification professionnelle des individus (voir section 2.1.1). L'absence prolongée du marché du travail, et plus particulièrement d'un domaine d'expertise, rend vulnérables les personnes et les familles et accroît les risques de pauvreté.

Les ménages québécois qui n'ont aucun gagne-pain sont évidemment plus vulnérables à la pauvreté que le reste de la population (59.1 %) (tableau XI). Il est cependant intéressant d'observer une baisse non négligeable du taux de pauvreté lorsque l'on passe d'une seule personne salariée par ménage à deux personnes ou plus ayant un salaire. Toujours pour la même année (1994), les ménages composés d'une seule personne salariée avaient une incidence de pauvreté de l'ordre de 25.8 %, tandis que pour ceux composés de deux ou plusieurs personnes ayant un salaire, le taux n'était que de 6.1 %. Précisons que dans bien des cas, l'augmentation du nombre de salariés dans les ménages traduit la participation des femmes sur le marché du travail.

La source de revenu est un autre élément qui caractérise les ménages québécois en situation de pauvreté. Dans le cas où elles proviennent d'une pension ou de placements, le taux de pauvreté était évalué à 9.8 % comparativement à 12.2 % pour les ménages dont le revenu provenait d'un emploi (tableau XI). La proportion change sensiblement dès que l'on observe les transferts gouvernementaux. Plus de 63.1 % des ménages québécois qui en bénéficiaient vivaient sous le seuil de faible revenu. Il est important de souligner que les pensions, les placements et l'accès à un salaire sont caractéristiques d'une période durant laquelle le marché de l'emploi était relativement plus stable qu'aujourd'hui.

Le visage de la pauvreté est diversifié parmi la population québécoise. Les personnes défavorisées ne constituent pas un groupe homogène, tant du point de vue de leurs caractéristiques socio-démographiques. Dans une certaine mesure, nous pouvons admettre qu'un jeune ne vit ainsi pas une situation de pauvreté de la même manière qu'une personne âgée, ou qu'une famille monoparentale. Il existe cependant un risque dans cette description des pauvres, soit la confusion entre les déterminants du phénomène et ses constituants. Les caractéristiques économiques, sociales et démographiques ne sont que des éléments distinctifs qui personnifient la pauvreté sans pour autant signifier que l'âge, le sexe et le statut

social sont les causes d'un appauvrissement (Townsend, 1993). De l'avis de plusieurs, le contexte social, politique, économique et culturel dans lequel se retrouve une personne est d'autant plus important dans la compréhension du phénomène (Samad, 1996). Notre prochaine section s'attarde ainsi aux différentes dimensions de la pauvreté.

2.3 Les multiples dimensions de la pauvreté

Les explications sur la pauvreté ainsi que le profil des populations défavorisées peuvent nous fournir des éléments de réflexion sur la nature du phénomène. La variété des processus d'appauvrissement et la diversité des pauvres suggèrent que la pauvreté est davantage une réalité au pluriel qu'un phénomène homogène ou monolithique. Mais quelles sont les facettes de ces pauvretés? Une analyse intéressante sur les dimensions du phénomène est celle de Ellis (1984) qui propose une modélisation de la pauvreté à partir des causes du bien-être au sein d'une communauté qui rejoint la définition de la pauvreté à partir du concept de précarité. L'auteur identifie ainsi quatre dimensions, ou types de pauvreté: la pauvreté économique, la pauvreté sociale, la pauvreté politique puis la pauvreté légale.

2.3.1 La pauvreté économique

La pauvreté économique désigne les communautés qui n'ont pas les ressources nécessaires pour améliorer ou maintenir un niveau adéquat de bien-être (Ellis, 1984). Contrairement aux analyses empiriques qui réduisent la pauvreté à la dimension du revenu (voir chapitre 1), Ellis propose une définition plus large des ressources en intégrant à la fois leurs composantes humaines, financières, technologiques et naturelles.

Les ressources humaines font référence au niveau d'instruction des membres d'une collectivité (Ellis, 1984). Les qualités intellectuelles, telles que la capacité de jugement et l'ingéniosité, ainsi que les habiletés organisationnelles et administratives favorisent le bien-être des communautés. Les ressources financières (par ex.: revenu, capital, etc.) et les ressources technologiques (par ex.: information, transport, etc.) ont également un rôle fonctionnel dans le maintien du bien-être, soit par la création de richesses grâce à la production et la consommation de biens. Pour Ellis, c'est cependant le manque de ressources humaines, combiné à l'insuffisance de ressources naturelles (par ex.: eau, minéraux, etc.) qui sont des plus significatives dans l'appauvrissement des communautés car elles déterminent leur bien-être actuel et à venir.

2.3.2 La pauvreté sociale

Une deuxième dimension de la pauvreté correspond aux modes d'utilisation de ces ressources dans la création et le maintien du bien-être (Ellis, 1994). La pauvreté sociale est ainsi caractérisée par l'absence de réseaux d'échanges et de systèmes de supports²⁰, ou leur inaccessibilité par les communautés défavorisées. Cette description de la pauvreté correspond à l'analyse d'Øyen (1997) qui identifie des forces exogènes et endogènes dans la création de la pauvreté. La stigmatisation généralisée des pauvres ou la hiérarchie sociale, par exemple, influencent le mode d'utilisation des ressources au sein d'une société (1997). La discrimination des personnes selon leur appartenance ethnique, religieuse ou raciale illustre comment certaines communautés n'arrivent pas à sortir de la pauvreté. Il existe également des forces internes ou endogènes, par exemple, la culture de pauvreté à laquelle nous avons déjà fait référence (1997). Des facteurs inhibiteurs peuvent donc limiter l'utilisation des ressources par les pauvres, et par conséquent les empêcher d'améliorer leur bien-être.

2.3.3 La pauvreté politique et la pauvreté légale

Les deux autres dimensions de la pauvreté correspondent au manque de pouvoir des communautés du point de vue des sphères légale et politique. Pour Ellis, une communauté est en situation de pauvreté politique lorsqu'elle est incapable d'influencer de manière significative sa position par rapport au système de pouvoir dans une société, cela relativement aux autres communautés ou groupes (Ellis, 1984). Ce type de pauvreté se manifeste notamment par l'incapacité d'un groupe d'accéder et d'utiliser les ressources disponibles, et son incapacité à transiger avec les contraintes sociales. Pour améliorer leur position politique, les communautés défavorisées doivent par conséquent être en mesure d'utiliser les structures légales pour corriger les erreurs ou dénoncer des actions qui les empêchent d'utiliser les ressources disponibles. Si une communauté n'a pas la possibilité de recourir à des procédures correctives relativement à de telles situations, elle est donc en situation de pauvreté légale.

Pour Ellis, la pauvreté est essentiellement composée de quatre dimensions²¹ qui sont en étroites interactions les unes avec les autres. La pertinence de son analyse est qu'elle définit la nature de la pauvreté en tenant compte des déterminants du bien-être d'une communauté. Cette distinction est importante car elle présente le phénomène non pas de manière isolée, mais en l'intégrant à sa dimension plus large soit celle du bien-être, ou de l'absence de bien-

²⁰ Les réseaux d'échanges et de supports regroupent les structures d'opportunités au sein d'une société: accès aux emplois, à la propriété, à la participation sociale, etc. (Øyen, 1997).

²¹ Il est possible de répertorier d'autres dimensions de la pauvreté dans la littérature; Chambers (1995) identifie notamment l'infériorité sociale, la vulnérabilité, l'humiliation comme dimensions de la pauvreté.

être. Dans ce sens, la pauvreté est une négation, une destitution de bien-être, l'inverse d'un progrès (Wagner De Rayna, 1990; Dasguspta, 1993; Paugam, 1993).

Un autre aspect à considérer dans la modélisation de la pauvreté est la relation qui s'opère entre la société et les populations qu'elle désigne de pauvres. Comme l'ont déjà souligné Grell et Wéry (1980), « la pauvreté n'existe et ne trouve son sens que dans un rapport d'interaction sociale » (cités dans Gauthier et Mercier, 1994:17). Pour Paugam (1996), l'importance que les sociétés accordent à la pauvreté puis les moyens qu'elles utilisent pour la gérer influencent par conséquent la représentation du phénomène (1996). Dans le même ordre d'idées, l'organisation sociale produit un type particulier de pauvreté ce qui rejoint la définition de la précarité à partir des besoins sociaux (Lessard, 1987 cité dans Gauthier et Mercier, 1994). À partir de ce rapport social, Paugam (1996) distingue trois types de pauvreté: la pauvreté intégrée, la pauvreté marginale puis la pauvreté disqualifiante qui suggèrent l'existence d'un degré de pauvreté.

2.3.4 La pauvreté intégrée

Un premier type de pauvreté est celui que l'on désigne de pauvreté intégrée. Elle est caractéristique des sociétés paysannes traditionnelles qui ont généralement assimilé les pauvres dans les représentations collectives (Paugam, 1996). Pour ces pays, les populations pauvres font ainsi partie du système social et leur situation « est si courante que l'on en parle moins comme le problème d'un groupe [...] que comme celui d'une région ou d'une localité [...] qui a toujours été pauvre » (Paugam, 1996: 394). La pauvreté est donc le reflet des conditions locales et les pauvres sont par conséquent moins stigmatisés que dans les sociétés industrielles. Les solidarités de proximité entre les couches de la population demeurent ce qui facilite ainsi l'insertion sociale des pauvres.

2.3.5 La pauvreté marginale

La pauvreté marginale est représentative des sociétés industrielles qui, au cours de ce siècle, ont connu un essor considérable tant sur le plan matériel que du point de vue des acquis sociaux (Paugam, 1996). Dans de ce contexte, l'appauvrissement des individus est expliqué par leur incapacité de s'adapter au développement économique puis au rythme de la croissance (1996). Pour la collectivité, la pauvreté marginale dérange car elle suggère que le système économique est imparfait ce qui accentue les « désillusions du progrès » (Aron, 1969 cité dans Paugam, 1996: 396). Les pauvres sont donc fortement stigmatisés en raison de leur impuissance, volontaire ou non, à s'insérer sur le plan social et économique ayant pour effet de les marginaliser des autres couches sociales. D'après Paugam (1996), la pauvreté

marginale est perçue comme un phénomène résiduel qui ne risque pas de remettre en cause le fonctionnement de la société. Du point de vue des politiques sociales, le rapport social à ce type de pauvreté se traduit par des interventions qui tentent d'améliorer les conditions de vie des populations défavorisées sans pour autant en faire un enjeu de société.

2.3.6 La pauvreté disqualifiante

Le troisième type de pauvreté correspond à la question sociale de l'exclusion dans les sociétés occidentales²². La marginalisation progressive d'un certain nombre d'individus de la sphère productive parallèlement à la rupture des solidarités traditionnelles entre les catégories sociales de la population a ainsi accentué²³ la disqualification des populations défavorisées (Gaudier, 1993; Paugam, 1996). La restructuration économique s'est traduite dans de nombreux pays par la précarisation des emplois et l'augmentation du chômage. La diminution des revenus ainsi que la détérioration des conditions de vie se sont manifestées pour certaines couches de la population par l'accumulation de désavantages.

La fragilité des solidarités familiales et des réseaux d'aides dans ce type de sociétés ne permettent pas l'intégration des pauvres ce qui « génère une angoisse collective, car de plus en plus de personnes sont considérées comme appartenant à ces catégories, et beaucoup [...] craignent le devenir » (Paugam, 1996). La pauvreté disqualifiante devient alors un enjeu de société car elle menace dans une certaine mesure la cohésion et l'ordre social. Paradoxalement, la réponse des institutions publiques est ambiguë face quant à ce type de pauvreté. Plusieurs gouvernements interviennent pour aider les populations défavorisées mais elles rencontrent de plus en plus de difficultés pour améliorer leurs conditions de vie ce qui remet en question l'utilité de ces mêmes interventions (Paugam, 1996).

L'analyse de Paugam sur les types de pauvreté (1996) permet de nuancer les dimensions du phénomène par Ellis (1984), car il tient compte du rapport qui s'exerce entre une société et la pauvreté. Dans ce sens, plus un individu est en rupture avec le lien social, plus il risque de vivre une situation de pauvreté et une certaine désaffiliation avec le reste de la société (Castel, 1991, cité dans Gauthier et Mercier, 1994). L'intensité du phénomène varie par conséquent selon le milieu social dans lequel une personne vit. Des études récentes ont ainsi démontré des divergences du point de vue l'expérience de la pauvreté dans certains pays européens. À partir d'une analyse comparative des populations pauvres, Paugam et al. (1994) ont pu

²² Pour Paugam (1996) la pauvreté disqualifiante est la plus répandue dans les sociétés occidentales. Elle est la manifestation des « dégâts du progrès ».

²³ La pauvreté disqualifiante correspond à la rupture du lien social ou de la désaffiliation des personnes du reste de la société (Castel, 1991 cité dans Gauthier et Mercier, 1994).

démontré que dans certains pays, notamment en France et en Grande-Bretagne, le pauvre « risque d'être fortement stigmatisé en éprouvant le sentiment de ne pas être à la hauteur des attentes collectives que son entourage peut nourrir à son égard » (Paugam, 1996: 390). À l'inverse, dans certaines sociétés méditerranéennes (par ex.: l'Italie et l'Espagne), l'individu en situation de pauvreté « est moins marginalisé et a plus de chances de pouvoir retourner le sens de son statut social par les ressources matérielles et symboliques que peut lui procurer facilement l'économie souterraine » (Paugam et al., 1994; Paugam, 1996: 390). Comme le souligne Boitte, « la pauvreté est organisée et produite [...] dans une société donnée à un moment donné » (1989: 100 cité dans Gauthier et Mercier, 1994: 97).

Malgré sa permanence dans les sociétés modernes, la pauvreté demeure une réalité évasive à plusieurs égards en raison des valeurs et des aspirations humaines en matière de bien-être. Comme nous l'avons déjà constaté au premier chapitre, il n'existe à l'heure actuelle aucun consensus sur une définition opérationnelle de la pauvreté, ni sur les méthodes pouvant mesurer son incidence. L'identification de quelques-unes des causes d'appauvrissement, ainsi que les principales caractéristiques des personnes désignées de pauvres, nous a cependant permis de mettre en évidence quelques-unes des dimensions de la pauvreté. Elle recouvre ainsi un ensemble de facettes et dynamiques (par ex.: économique, sociale, politique et légale), en interaction les unes avec les autres. La pauvreté peut également se manifester différemment selon le lieu de son incidence d'où ses multiples représentations dans l'espace urbain.

Troisième chapitre

Les représentations spatiales de la pauvreté dans l'espace urbain

Les connaissances actuelles concernant la géographie de la pauvreté sont en grande partie tributaires des recherches provenant d'autres sciences sociales. Pour Séchet (1996), c'est en raison de l'absence d'une connotation spatiale « que les géographes ont fort peu participé à la profusion d'idées, laissant à d'autres, économistes et sociologues, le soin de formaliser la dimension spatiale de la pauvreté » (Séchet 1996: 14). L'absence du terme *pauvreté* dans la dernière édition du très populaire *Dictionary of Human Geography (The)* (Johnston et al., 1994) reflète ainsi la relation ambiguë qu'entretiennent les géographes avec cette condition sociale. Divers arguments ont été mis de l'avant pour expliquer le nombre relativement limité d'études par des géographes sur la pauvreté²⁴, par exemple, le choix d'étudier davantage la production de richesses à l'inverse de ses conséquences sur les hommes (Séchet 1996). Il existe néanmoins une littérature non négligeable sur la géographie de la pauvreté, littérature qui demeure dissimulée à plusieurs égards (Leyshon 1995), mais qui suggère que l'espace est un élément important à considérer dans la représentation et la compréhension du phénomène.

3.1 La pauvreté urbaine: le cas de la région métropolitaine de Montréal

Comme nous l'avons déjà mentionné, les pauvres sont surreprésentés dans la région métropolitaine de Montréal comparativement aux autres grandes villes canadiennes. L'écart entre Montréal et les autres villes québécoises est relativement moins important ce qui suggère que la pauvreté est un phénomène répandu à l'échelle de la province²⁵. En 1990, le taux de pauvreté²⁶ des personnes pour la Région métropolitaine de Montréal était estimé à 22 % alors que la ville de Trois-Rivières était au deuxième rang, avec un taux de pauvreté de 20 % (tableau XII). Les villes de Sherbrooke, Québec et Chicoutimi-Jonquière suivaient avec 20 %, 19 % et 16 % de personnes pauvres respectivement.

Il existe cependant certaines variations sociales et démographiques parmi les régions métropolitaines du Québec. Par exemple, lorsque l'on observe les familles monoparentales, l'incidence de la pauvreté était plus importante à Trois-Rivières, où leur proportion était estimée à 45 % comparativement à 30 % pour Montréal, et à 33 % pour Chicoutimi-Jonquière (tableau XII). À l'inverse, les familles âgées en situation de pauvreté étaient moins nombreuses

²⁴ D'après Bourne (1993), les études canadiennes réalisées par des géographes soulignent davantage une préoccupation sur les questions de revitalisation et d'embourgeoisement que les processus d'apprentissage ou les inégalités sociales relativement à l'espace.

²⁵ Les données utilisées dans cette section proviennent de l'analyse de Lochhead et Shillington (1996), *A Statistical Profile of Urban Poverty*, Ottawa, Conseil canadien de développement social.

²⁶ Le taux de pauvreté fait ici référence à la mesure du faible revenu.

dans la région métropolitaine de Trois-Rivières (11 %) qu'à Montréal (21 %) ou à Québec (22 %). Un autre exemple concerne la pauvreté infantile. Les villes de Montréal et de Sherbrooke avaient des taux plus élevés (25 %) que Québec (18 %) ou Chicoutimi-Jonquière (17 %). La pauvreté est donc une réalité qui se manifeste différemment sur l'ensemble du territoire québécois.

Tableau XII. Taux de pauvreté dans les régions métropolitaines au Québec, portrait partiel (1990)

	Taux de pauvreté
Toutes les personnes	
Montréal	22 %
Trois-Rivières	20 %
Sherbrooke	20 %
Québec	19 %
Chicoutimi-Jonquière	16 %
Familles économiques	
par type	
Tous les parents seuls avec un enfant	
Trois-Rivières	59 %
Montréal	55 %
Sherbrooke	54 %
Chicoutimi-Jonquière	53 %
Québec	49 %
par âge	
Familles de 65 ans et plus	
Québec	22 %
Montréal	21 %
Sherbrooke	14 %
Chicoutimi-Jonquière	14 %
Trois-Rivières	11 %
Enfants de 0 à 5 ans	
Montréal	25 %
Sherbrooke	25 %
Trois-Rivières	21 %
Québec	19 %
Chicoutimi-Jonquière	17 %

Source: Classification spéciale du recensement de 1991. Calculs du Centre de statistiques internationales au CCDS (Lochhead et Shillington, 1996).

Un autre aspect qui caractérise l'incidence de la pauvreté est la concentration spatiale des pauvres à l'intérieur des grands centres urbains. Nous pouvons ainsi observer dans certaines des municipalités de la région métropolitaine de Montréal une surreprésentation des pauvres. D'après les données de 1990, 33 % de la population qui résidaient dans la municipalité de Montréal vivaient sous le seuil de faible revenu (tableau XIII). La proportion des personnes pauvres était de 32 % dans les municipalités de Montréal-Nord et de Verdun, tandis que Saint-Laurent avait un taux estimé à 27 %.

Tableau XIII. Taux de pauvreté des municipalités de la région métropolitaine de recensement de Montréal, portrait partiel (1990)

Municipalités sélectionnées	Taux des personnes seules	Taux des familles économiques	Taux des enfants	Taux des personnes
Montréal, RMR	45 %	19 %	23 %	22 %
Anjou	38 %	15 %	22 %	18 %
Beaconsfield	28 %	5 %	5 %	6 %
Blainville	40 %	13 %	15 %	14 %
Boucherville	29 %	5 %	5 %	6 %
Brossard	34 %	13 %	17 %	14 %
Candiac	28 %	5 %	6 %	6 %
Châteauguay	31 %	9 %	11 %	10 %
Côte-Saint-Luc, C.	38 %	13 %	16 %	17 %
Deux-Montagnes	43 %	17 %	20 %	18 %
Dorval	26 %	11 %	13 %	13 %
Greenfield Park	46 %	16 %	19 %	18 %
Kirkland	26 %	5 %	6 %	6 %
Lachine	44 %	19 %	29 %	23 %
LaSalle	41 %	19 %	30 %	22 %
Laval	39 %	14 %	18 %	16 %
Longueuil	41 %	22 %	29 %	24 %
Montréal	50 %	28 %	39 %	33 %
Montréal-Nord	55 %	28 %	42 %	32 %
Mont-Royal	25 %	6 %	8 %	8 %
Outremont	30 %	13 %	17 %	16 %
Pierrefonds	30 %	13 %	16 %	14 %
Pointe-Claire	31 %	8 %	9 %	10 %
Repentigny	37 %	10 %	10 %	11 %
Sainte-Thérèse	47 %	19 %	23 %	21 %
Saint-Lambert	28 %	7 %	9 %	11 %
Saint-Laurent	37 %	23 %	39 %	27 %
Saint-Léonard	44 %	20 %	29 %	23 %
Varenes	23 %	5 %	5 %	5 %
Verdun	48 %	27 %	40 %	32 %
Westmount	23 %	7 %	12 %	11 %

Source: Classification spéciale du recensement de 1991. Calculs du Centre de statistiques internationales au CCDS (Lochhead et Shillington, 1996).

Toujours pour la même année, les municipalités qui enregistraient les plus bas taux étaient Varennes avec 5 %, puis Kirkland, Beaconsfield et Boucherville (6 %). Paradoxalement, 11 % de la population qui résidaient à Westmount en 1990 avaient un revenu sous le seuil de faible revenu²⁷ (tableau XIII). Le taux demeure cependant faible comparativement à la moyenne de la RMR de Montréal (22 %). En ce qui concerne la pauvreté infantile, la proportion d'enfants pauvres était estimée à 42 % pour Montréal-Nord et à 39 % pour les municipalités de Montréal et de Saint-Laurent. À l'inverse, les enfants pauvres ne représentaient que 5 % de la population dans les municipalités de Boucherville, Varennes et Beaconsfield.

3.2 La répartition spatiale des populations défavorisées

Comme nous venons de le constater, les populations défavorisées n'ont pas une répartition aléatoire dans l'espace urbain. De manière générale, elles ont toujours eu tendance à se localiser à l'intérieur de zones spécifiques (Hamnett, 1976: 8; Marcuse, 1993, cité dans McGregor et McConnachie, 1995). Déjà au début du siècle, Park suggérait l'idée que les populations se répartissent dans les villes selon des aires naturelles caractérisées par « une unité de fonction, une unité morale, une communauté de normes, de valeurs et de comportements » (1915 cité dans Renaud et al., 1996: 4). L'analyse morphologique de Chicago par Burgess (1925), a par ailleurs permis d'identifier une zone de transition dans laquelle les populations défavorisées ont tendance à se regrouper en raison des logements à bon marché car en moins bons états (Burgess, 1925, cité dans Renaud et al., 1996).

3.2.1 Le regroupement spatial des populations pauvres

La ségrégation spatiale des populations urbaines *pauvres* et *riches* subsiste encore dans la majorité des villes des pays occidentales (Marcuse, 1993). Une analyse comparative entre les régions métropolitaines d'Europe et d'Amérique du Nord (Allemagne, États-Unis et Canada) ont permis d'observer le regroupement spatial de populations défavorisées dans le centre des villes ou à proximité (O'Loughlin, 1983). Dans la région métropolitaine de Montréal, la pauvreté se localise essentiellement sur l'île de Montréal où la répartition des pauvres prend la forme d'un « S » inversé qui serpente l'île de Montréal du nord-est au sud-ouest (voir Introduction, carte 1). La transformation de la carte de la pauvreté suggère l'apparition de nouveaux espaces défavorisés dans les *proches* banlieues communément associées aux secteurs de richesses (Renaud et al., 1996; Bourne et Olvet, 1995).

²⁷Le taux de pauvreté ne tient pas compte des avoirs à la disposition des individus; la situation de certaines personnes, par exemple les personnes âgées, peut donc être meilleure que ces données suggèrent.

Le regroupement territorial des pauvres à l'intérieur d'espaces spécifiques peut être mis en relation avec divers processus économiques et sociaux dont nous avons déjà mentionné certaines composantes (voir section 2.1). La désindustrialisation (par ex.: précarisation des emplois au centre-ville) et les mutations socio-économiques (par ex.: exode suburbain des larges couches moyennes) qui affligent Montréal depuis le début des années 1980 se sont traduites par l'appauvrissement de nombreux quartiers *centraux* (Chicoine et Rose, 1989; Villeneuve et Rose, 1988; Dansereau, 1988; Dansereau et Beaudry, 1986 cités dans Lemelin et Morin, 1991). La dynamique du marché du logement dans les villes canadiennes permet dans certains cas d'expliquer le regroupement spatial des pauvres rejoignant l'analyse de Park (Lemelin et Morin, 1991; Murdie, 1994, cité dans Bourne et Olvet, 1995). A titre d'exemple, l'analyse de White et Winchester (1991) sur la région parisienne souligne l'importance des logements sociaux quant à l'une des causes d'une concentration spatiale des pauvres à l'intérieur de mêmes espaces (1991, cités dans Knox, 1995).

3.2.2 La coïncidence spatiale des dimensions de la pauvreté

Au-delà du regroupement des populations défavorisées, les poches de pauvreté sont caractérisées par une panoplie « de situations individuelles marquées par le dénuement, des comportements relevant de la culture de la pauvreté, par un cumul de handicaps qui aboutit au cercle vicieux de la pauvreté » (Séchet, 1996: 51). L'accumulation des dimensions de la pauvreté à l'intérieur de mêmes espaces se traduit dans certains cas par un effet d'entraînement ou « effet de quartier » qui accentue les processus d'appauvrissement des populations (Pacione, 1995; Hamnett, 1976).

Une analyse de Aase (1978) a permis d'identifier une typologie des espaces de pauvreté à partir du concept de précarité dans les villes norvégiennes (1978, cité dans Knox, 1987). Dans certains cas, la composition des espaces peut être *aléatoire*, c'est-à-dire sans relation véritable entre les différentes catégories de précarité. La configuration de ces espaces peut également être *compensatoire*, c'est-à-dire que l'occurrence des privations matérielles et sociales est accompagnée par des conditions adéquates ou au-dessus de la moyenne. La composition de ces espaces peut également être *accumulative*, c'est-à-dire qu'elle correspond à une superposition des dimensions de précarité d'où l'existence d'espaces à précarité *multiple*. À partir des constats de Aase, Knox (1987) ajoute une quatrième distribution possible soit en forme de constellation, c'est-à-dire que les espaces de précarité à l'intérieur d'une même région urbaine peuvent comporter différentes combinaisons ce qui a pour effet de créer une répartition des quartiers en constellation (Knox, 1987).

La typologie des espaces défavorisés suggère que les quartiers que l'on désigne de pauvre ne constituent pas un groupe homogène. La composition de ces espaces peut varier à l'intérieur d'une même région métropolitaine comme l'ont démontré plusieurs travaux (par ex.: Stockholm, London, et Paris) (Knox et MacLaren, 1978; Peters, 1979; Benthon et Moseley, 1980; Madge et Willmott, 1981, cités dans Eyles, 1987). Les populations qui résident à l'intérieur de ces quartiers présentent une panoplie de difficultés: criminalité, délinquance, stigmatisation, etc. (Pacione, 1995). Les espaces qu'elles occupent peuvent ainsi dévoiler différentes configurations en raison des différentes composantes sociales. Dans bien des cas, les résidents de ces quartiers ne sont pas tous en situation de pauvreté, ou confrontés par le même type de désavantages (Hamnett, 1976; Knox, 1987). La diversité des espaces défavorisés reflète cependant la nature multidimensionnelle de la pauvreté.

3.2.3 L'accentuation de la pauvreté et des inégalités dans l'espace

Depuis le début des années 80, il est possible d'observer une hausse relative de la pauvreté dans la majeure partie des pays développés occidentaux (Morissette et al., 1993; OCDE, 1993; Wilterdink, 1995, cités dans MacLachlan et Sawada, 1997). Au Canada, ces inégalités se manifestent selon le gradient traditionnel des revenus dans l'espace qui augmentent sensiblement lorsque l'on s'éloigne du centre ville vers les banlieues (Bourne et Olvet, 1995). Des variations importantes semblent cependant émerger dont notamment une certaine polarisation sociale du point de vue des revenus et de la structure familiale (Broadway, 1989; Bourne, 1993; Davies and Murdie, 1994, cités dans Bourne et Olvet, 1995).

Pour Bourne et Olvet (1995), il est possible d'observer l'accroissement des écarts entre les quartiers aisés et défavorisés, ce qui laisse présager le développement d'une polarisation sociale. La distribution inégale des revenus ne s'est pas encore manifesté par la diminution de la classe moyenne, phénomène nécessaire pour témoigner d'une réelle polarisation sociale ou d'une *bimodalité* des revenus (MacLachlan et Sawada, 1997). Les quartiers dont le revenu est moyen représentent encore la norme dans la plupart des villes canadiennes. Toutefois, il semblerait qu'un processus de polarisation des revenus est en émergence dans l'ensemble des régions métropolitaines du pays, phénomène qui est en opposition avec la tendance observée depuis la période d'après guerre (MacLachlan et Sawada, 1997). Il reste encore difficile de parler d'une division spatiale de la ville, ou d'une dualisation de l'espace comme le laisse sous-entendre de nombreuses études (Eva et Van Kempen, 1994; Hamnett, 1994).

3.3 La dialectique socio-spatiale et la pauvreté

Comme nous venons de le constater, la pauvreté a une distribution particulière dans l'espace urbain. Le regroupement des populations défavorisées à l'intérieur de certains quartiers est ainsi emblématique de l'incidence spatiale de la pauvreté. Mais quel rôle peut être attribué à l'espace dans la production de la pauvreté, ou du moins, quelle est la fonction de l'espace dans les processus d'appauvrissement des individus? La dialectique socio-spatiale (Soja, 1980) est une notion qui permet d'expliquer la relation qui s'opère entre un territoire et les phénomènes sociaux.

Un premier rapport à considérer dans cette dialectique concerne l'inscription de la vie sociale²⁸ dans l'espace. Pour Dear et Wolch (1991), la formation territoriale des sociétés capitalistes résulte de l'interaction entre un espace et les sphères d'activités humaines (c.à.d. économique, sociale, culturelle et politique) (Dear et Wolch, 1994). Les groupes structurent ainsi des territoires selon leurs besoins mais aussi en fonction de leurs comportements et de leurs valeurs (Knox 1987). Compte tenu de l'évolution des sociétés, ces mêmes espaces vont par la suite être modifiés et transformés afin de répondre aux nouvelles exigences ou pratiques sociales.

À titre d'exemple, l'émergence d'une nouvelle organisation industrielle depuis le début des années quatre-vingt s'est manifestée par une *dualité*²⁹ relative du marché de l'emploi dans de nombreux pays capitalistes avancés (Scott, 1996; Gordon et al., 1982, cités dans Shaw, 1996). Dans les régions métropolitaines qui sont dominées par « des formes modernes d'industrialisation flexible », il est ainsi possible d'observer « la formation d'une structure de l'emploi avec d'un côté une couche [...] de direction, de cadres et de techniciens hautement rémunérés, et de l'autre [des] travailleurs non qualifiés, constitués en majorité de travailleurs immigrés et de femmes » (Scott, 1996: 113). Dans les villes canadiennes, cette division du marché de l'emploi s'est en partie traduite par une *polarisation sociale relative* qui dans l'espace résidentiel s'est à son tour manifestée par une différenciation socio-spatiale (Bourne et Olvet, 1995; MacLachlan et Sawada, 1997).

De la même manière que les groupes organisent un territoire, leurs pratiques sociales sont en retour conditionnées³⁰ par l'espace d'où l'idée d'un rapport dialectique (figure 2).

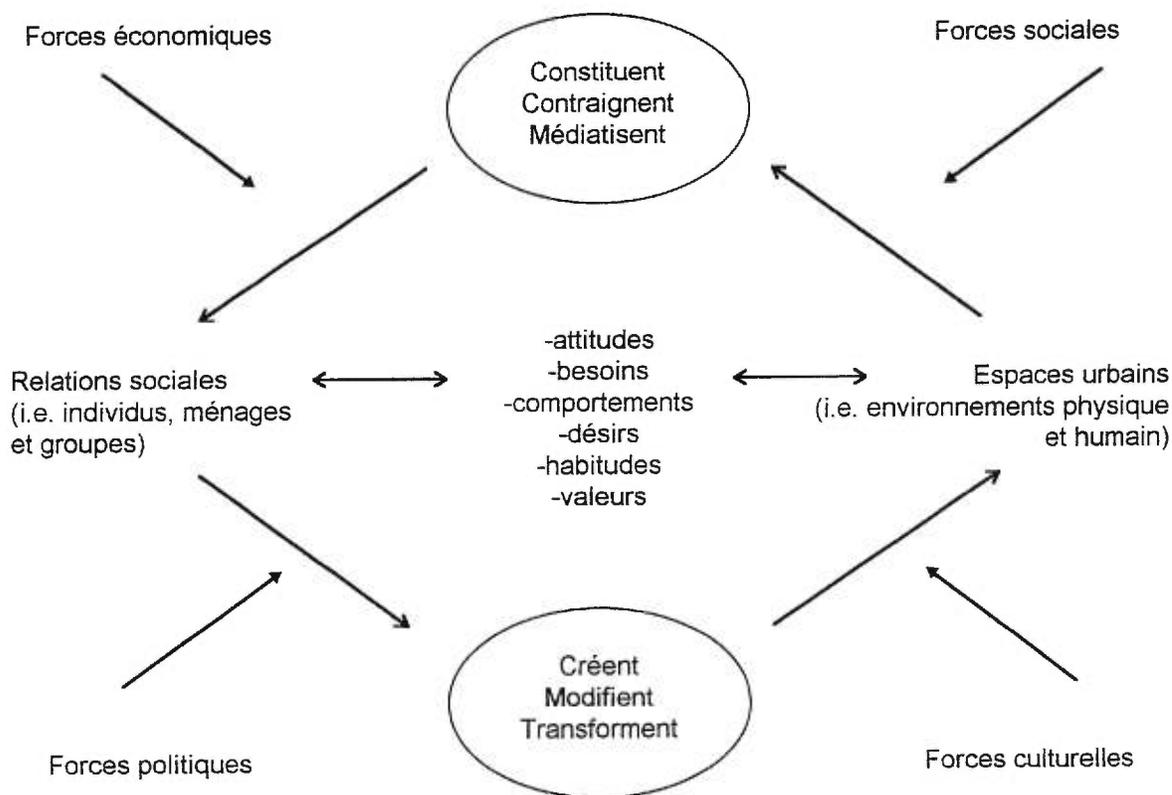
²⁸ La vie sociale signifie ici les relations et les pratiques sociales qui forment une société (Dear et Wolch, 1991)

²⁹ C'est-à-dire une division d'une société en deux groupes ayant caractéristiques économique et sociale différentes.

³⁰ L'organisation de l'espace est ainsi un élément essentiel dans la reproduction du capitalisme (Dear et Wolch, 1991).

L'environnement physique (par ex.: milieu naturel, cadre bâti) ainsi que les composantes socio-spatiales (par ex.: limites culturelles ou sociales) constituent, contraignent et médiatisent les relations sociales au sein d'une société (Dear et Wolch, 1991; Knox, 1987). La *position* des pauvres « par rapport aux lieux privilégiés du pouvoir », la *distance* qui les sépare des « espaces dynamiques » et les *frontières matérielles, culturelles et sociales* sont des dimensions spatiales qui vont ainsi influencer l'incidence du phénomène et sa reproduction dans l'espace (Séchet, 1996:68). Dans ce sens, l'espace va dans certains cas limiter, ou du moins empêcher, certaines personnes à transiger avec les processus d'appauvrissement.

Figure 2. La dialectique socio-spatiale



Source: d'après Knox (1995); Soja (1980); Dear et Wolch (1991).

Les travaux de Hägerstrand sur les budgets espace-temps permettent d'illustrer la relation entre les processus d'appauvrissement et la composante spatiale. Il déclare qu'au « niveau de l'individu, l'environnement social est en interaction avec un espace économique pour produire un revenu. Des déficiences dans la qualité de n'importe quel espace produisent un faible revenu. En retour, un faible revenu influence l'accès à, et la qualité de, l'environnement social

et de l'espace économique. Dès lors commence un processus qui s'auto-entretient et met en place les paramètres de revenus pour la grande majorité des personnes » (cité dans Peet 1975:569 traduit par Séchet 1996:56).

Un autre exemple de cette dialectique spatiale est la répartition des bénéfices économiques dans l'espace urbain des villes américaines. Pour Coates et al. (1977), « les mécanismes du marché [aux États-Unis] ont pour effet d'exclure certains individus de la participation aux activités du marché en raison de leur incapacité à se conformer aux normes sociales, culturelles ou autres [...]. Inversement, les mécanismes du marché agissent en faveur des plus riches qui tendent à se regrouper dans l'espace, choisissant les meilleures localisations en termes d'attributs positifs telles que la qualité de l'environnement physique, l'accès aux services de banlieue, la proximité des magasins de luxe, la sécurité de l'investissement immobilier, et évitant les aires qui cumulent les attributs négatifs tels que pollution, crime, pauvreté, maladie, médiocrité des établissements scolaires, insuffisance des équipements en matière de santé ou de loisirs » (Coates et al. 1977:136 cités dans Séchet 1996:58). Pour Atkins (1974), il est dès lors possible d'identifier une certaine tendance à la concentration ou au regroupement selon le type de pratiques sociales (cité dans Gatrell 1997). Le milieu dans lequel les individus agissent conditionne les modes de vie car il reflète dans une certaine mesure leurs propres valeurs, attitudes et comportements (Knox 1995).

Dans cette section nous avons abordé la répartition des populations défavorisées dans l'espace urbain et examiné le rôle de cette composante dans les processus d'appauvrissement. La relation qui s'opère entre les éléments du milieu et la dynamique de la pauvreté est complexe. Il est cependant possible d'identifier un certain nombre de formes et de structures dans les villes comme en témoignent diverses analyses. Le regroupement des pauvres à l'intérieur de quartiers spécifiques, l'accumulation localisée de divers désavantages, et l'hétérogénéité des espaces défavorisés en sont quelques-uns. La répartition des populations en difficulté ne doit pour autant sous-estimer les processus d'exclusion à des échelles supérieures. Une telle démarche simplifie la compréhension du phénomène mais réduit également l'utilité des interventions. Dans le cas de la Grande-Bretagne, Pacione (1995) souligne ainsi les échecs de plusieurs des politiques territoriales au niveau local au dépend d'une approche qui tiendrait compte des différentes échelles. Pour Séchet (1996), il convient donc d'élaborer une problématique de la géographie de la pauvreté à partir d'une lecture horizontale du phénomène (être intégré ou être exclus), mais également verticale (être en haut ou être en bas). La représentation des processus d'appauvrissement doit donc nécessairement

faire état des territoires de pauvreté tout en considérant les forces de mondialisation et de globalisation oeuvrant à des échelles supérieures.

Quatrième chapitre

Le cadre conceptuel, les objectifs et les hypothèses de recherche

Le principal objectif de notre projet de recherche est de dresser un portrait multidimensionnel de la pauvreté sur l'île de Montréal. Sans prétendre réaliser une étude exhaustive sur la pauvreté, nous proposons une interprétation nuancée du phénomène en privilégiant plusieurs de ses dimensions à l'aide des concepts de la précarité et de la subsistance. Précisons que notre analyse est exploratoire car une telle approche n'a jamais été appliquée dans le contexte de Montréal. Elle est également descriptive car nous allons examiner la répartition spatiale de la pauvreté à l'aide d'une série d'indicateurs correspondants à la précarité ainsi qu'à la subsistance. Le cadre conceptuel de notre mémoire se base sur l'identification de trois constats identifiés à partir de notre revue de la littérature.

4.1 Le cadre conceptuel

La décision d'utiliser le concept de la précarité relative repose sur le principe que la subsistance n'est pas l'unique façon de conceptualiser la pauvreté (premier constat). Les besoins de premières nécessités ont toujours une place importante mais il est aujourd'hui reconnu que l'on doit aussi tenir compte des avantages normaux présents au sein d'une société (Townsend, 1993). Pour plusieurs auteurs, la perspective des conditions de vie représente ainsi une approche complémentaire dans l'analyse de la pauvreté car elle tient compte des précarités matérielles et sociales des populations au-delà de leurs besoins essentiels (Townsend, 1993; Ringen, 1987; Nolan et Whelan, 1996). L'évolution conceptuelle concernant cette condition humaine requiert une approche analytique qui permettrait de tenir compte d'un ensemble de caractéristiques simultanément.

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel tant du point de vue de ses déterminants que des éléments qui la constituent (deuxième constat). Pour préserver sa nature particulière, plusieurs chercheurs proposent de combiner la perspective des conditions de vie à celle des ressources (Donnison, 1988; Ringen, 1988; Nolan et Whelan, 1996; Callan et al. 1993). Ce deuxième constat nous permet de justifier l'utilisation simultanée des perspectives des ressources et des conditions de vie dans notre analyse de la pauvreté. Notre projet de recherche adopte ainsi pour une approche qui intègre les concepts de la précarité et de la subsistance, et les différentes mesures correspondantes que nous allons présenter au prochain chapitre.

Le choix de procéder à une analyse géographique de la précarité et de la subsistance repose sur le constat que la pauvreté comporte plusieurs manifestations dans l'espace urbain (troisième constat). De manière générale, les populations défavorisées ont toujours eu tendance à se localiser à l'intérieur de mêmes espaces (Marcuse, 1993). Par ailleurs, la distribution de la pauvreté n'est cependant pas immuable dans le temps. Depuis le début des années 90, il est ainsi possible d'observer dans certaines villes canadiennes une accentuation des contrastes inégalités et dans certains cas l'apparition de quartiers défavorisés hors des secteurs traditionnels de pauvreté (Bourne et Olvet, 1995). L'analyse géographique de la précarité et de la subsistance permet ainsi de rendre compte de l'incidence de la pauvreté dans l'espace urbain.

4.2 Les objectifs et les hypothèses de recherche

Le cadre conceptuel justifie l'utilisation simultanée des concepts de précarité et de subsistance. Nous sommes de l'avis que l'analyse de ces composantes relativement à l'espace va nous permettre de dresser un portrait nuancé et contrasté de la pauvreté sur l'île de Montréal. Deux objectifs de recherche ont été élaborés pour orienter notre analyse: (1) décrire la répartition spatiale de la précarité et de la subsistance sur l'île de Montréal à partir des données du recensement de 1986 et celui de 1996, et (2) examiner la dynamique du changement au cours de la période à l'étude. Le cadre conceptuel nous a également permis d'identifier quatre hypothèses de recherche qui vont à leur tour orienter notre analyse (tableau XIV).

4.2.1 La dynamique du changement des catégories de précarité et de subsistance

Depuis la fin des années 80, l'incidence de la pauvreté présente une tendance à la hausse dans la plupart des pays industriels occidentaux (Morissette et al., 1993; OCDE, 1993; Wilterdink, 1995 cités dans MacLachlan et Sawada, 1997: 378). Pour diverses raisons, la restructuration économique en cours s'est traduit par l'accroissement des inégalités en matière de revenus et l'augmentation des populations défavorisées dans de nombreuses villes canadiennes (Bourne et Olvet, 1995). De l'avis de certains, l'amplification de la pauvreté dans la région métropolitaine de Montréal laisse présager le début d'une polarisation sociospatiale (MacLachlan et Sawada, 1997). Notre première hypothèse avance ainsi l'idée que les différentes catégories de précarité et de subsistance présentent des variations à la hausse pour l'île de Montréal entre le recensement de 1986 et celui de 1996. Dans le cas où cette hypothèse est confirmée, nous pouvons admettre que la précarité et la subsistance se sont amplifiées au cours de la période.

4.2.2 Le regroupement spatial des catégories de précarité et de subsistance

Les populations défavorisées ont toujours eu tendance à se regrouper à l'intérieur de mêmes quartiers (Marcuse 1993; Broadway et Jetsey, 1995). Nous faisons communément référence aux poches de pauvreté pour faire allusion à la concentration majoritaire de pauvres dans un espace donné (Séchet, 1996). Dans la région métropolitaine de Montréal, la pauvreté est plus répandue sur l'île de Montréal où les secteurs de pauvreté sont essentiellement localisés le long de la voie maritime du Saint-Laurent et dans un couloir nord-sud au centre de l'île (Renaud et al., 1996). La deuxième hypothèse pose comme postulat que les catégories de précarité et de subsistance ont une distribution spatiale regroupée sur l'île de Montréal. Dans le cas où cet énoncé est validé, nous pouvons admettre que la répartition spatiale des catégories présente des contrastes.

4.2.3 La coïncidence spatiale des catégories de précarité et de subsistance

La troisième hypothèse rejoint le constat d'une accumulation de carences tant sur le plan des ressources que des conditions de vie à l'intérieur des espaces de pauvreté (Pacione, 1995; Hamnett, 1976). De nombreuses études ont ainsi dévoilé le caractère multiple des quartiers défavorisés, c'est à dire l'accumulation de plusieurs aspects de la pauvreté dans un même espace (Knox, 1987; O'Loughlin, 1983). Dans le même ordre d'idée, la troisième hypothèse affirme que des secteurs de l'île sont caractérisés par une coïncidence spatiale de plusieurs catégories de précarité et de subsistance (par ex.: sous-scolarité, chômage, faible revenu; etc.). Dans le cas où cette hypothèse s'avère être confirmée, nous pouvons reconnaître que certains secteurs sont simultanément affligés par différentes catégories de précarité et de subsistance.

4.2.4 La typologie des secteurs de précarité et de subsistance

Conformément au caractère multidimensionnel de la pauvreté, certains auteurs ont répertorié une typologie des espaces défavorisés à l'intérieur d'une même région métropolitaine (Aase, 1978 cité dans Knox, 1995; Eyles, 1987). Un certain nombre de ces espaces se distinguent ainsi par une composition particulière de la pauvreté d'où une variété de configurations possibles. Dans le contexte de l'île de Montréal, il devrait par conséquent être possible de tracer une typologie des espaces de pauvreté à partir des différentes configurations répertoriées. La quatrième hypothèse pose donc comme postulat que les secteurs de l'île qui accumulent plusieurs catégories de précarité et de subsistance ont une configuration hétérogène, c'est-à-dire qu'ils varient du point de vue de leur composition (par ex.: secteur x: sous-scolarité, faible revenu et chômage; secteur y: faible revenu, logements nécessitant des réparations majeures et manque d'intégration linguistique).

Les quatre hypothèses vont nous permettre de répondre à nos objectifs de recherche et de dresser un portrait multidimensionnel de la pauvreté sur l'île de Montréal. Nous ne prétendons pas avoir épuisé la question entourant l'incidence géographique de la pauvreté à Montréal. Les objectifs et hypothèses de recherche vont néanmoins nous fournir une représentation nuancée de la pauvreté dans l'espace montréalais en 1986 ainsi qu'au recensement de 1996.

Tableau XIV. Les hypothèses de recherche

<p>Première hypothèse: Les catégories de précarité et de subsistance présentent des variations à la hausse pour l'île de Montréal entre le recensement de 1986 et celui de 1996. Dans le cas où cette hypothèse est confirmée, nous pouvons affirmer que les phénomènes se sont amplifiés au cours de la période.</p>
<p>Deuxième hypothèse: Les catégories de précarité et de subsistance ont une distribution spatiale regroupée sur l'île de Montréal. Dans le cas où cette hypothèse est confirmée, nous pouvons admettre que la répartition des catégories est contrastée dans l'espace montréalais.</p>
<p>Troisième hypothèse: Parmi les secteurs de l'île de Montréal, certains sont caractérisés par une coïncidence spatiale de plusieurs catégories de précarité et de subsistance. Dans le cas où cette hypothèse est validée, nous pouvons reconnaître que des secteurs sont simultanément affligés par différentes catégories de précarité et de subsistance.</p>
<p>Quatrième hypothèse: Les secteurs qui accumulent plusieurs catégories de précarité et de subsistance ont une configuration hétérogène, c'est-à-dire qu'ils varient du point de vue de leur composition. Dans le cas où cette hypothèse est confirmée, nous pouvons admettre l'existence d'une typologie de la précarité et de la subsistance sur l'île de Montréal.</p>

Cinquième chapitre

La méthodologie

Notre méthodologie est organisée selon les objectifs et les hypothèses de recherche. Les choix relativement à la source de données, aux indicateurs de précarité et de subsistance, au territoire à l'étude, à la période privilégiée ainsi qu'au traitement des données sont élaborés dans ce chapitre.

5.1 La source de données

La source de données utilisée dans le cadre de notre analyse est celle du recensement de la population par Statistique Canada. Ce choix est justifié sur la base de deux critères:

1. Le recensement de la population effectué par Statistique Canada permet d'accéder à des variables économiques et sociales sur l'ensemble des individus et des ménages de notre région d'étude. Cette source de données permet également de sélectionner un certain nombre d'indicateurs relativement aux dimensions de la précarité et de la subsistance.
2. Statistique Canada utilise une structure géographique précise et détaillée ce qui facilite l'analyse spatiale du phénomène à différentes échelles ainsi que son évolution dans le temps.

5.2 La sélection des indicateurs de précarité et de pauvreté

Les concepts de précarité et de subsistance fournissent deux définitions de la pauvreté. Dans notre analyse, les indicateurs permettant de mesurer la précarité et la subsistance sont sélectionnés à partir du recensement de la population en tenant compte:

1. de la conceptualisation de la précarité et de la subsistance (voir section 1.1; 1.2);
2. des recherches antérieures (voir section 1.3; 1.4);
3. et la validité et la fiabilité des indicateurs (c.à.d. un indicateur valide reflète de façon adéquate la condition, ou l'expérience du phénomène qu'il est censé refléter; un indicateur est fiable dès qu'il rend compte de la même chose et de la même façon) (Green, 1994).

C'est à partir de ce protocole que nous avons pu extraire neuf indicateurs dont six pour la précarité et trois pour la subsistance (tableau XV)

Tableau XV. Les indicateurs de précarité et de subsistance

L'intégration linguistique (précarité)	
Ind. 1	le pourcentage de personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais (1996/1986)*
L'état de scolarisation (précarité)	
Ind. 2	le pourcentage de personnes de 15 ans et plus ayant complété moins de neuf années de scolarité (1996/1986)
La participation au travail (précarité)	
Ind. 3	le taux de chômage des hommes âgés de 15 ans et plus (1996/1986)
Ind. 4	le taux de chômage des femmes âgées de 15 ans et plus (1996/1986)
La qualité du logement (précarité)	
Ind. 5	le nombre moyen de pièces par logement (1986)**
Ind. 6	les logements nécessitant des réparations majeures (1996)***
Le niveau du revenu (subsistance)	
Ind. 7	le taux de faible revenu des personnes vivant en ménage privé (1996/1986)
Ind. 8	le taux de faible revenu des familles économiques vivant en ménage privé (1996/1986)
Ind. 9	le taux de faible revenu des personnes seules vivant en ménage privé (1996/1986)
N.B.: Les seuils de faible revenu de Statistique Canada utilisés dans notre études sont présentés en Annexe I, p. iv.	

*Données disponibles aux recensements de 1986 et 1986.

**Données uniquement disponibles au recensement de 1986.

***Données uniquement disponibles au recensement de 1996.

Source: Statistiques Canada (1986a), *Dictionnaire du Recensement de 1986*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada 1986, Recensement du Canada n° 99-101F; Statistiques Canada (1996a), *Dictionnaire du Recensement de 1996*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada 1996, Recensement du Canada 1996. n° 92-351-XFP.

Il est dès lors possible d'identifier quatre catégories relativement à la notion de précarité soit l'intégration linguistique, l'état de la scolarisation, la participation au travail et la qualité du logement. En ce qui a trait à la subsistance, nous avons sélectionné la mesure traditionnellement utilisée dans la littérature soit celle relatant le niveau du revenu. Précisons

que les définitions des variables ainsi que le mode de calcul des indicateurs sont décrits en annexe I.

5.2.1 L'intégration linguistique

Dans le cadre de notre étude nous avons utilisé la variable qui permet de rendre compte du manque d'intégration linguistique, c'est à dire les personnes qui ne peuvent converser dans aucune des deux langues officielles, soit le français et l'anglais. L'incapacité de converser dans une des deux langues officielles limite la participation sociale des individus. Le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration (1993a) précise que « la méconnaissance du français constituait l'une des plus importantes difficultés, sinon la plus importante, auxquelles doivent faire face les immigrants et les immigrantes » (1993a: 70). La mobilité professionnelle, l'accès à un meilleur emploi ainsi que l'amélioration des conditions socio-économique sont largement dépendant de la capacité de s'exprimer au sein de la société (Conseil des communautés, 1993a). Toujours de l'avis du Conseil (1993b), la méconnaissance de l'anglais est également un désavantage principalement sur le plan du travail (1993b). L'usage de l'anglais dans le secteur privé demeure une nécessité pour accéder aux réseaux traditionnels d'emplois dans la région de métropolitaine de Montréal (Conseil des communautés, 1993b). De manière évidente, l'intégration linguistique est une nécessité dans la vie quotidienne.

5.2.3 L'état de la scolarité

Nous avons déjà fait référence à l'importance de la scolarité dans notre revue de la littérature (section 1.2.1). L'éducation est un préalable à l'insertion socio-professionnelle car elle va permettre à l'individu d'acquérir des connaissances et des qualifications (Nobert et al., 1996). Diverses études ont déjà fait état des désavantages qu'une éducation moyenne produit sur l'accès à un emploi (Frechet et Bernier, 1991). La scolarisation va également favoriser l'épanouissement et l'insertion sociale des personnes. La variable que nous avons privilégiée dans notre analyse pour représenter l'état de la scolarité est les personnes qui n'ont pas complété la neuvième année de scolarité. Précisons cependant que cette variable ne permet pas d'évaluer si le ou la personne a depuis amélioré sa formation. Cet indicateur permet néanmoins d'examiner le niveau de sous-scolarisation parmi une population (Nobert et al., 1996).

5.2.4 La participation au travail

Le travail est une composante importante dans la création et le maintien de la qualité de vie (Nobert et al., 1996). Il détermine également le niveau de revenu d'une personne ainsi que ses conditions de vie. Comme nous l'avons déjà souligné, la précarité relativement au travail peut

être abordé sous divers angles (voir section 1.4). Le chômage, qui est corollaire des processus d'appauvrissement des personnes, est un indicateur fréquemment utilisé dans la littérature pour rendre compte de la pauvreté. Dans le cadre de notre analyse, nous avons sélectionné cette variable en précisant le genre des individus, c'est-à-dire le chômage masculin et le chômage féminin. Il existe certaines réserves concernant cet indicateur. Tout d'abord, il ne tient pas compte de la durée qu'une personne est véritablement sans un emploi. À partir de la définition du chômage, les personnes qui par exemple ne cherchent plus un travail ne sont pas répertoriées selon cet indicateur. Par ailleurs, le type d'emploi ou la qualité des conditions de travail ne sont pas considérés dans cette mesure.

5.2.5 La qualité du logement

Les caractéristiques du logement est le reflet des conditions matérielles et sociales des membres du ménage (Nobert et al., 1996). Dans notre analyse, la qualité du logement est mesurée à partir de deux indicateurs, soit la taille des logements (c.à.d. le nombre moyen de pièces par logement) et leur état (c.à.d. les logements qui nécessitent des réparations majeures). Il est ici important de souligner qu'en ce qui concerne la taille des logements, cette caractéristique ne reflète pas nécessairement des conditions de vie précaire. Nous avons utilisé cet indicateur pour mesurer les conditions de logement sur l'île de Montréal en examinant l'importance de l'espace résidentiel. Plus un logement est petit, moins est l'espace personnel qu'une personne détient. Les logements que l'on désigne de loft de luxe et qui ne comportent que peu de pièces peuvent évidemment répondre aux critères de sélection de l'indicateur. Néanmoins, la taille des logements demeure dans la majorité des cas un indicateur qui révèle un élément de confort d'une population d'où notre décision de l'utiliser dans notre analyse (Drouilly, 1996). Les logements nécessitant des réparations majeures sont un indicateur qui comporte moins d'ambiguïtés. En évaluant l'état de la plomberie, les installations électriques ou des charpentes des murs, les logements présentent une structure relativement précise dans l'espace urbain.

5.2.6 Le niveau du revenu

Nous avons déjà fait état de la question entourant la mesure du revenu au premier chapitre (voir section 1.3). D'après Nobert et al. (1996), le revenu est une nécessité dans l'acquisition des biens et services, qui à leur tour vont déterminer les conditions de vie des personnes. Il faut cependant souligner que cet indicateur mesure indirectement la qualité et l'état des besoins de premières nécessités tels l'habillement ou l'alimentation des personnes. Il demeure par conséquent une mesure prédictive de la subsistance, c'est-à-dire indirecte. Dans notre

analyse, l'indicateur permettant de mesurer la qualité des logements permet de nuancer la situation concernant l'une des dimensions de la subsistance.

Les indicateurs que nous avons sélectionnés ne reflètent évidemment pas la totalité des facettes de la précarité ou de la subsistance. Plusieurs catégories de la précarité ne sont pas disponibles dans le recensement par exemple la participation politique, la santé mentale, les équipements domestiques, les activités familiales et récréatives. Les indicateurs de précarité disponibles demeurent néanmoins assez variés pour permettre de dresser un portrait de la situation sur l'île de Montréal.

Nous avons déjà mentionné les définitions qui correspondent aux concepts de précarité³¹ et de subsistance³² ainsi que leurs avantages et limites respectifs. Les catégories sélectionnées à partir du recensement de la population sont adéquates dans la mesure où elles tiennent compte des connaissances actuelles sur la pauvreté. Deux points doivent ici être soulignés. Premièrement, la recherche sur la précarité en est encore à ses débuts. Les indicateurs utilisés dans la littérature pour en mesurer les composantes sont en grande partie substitutifs, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas été à l'origine élaborés pour décrire la précarité. Notre sélection des indicateurs se base cependant sur la conceptualisation du phénomène, les analyses empiriques antérieures ainsi qu'à leur validité et leur fiabilité. Précisons que la plupart des variables sélectionnées pour notre étude ont déjà été employées dans des analyses antérieures dans le contexte des villes canadiennes et européennes (Broadway, 1992; 1995; Green, 1994).

Deuxièmement, le recensement de la population fait état d'un certain niveau de développement de la population canadienne. Les variables que l'on y retrouve correspondent ainsi à des normes matérielles et sociales. La conceptualisation de la précarité stipule que les besoins doivent être identifiés en tenant compte du contexte social. Le recensement constitue ainsi une source de données adéquate dans la mesure où elle contient des indicateurs qui reflètent l'état de la société canadienne.

5.3 Le choix du territoire à l'étude

L'île de Montréal est choisie en raison de l'importance des populations défavorisées qui y résident. Précisons à nouveau que la région de Montréal enregistre actuellement des taux de

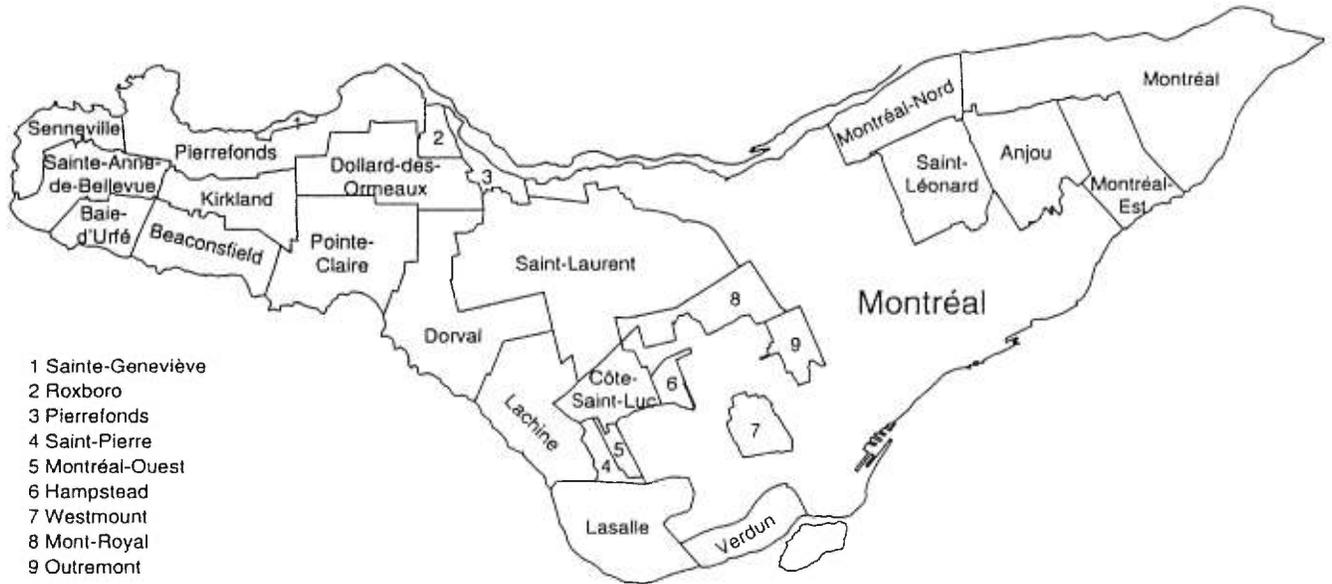
³¹ Les individus sont en situation de pauvreté lorsqu'ils ne peuvent obtenir les conditions de vie leur permettant de remplir les rôles, de participer aux relations sociales, aux activités ainsi qu'aux modes de vie communs à la société dans laquelle ils appartiennent.

pauvreté supérieurs à la moyenne nationale et cette tendance est depuis plusieurs années à la hausse. Une analyse de la pauvreté utilisant une approche intégrée est d'autant plus pertinente si l'on considère que les modes de vie des individus risquent de connaître d'importantes variations en raison de la faiblesse des revenus.

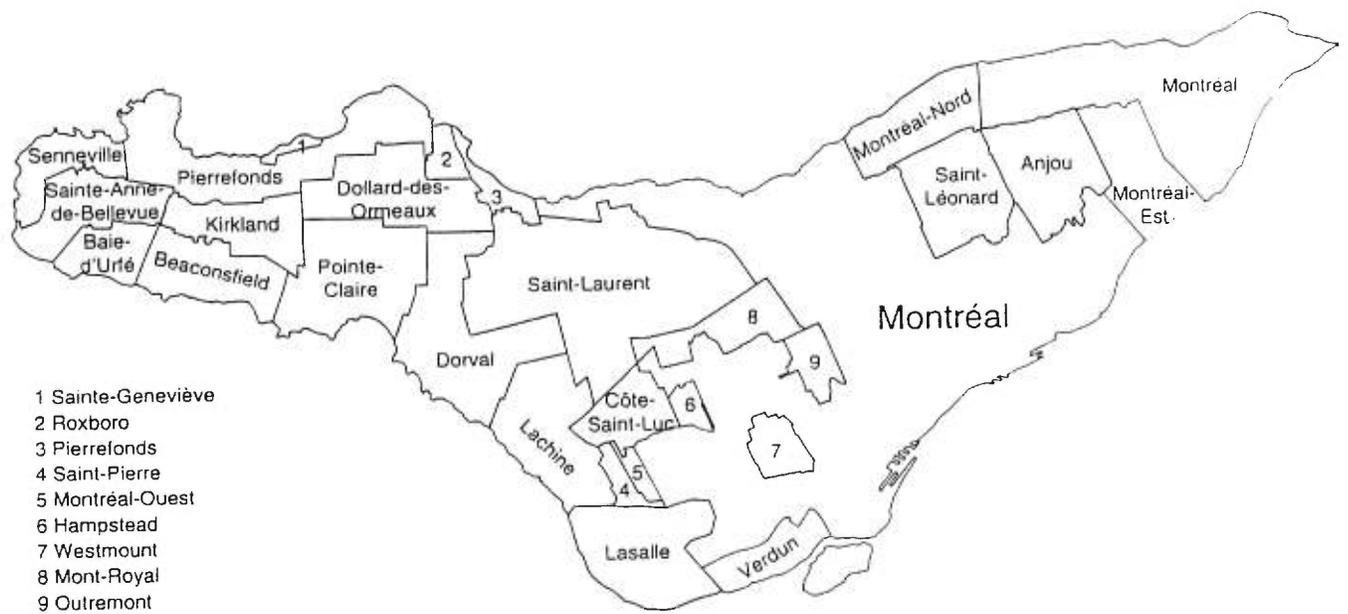
Les échelles d'analyse que nous privilégions sont celles des municipalités de l'île (cartes 5.1 et 5.2), des arrondissements appartenant à la Ville de Montréal (cartes 5.3 et 5.4), puis des secteurs de recensement (cartes 5.5 et 5.6). Le choix de ne considérer que l'île de Montréal à défaut de l'ensemble de la région métropolitaine réside dans la reconnaissance que la pauvreté se manifeste différemment selon qu'on observe le phénomène en milieu urbain, péri-urbain ou rural. Malgré l'existence de causes de pauvreté communes, la composition et la dynamique du phénomène peuvent varier dans l'espace (Eyles, 1987). Nous avons donc décidé de nous limiter aux entités géostatistiques de l'île de Montréal pour ne pas confondre différentes réalités. Précisons que les cartes par secteurs de recensement comportant les numéros de référence sont en annexe II.

³² Les individus sont en situation de pauvreté lorsqu'ils n'ont pas un revenu suffisant pour leur permettre de satisfaire un minimum de besoins en alimentation, en habillement et en logement.

Carte 5.1
Municipalités de l'Île de Montréal (1986)
 Source: Drouilly, P. (1996)



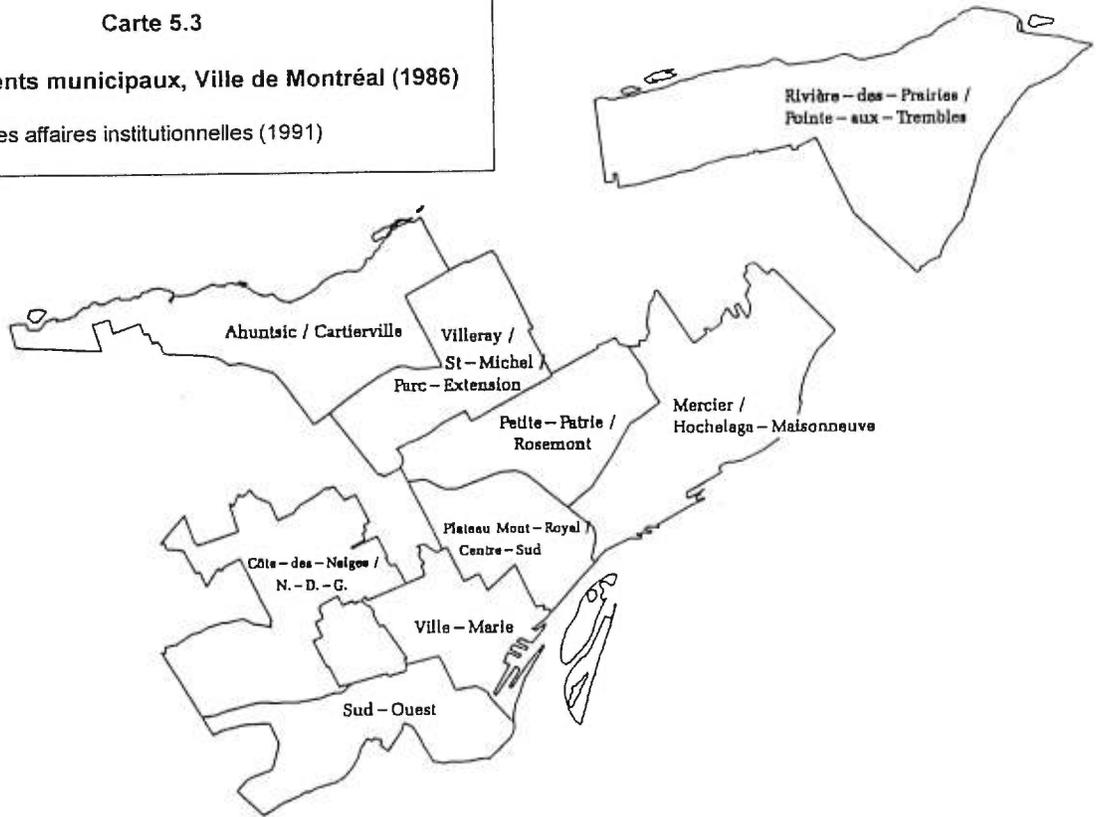
Carte 5.2
Municipalités de l'Île de Montréal (1996)
 Source: Drouilly, P. (1996)



Carte 5.3

Arrondissements municipaux, Ville de Montréal (1986)

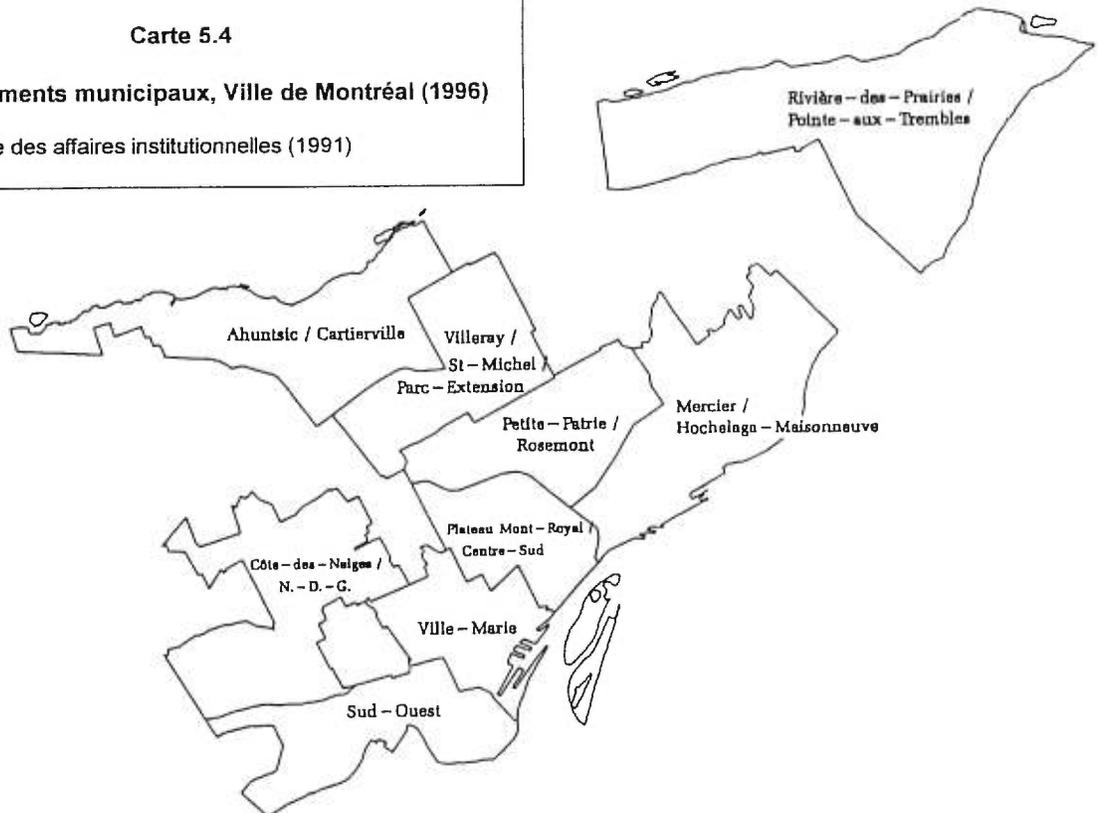
Source: Service des affaires institutionnelles (1991)



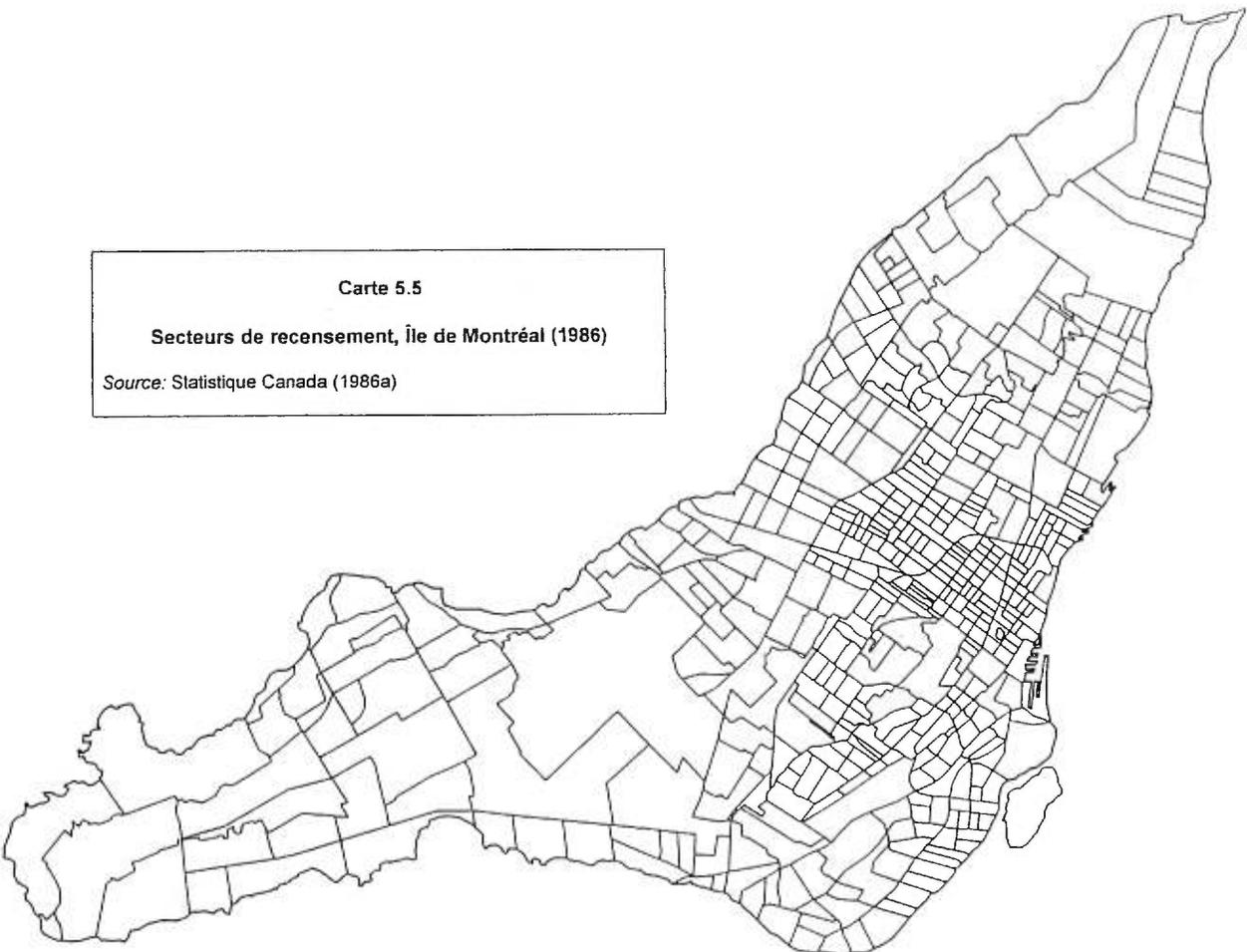
Carte 5.4

Arrondissements municipaux, Ville de Montréal (1996)

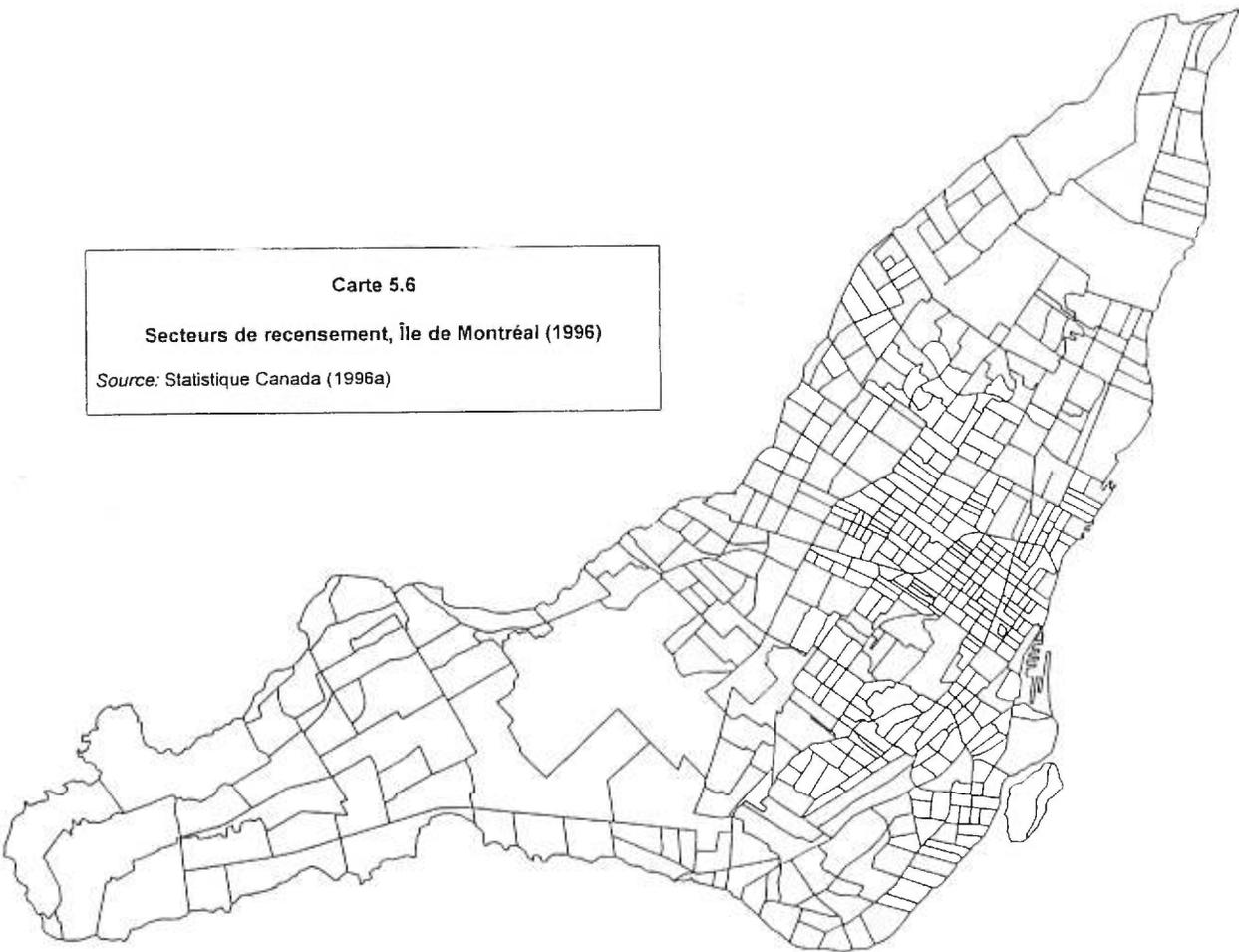
Source: Service des affaires institutionnelles (1991)



Carte 5.5
Secteurs de recensement, île de Montréal (1986)
Source: Statistique Canada (1986a)



Carte 5.6
Secteurs de recensement, île de Montréal (1996)
Source: Statistique Canada (1996a)



5.4 Le choix de la période d'étude

La période d'étude est établie à partir des dates du recensement de la population de Statistique Canada, c'est-à-dire 1986 et 1996. Cet intervalle est nécessaire afin de présenter un portrait récent de la pauvreté dans la région d'étude ainsi que de procéder à l'analyse de la dynamique du changement. Nous avons choisi d'exclure le recensement de 1991 pour permettre d'identifier les variations de précarité et de subsistance dans le temps, ainsi que dans l'espace.

5.5 Le traitement des données

Le traitement des données est organisé selon nos quatre hypothèses de recherche. Les différentes parties de notre démarche sont énoncées successivement au tableau XVI. La première partie consiste à extraire les indicateurs de précarité et de subsistance du recensement de la population de 1986 et 1996. La plupart des données sont disponibles en nombre réel, ce qui nous permet de calculer des pourcentages et des taux. Le nombre de pièces par logement est cependant disponible en tant que nombre moyen, ce qui limite son utilisation. Le protocole de sélection des variables est décrit dans la section 5.2. La seconde partie a pour fonction de permettre la vérification de nos hypothèses de recherche. Elle se subdivise en cinq étapes:

5.5.1 La dynamique du changement des catégories de précarité et de subsistance

Notre première hypothèse avance l'idée que la précarité et la subsistance présentent des variations à la hausse au cours de la période à l'étude. L'évolution des niveaux pour chacune des catégories sélectionnées est examinée en comparant les données entre le recensement de 1986 et celui de 1996. Nous avons retenu pour cette hypothèse un total de sept variables communes aux deux recensements. Dans le cas de la précarité, quatre indicateurs ont été choisis: 1) le pourcentage de personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais; 2) le pourcentage de personnes de 15 ans et plus ayant complété moins de neuf années de scolarité; 3) le taux de chômage des hommes âgés de 15 ans et plus; 4) le taux de chômage des femmes âgées de 15 ans et plus. Pour la subsistance, nous avons utilisé le taux de faible revenu des personnes vivant en ménage privé, des familles économiques vivant en ménage privé ainsi que des personnes seules vivant en ménage privé. Trois échelles d'analyse ont été privilégiées, soit l'île de Montréal, l'ensemble de ses municipalités puis les arrondissements qui composent la Ville de Montréal. La distinction entre les différentes échelles va nous permettre de nuancer la variation des indicateurs au cours de la période.

5.5.2 Le regroupement spatial des catégories de précarité et de subsistance

La deuxième hypothèse pose comme postulat que les populations en situation de précarité et de subsistance présentent une distribution regroupée dans l'espace. Il serait donc possible d'identifier une certaine concentration³³ localisée des catégories sélectionnées sur le territoire de l'île de Montréal. Pour vérifier ce postulat, nous avons choisi l'indice de dissimilarité qui permet de comparer la distribution spatiale d'une sous-population d'intérêt parmi l'ensemble d'une population (Barber 1985; Wong 1993). Il est alors possible d'obtenir une valeur qui indique la proportion de la sous-population d'intérêt qui devrait se déplacer pour que les deux distributions soient identiques.

Dans certains cas, la sous-population peut présenter une distribution qui est différente de celle de l'ensemble de la population d'où l'idée d'un regroupement dans l'espace. Dans d'autres cas, les deux distributions peuvent être similaires, c'est-à-dire qu'aucune distinction ne peut être discernée entre elles. La formule de l'indice de dissimilarité est la suivante:

$$D = 0.5 \sum_{i=1}^K |X_i - Y_i|$$

où X_i représente les pourcentages de la sous-population d'intérêt et Y_i les pourcentages de l'ensemble de la population dans l'unité géographique K . L'indice permet d'obtenir une valeur de ségrégation qui dévoile l'importance du regroupement dans l'espace. Une valeur de 0 suggérerait une distribution de la sous-population parfaitement similaire au reste de la population, c'est-à-dire qu'aucune ségrégation spatiale ne peut être observée. À l'inverse, plus nous obtenons une valeur élevée moins la sous-population à une répartition spatiale qui est similaire à l'ensemble de la population. Dans le cas où la valeur de l'indice est de 100, cela signifierait une distribution parfaitement dissimilaire, soit la ségrégation complète de la sous-population d'intérêt parmi l'ensemble de la population.

La validation de notre hypothèse requiert que l'on examine la valeur de l'indice pour chacune des catégories de la précarité et de la subsistance à l'échelle de l'île de Montréal. Nous avons utilisé à nouveaux les sept indicateurs communs aux deux recensements (voir première hypothèse). Pour la précarité, nous avons ajouté une cinquième variable, soit les logements

³³ La concentration spatiale est ici utilisée dans le sens d'une disposition groupée, un regroupement des caractéristiques dans l'espace, à l'inverse d'une répartition centralisée.

qui nécessitent des réparations majeures.

5.5.3 Le traitement préliminaire des données à l'échelle des secteurs de recensement

Les deux prochaines hypothèses requièrent une analyse de la précarité et de la subsistance à l'échelle des secteurs de recensement. Nous avons utilisé la méthode des fréquences pour rendre compte de la sévérité de la précarité et de la subsistance parmi un nombre important d'unités géographiques. La distribution des fréquences permet ainsi d'évaluer l'incidence pour les indicateurs parmi l'ensemble des secteurs de l'île de Montréal. La médiane a également été intégrée à cette section afin de mesurer la tendance centrale des valeurs. La démarche utilisée pour réaliser la distribution des fréquences et leur représentation graphique est décrite en annexe III.

L'analyse requiert également que nous identifions les secteurs de l'île où l'intensité des catégories de la précarité et de la subsistance est relativement plus élevée au cours de la période à l'étude. Une telle distinction est importante car le but de notre analyse est de mettre en relief les principales caractéristiques du phénomène dans l'espace urbain. L'approche des quantiles nous a permis de procéder à une première classification des données. À partir de cette méthode, nous avons décidé de privilégier les unités géographiques faisant partie du premier quartile, soit 25 % de l'ensemble des secteurs de recensement.

Le premier quartile regroupe les unités géographiques, ou secteurs, qui enregistrent des pourcentages élevés comparativement à l'ensemble des valeurs observées. Malgré les contraintes que pose l'utilisation d'une telle démarche, nous pensons qu'elle permet de circonscrire les cas extrêmes de précarité et de subsistance sur l'île de Montréal. Soulignons que la méthode des quantiles a récemment été utilisée dans une analyse spatiale sur la pauvreté en Grande-Bretagne à partir des données du recensement (Green 1994).

Les indicateurs retenus pour cette section sont: 1) le pourcentage de personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais; 2) le pourcentage de personnes de 15 ans et plus ayant complété moins de neuf années de scolarité; 3) le taux de chômage des hommes âgés de 15 ans et plus; 4) le taux de chômage des femmes âgées de 15 ans et plus; 5) le nombre moyen de pièces par logement; 6) les logements nécessitant des réparations majeures; et 6) le taux de faible revenu des personnes vivant en ménage privé, c'est-à-dire la population totale.

5.5.4 La coïncidence spatiale des catégories de précarité et de subsistance

La troisième hypothèse présume que certains secteurs de l'île sont simultanément affligés par différentes catégories de précarité et de subsistance. L'accumulation dans un même secteur de plusieurs catégories est mesurée selon la classification du premier quartile. Cette méthode va nous permettre d'identifier les secteurs de l'île où l'intensité de la précarité et de la subsistance est relativement plus élevée qu'ailleurs. En additionnant le nombre de catégories surreprésentées pour chacun des secteurs, nous obtiendrons une valeur de coïncidence spatiale. Une approche similaire a déjà été utilisée dans la littérature spécialisée (Holtermann, 1975).

Les catégories privilégiées pour cette troisième hypothèse sont pour la précarité l'intégration linguistique, l'état de la scolarisation, la participation masculine et féminine au travail ainsi que la qualité du logement. Précisons qu'au recensement de 1986 nous avons retenu pour cette catégorie la variable du nombre moyen de pièces par logement à défaut de n'avoir pas accès à la variable des logements nécessitant des réparations majeurs. Pour la subsistance, nous avons privilégié la variable des personnes en ménage à faible revenu, c'est-à-dire la population totale. Nous utilisons dans le cadre de cette hypothèse un total de six indicateurs.

Pour comptabiliser le nombre de catégories surreprésentées dans un secteur, nous avons dans un premier temps répertorié les secteurs de l'île correspondant aux valeurs du premier quartile, cela pour chacun des indicateurs sélectionnés. Nous attribuons une valeur de 1 pour tous ces secteurs afin de les distinguer de ceux qui dont la catégorie est relativement sous-représentée. Nous allons par la suite additionner le nombre de catégories surreprésentée pour chaque secteur et ainsi obtenir une valeur de coïncidence spatiale. Cette valeur peut varier de 0 à 6 selon les secteurs, soit six degrés possibles de coïncidence spatiale. Les secteurs ayant une valeur 0 sont éliminés car ils ne permettent pas d'identifier une catégorie en particulier.

À partir des valeurs obtenues nous avons créé trois classes de coïncidence spatiale. Une coïncidence faible indique qu'au moins deux catégories sur six sont surreprésentées dans les secteurs désignés. Dans le cas où un secteur comporte simultanément de trois à quatre catégories surreprésentées, nous avons une coïncidence spatiale moyenne dans le secteur désigné. Finalement, une accumulation élevée signifie que cinq à six catégories sont simultanément surreprésentées dans le secteur. La présence de catégories à l'intérieur du secteur signifie ici qu'elles sont relativement plus importantes comparativement aux autres secteurs de l'île. Précisons que les valeurs de coïncidence spatiale pour les secteurs concernés sont en annexe IV.

5.5.5 La typologie des secteurs de précarité et de subsistance

La quatrième hypothèse avance l'idée que les secteurs de précarité et de subsistance ont une configuration hétérogène, c'est-à-dire qu'ils varient du point de vue de leur composition des catégories surreprésentées. La configuration des secteurs est examinée à partir des résultats obtenus lors de l'hypothèse précédente. La coïncidence spatiale nous a fourni une typologie des secteurs à partir des catégories de précarité et de subsistance surreprésentées. Les degrés d'accumulation font référence à des configurations particulières du phénomène qu'il est possible d'examiner. Nous pouvons produire une typologie en répertoriant les différentes catégories surreprésentées à l'intérieur des secteurs. Dans le cas où les configurations sont sensiblement variées, nous pourrions confirmer l'hétérogénéité relative des secteurs affligés par la précarité et la subsistance.

Tableau XVI. Le traitement des données

Première partie	
Recensement de la population 1986 et 1996 (base de données-échantillon 20 %) ↓ Sélection des indicateurs de précarité et de subsistance ↓ Calcul des pourcentages et des taux	
Deuxième partie	
Vérification des hypothèses de recherche	
Première hypothèse Variations à la hausse des catégories de précarité et de subsistance entre 1986 et 1996	Échelles: Île de Montréal, municipalités et arrondissements.
Deuxième hypothèse Regroupement spatial des catégories de précarité et de subsistance (1986 et 1996)	Échelle: Île de Montréal
Traitement préliminaire des données à l'échelle des secteurs de recensement (île de Montréal) Distribution des fréquences ↓ Calcul de la médiane et identification des secteurs du premier quartile	
Troisième hypothèse Coïncidence spatiale des catégories de précarité et de subsistance (1986 et 1996)	Échelle: secteurs de recensement (île de Montréal)
Quatrième hypothèse Hétérogénéité des secteurs de précarité et de subsistance (1986 et 1996)	Échelle: secteurs de recensement (île de Montréal)

Sixième chapitre

Analyse et interprétation des résultats

Les objectifs de notre projet de recherche ont pour but de décrire la répartition spatiale de la précarité et de la subsistance sur l'île de Montréal, puis d'examiner la dynamique du changement au cours de la période à l'étude (1986 et 1996). Les quatre hypothèses suivantes sont à vérifier: 1) les catégories de précarité et de subsistance présentent des variations à la hausse pour l'île de Montréal entre le recensement de 1986 et celui de 1996; 2) les catégories de précarité et de subsistance ont une distribution spatiale regroupée sur l'île de Montréal; 3) certains secteurs de l'île de Montréal sont caractérisés par une coïncidence spatiale de plusieurs catégories de précarité et de subsistance; 4) les secteurs qui accumulent plusieurs catégories ont une configuration hétérogène, c'est-à-dire qu'ils varient du point de vue de leur composition des catégories de la précarité et de la subsistance.

6.1 La dynamique du changement des catégories de précarité et de subsistance entre 1986 et 1996

La première section a pour but de vérifier si la précarité et la subsistance se sont amplifiées entre le recensement de 1986 et celui de 1996. Le but ici est de présenter la dynamique du changement au cours de la période d'étude pour chacun des indicateurs à différentes échelles. Nous avons privilégié sept indicateurs communs aux deux recensements pour tester cette hypothèse: 1) le pourcentage de personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais; 2) le pourcentage de personnes de 15 ans et plus ayant complété moins de neuf années de scolarité; 3) le taux de chômage des hommes âgés de 15 ans et plus; 4) le taux de chômage des femmes âgées de 15 ans et plus; 5) le taux de faible revenu des personnes vivant en ménage privé; 6) le taux de faible revenu des familles économiques; 7) le taux de faible revenu des personnes seules.

Dans le cas de la précarité, nous avons ainsi retenu les catégories qui correspondent à l'intégration linguistique, à l'état de la scolarité ainsi qu'à la participation masculine et féminine au travail. Pour les indicateurs de subsistance, nous avons utilisé le taux de faible revenu pour les personnes en ménages, les familles puis les personnes seules. La catégorie faisant référence à la qualité du logement n'a pas été utilisée dans cette section en raison de l'absence de l'indicateur concernant les logements nécessitant des réparations majeures au recensement de 1986. Parallèlement, le nombre moyen de pièces par logements n'est pas disponible en données désagrégées à l'échelle de l'île, des municipalités et des arrondissements. Nous avons donc décidé de privilégier uniquement les indicateurs communs aux deux recensements pour identifier les variations au cours de la période à l'étude.

Trois échelles ont été retenues pour notre analyse, soit l'île de Montréal, l'ensemble de ses municipalités puis les arrondissements qui composent la Ville de Montréal. Le territoire de la Ville de Montréal est relativement plus important que les autres municipalités ce qui a pour effet de généraliser les variations à l'intérieur de ses limites. La distinction entre les différents arrondissements permet ainsi de nuancer l'évolution des données entre le recensement de 1986 et celui de 1996.

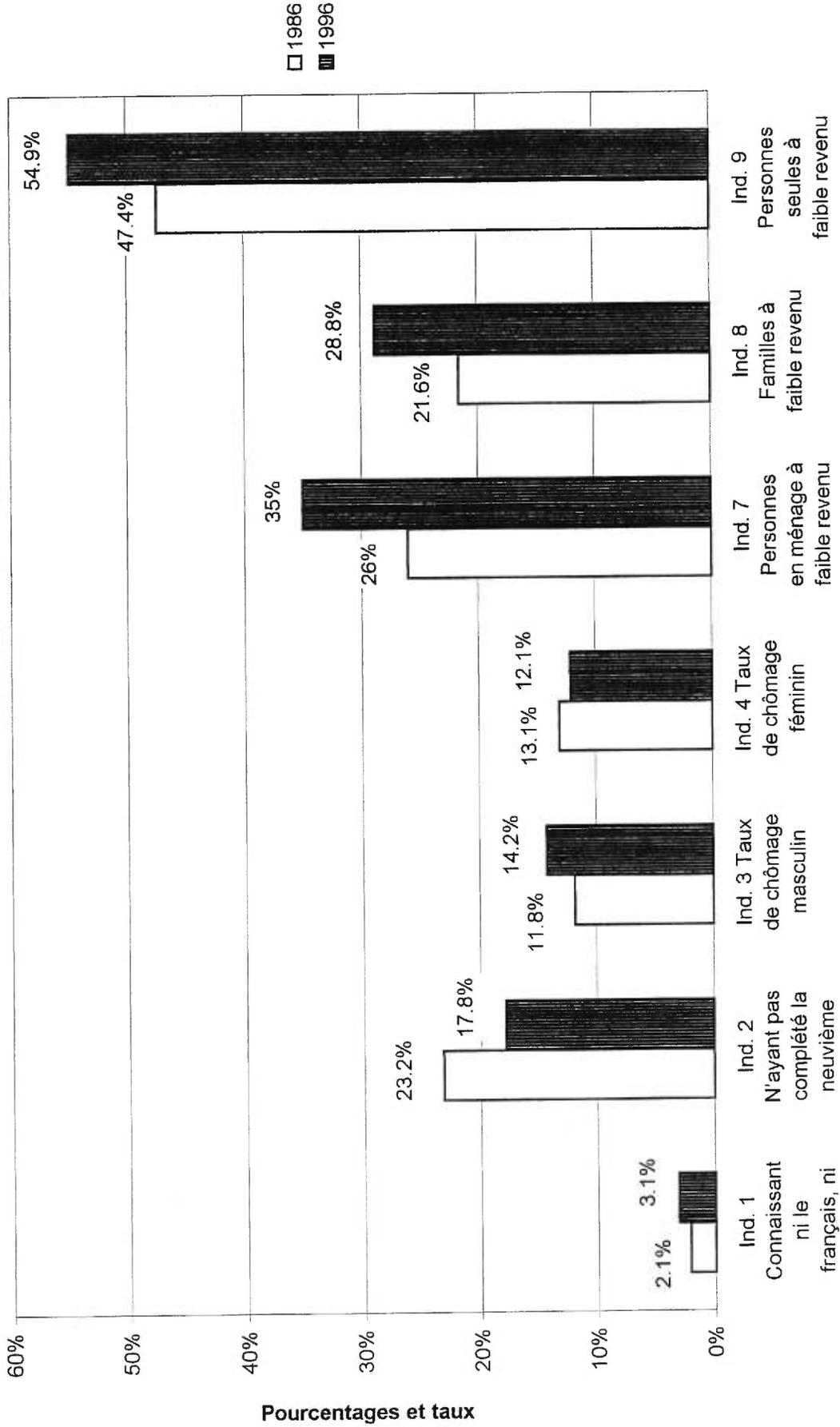
6.1.1 Les catégories de précarité à l'échelle de l'île de Montréal

Les indicateurs de précarité pour l'ensemble de l'île de Montréal dévoilent des variations distinctes entre 1986 et 1996 (figure 3). La proportion des personnes qui ne peuvent soutenir une conversation dans aucune des deux langues officielles sur l'île de Montréal était évaluée à 3.1 % au recensement de 1996 comparativement à 2.1 % en 1986. Précisons que la plupart des personnes qui méconnaissent le français et l'anglais sont généralement de nouveaux arrivants au Canada, de jeunes enfants issus de familles immigrantes ainsi que des personnes immigrantes âgées pour qui le fait d'apprendre une nouvelle langue est difficile (Drouilly, 1996; Conseil des communautés, 1993a; 1993b). Au dernier recensement (1996), les personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais, se chiffraient à près de 53 000 sur l'île de Montréal ce qui était un manque d'intégration linguistique relativement important si l'on tient compte de la nécessité de cette caractéristique dans la participation sociale. La hausse est cependant négligeable au cours de la période et suggère que le manque d'intégration linguistique demeure un phénomène résiduel sur le territoire montréalais.

En ce qui concerne la précarité en matière d'éducation, la proportion des personnes n'ayant pas atteint la neuvième année de scolarité a diminué d'environ 5 % entre 1986 et 1996, et atteignait 17.8 % au dernier recensement (figure 3). Le recul de la sous-scolarité suggère que les qualifications minimums sont de plus en plus assurées parmi la population de l'île de Montréal mais cela n'implique pas nécessairement pas que le phénomène est moins important. En effet, une part toujours croissante de personnes qui n'ont pas un revenu suffisant pour satisfaire les besoins minimaux (c.à.d. alimentation, logement, habillement) ont une éducation de niveau moyen (Langlois 1990b). Les personnes peu scolarisées demeurent ainsi toujours surreprésentées parmi la population à faible revenu.

Entre le recensement de 1986 et celui de 1996, le taux de chômage chez les hommes résidant sur l'île de Montréal est passé de 11.8 % à 14.2 %, soit une augmentation de 2.4 % (figure 3). Nous avons déjà souligné l'importance des changements structurels de l'économie québécoise

Figure 3. Pourcentages et taux des indicateurs de précarité et de subsistance, île de Montréal (1986 et 1996)



Indicateurs de précarité et de subsistance

et canadienne dans les processus d'appauvrissement des personnes (section 3.1.1). Il est cependant important de préciser à nouveau que cette mesure ne tient pas compte de la durée dont une personne est au chômage, ni de sa fréquence. De nombreux auteurs soulignent ainsi que la véritable proportion des personnes sans un emploi est plus importante que ne le suggèrent les chiffres. Les taux obtenus au cours de la période reflètent toujours une situation précaire du marché de l'emploi sur l'île de Montréal car ils dépassent le seuil critique de 10 %.

À l'inverse du chômage masculin, la proportion des femmes au chômage a diminué de 1 % pour atteindre 12.1 % au recensement de 1996 (figure 3). Malgré cette baisse, la proportion des femmes en matière de perte d'emploi demeure relativement élevée. Il est difficile de préciser la dynamique particulière du chômage féminin, mais de l'avis de certains auteurs, l'évolution actuelle traduit simultanément la poursuite de l'entrée des femmes sur le marché du travail, marché qui cependant, ne permet plus de maintenir un emploi maximal au sein de la population montréalaise (Drouilly, 1996).

6.1.2 Les catégories de subsistance à l'échelle de l'île de Montréal

Les indicateurs de subsistance ont enregistré des hausses significatives au cours de la période à l'étude (figure 3). La proportion de la population totale à faible revenu sur l'île de Montréal était évaluée en 1996 à 35 %, soit une augmentation de 9 % comparativement au recensement de 1986. La situation des familles s'est parallèlement détériorée. Le taux des familles vivant sous le seuil de faible revenu est ainsi passé de 21.6 % à 28.8 % entre 1986 et 1996, soit une croissance de plus de 7 % en dix ans. Au dernier recensement, environ une famille sur quatre sur le territoire montréalais n'avait donc pas un revenu adéquat pour subvenir à ses besoins minimaux.

La même variation à la hausse est observée dans le cas des personnes seules. En 1996, 54.9 % d'entre elles avaient un revenu faible, soit plus de la moitié des personnes vivant seules, comparativement à 47.4 % en 1986. Soulignons que le taux de subsistance pour les personnes seules était deux fois plus élevé que pour les familles au dernier recensement. L'une des raisons permettant d'expliquer cet écart est le nombre croissant de couples dont les deux membres travaillent (Conseil national, 1998). Par ailleurs, de nombreux couples âgés touchent deux pensions de retraite et de sécurité de la vieillesse ce qui a pour effet d'atténuer les situations de subsistance chez des familles. Les personnes seules sont donc toujours plus vulnérables à la *pauvreté* que les autres groupes démographiques.

6.1.3 Les catégories de précarité à l'échelle des municipalités

Les variations à l'échelle des municipalités sont dans une certaine mesure similaires à ce que l'on a pu observer pour l'ensemble du territoire de l'île de Montréal. Il existe néanmoins des différences parmi les municipalités de l'île de Montréal.

La situation concernant l'intégration linguistique est relativement stationnaire entre 1986 et 1996 pour les municipalités de l'île. Les villes qui se démarquaient aux deux recensements sont celles qui regroupaient une forte proportion de populations ethniques. En 1996, Saint-Léonard, Saint-Laurent et Montréal avaient respectivement 5.7 %, 5.6 % et 3.6 % de leur population qui ne pouvait converser dans aucune des deux langues officielles (tableaux XVII et XVIII). Soulignons que c'est à Saint-Laurent où l'on peut identifier la plus importante augmentation entre 1986 et 1996, soit de 2.3 %. Il est également possible d'observer une surreprésentation relative de personnes qui ne parlent ni le français, ni l'anglais, dans la municipalité d'Outremont. Malgré des valeurs supérieures à la moyenne de l'île pour certaines municipalités, les données dévoilent que la précarité linguistique se limite à des espaces particuliers sur le territoire montréalais.

À l'échelle des municipalités, la précarité en matière d'éducation reflète la variation à la baisse observée pour l'ensemble de l'île de Montréal. Les municipalités de Senneville, Saint-Pierre, et Verdun ont ainsi enregistré entre 1986 et 1996 une diminution respective du pourcentage des personnes n'ayant pas complété le secondaire de l'ordre de 9.4 %, 8.5 % et 7.5 % (tableaux XVII et XVIII). Pour la Ville de Montréal, leur proportion a parallèlement connu une baisse de 6.9 %, et atteignait 19.6 % en 1996. Malgré la réduction des pourcentages pour l'ensemble des municipalités, certaines d'entre elles avaient des valeurs supérieures à la moyenne de l'île par exemple Saint-Léonard (27.7 %), Montréal-Nord (26.5 %) et Montréal-Est (26.2 %) où la présence d'immigrants est généralement plus importante. La sous-scolarité demeure néanmoins une réalité en raison des pourcentages relativement élevés dans certaines municipalités de l'île.

En ce qui a trait au chômage, la situation varie sensiblement parmi les municipalités entre 1986 et 1996. Les plus importantes hausses sont observées à Montréal-Nord, à Sainte-Geneviève et à Saint-Laurent qui ont enregistré au cours de la période des augmentations de 5.9 %, 4.5 % et 3.9 % respectivement (tableaux XVII et XVIII). Contrairement à cette variation, les municipalités de Montréal-Ouest (-4.6 %) et de Westmont (-1.9 %) ont connu une diminution de leur part de chômeurs de l'ordre de 4.6 % et 1.9 %. Au recensement de 1996, le chômage

Tableau XVII. Pourcentages et taux des indicateurs de précarité et de subsistance par municipalités, Île de Montréal (1986 et 1996)

Municipalités de l'Île de Montréal	Ind. 1 Connaissant ni le français, ni l'anglais		Ind. 2 N'ayant pas complété la neuvième...		Ind. 3 Taux de chômage masculin		Ind. 4 Taux de chômage féminin		Ind. 7 Personnes en ménage à faible revenu		Ind. 8 Familles à faible revenu		Ind. 9 Personnes seules à faible revenu	
	1986 (%)	1996 (%)	1986 (%)	1996 (%)	1986 (%)	1996 (%)	1986 (%)	1996 (%)	1986 (%)	1996 (%)	1986 (%)	1996 (%)	1986 (%)	1996 (%)
Anjou	0.9	1.4	20	18.9	10.4	9.9	11	10.9	17.9	25.3	14.7	20.5	41.6	46.5
Baie-d'Urfe	0	0.3	3.4	2.3	3.0	2.6	11.9	5.9	3.2	5.3	3	5.2	11.1	16.7
Beaconsfield	0.4	0.6	3.6	2.7	5.3	5.8	10	6.2	5.6	8	4.9	6.7	28.7	27.4
Côte-Saint-Luc	0.8	1.1	15.6	12.1	7.2	9.8	10.3	11.1	13.6	21.8	10.9	16.8	32.9	42.1
Dollard-des-Ormeaux	1.1	2.2	6.3	6.3	5.6	9	10.3	8.2	9.3	18.4	8.7	15.8	22.3	38
Dorval	0.3	0.9	10.6	8	7.4	9.8	10.3	7.2	11.4	18.8	8.8	13.5	29.6	36.9
Hampstead	0	0.2	7.2	2.9	6.1	7	7.3	6.3	10.4	11.8	7.9	10.3	37.8	32.8
Kirkland	0.6	1.2	5.4	4.4	3.0	6.5	9.7	7.3	5.2	7.4	4.6	6.4	21.6	29.2
Lachine	0.7	1.2	23.8	19.1	11.6	11.5	11.5	9.4	23.7	30.2	19.7	24.9	44.1	52.1
Lasalle	1.6	2.4	22.1	18.2	10.6	12.5	12.5	11.1	19.5	28.4	17	23.5	43.9	49.1
Montréal	2.4	3.6	26.5	19.6	13.9	16.5	14.1	13.2	31.5	41.2	26	34.1	50.5	57.8
Montréal-Est	0	0.3	31.8	26.2	14.5	14.4	8.4	10.9	27.7	30.1	24.4	23.6	60.7	63.6
Montréal-Nord	1.7	2.9	28.3	26.5	10.9	16.8	13.8	16.2	28.2	41.4	25.5	35.6	51.8	63.7
Montréal-Ouest	0.6	0.5	6.6	5.9	7.9	3.3	6.9	6.5	6.5	9.6	3.9	7.8	36.7	31.0
Mont-Royal	0.4	1.1	4.9	4.8	5.4	7.1	7.7	6.3	7.9	12	6.1	9.3	30.1	33.1

Source: Statistiques Canada (1986b, 1996b)

Tableau XVIII. Pourcentages et taux des indicateurs de précarité et de subsistance par municipalités, île de Montréal (1986 et 1996)

Municipalités de l'île de Montréal	Ind. 1 Connaissant ni le français, ni l'anglais		Ind. 2 N'ayant pas complété la neuvième...		Ind. 3 Taux de chômage masculin		Ind. 4 Taux de chômage féminin		Ind. 7 Personnes en ménage à faible revenu		Ind. 8 Familles à faible revenu		Ind. 9 Personnes seules à faible revenu	
	1986 (%)	1996 (%)	1986 (%)	1996 (%)	1986 (%)	1996 (%)	1986 (%)	1996 (%)	1986 (%)	1996 (%)	1986 (%)	1996 (%)	1986 (%)	1996 (%)
Outremont	2.5	2.3	10.3	6.2	8.3	6.8	10.6	7.2	16.4	21.1	12.5	16.1	31.5	38
Pierrefonds	0.8	1.4	9.5	8.7	7.1	9.7	11.7	9.6	13.3	20.7	11.6	17.9	31.9	37.5
Pointe-Claire	0.7	1	7.4	5.6	6.3	6.9	11.3	6	8.5	11.7	6.4	8.5	27.9	32.5
Roxboro	0.7	1	11.5	8.3	8.3	12.7	10.9	7.6	10.4	18.6	9	15.1	28.1	40.8
Sainte-Anne-de-Bellevue	0.3	0.2	16.4	7	8.5	6.8	8.7	7.7	20.3	22.9	14.7	15.7	48.6	54.1
Sainte-Genève	0.4	1.2	20.4	14.9	9.5	14	11.5	11.6	21.8	37.1	17.9	32	47.8	47.2
Saint-Laurent	3.3	5.6	16.9	15.1	9.9	13.8	12	13.8	22.4	34.6	19.1	29.5	32.2	47.8
Saint-Léonard	4.9	5.7	29.2	27.7	9.7	14.8	13.6	13.9	19.2	31.6	17.8	28.7	37.6	50.1
Saint-Pierre	0.4	0.9	29.2	20.7	11.6	11.1	13.6	12.8	33	43	28.9	38.3	61.5	61.9
Senneville	0.5	0	5.2	3.8	1.5	5.2	11.1	4.1	5.1	9.4	3.6	7.1	18.2	40
Verdun	0.2	1	26.3	18.8	12.3	13.1	13.3	12.1	29.6	37.7	24.5	31.2	49.3	53.7
Westmount	0.2	0.6	4.2	2	6.8	4.9	7.9	6.3	8.6	14.3	5	9.8	24.9	31.9
île de Montréal	2.1	3.1	23.2	17.8	11.8	14.2	13.1	12.1	26	35	21.6	28.8	47.4	54.9

Source: Statistiques Canada (1986b, 1996b)

masculin était relativement plus répandu dans les villes de Montréal-Nord (16.8 %), Montréal (16.5 %) et Saint-Léonard (14.8 %).

À l'inverse des hommes, la proportion de chômeuses s'est affaiblie au cours de la période. La baisse était plus importante dans l'ouest de l'île par exemple à Senneville (-7 %), à Baie-d'Urfé (-6 %), à Pointe-Claire (-5.3 %) et à Beaconsfield (-3.8 %) (tableaux XVII et XVIII). Pour la Ville de Montréal, la proportion de chômeuses était de 13.2 % en 1996, soit une valeur relativement supérieure à la moyenne obtenue pour l'ensemble de l'île. La variation à la baisse n'est cependant pas généralisée pour l'ensemble des municipalités. Le taux de chômage des femmes à Montréal-Est (+2.5 %), à Montréal-Nord (2.4 %) et à Saint-Laurent (+1.8 %) a ainsi augmenté entre le recensement de 1986 et celui de 1996. Une explication possible de cette hausse relative est le regroupement spatial des personnes à faible revenu et d'immigrants à l'intérieur de ces municipalités (Drouilly, 1996).

6.1.4 Les catégories de subsistance à l'échelle des municipalités

La proportion des personnes en ménage vivant sous le seuil de faible revenu a augmenté pour l'ensemble des municipalités entre 1986 et 1996. Plusieurs villes ont ainsi enregistré une hausse de plus de 10 % depuis 1986: Sainte-Geneviève, Montréal-Nord, Saint-Léonard et Saint-Laurent (tableaux XVII et XVIII). Au recensement de 1996, certaines municipalités se distinguaient par des taux qui dépassaient les 40 % comme Saint-Pierre (43 %), Montréal-Nord (41.4 %) et Montréal (41.2 %). Un nombre appréciable de municipalités enregistraient cependant des taux relativement faibles comparativement à l'ensemble des données. Les villes de Baie d'Urfé (5.3 %), de Kirkland (7.4 %) et de Beaconsfield (8 %) semblaient ainsi être moins touchées par la subsistance en 1996. Paradoxalement, les municipalités aisées d'Outremont (21.1 %), de Westmount (14.3 %) et de Hampstead (11.8 %) enregistraient à la même date des proportions relativement élevées qui demeuraient néanmoins en dessous de la moyenne de l'île de Montréal.

Les familles vivant sous le seuil de faible revenu étaient plus importantes en 1996 qu'en 1986. Les municipalités de Sainte-Geneviève (+14.1 %), Saint-Léonard (+10.9 %) et Saint-Laurent (+10.4 %) enregistraient des taux à la hausse au cours de la période à l'étude (tableaux XVII et XVIII). Parallèlement, la subsistance chez les familles était surreprésentées dans les municipalités de Saint-Pierre (38.3 %), de Montréal-Nord (35.6 %) et de Montréal (34.1 %) en 1996. Précisons que l'écart se maintenait dernier recensement entre les familles en situation de subsistance et les personnes seules à faible revenu.

Entre le recensement de 1986 et 1996, les municipalités de Senneville, Saint-Laurent, Roxboro et Saint-Léonard ont connu des augmentations importantes du taux de pauvreté chez les personnes seules, soit de l'ordre de 21.8 %, 15.6 %, 12.7 % et 12.5 % respectivement (tableaux XVII et XVIII). Dans certaines des municipalités, le taux de subsistance dépassait les 50 % en 1996 comme c'était le cas à Montréal-Nord (63.7 %), à Montréal-Est (63.6 %), à Saint-Pierre (61.9 %), à Montréal (57.8 %), à Saint-Anne-de-Bellevue (54.1 %) ainsi qu'à Verdun (53.7 %). Plus de la moitié des personnes seules résidant dans ces municipalités étaient ainsi en situation de subsistance au dernier recensement. Nous présumons que plusieurs de ces personnes seules étaient locataires de logements.

Il est intéressant d'observer des taux relativement élevés de personnes seules à faible revenu dans les municipalités dites « favorisées » telles Westmount et Mont-Royal. La surreprésentation de ce groupe démographique est une réalité dont nous avons déjà fait référence (section 2.2.3). De manière générale, les personnes seules ont en effet plus de chance de se retrouver sous le seuil de faible revenu, notamment en raison de l'absence d'un second revenu. La mesure de la subsistance ne tient cependant pas compte des avoirs à la disposition des individus. L'indicateur ne fait que mesurer le revenu de la personne et non pas le capital qu'elle peut détenir. Il est donc vraisemblable que la situation financière, qui ne peut être évaluée exclusivement à partir de cet indicateur, soit meilleure que ne laisse suggérer les données. L'appauvrissement de personnes issues de familles aisées peut cependant être un nouveau phénomène expliquant en partie cette surreprésentation. Des analyses subséquentes permettront de vérifier la validité de cette hypothèse.

6.1.5 Les catégories de précarité et de subsistance: les arrondissements de la Ville de Montréal

Les variations diffèrent sensiblement lorsque l'on observe la situation à l'intérieur des limites de la Ville de Montréal au cours de la période à l'étude (tableau XIX). Dans le cas de l'intégration linguistique, les hausses ont été enregistrées dans les arrondissements de Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension (+2.3 %) et de Ville-Marie (+2 %). En 1996, il était également possible d'observer une proportion relativement élevée de personnes qui ne pouvaient soutenir une conversation ni en anglais, ni en français dans Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension (7.6 %), Ahuntsic/Cartierville (4.2 %) et Côte-des Neiges/Notre-Dame-de-Grâce (4.2 %). Parallèlement aux municipalités, les arrondissements associés à la précarité linguistique regroupent généralement un nombre important d'immigrants.

Du point de vue du niveau de scolarité, la variation à la baisse est généralisée pour l'ensemble des arrondissements. Dans le cas du Plateau Mont-Royal/Centre-Sud, de Rosemont/Petite-Patrie et du Sud-Ouest, la proportion des personnes n'ayant pas complété la neuvième année de scolarité a diminué de 12.4 %, 9 % et 8.6 % respectivement entre 1986 et 1996 (tableau XIX). Malgré cette réduction, certains arrondissements enregistraient des pourcentages relativement supérieurs à la moyenne de la Ville, comme dans Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension (28.8 %) et dans le Sud-Ouest (27.1 %). Les espaces ayant une forte sous-scolarité correspondaient en partie aux secteurs défavorisés traditionnels de la Ville de Montréal.

Entre le recensement de 1986 et 1996, le chômage masculin s'est accru dans les arrondissements de Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension (+6.3 %) et Côte-des Neiges/Notre-Dame-de-Grâce (+4.1 %) (tableau XIX). Paradoxalement, la proportion des chômeurs dans le Plateau Mont-Royal/Centre-Sud a diminué de 2.7 % au cours de la période. Les arrondissements Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension (20.9 %), Sud-Ouest (17.9 %), Rosemont/Petite-Patrie (17 %) et Côte-des Neiges/Notre-Dame-de-Grâce (17 %) enregistraient au dernier recensement des taux supérieurs à la moyenne de la Ville. Précisons que certains de ces arrondissements regroupaient d'anciens quartiers ouvriers (Lachine, Laflèche, Jacques-Cartier) ainsi que des nouveaux immigrants (Côte-des-Neiges, Saint-Michel, Montréal-Nord) (Drouilly, 1996).

**Tableau XIX. Pourcentages et taux des indicateurs de précarité et de subsistance par arrondissements,
Ville de Montréal (1986 et 1996)**

Arrondissements de la Ville de Montréal	Ind. 1 Connaissant ni le français, ni l'anglais		Ind. 2 N'ayant pas complété la neuvième..		Ind. 3 Taux de chômage masculin		Ind. 4 Taux de chômage féminin		Ind. 7 Personnes en ménage à faible revenu		Ind. 8 Familles à faible revenu		Ind. 9 Personnes seules à faible revenu	
	1986 (%)	1996 (%)	1986 (%)	1996 (%)	1986 (%)	1996 (%)	1986 (%)	1996 (%)	1986 (%)	1996 (%)	1986 (%)	1996 (%)	1986 (%)	1996 (%)
Ahuntsic / Cartierville	2.5	4.2	21.3	17.5	10.9	15.3	11.7	11.6	22.2	33.6	17.4	26.7	43.4	52.4
Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	2.4	4.2	14.9	9.8	12.9	17.0	12.5	13.1	29.3	42.2	23.2	36.3	43.4	56.2
Mercier / Hochelega-Maisonnette	0.6	1.4	29.1	23.8	12.8	15.8	12.9	11	27.6	37.8	23.2	30.5	51.5	58.4
Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	2.9	2.5	29.2	16.8	19.1	16.4	16.7	12.5	42.1	47.1	35.3	37	55.5	58.3
Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles	1.8	1.8	25.6	21.2	9.9	10.8	13.7	11.4	19.2	25.1	17.6	22.3	45.5	49.3
Rosemont / Petite-Patrie	1.7	2.8	31.1	22.1	14.5	17	15.1	13.3	33	41.8	26.4	33.6	54.2	58.7
Sud-Ouest	1.2	2	35.7	27.1	16.1	17.9	16.1	14.1	39.2	48.1	34.8	42.4	62.1	61.8
Ville-Marie	1.7	3.7	13.3	8.9	13.4	15.7	11.1	12.9	35.1	48	25	37.3	42.4	55.4
Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	5.3	7.6	35.7	28.8	14.6	20.9	16.7	18.4	36.3	49.6	32	44.2	57.4	65.2
Ville de Montréal	2.4	3.6	26.5	19.6	13.9	16.5	14.1	13.2	31.5	41.2	26	34.1	50.5	57.8

Source: Statistiques Canada (1986b, 1996b)

À l'inverse de la variation à la baisse observée pour l'ensemble des municipalités de l'île de Montréal entre 1986 et 1996, la proportion des femmes au chômage s'est accentuée dans Ville-Marie, Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension et Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce (tableau XIX). Au dernier recensement, les taux demeuraient supérieurs à la moyenne de la Ville de Montréal dans l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension (18.4 %), Sud-Ouest (14.1 %) et Rosemont/Petite-Patrie (13.3 %). Le chômage masculin et le chômage féminin se localisaient sensiblement dans les mêmes arrondissements mais avec des différences du point de vue de la proportion de chômeurs et de chômeuses. Dans une récente étude, il était possible de constater que dans les zones à chômage élevé, les chômeuses étaient généralement moins importantes que les chômeurs tandis que dans les zones à faible chômage, le chômage féminin était plus répandu que le chômage masculin (Drouilly, 1996).

En ce qui a trait à la subsistance, la proportion des personnes dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu s'est amplifiée entre 1986 et 1996 pour l'ensemble des arrondissements, en particulier dans Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension (+13.3 %), Ville-Marie (+12.9 %) et Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce (+12.9 %) (tableau XIX). À l'intérieur de certains arrondissements, la proportion des personnes à faible revenu était d'environ 1 sur 2, c'est-à-dire près de la moitié de la population avait un revenu sous le seuil de faible revenu (par ex.: Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension 49.6 %, Sud-Ouest 48.1 %, et Ville-Marie 48 %). Quant aux familles et aux personnes seules dont le revenu est faible, elles étaient également de plus en plus nombreuses à l'intérieur des limites de la Ville de Montréal au dernier recensement. Soulignons l'augmentation importante des familles à faible revenu entre 1986 et 1996 dans Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce (+13.1 %), et des personnes seules dans Ville-Marie (+13 %). En 1996, les arrondissements dont les taux étaient largement supérieurs à la moyenne de la Ville, tant du point de vue des familles que des personnes seules à faible revenu, étaient Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension, Sud-Ouest, Ville-Marie et Rosemont/Petite-Patrie. La répartition spatiale de ces arrondissements suivait la forme traditionnelle du « S » de la pauvreté recouvrant la partie centrale de la Ville de Montréal.

6.1.6 Synthèse des résultats et vérification de la première hypothèse

Notre analyse des indicateurs du recensement de 1986 et 1996 nous permet de distinguer trois variations distinctes au cours de la période à l'étude:

- 1) Une hausse parallèle des familles, des personnes seules et de la population ayant un faible revenu et des hommes en chômage;
- 2) une situation relativement stationnaire des femmes en chômage et des personnes qui ne peuvent soutenir une conversation ni en français, ni en anglais;
- 3) puis une baisse relative des individus qui n'ont pas complété leur neuvième année de scolarité.

Du point de vue de la subsistance, les données obtenues au dernier recensement dévoilent un accroissement des taux pour la population dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu, incluant les familles et les personnes seules. Indépendamment des dimensions démographiques, la variation est à la hausse entre le recensement de 1986 et celui de 1996. Nous pouvons donc admettre qu'une proportion plus importante de la population montréalaise avait un revenu faible au dernier recensement ce qui valide partiellement notre première hypothèse, c'est-à-dire qu'il y a en effet d'une amplification de la subsistance au cours de la période à l'étude.

Des quatre indicateurs de précarité, le chômage masculin est le seul qui présente une variation à la hausse. Entre le recensement de 1986 et celui de 1996, la proportion des hommes en chômage s'est relativement accrue notamment pour les municipalités et les arrondissements suivants: Montréal-Nord, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension et Côte-des Neiges/Notre-Dame-de-Grâce. Il est à nouveau important de préciser que cet indicateur ne tient pas compte de la durée, ni de la fréquence des périodes de chômage qu'une personne rencontre au cours de sa vie. Il est donc évident que le nombre réel de personnes ayant vécu une ou plusieurs situations de précarité en matière d'emploi était plus important que ne laisse le suggérer ces chiffres. Les données permettent néanmoins de confirmer notre hypothèse d'une intensification de la précarité en matière de la participation masculine au travail.

L'intégration linguistique et le chômage féminin n'ont pas connu de changement significatif au cours de la période à l'étude. Pour les deux indicateurs, la situation est demeurée relativement

stationnaire entre 1986 et 1996. Il existe néanmoins des variations à l'intérieur des limites de l'île de Montréal ce qui suggère une redistribution spatiale des phénomènes. Pour certaines municipalités, le manque d'intégration linguistique s'est accru au cours de la période (par ex.: Saint-Léonard et Saint-Laurent). La proportion de chômeuses a connu une hausse dans les municipalités de Saint-Laurent, Montréal-Nord et Montréal-Est. Pour l'ensemble de l'île de Montréal, l'évolution au cours de la période demeure insensible pour ces deux indicateurs. L'hypothèse d'une amplification des niveaux de précarité en matière d'intégration linguistique et du chômage chez les femmes sur l'ensemble de l'île n'est donc pas confirmée à partir de ces observations.

La précarité en matière d'années de scolarité demeure le seul indicateur à connaître une baisse significative depuis le recensement de 1986, tant à l'échelle de l'île de Montréal que des municipalités. La proportion de personnes n'ayant pas complété la neuvième année de scolarité était moins importante au recensement de 1996 qu'elle ne l'était en 1986. L'hypothèse d'une augmentation de la sous-scolarisation au cours de la période à l'étude est donc infirmée. Il est cependant important de préciser que cette évolution peut être attribuée à différents facteurs. Le vieillissement des individus sous-scolarisés ainsi que la disparition des générations qui ont été scolarisées avant la réforme de l'éducation sont des éléments ayant pu indirectement contribuer à cette amélioration.

Les variations des catégories de précarité et de subsistance dévoilent une évolution nuancée de la situation de la pauvreté sur l'île de Montréal. La subsistance est de loin l'indicateur qui traduit une variation à la hausse au cours de la période ainsi que le chômage masculin. Les autres catégories de la précarité présentaient à l'inverse des situations relativement stationnaires (c.à.d. chômage féminin et intégration linguistique) ou à la baisse (c.à.d. niveau de scolarité).

6.2 Le regroupement spatial des catégories de précarité et de subsistance (1986 et 1996)

La deuxième section de notre analyse concerne le regroupement spatial de la précarité et de la subsistance sur l'île de Montréal. L'hypothèse à vérifier avance l'idée que les catégories de précarité et de subsistance ont une distribution concentrée dans l'espace montréalais. La concentration spatiale est ici utilisée dans le sens d'une disposition groupée des différentes catégories dans l'espace, à l'inverse d'une répartition centralisée. Les indices de dissimilarité sont calculés à l'échelle de l'île de Montréal pour les sept indicateurs³⁴ utilisés dans la section

³⁴ Pourcentage de personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais; pourcentage de personnes de 15 ans et plus ayant complété moins de neuf années de scolarité; taux de chômage des hommes âgés de

précédente. Nous avons ajouté une huitième variable à notre analyse soit celle des logements qui nécessitent des réparations majeures. Il est important de souligner que cette donnée n'est pas disponible pour le recensement de 1986.

Comme nous l'avons déjà indiqué dans le chapitre précédent, plus l'indice a une valeur élevée moins la sous-population d'intérêt a une distribution spatiale qui est similaire à l'ensemble de la population, d'où l'idée d'un regroupement dans l'espace (Barber, 1985). Dans le cas où l'indice est équivalent à 0, cela suggère que les deux populations ont une répartition parfaitement identique, c'est-à-dire sans aucune distinction. Une valeur de 100 signifie à l'inverse une distribution dissimilaire, soit la ségrégation complète de la sous-population d'intérêt parmi l'ensemble de la population. La valeur de l'indice nous permet ainsi de mesurer l'importance du regroupement des catégories de précarité et de subsistance sur le territoire à l'étude.

Dans l'ensemble, les indices de dissimilarité indiquent une concentration relative des catégories de précarité et de subsistance sur l'île de Montréal, tant en 1986 qu'en 1996. Les valeurs obtenues suggèrent cependant des variations sur le territoire montréalais au cours de la période à l'étude.

6.2.1 Les catégories de précarité à l'échelle de l'île de Montréal

Des huit indicateurs utilisés, c'est le manque d'intégration linguistique qui enregistrait l'indice le plus élevé aux deux recensements. La valeur obtenue en 1986 était de 42.86, tandis qu'en 1996 elle atteignait 35.78. Malgré sa diminution entre 1986 et 1996, l'indice demeurait relativement élevé comparativement aux autres indicateurs. Lorsque l'on examine les valeurs par rangs aux deux recensements, les personnes en situation de précarité linguistique avaient deux fois plus tendance à se regrouper dans l'espace que, par exemple, les familles seules vivant sous le seuil de pauvreté et les personnes sous-scolarisées (tableau XX et XXI).

La tendance au regroupement de cette catégorie peut être attribuée à son caractère ethnique. Les populations immigrantes ont toujours eu tendance à être ségréguées dans l'espace montréalais. Dans le cas où les personnes ne connaissant ni le français ni l'anglais sont essentiellement des nouveaux arrivants, l'indice va ainsi refléter leur regroupement sur l'île de Montréal (Renaud et al., 1996: 97).

15 ans et plus; taux de chômage des femmes âgées de 15 ans et plus; taux de faible revenu des personnes vivant en ménage privé; taux de faible revenu des familles économiques; taux de faible revenu des personnes seules.

Tableau XX. Rangs des indices de dissimilarité, indicateurs de précarité et de subsistance, Île de Montréal (1986)

Indicateurs de précarité et de subsistance		1986
1.	Ind. 1 Personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais	42.86
2.	Ind. 8 Familles économiques vivant sous le seuil de faible revenu	21.76
3.	Ind. 7 Personnes en ménage vivant sous le seuil de faible revenu	20.72
4.	Ind. 2 Personnes de 15 ans et plus ayant complété moins de neuf années de scolarité	19.31
5.	Ind. 3 Chômeurs âgés de 15 ans et plus	17.49
6.	Ind. 4 Chômeuses âgées de 15 ans et plus	12.55
7.	Ind. 9 Personnes seules vivant sous le seuil de faible revenu	11.75

Source: Les indices de dissimilarité sont calculés à partir des données du recensement de la population, Statistique Canada (1986b, 1996b).

Tableau XXI. Rangs des indices de dissimilarité, indicateurs de précarité et de subsistance, Île de Montréal (1996)

Indicateurs de précarité et de subsistance		1996
1.	Ind. 1 Personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais	35.78
2.	Ind. 2 Personnes de 15 ans et plus ayant complété moins de neuf années de scolarité	21.80
3.	Ind. 8 Familles économiques vivant sous le seuil de faible revenu	20.45
4.	Ind. 3 Chômeurs âgés de 15 ans et plus	18.22
5.	Ind. 7 Personnes en ménage vivant sous le seuil de faible revenu	18.21
6.	Ind. 4 Chômeuses âgées de 15 ans et plus	17.70
7.	Ind. 6 Logements qui nécessitent des réparations majeures	17.44
8.	Ind. 9 Personnes seules vivant sous le seuil de faible revenu	9.35

Source: Les indices de dissimilarité sont calculés à partir des données du recensement de la population, Statistique Canada (1986b, 1996b).

Les chômeuses étaient la catégorie ayant enregistré la hausse la plus importante entre 1986 et 1996. La valeur de l'indice est ainsi passée de 12.55 à 17.70 ce qui suggère un regroupement plus important des femmes en chômage sur l'île de Montréal au dernier recensement (tableau XXII). Par ailleurs, cette variation traduit une réduction de l'écart les séparant des chômeurs. La concentration spatiale des chômeuses tend ainsi à être de plus en plus similaire à celle des chômeurs. Cela ne veut pas dire pour autant que les deux groupes se localisaient à l'intérieur des mêmes espaces. Drouilly (1996) précise que dans le cas de la région métropolitaine de Montréal, les chômeuses ont généralement tendance à se regrouper dans les zones où les chômeurs sont les moins nombreux (1996).

Tableau XXII. Indices de dissimilarité, indicateurs de précarité et de subsistance, Île de Montréal (1986 et 1996)

Indicateurs de précarité	1986	1996
Ind. 1 Personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais	42.86	35.78
Ind. 2 Personnes de 15 ans et plus ayant complété moins de neuf années de scolarité	19.31	21.80
Ind. 3 Chômeurs âgés de 15 ans et plus	17.49	18.22
Ind. 4 Chômeuses âgées de 15 ans et plus	12.55	17.70
Ind. 6 Logements qui nécessitent des réparations majeures	n/d	17.44
Ind. 7 Personnes en ménage vivant sous le seuil de faible revenu	20.72	18.21
Ind. 8 Familles économiques vivant sous le seuil de faible revenu	21.76	20.45
Ind. 9 Personnes seules vivant sous le seuil de faible revenu	11.75	9.35

Source: Les indices de dissimilarité sont calculés à partir des données du recensement de la population, Statistique Canada (1986b, 1996b); n/d: données non disponibles.

Une autre catégorie spécifique à la précarité dont la concentration spatiale s'est accrue entre 1986 et 1996 est celle des personnes ayant complété moins de neuf années de scolarité. En 1986, l'indice pour cette sous-population occupait le quatrième rang avec une valeur de 19.31 tandis qu'en 1996, l'indice était 21.80 (tableaux XX et XXI). Quant aux logements qui nécessitent des réparations majeures, ils enregistraient paradoxalement une valeur relativement similaire aux autres indicateurs. La dégradation physique des logements ne se limiterait donc pas à des secteurs particuliers de la ville.

6.2.2 Les catégories de subsistance à l'échelle de l'île de Montréal

Du point de vue de la subsistance, les familles vivant sous le seuil de faible revenu enregistraient un indice plus élevé que pour les personnes seules à faible revenu (tableaux XX et XXI). À l'échelle de l'île de Montréal, les familles en situations de subsistance semblent donc

être circonscrites à l'intérieur d'espaces spécifiques, contrairement aux personnes seules qui manifestent une répartition plutôt dispersée. En 1996, la valeur de l'indice était de 21.76 comparativement à 11.75 pour les personnes seules vivant sous le seuil de pauvreté. La forte tendance au regroupement des familles à faible revenu peut être expliquée par la distribution des logements sur l'île de Montréal. Il est possible qu'elles soient plus limitées que les personnes seules en situation de subsistance en terme d'accès à des logements abordables et de taille raisonnable.

Au cours de la période à l'étude, l'indice au regroupement pour les trois indicateurs de subsistance s'est affaibli (tableau XXII). Les personnes seules sont ainsi moins concentrées dans l'espace montréalais en 1996 qu'en 1986. La diminution de l'indice pour la population totale à faible revenu pourrait être attribuée à une amplification de la subsistance sur l'île de Montréal, comme l'a soulignée l'hypothèse précédente. Les personnes dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté sont de plus en plus nombreuses sur l'ensemble du territoire ce qui laisse présager leur apparition dans de nouveaux secteurs de l'île. Les quartiers défavorisés sont certes encore visible mais des études récentes ont dévoilé une certaine dispersion des populations en situation de subsistance au-delà des espaces auxquels ils sont habituellement circonscrits (Bourne et Olvet, 1995).

6.2.3 Synthèse des résultats et vérification de la deuxième hypothèse

Les indices de dissimilarité dévoilent une tendance au regroupement pour l'ensemble des catégories de précarité et de subsistance au recensement de 1986 et de 1996. Il est également possible d'observer une certaine continuité dans la répartition des indicateurs sur l'île de Montréal, dans la mesure où le regroupement spatial pour la plupart des sous-populations d'intérêt est demeuré stationnaire au cours des dix dernières années.

Il existe néanmoins des variations au cours de la période ce qui suggère une distribution nuancée de la précarité et de la subsistance sur l'île de Montréal. L'intégration linguistique est, par exemple, la catégorie qui obtient l'indice le plus élevé. Les personnes qui ne connaissent ni le français ni l'anglais étaient ainsi fortement regroupées dans l'espace aux deux recensements. Cette particularité confirme notre analyse précédente sur la dynamique du changement qui suggère que la précarité linguistique est circonscrite à l'intérieur de quelques quartiers sur l'île de Montréal.

Une évolution intéressante à souligner entre le recensement de 1986 et celui de 1996 est la hausse de l'indice pour les femmes au chômage. Il est en effet possible d'observer une plus

forte propension au regroupement spatial pour cette population au dernier recensement, réduisant l'écart avec les chômeurs. L'indice ne permet cependant pas de préciser la ou les raisons de cette nouvelle distribution.

Les trois indicateurs de subsistance ont enregistré une baisse relative de leur indice au cours de la période à l'étude. Les personnes qui ne peuvent subvenir à leurs besoins de premières nécessités sont donc moins regroupées sur l'île de Montréal en 1996 qu'au recensement de 1986. Les variations à la hausse pour ces indicateurs sont probablement l'une des raisons qui explique cette évolution. Il est fort probable que l'augmentation des familles et de personnes seules à faible revenu se manifeste par leur présence hors des secteurs traditionnels de pauvreté comme en témoignent certaines analyses (Bourne et Olvet, 1995; Renaud et al., 1996). La subsistance ne se limiterait donc pas à des quartiers en particulier mais à un territoire plus large sur l'île de Montréal.

Malgré certaines variations parmi les indicateurs, il est possible d'admettre que les catégories de précarité et de subsistance ont tendance à se regrouper sur l'île de Montréal. Notre deuxième hypothèse est par conséquent confirmée dans la mesure où la valeur des indices suggère une concentration relative des sous-populations d'intérêt. De manière générale, elles ont une distribution spatiale qui est inégale à l'ensemble de la population d'où l'idée de leur ségrégation dans l'espace montréalais.

6.3 L'analyse préliminaire des données à l'échelle des secteurs de recensement

Les deux prochaines hypothèses requièrent une analyse des données à l'échelle des secteurs de recensement. Avant de les tester, nous avons procédé à une analyse préliminaire des catégories de précarité et de subsistance pour schématiser leur incidence parmi un nombre important d'unités géographiques, et d'examiner les secteurs où leur intensité est relativement plus élevée.

Deux aspects ont été examinés à cette étape de notre analyse: premièrement la distribution des fréquences pour schématiser l'incidence de la précarité et de la subsistance à l'échelle des secteurs de recensement; et deuxièmement, le premier quartile pour identifier un seuil au-delà duquel les secteurs ont un niveau de précarité et de subsistance relativement élevée.

La distribution des fréquences est une méthode qui va nous permettre d'organiser le nombre considérable de données à l'échelle de l'île. La classification des valeurs pour chacun des

secteurs va être présentée à l'aide de figures. L'utilité d'une telle démarche est de rendre compte de la sévérité des catégories de précarité et de subsistance parmi les secteurs de recensement et d'examiner la proportion d'entre eux qui sont le plus affligés par la catégorie en question.

Dans le même ordre d'idée, notre analyse nécessite également que l'on identifie les secteurs de l'île où l'intensité des catégories de la précarité et de la subsistance est relativement plus élevée. Une telle distinction est importante car le but de notre analyse est de mettre en relief les principales caractéristiques du phénomène dans l'espace urbain. Malgré les contraintes que pose l'utilisation d'une telle démarche, l'approche des quantiles va nous permettre de répertorier les unités géographiques, ou secteurs, qui enregistrent des pourcentages élevés comparativement à l'ensemble des valeurs observées.

Les indicateurs retenus pour notre deuxième section sont: 1) le pourcentage de personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais; 2) le pourcentage de personnes de 15 ans et plus ayant complété moins de neuf années de scolarité; 3) le taux de chômage des hommes âgés de 15 ans et plus; 4) le taux de chômage des femmes âgées de 15 ans et plus; 5) le nombre moyen de pièces par logement; 6) les logements nécessitant des réparations majeures; et 6) le taux de faible revenu des personnes vivant en ménage privé, c'est à dire la population totale.

Nous avons éliminé les indicateurs de subsistance faisant une distinction entre les familles et les personnes seules à faible revenu pour garder celle qui correspond à l'ensemble de la population. En ce qui concerne la précarité, nous avons gardé les mêmes indicateurs que dans les sections précédentes mais avons ajouté la catégorie relativement à la qualité du logement.

6.3.1 La distribution des fréquences

La distribution des fréquences permet de mesurer la sévérité de la précarité et de la subsistance à l'échelle des secteurs de recensement. Les représentations pour chacun des indicateurs dévoilent deux types de distribution. La distribution des fréquences est présentée en annexe III.

Les indicateurs ayant une distribution asymétrique qui tend vers la droite sont pour la précarité, le manque d'intégration linguistique (fig. 1a et 1b)³⁵, le chômage masculin et féminin (fig. 3a et 3b; 4a et 4b), le nombre moyen de pièces par logement (fig. 5a et 5b), et les logements qui nécessitent des réparations majeures (fig. 6). La distribution des fréquences dévoile ici que

³⁵ La figure des fréquences est en annexe III.

pour la plupart des secteurs de l'île, les pourcentages observés étaient relativement bas. Un nombre limité d'unités géographiques avaient donc des valeurs moyennes ou très élevées.

Le seul indicateur ayant une distribution asymétrique vers la gauche était celui de la sous-scolarité (fig. 2a et 2b). À l'inverse de notre distribution précédente, celle-ci désigne plutôt qu'un nombre relativement important de secteurs enregistraient des pourcentages élevés. Il faut cependant souligner que cette catégorie a enregistré une diminution de son incidence entre le recensement de 1986 et celui de 1996 (section 6.1.1).

Le seul indicateur ayant une distribution relativement symétrique était celui des personnes en ménage à faible revenu au recensement de 1996 (fig. 7b). Cette distribution suggère que pour un nombre important de secteurs, les taux tournaient autour de la moyenne à cette date.

Il n'existe évidemment pas de distribution symétrique parfaite. Dans une certaine mesure, la distribution des indicateurs tendait tous à la symétrie comme en témoigne le mince écart entre la moyenne et de la médiane (tableau XXIII). Pour la majorité des indicateurs, il est donc possible d'observer une proportion relativement élevée de secteurs qui enregistraient des valeurs intermédiaires tant au recensement de 1986 qu'à celui de 1996. Peu de secteurs avaient donc des pourcentages de précarité ou de subsistance très élevés ou très bas, à l'exception du manque d'intégration linguistique pour qui l'on dénombrait un nombre important de secteurs ayant des faibles valeurs.

Tableau XXIII. La médiane des indicateurs de précarité et de subsistance, données groupées en classes, secteurs de recensement (1986 et 1996)

Indicateurs	1986 (%)		1996 (%)	
	<i>Md</i>	\bar{x}	<i>Md</i>	\bar{x}
Ind. 1 Personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais	1.9	2.1	2.4	3.1
Ind. 2 Personnes de 15 ans et plus n'ayant pas complété la neuvième année de scolarité	26.2	23.2	18.7	17.8
Ind. 3 Chômeurs âgés de 15 ans et plus	12	11.8	14.5	14.2
Ind. 4 Chômeuses âgées de 15 ans et plus	13.4	13.1	12.1	12.1
Ind. 5 Nombre moyen de pièces par logement*	4.7	n/d	4.9	n/d
Ind. 6 Logements qui nécessitent des réparations majeures	n/d	n/d	8.6	8.4
Ind. 7 Personnes en ménage vivant sous le seuil de faible revenu	27.7	26	37	35

*Les données brutes pour cet indicateur ne sont pas disponibles. Elles sont déjà calculées en nombre moyen dans le recensement; Statistique Canada (1986b; 1996b).

6.3.2 Les quantiles: le premier quartile Q_1

Pour permettre de vérifier nos deux prochaines hypothèses, nous avons adopté l'approche des quantiles. Le tableau XXIV permet d'examiner l'intensité de la précarité et de la subsistance parmi les secteurs de recensement, cela à partir de la valeur du premier quartile.

Tableau XXIV. La valeur du premier quartile (Q_1), indicateurs de précarité et de subsistance, Île de Montréal (1986 et 1996)

Indicateurs*	1986	1996
Ind. 1 Personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais	2.6	4.1
Ind. 2 Personnes de 15 ans et plus n'ayant pas complété la neuvième année de scolarité	32.5	25.4
Ind. 3 Chômeurs âgés de 15 ans et plus	16.7	19.6
Ind. 4 Chômeuses âgées de 15 ans et plus	16.7	16.1
Ind. 5 Nombre moyen de pièces par logement**	4.3	4.5
Ind. 6 Logements qui nécessitent des réparations majeures	n/d	11.4
Ind. 7 Personnes en ménage vivant sous le seuil de faible revenu	39.5	48.9

*La valeur des indicateurs sont des pourcentages.

**Les données pour le nombre moyen de pièces par logement a été classé en ordre croissant à l'inverse des autres variables; le premier quartile signifie que 25 % des secteurs de l'île ont moins de 4.3 pièces par logement au recensement de 1986, et de 4.5 pièces en 1996; Statistique Canada (1986b; 1996b).

Dans un premier temps, la valeur du premier quartile traduit l'évolution de la précarité et de la subsistance au cours de la période, du moins en ce concerne leur sévérité parmi les secteurs de recensement. À titre d'exemple, 25 % des secteurs de l'île avaient au moins 2.6 % de leur population qui ne connaissait aucune des deux langues officielles au recensement de 1986. En 1996, la proportion s'est amplifiée pour atteindre 4.1 % de la population. Du point de vue des personnes ayant un revenu faible, la valeur du premier quartile était de 48.9 % au recensement de 1996, comparativement à 39.5 % en 1986. Le quart des secteurs de l'île avaient ainsi près de la moitié de leur population en dessous du seuil de faible revenu.

La valeur du premier quartile va nous servir de seuil pour identifier les secteurs de recensement où la précarité et la subsistance ont tendance à être sureprésentées. Elle signifie qu'au moins 25 % des secteurs enregistraient un pourcentage ou un taux supérieur à la valeur du premier quartile. En aucun cas elle doit suggérer que la précarité et la subsistance étaient absentes des autres secteurs de l'île de Montréal. Elle permet néanmoins de sélectionner les unités géographiques qui enregistraient des données relativement supérieures, et facilite le traitement d'un nombre important d'unités géographiques.

6.4 La coïncidence spatiale des catégories de précarité et de subsistance (1986 et 1996)

La troisième hypothèse à vérifier avance l'idée que certains secteurs de l'île sont simultanément affligés par différentes catégories de précarité et de subsistance. La superposition des catégories surreprésentées nous a permis d'identifier les secteurs dont le degré d'accumulation est relativement plus important qu'ailleurs sur le territoire à l'étude.

Pour tester cette hypothèse, nous avons sélectionné un total de six indicateurs. Dans le cas de la précarité, nous avons choisi les variables qui correspondent à l'intégration linguistique, à l'état de la scolarité, à la participation masculine et féminine au travail ainsi qu'à la qualité du logement. Précisons qu'au recensement de 1986, nous avons utilisé le nombre moyen de pièces par logement à défaut de n'avoir pas accès à la variable des logements nécessitant des réparations majeures. Nous avons utilisé la population totale à faible revenu comme indicateur de la subsistance. Les valeurs de coïncidence spatiale pour les secteurs sont en annexe IV.

À partir de la superposition des catégories surreprésentées, nous avons pu produire trois classes de coïncidence spatiale ou d'accumulation sur l'île de Montréal: 1) une coïncidence faible indique qu'au moins deux catégories sur six sont simultanément surreprésentées dans le secteur; 2) une coïncidence moyenne signifie que le secteur comporte de trois à quatre catégories surreprésentées à l'intérieur de ses limites; 3) et finalement, une coïncidence spatiale élevée signifie que cinq à six catégories de précarité ou de subsistance sont simultanément surreprésentées dans le secteur.

Il est à nouveau important de préciser que seuls les secteurs correspondant aux valeurs du premier quartile ont été retenus car ils sont caractéristiques de niveaux relativement élevés de précarité et de subsistance. L'absence d'une surreprésentation des catégories dans certains secteurs de l'île ne doit pas pour autant suggérer que la précarité ou la subsistance y sont absentes. Elles demeurent néanmoins relativement sous-représentées comparativement à l'ensemble des valeurs observées à l'échelle de l'île de Montréal.

6.4.1 Les secteurs à coïncidence spatiale élevée (1986)

Au recensement de 1986, 6 %³⁶ des secteurs avaient une coïncidence spatiale élevée. Ils se regroupaient essentiellement au centre de l'île à l'intérieur des limites de la Ville de Montréal. Les secteurs se localisaient dans une zone s'étalant du quartier Parc-Extension jusqu'au

³⁶ Un total de 29 secteurs à coïncidence spatiale élevée sur 479 secteurs pour l'ensemble de l'île de Montréal au recensement de 1986.

Vieux-Montréal, regroupant une partie des quartiers Petite-Patrie, Mile-End, Ville-Marie, Centre-Sud et Maisonneuve (carte 6.1).

Un groupe de secteurs à coïncidence élevée se situait dans le quartier Parc-Extension et formait le quadrilatère délimité à l'ouest par le boulevard l'Acadie, au nord par l'avenue Beaumont et à l'est par la voie ferrée. Un autre secteur était localisé dans le quartier Jarry, au nord de la rue Jean-Talon, entre les rues Saint-Hubert et Lajeunesse.

Trois secteurs ayant une accumulation élevée étaient regroupés dans le quartier Petite-Patrie. L'un d'entre eux, composé de manufactures, était délimité au nord, au sud et à l'est par des voies ferrées ainsi que par la rue Hutchison à l'ouest. Les deux autres secteurs formaient le quadrilatère des rues Jean-Talon, Saint-Denis, Saint-Laurent et Beaubien.

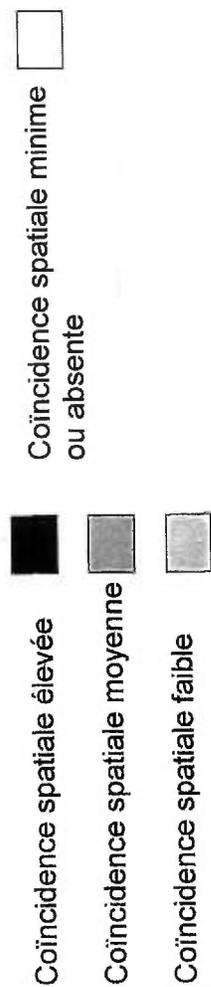
Au recensement de 1986, l'arrondissement Plateau Mont-Royal/Centre-Sud était composé de onze secteurs à coïncidence spatiale élevée. Plusieurs d'entre eux se localisaient dans le Mile-End entre les rues Saint-Hubert et Saint-Laurent, ainsi qu'au nord de l'avenue Mont-Royal. Il est également possible d'identifier un secteur à l'ouest des anciennes installations Angus, au nord de la rue Sherbrooke et à l'est de la rue d'Iberville. Les autres secteurs se situaient dans le quartier Centre-Sud à l'est de la voie ferrée, à l'ouest de la rue Amherst et au nord de la rue Sherbrooke. À proximité de ce regroupement, l'arrondissement Ville-Marie comportait également des secteurs à accumulation élevée. Ils étaient répartis dans la partie ouest du quartier Saint-Jacques, entre les rues Saint-Laurent et Saint-Denis, et les rues Sherbrooke et Saint-Antoine au sud.

Au-delà de cette zone, un autre groupe de secteurs à coïncidence élevée était répertorié dans la partie nord de l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce. Un secteur, qui comporte des installations ferroviaires et l'Hippodrome Blue Bonnet, était délimité au sud par la voie ferrée et au nord par la municipalité de Mont-Royal. Précisons que la zone résidentielle de ce large secteur se situe à l'est de l'autoroute Décarie, au sud de Jean-Talon. Les deux autres secteurs à coïncidence spatiale élevée se localisaient à l'intérieur de cet arrondissement au sud de la voie ferrée entre les avenues Victoria et Darlington, et au nord des avenues Van Horne et Plamondon.

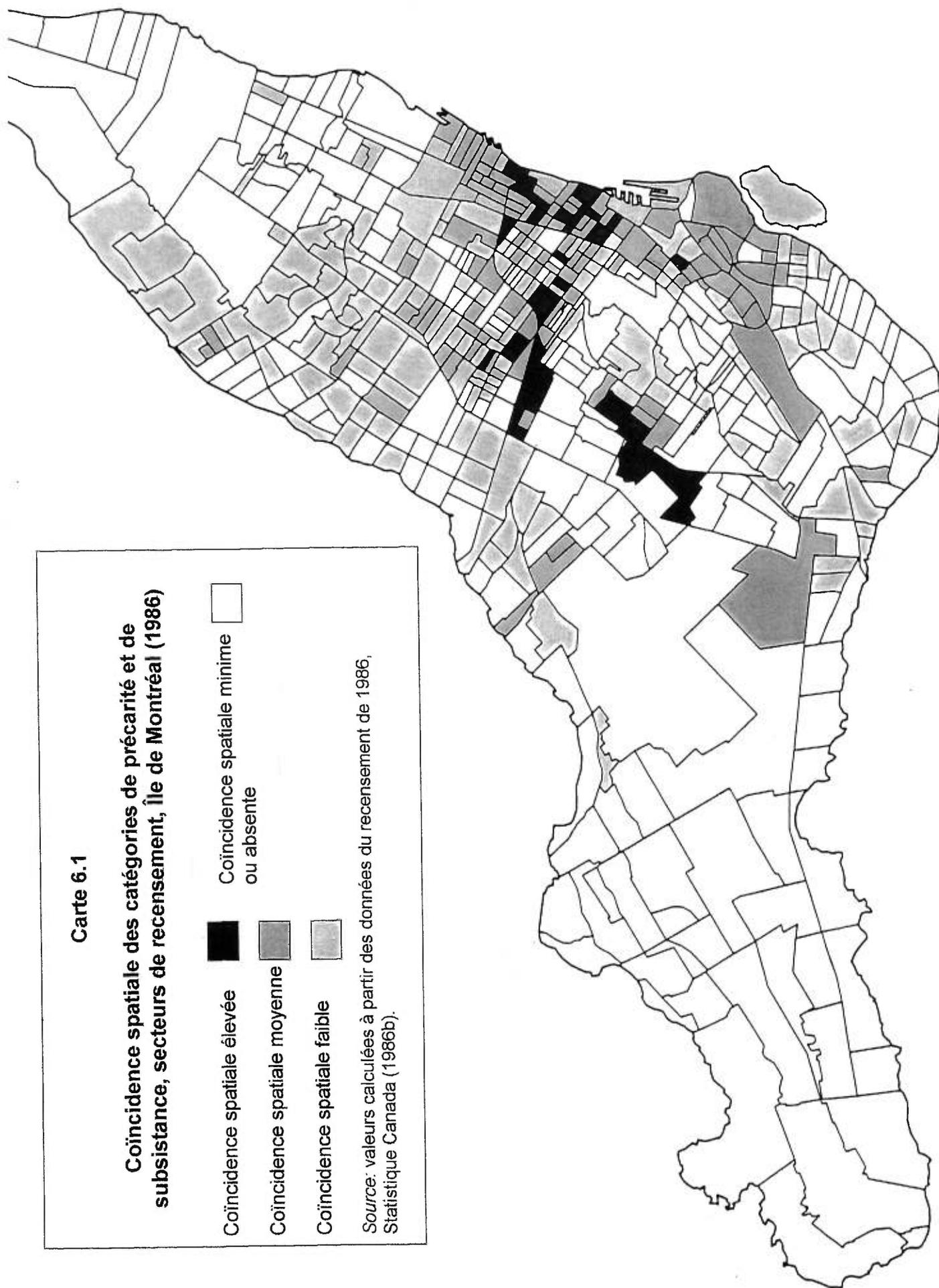
Un dernier secteur ayant une accumulation spatiale élevée au recensement de 1986 pouvait être identifié dans la partie nord du quartier Pointe-Saint-Charles, formant le quadrilatère des rues Saint-Antoine, Guy, Saint-Jacques et Georges-Vanier.

Carte 6.1

Coincidence spatiale des catégories de précarité et de subsistance, secteurs de recensement, île de Montréal (1986)



Source: valeurs calculées à partir des données du recensement de 1986, Statistique Canada (1986b).



6.4.2 Les secteurs à coïncidence spatiale moyenne (1986)

Toujours à partir des données de 1986, plus de 20 %³⁷ des secteurs de l'île avaient une coïncidence spatiale moyenne, c'est-à-dire qu'ils comportaient de trois à quatre catégories³⁸ surreprésentées. Un grand nombre d'entre eux étaient répartis à l'intérieur d'un couloir est-ouest s'étalant le long de la rive du Saint-Laurent des quartiers Hochelaga-Maisonneuve à l'est jusqu'à l'arrondissement Notre-Dame-de-Grâce à l'ouest (carte 6.1). Cette zone était délimitée au nord par la rue Sherbrooke et couvrait une partie des quartiers du Centre-Sud (Sainte-Marie et Saint-Jacques), de Ville-Marie (Saint-Jacques et Pointe-Saint-Charles) et du Sud-Ouest (Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri, Ville Émard, Saint-Paul) ainsi que de la municipalité de Verdun.

Le deuxième regroupement de secteurs à coïncidence spatiale moyenne se localisait au centre de l'île. Cette zone est similaire à la répartition des secteurs ayant une accumulation élevée à la différence qu'elle couvre un territoire plus large. Ces secteurs étaient répartis à l'intérieur d'un espace couvrant les quartiers Mile-End, Rosemont, Villeray, Saint-Michel et le Vieux-Montréal. Au-delà de cette distribution centralisée, il est cependant possible d'identifier un certain nombre de secteurs à accumulation moyenne dans quelques proches banlieues telles Cartierville, Saint-Laurent et Montréal-Nord, ainsi que dans LaSalle et Lachine.

6.4.3 Les secteurs à coïncidence spatiale faible (1986)

Les espaces ayant une accumulation faible représentaient 35.9 %³⁹ de l'ensemble des secteurs de l'île de Montréal en 1986. Ils étaient en partie distribués à l'intérieur d'un couloir est-ouest au nord de l'autoroute métropolitaine (carte 6.1). Cette zone était délimitée à l'ouest par les municipalités de Saint-Laurent et de Pierrefonds, et à l'est par les quartiers Marc-Aurèle-Fortin et Rivière-des-Prairies. Les municipalités de Saint-Léonard, Montréal-nord et les quartiers Saint-Michel, Villeray, Cartierville et Ahuntsic comportaient également plusieurs secteurs de ce type.

La majorité des secteurs ayant une accumulation faible des catégories de précarité et de subsistance étaient localisés à l'intérieur des limites de la Ville de Montréal (carte 6.1). Les secteurs se situaient ainsi au centre de l'île à proximité des secteurs ayant une accumulation plus élevée. Cette zone couvrait essentiellement les arrondissements Rosemont/Petite-Patrie

³⁷ Un total de 96 secteurs à coïncidence spatiale moyenne sur 479 secteurs pour l'ensemble de l'île de Montréal au recensement de 1986.

³⁸ Nous faisons ici référence aux différentes catégories de précarité et de subsistance surreprésentées à l'intérieur des secteurs.

³⁹ Un total de 172 secteurs à coïncidence spatiale faible sur 479 secteurs pour l'ensemble de l'île de Montréal au recensement de 1986.

(quartiers Marie-Victorin et Louis-Hébert), Plateau Mont-Royal (quartiers Jeanne-Mance et Laurier), Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (Tétraulville et Longue-Pointe) et Sud-Ouest (quartiers Ville Émard, Saint-Henri et Pointe-Saint-Charles). Les quartiers Côte-des-Neiges et Snowdon regroupaient également quelques secteurs à faible accumulation. Un certain nombre de secteurs à faible accumulation pouvaient être répertoriés dans les municipalités du sud-ouest de l'île telle Pierrefonds, Lachine et LaSalle.

6.4.4 Les secteurs à coïncidence spatiale élevée (1996)

À partir des données de 1996, il est possible de répertorier 38 secteurs ayant une coïncidence spatiale élevée, ce qui représente plus de 7.9 %⁴⁰ des secteurs de l'île. Plusieurs de ces secteurs étaient regroupés en forme d'îlots dispersés sur le territoire à l'étude (carte 6.2).

Un premier de ces îlots correspondait aux secteurs de Parc-Extension ainsi que la partie ouest de Petite-Patrie. Rappelons à nouveau que Parc-Extension est délimité au nord par l'avenue Beaumont, à l'ouest par le boulevard l'Acadie, et par la voie ferrée à l'est. Les quatre secteurs dans Petite-Patrie étaient bordés par la même voie ferrée à l'ouest, par la rue Saint-Denis à l'est et la rue Jean-Talon au nord. Il est possible d'identifier un autre secteur ayant une accumulation spatiale élevée dans le quartier Rosemont.

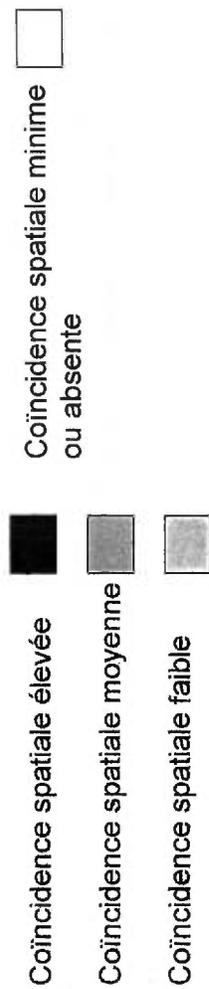
Le second regroupement de secteurs ayant une coïncidence spatiale élevée était localisé dans les quartiers Hochelaga-Maisonneuve. Ils étaient pour la plupart confinés aux abords des installations portuaires, délimités à l'est par le boulevard Pie IX, à l'ouest par la voie ferrée ainsi qu'au nord par la rue Hochelaga. Un autre secteur près de cette zone avait une accumulation spatiale élevée de catégories de précarité et de subsistance, soit entre les rues Adams (sud), Sicard (ouest) et les voies ferrées (est/nord).

Le troisième îlot de secteurs à coïncidence spatiale élevée était situé dans la partie nord de l'arrondissement Côte-des-Neiges/N.D.G. Les quatre secteurs étaient délimités par la voie ferrée au nord, par le Chemin Côte-Sainte-Catherine au sud, par la rue Widerton à l'est et par la rue Victoria à l'ouest.

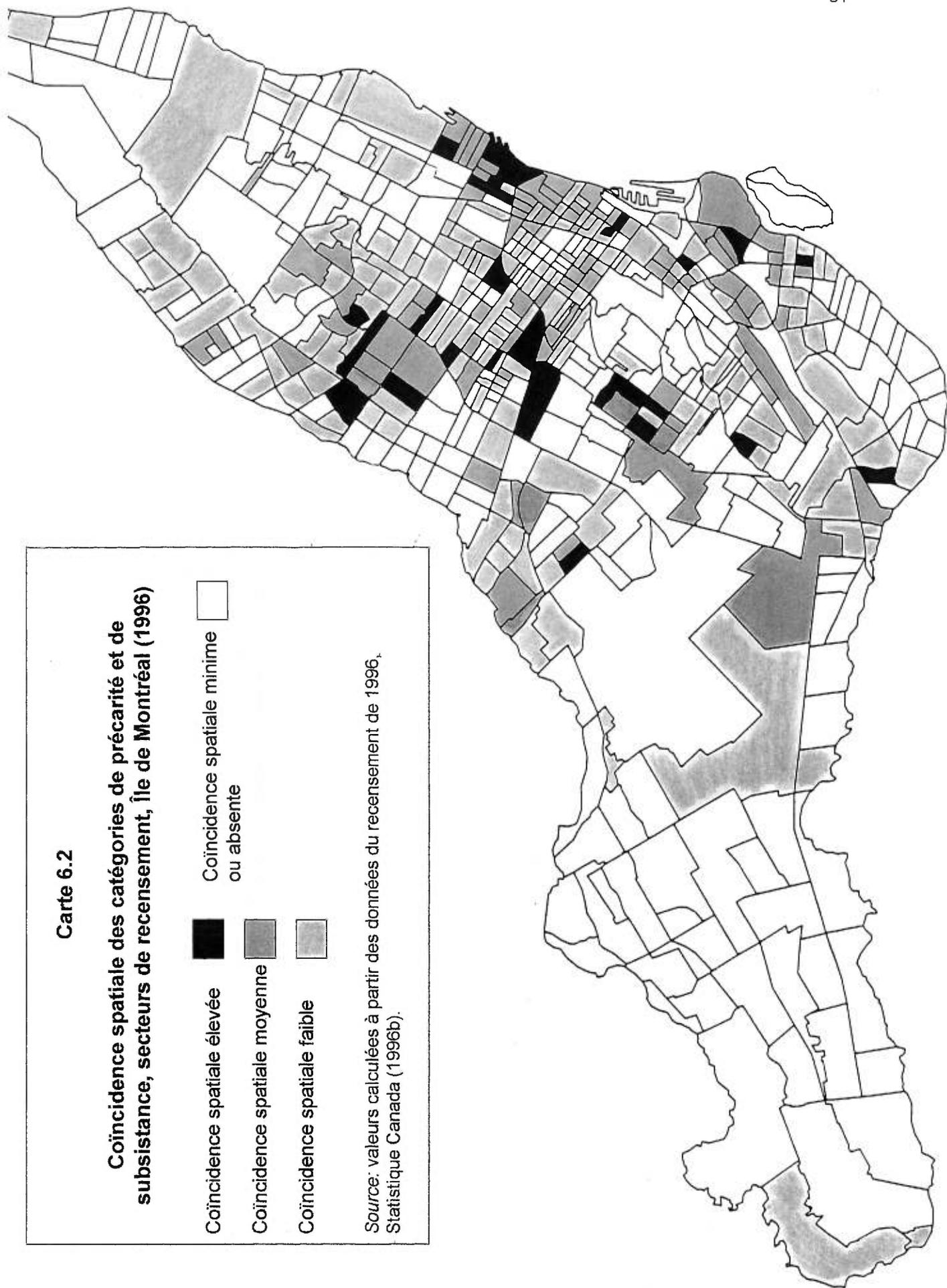
⁴⁰ Un total de 39 secteurs à coïncidence spatiale élevée sur 493 secteurs pour l'ensemble de l'île de Montréal au recensement de 1996.

Carte 6.2

Coïncidence spatiale des catégories de précarité et de subsistance, secteurs de recensement, île de Montréal (1996)



Source: valeurs calculées à partir des données du recensement de 1996, Statistique Canada (1996b).



Le quatrième et dernier regroupement de secteurs à coïncidence spatiale élevée formait une zone moins contiguë que les précédentes. Plusieurs de ces secteurs étaient répartis dans les quartiers Saint-Michel, Villeray, Jean-Rivard et François-Pérrault, ainsi que dans les municipalités des Saint-Léonard et de Montréal-Nord. Deux d'entre eux formaient un couloir à coïncidence élevée le long du boulevard Pie IX entre la voie ferrée au nord et la rue Jarry au sud. Un autre secteur était localisé dans Montréal-Nord et était délimité par les boulevards Industriel, Saint-Michel et Pie IX, et la rue Prieur.

Les autres secteurs ayant une accumulation spatiale élevée au recensement de 1996 étaient relativement isolés à l'intérieur des arrondissements Sud-Ouest, Notre-Dame-de-Grâce et Ville-Marie, ainsi que dans les municipalités de Saint-Laurent, LaSalle et Verdun.

Comparativement à la répartition des secteurs à coïncidence élevée en 1986, celle de 1996 présente deux différences importantes. La première distinction est que le quartier du Plateau Mont-Royal ne comportait aucun secteur de ce type au dernier recensement ce qui suggère une réduction relative des taux et pourcentages pour certaines catégories de précarité sur l'île de Montréal (par ex.: chômage féminin et sous-scolarité; voir section 6.1). La deuxième variation est la dispersion des secteurs à coïncidence élevée hors de la partie centrale de l'île de Montréal. La présence de secteurs à forte accumulation dans quelques-unes des proches banlieues vient confirmer les conclusions d'analyses sur la pauvreté suggérant l'apparition de quartiers pauvres hors de la ville centrale dans plusieurs métropoles canadiennes (Bourne et Olvet, 1995; Renaud et al., 1996).

6.4.5 Les secteurs à coïncidence spatiale moyenne (1996)

Les secteurs ayant une accumulation moyenne représentaient au dernier recensement 17 %⁴¹ de l'ensemble des secteurs de l'île. La plupart d'entre eux se regroupaient dans un couloir est-ouest le long de la rive sud de l'île de Montréal similaire à celui de 1986 (carte 6.2). Cette zone couvrait les arrondissements Hochelaga-Maisonneuve, Centre-Sud, Ville-Marie, Sud-Ouest ainsi que les municipalités de Verdun et Lachine.

Les secteurs à coïncidence spatiale moyenne étaient plus dispersés en 1996 comparativement à la distribution pour ce type de secteurs en 1986. Plusieurs d'entre eux pouvaient ainsi être répertoriés dans les municipalités de Montréal-Nord, Saint-Léonard, Anjou, Saint-Laurent ainsi que dans l'arrondissement Ahuntsic/Cartierville. Un îlot de secteurs pouvait également être

⁴¹ Un total de 84 secteurs à coïncidence spatiale moyenne sur 493 secteurs pour l'ensemble de l'île de Montréal au recensement de 1996.

localisé dans le quartier Côte-des-Neiges. Le centre de l'île demeurerait certes composé de secteurs de ce type mais leur distribution était plus répandue qu'au dernier recensement.

6.4.6 Les secteurs à coïncidence spatiale faible (1996)

Au recensement de 1996, plus de 35 %⁴² des secteurs de l'île de Montréal étaient désignés à accumulation spatiale faible. Le couloir est-ouest longeant la rive nord de l'île demeure présent ainsi que le regroupement de secteurs à l'intérieur des limites de la Ville de Montréal (carte 6.2). Les arrondissements de Mercier/Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont/Petite-Patrie, Villeray/Saint-Michel, Ahuntsic/Cartierville ainsi que Sud-Ouest, Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce regroupaient plusieurs secteurs à faible coïncidence spatiale.

De la même manière que pour les secteurs à coïncidence spatiale moyenne, la répartition de secteurs à faible coïncidence était plus dispersée au recensement de 1996 qu'à celui de 1986. Un nombre important de secteurs était ainsi répertorié dans les zones extrêmes ouest et est de l'île. Les municipalités de Senneville et Lachine, d'Anjou et de Montréal-Est ainsi que l'arrondissement de Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles comportaient de plusieurs de secteurs de ce type. Il est difficile d'expliquer la ou les causes de cette dispersion sur le territoire montréalais. Elle peut cependant être attribuée à l'amplification de certaines catégories de précarité et de subsistance entre 1986 et 1996.

6.4.7 Synthèse des résultats et vérification de la troisième hypothèse

La coïncidence spatiale des catégories surreprésentées nous a permis d'identifier les secteurs de l'île qui sont simultanément affligés par plusieurs aspects de la précarité et de la subsistance. En 1986, les secteurs ayant plus de cinq catégories surreprésentées étaient localisés au centre de l'île. La répartition de ces secteurs correspondait à la carte traditionnelle de la pauvreté, soit celle du « S » dont nous avons déjà fait référence.

Au recensement de 1996, ce même type de secteurs présentait une distribution dispersée sur l'île de Montréal. Un certain nombre de secteurs demeuraient dans la partie centrale de l'île mais plusieurs d'entre eux se localisaient à l'intérieur de proches banlieues telles Saint-Laurent, Lachine et Saint-Léonard. Les secteurs à coïncidence moyenne et faible entouraient pour la plupart des secteurs à coïncidence élevée soit l'idée d'un gradient de l'accumulation de la précarité et de la subsistance. L'importance de l'accumulation spatiale des catégories a ainsi tendance à diminuer à mesure que l'on s'éloigne du centre de l'île vers ses extrémités.

⁴² Un total de 173 secteurs à coïncidence spatiale faible sur 493 secteurs pour l'ensemble de l'île de Montréal au recensement de 1996.

Dans l'ensemble, nous pouvons confirmer la troisième hypothèse de recherche, c'est-à-dire que certains secteurs sont caractérisés par une accumulation spatiale des composantes de la précarité et de la subsistance. À titre d'exemple, au moins 26 % des secteurs de l'île avaient une accumulation dépassant deux catégories de précarité et de subsistance sur six au recensement de 1986, et 24.9 % à celui de 1996. Il est ainsi possible d'observer une certaine continuité de l'accumulation de la précarité et de la subsistance au cours de la période à l'étude. Précisons à nouveau que les personnes qui résident à l'intérieur de ces secteurs ne sont pas nécessairement tous en situation de précarité ou de subsistance, ni sont elles nécessairement affligées par les mêmes catégories. Il est fort probable qu'un certain nombre d'individus et de ménages soient à l'inverse favorisés.

L'hypothèse de la coïncidence spatiale de plusieurs catégories nous a permis de constater l'existence d'une typologie des secteurs de précarité et de subsistance sur l'île de Montréal. La répartition inégale des composantes de la précarité et de la subsistance nous permet d'avancer l'idée que certains secteurs de l'île ont une composition qui varie dans le temps et l'espace. Notre prochaine hypothèse s'attarde sur cet aspect.

6.5 La typologie des secteurs de précarité et de subsistance (1986 et 1996)

Nous avons souligné dans notre revue de la littérature que les espaces de pauvreté ont une composition qui varie selon que nous utilisons la mesure du revenu ou des indicateurs de précarité. Dans le premier cas, les quartiers concernés présentent un portrait relativement unidimensionnel et homogène. À l'inverse, les espaces de précarité ont une configuration plus nuancée et contrastée (Knox 1995). Notre quatrième hypothèse pose donc comme postulat que les secteurs de précarité et de subsistance sur l'île de Montréal ont une composition relativement hétérogène. Dans le cas où cette hypothèse est validée nous pourrions alors admettre que la typologie de ces secteurs varie du point de vue des catégories surreprésentées.

Nous allons vérifier cette hypothèse à l'aide d'une typologie partielle des secteurs sur l'île de Montréal. Nous avons repris la classification des secteurs conformément à l'accumulation des catégories surreprésentées de précarité et de subsistance (troisième hypothèse). Une variété d'arrangements est alors répertoriée ce qui nous permet d'identifier différents types de secteurs. Précisons que seuls ceux dont l'accumulation varie entre deux et cinq catégories (sur six) ont été retenus, les autres degrés de coïncidence spatiale ne permettant pas de distinguer une

configuration particulière⁴³. L'objet de cet exercice est de mettre en évidence la variété des configurations de la précarité et de la subsistance à l'intérieur de certains secteurs⁴⁴.

6.5.1 La typologie des secteurs à coïncidence spatiale élevée (1986 et 1996)

Il est possible de répertorier 5 types de configurations pour les secteurs à coïncidence spatiale élevée (cinq catégories sur six) tant au recensement de 1996 que celui de 1986 (tableau XXV). La configuration la plus répandue en 1986 avait comme catégories surreprésentées la sous-scolarisation, le chômage masculin et féminin, la précarité du logement⁴⁵ et le revenu faible (type 5A/1986). Les secteurs ayant cette configuration étaient essentiellement regroupés dans le quartier Centre-sud (carte 6.3).

En 1986, la seconde configuration qui rassemble le plus de secteurs (type 5B/1986) avait comme catégories l'intégration linguistique, le chômage masculin et féminin, la précarité du logement et le revenu faible. Les secteurs de ce type se localisaient principalement dans les quartiers Côte-des-Neige et Mile-End.

Au recensement de 1996, la configuration la plus importante comportait un total 13 secteurs (tableau XXVI). Les catégories surreprésentées à l'intérieur de ces secteurs étaient l'intégration linguistique, la sous-scolarisation, le chômage masculin et féminin, et le revenu faible (type 5A/1996). La plupart des secteurs ayant cette configuration étaient situés dans le quartier Parc-Extension ainsi que dans Saint-Michel, Saint-Léonard et Montréal-Nord (carte 6.4).

Au même recensement, la deuxième configuration qui regroupait le plus grand nombre de secteurs avait comme catégories surreprésentées la sous-scolarisation, le chômage masculin et féminin, la précarité du logement⁴⁶ et le revenu faible (type 5B/1996). La majeure partie de ces secteurs se localisait dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

⁴³ Un degré de 1/6 présente une configuration unidimensionnelle à l'intérieur du secteur tandis que de 6/6 signifie que toutes les catégories y sont surreprésentées; par conséquent, aucune variation ne peut être identifiée parmi ce type de secteurs.

⁴⁴ Nous avons procédé à une cartographie des secteurs à partir des trois plus importantes configurations (c.à.d. les configurations qui regroupent le plus de secteurs).

⁴⁵ Au recensement de 1986, la précarité du logement fait référence au nombre moyen de pièces par logement.

⁴⁶ Au recensement de 1996, la précarité du logement fait référence à ceux qui nécessitent des réparations majeures.

Tableau XXV. Typologie des secteurs de précarité et de subsistance à coïncidence élevée: cinq catégories sur six, île de Montréal (1986)

Typologie ¹	Nbr. De secteurs	Ind. 1 Manque d'intégration linguistique	Ind. 2 Sous-scolarité	Ind. 3 Chômeurs	Ind. 4 Chômeuses	Ind. 5 Précarité du logement	Ind. 7 Faible revenu	Catégories surreprésentées
Type 5A	9		✓	✓	✓	✓	✓	Scolarité/Chômeurs/Chômeuses/Logement/Revenu
Type 5B	7	✓		✓	✓	✓	✓	Linguistique/Chômeurs/Chômeuses/Logement/Revenu
Type 5C	4	✓	✓	✓	✓		✓	Linguistique/Scolarité/Chômeurs/Chômeuses/Revenu
Total de types ² : 5 configurations possibles à partir de 23 secteurs de recensement								

Tableau XXVI. Typologie des secteurs de précarité et de subsistance à coïncidence élevée: cinq catégories sur six, île de Montréal (1996)

Typologie ³	Nbr. de secteurs	Ind. 1 Manque d'intégration linguistique	Ind. 2 Sous-scolarité	Ind. 3 Chômeurs	Ind. 4 Chômeuses	Ind. 6 Précarité du logement	Ind. 7 Faible revenu	Catégories surreprésentées
Type 5A	13	✓	✓	✓	✓		✓	Linguistique/Scolarité/Chômeurs/Chômeuses/Revenu
Type 5B	10		✓	✓	✓	✓	✓	Scolarité/Chômeurs/Chômeuses/Logement/Revenu
Type 5C	9	✓		✓	✓	✓	✓	Linguistique/Chômeurs/Chômeuses/Logement/Revenu
Total de types ⁴ : 5 configurations possibles à partir de 38 secteurs de recensement								

¹ Typologie prédominante: les trois configurations qui regroupent le plus de secteurs.

² Total de secteurs à coïncidence de 5/6 (cinq catégories sur six surreprésentées).

³ Typologie prédominante: les trois configurations qui regroupent le plus de secteurs.

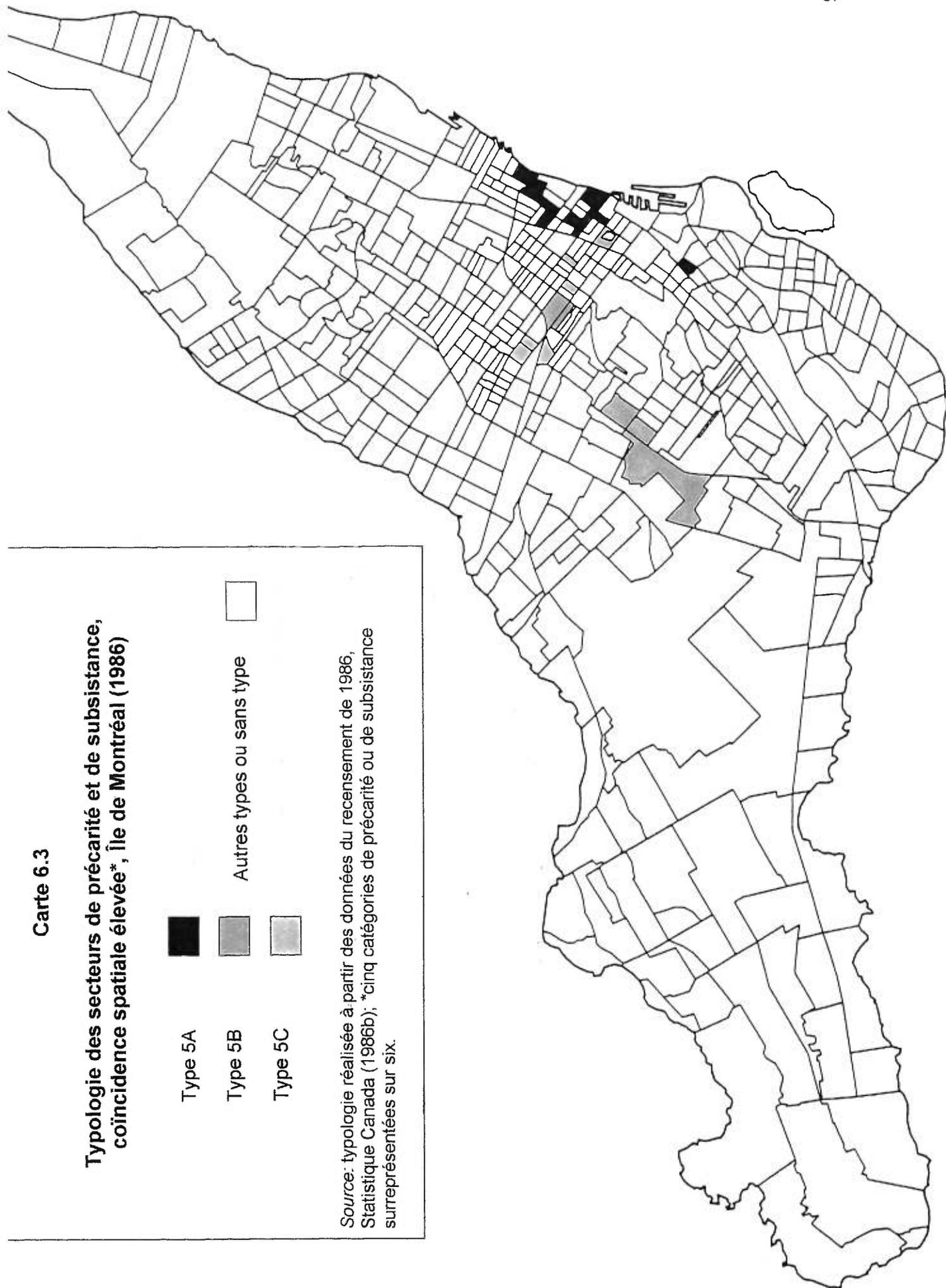
⁴ Total de secteurs à coïncidence de 5/6 (cinq catégories sur six surreprésentées).

Carte 6.3

Typologie des secteurs de précarité et de subsistance, coïncidence spatiale élevée*, île de Montréal (1986)



Source: typologie réalisée à partir des données du recensement de 1986, Statistique Canada (1986b); *cinq catégories de précarité ou de subsistance surreprésentées sur six.

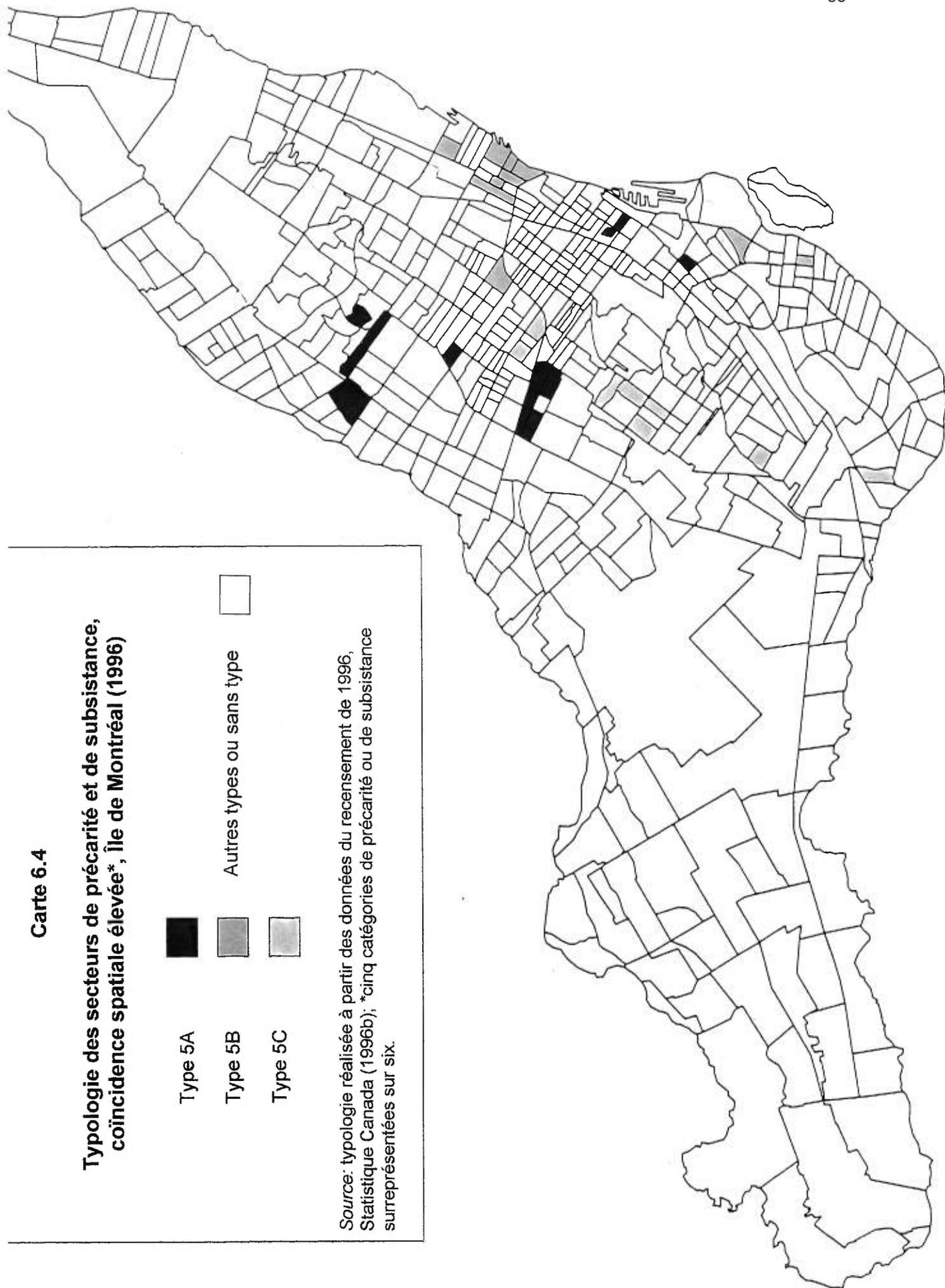


Carte 6.4

Typologie des secteurs de précarité et de subsistance, coïncidence spatiale élevée*, île de Montréal (1996)



Source: typologie réalisée à partir des données du recensement de 1996, Statistique Canada (1996b); *cinq catégories de précarité ou de subsistance surreprésentées sur six.



6.5.2 La typologie des secteurs à coïncidence spatiale moyenne (1986 et 1996)

Pour les secteurs à coïncidence spatiale moyenne qui comportaient quatre catégories sur six (coïncidence moyenne), nous avons pu répertorier 11 types de configurations au recensement de 1986 et 10 pour celui de 1996 (tableau XXVII).

En 1986, la configuration la plus répandue (11 secteurs) avait comme catégories surreprésentées le chômage masculin et féminin, la précarité du logement et le revenu faible (type 4A/1986). Les secteurs ayant ce type de configuration étaient relativement dispersés dans le couloir est-ouest au sud de la rue Sherbrooke (carte 6.5).

La deuxième configuration qui comportait le plus de secteurs sur l'île de Montréal (10 secteurs) était composée des catégories suivantes (type 4B/1986): la sous-scolarisation, le chômage masculin et féminin, et le revenu faible. Quelques-uns de ces secteurs étaient situés dans les quartiers Pointe-Saint-Charles et Saint-Henri.

Au recensement de 1996, la configuration la plus importante était répertoriée dans 9 secteurs (type 4A/1996). Les catégories surreprésentées à l'intérieur de ces espaces étaient la sous-scolarisation, les chômeurs et les chômeuses, et le revenu faible (tableau XXVIII). Plusieurs de ces secteurs étaient localisés dans Pointe-Saint-Charles et le Centre-Sud (carte 6.6).

La seconde configuration qui regroupait le plus de secteurs au recensement de 1996 (7 secteurs) comportait l'intégration linguistique, le chômage masculin et féminin, et le revenu faible (type 4B/1996). Les secteurs ayant cette configuration avaient tendance à se regrouper dans l'arrondissement d'Ahuntsic/Cartierville ainsi qu'à Saint-Laurent.

En ce qui concerne le groupe de secteurs comportant trois catégories surreprésentées de précarité ou de subsistance, 16 configurations pouvaient ainsi être répertoriées en 1986, et 15 au recensement de 1996.

En 1986, deux configurations différentes étaient répertoriées dans 7 secteurs (tableau XXIX). Une première configuration avait comme catégories surreprésentées la sous-scolarisation, les chômeuses et les personnes à faible revenu (3A/1986). La seconde configuration la plus répandue sur le territoire de l'île comportait la sous-scolarisation, les chômeurs et les personnes à revenu faible (3B/1986). Un certain nombre de ces secteurs étaient localisés dans le quartier Hochelaga (carte 6.7).

Tableau XXVII Typologie des secteurs de précarité et de subsistance à coïncidence moyenne: quatre catégories sur six, île de Montréal (1986)

Typologie ¹	Nbr. De secteurs	Ind. 1 Manque d'intégration linguistique	Ind. 2 Sous-scolarité	Ind. 3 Chômeurs	Ind. 4 Chômeuses	Ind. 5 Précarité du logement	Ind. 7 Faible revenu	Catégories surreprésentées
Type 4A	11			✓	✓	✓	✓	Chômeurs/Chômeuses/ Logement/Revenu
Type 4B	10		✓	✓	✓		✓	Scolarité/Chômeurs/ Chômeuses/Revenu
Type 4C	5		✓	✓		✓	✓	Scolarité/Chômeurs/ Logement/Revenu
Type 4D	5	✓		✓	✓		✓	Linguistique/Chômeurs/ Chômeuses/Revenu
Total de types ² : 11 configurations possibles à partir de 41 secteurs de recensement								

Tableau XXVIII Typologie des secteurs de précarité et de subsistance à coïncidence moyenne: quatre catégories sur six, île de Montréal (1996)

Typologie ³	Nbr. de secteurs	Ind. 1 Manque d'intégration linguistique	Ind. 2 Sous-scolarité	Ind. 3 Chômeurs	Ind. 4 Chômeuses	Ind. 6 Précarité du logement	Ind. 7 Faible revenu	Catégories surreprésentées
Type 4A	9		✓	✓	✓		✓	Scolarité/Chômeurs/ Chômeuses/Revenu
Type 4B	7	✓		✓	✓		✓	Linguistique/Chômeurs/ Chômeuses/Revenu
Type 4C	6		✓	✓		✓	✓	Scolarité/Chômeurs/ Logement/Revenu
Total de types ⁴ : 10 configurations possibles à partir de 37 secteurs de recensement								

¹ Typologie prédominante: les trois configurations qui regroupent le plus de secteurs.

² Total de secteurs à coïncidence de 4/6 (quatre catégories sur six surreprésentées).

³ Typologie prédominante: les trois configurations qui regroupent le plus de secteurs.

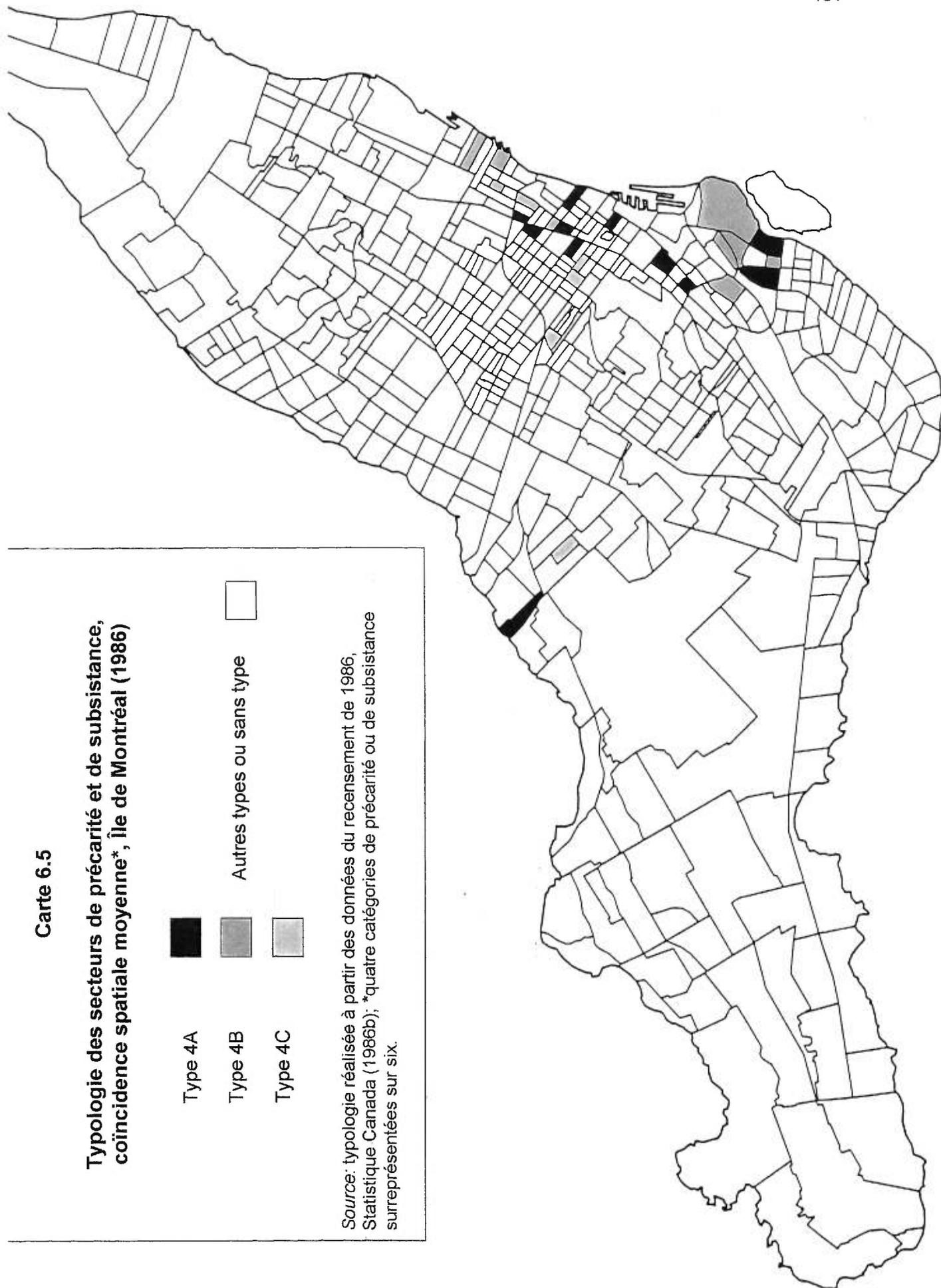
⁴ Total de secteurs à coïncidence de 4/6 (quatre catégories sur six surreprésentées).

Carte 6.5

Typologie des secteurs de précarité et de subsistance, coïncidence spatiale moyenne*, île de Montréal (1986)



Source: typologie réalisée à partir des données du recensement de 1986, Statistique Canada (1986b); * quatre catégories de précarité ou de subsistance surreprésentées sur six.



Carte 6.6

Typologie des secteurs de précarité et de subsistance, coïncidence spatiale moyenne*, Île de Montréal (1996)



Source: typologie réalisée à partir des données du recensement de 1996, Statistique Canada (1996b); * quatre catégories de précarité ou de subsistance surreprésentées sur six.

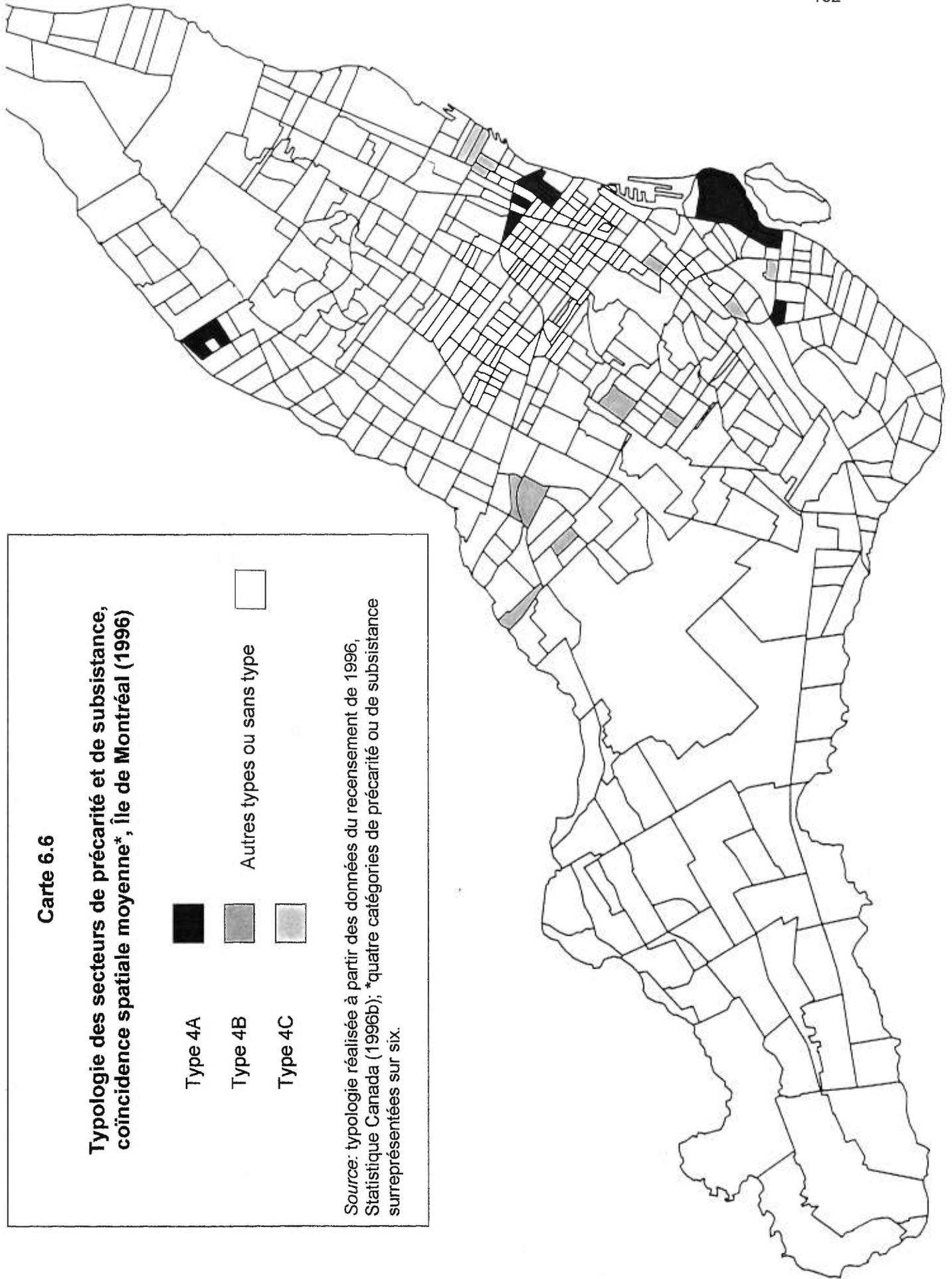


Tableau XXIX. Typologie des secteurs de précarité et de subsistance à coïncidence moyenne: trois catégories sur six, île de Montréal (1986)

Typologie ¹	Nbr. De secteurs	Ind. 1 Manque d'intégration linguistique	Ind. 2 Sous-scolarité	Ind. 3 Chômeurs	Ind. 4 Chômeuses	Ind. 5 Précarité du logement	Ind. 7 Faible revenu	Catégories surreprésentées
Type 3A	7		✓		✓		✓	Scolarité/Chômeuses/ Revenu
Type 3B	7		✓	✓			✓	Scolarité/Chômeurs/ Revenu
Type 3C	6			✓		✓	✓	Chômeurs/Logement/ Revenu
Type 3D	6	✓	✓		✓			Linguistique/Scolarité/ Chômeuses
Total de types ² : 16 configurations possibles à partir de 55 secteurs de recensement								

Tableau XXX. Typologie des secteurs de précarité et de subsistance à coïncidence moyenne: trois catégories sur six, île de Montréal (1996)

Typologie ³	Nbr. de secteurs	Ind. 1 Manque d'intégration linguistique	Ind. 2 Sous-scolarité	Ind. 3 Chômeurs	Ind. 4 Chômeuses	Ind. 6 Précarité du logement	Ind. 7 Faible revenu	Catégories surreprésentées
Type 3A	7	✓	✓		✓			Linguistique/Scolarité/ Chômeuses
Type 3B	7			✓	✓		✓	Chômeurs/Chômeuses/ Revenu
Type 3C	6			✓		✓	✓	Chômeurs/Logement/ Revenu
Total de types ⁴ : 15 configurations possibles à partir de 47 secteurs de recensement								

¹ Typologie prédominante: les trois configurations qui regroupent le plus de secteurs.

² Total de secteurs à coïncidence de 3/6 (trois catégories sur six surreprésentées).

³ Typologie prédominante: les trois configurations qui regroupent le plus de secteurs.

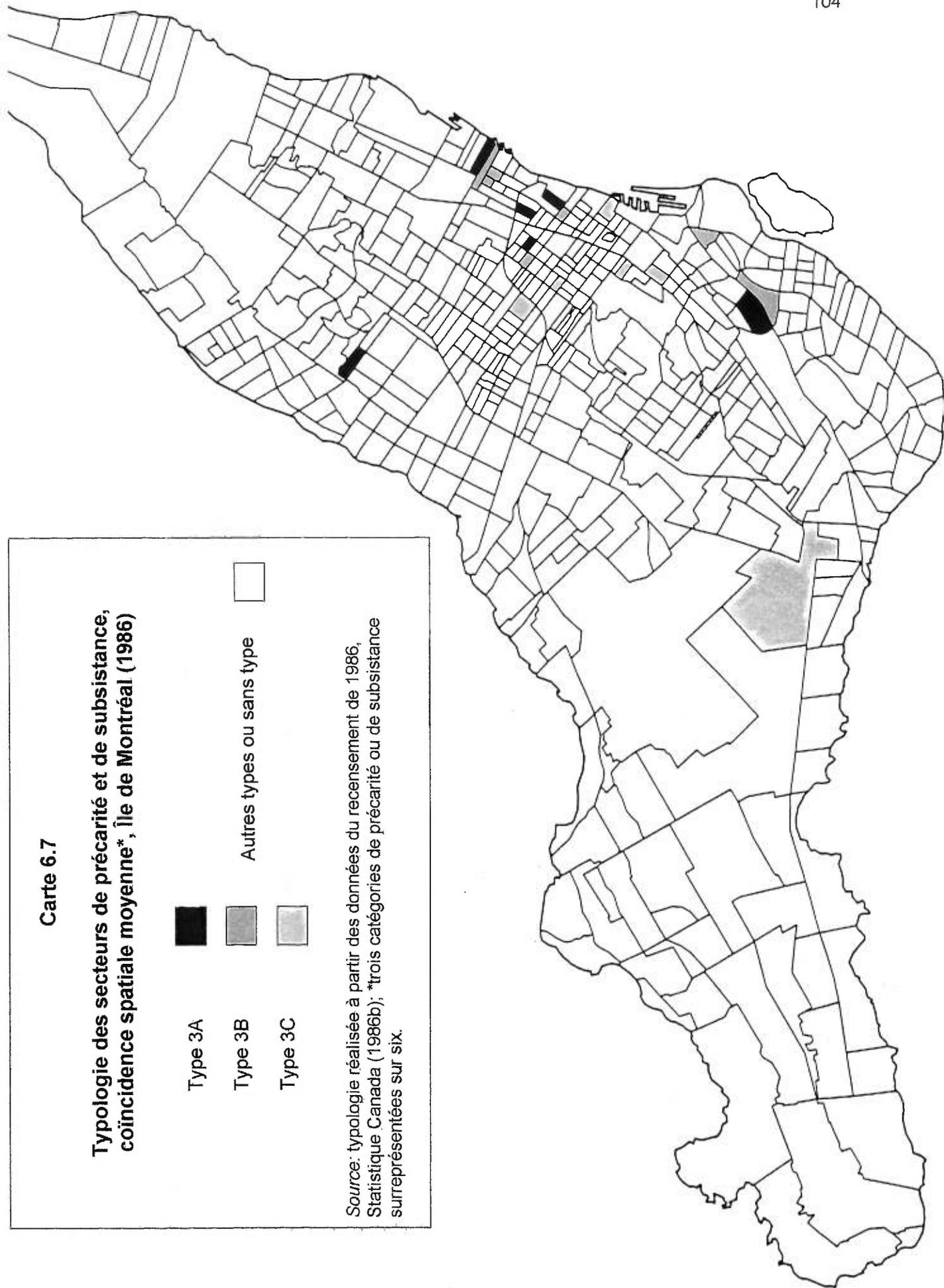
⁴ Total de secteurs à coïncidence de 3/6 (trois catégories sur six surreprésentées).

Carte 6.7

Typologie des secteurs de précarité et de subsistance, coincidence spatiale moyenne*, Île de Montréal (1986)



Source: typologie réalisée à partir des données du recensement de 1986, Statistique Canada (1986b); *trois catégories de précarité ou de subsistance surreprésentées sur six.

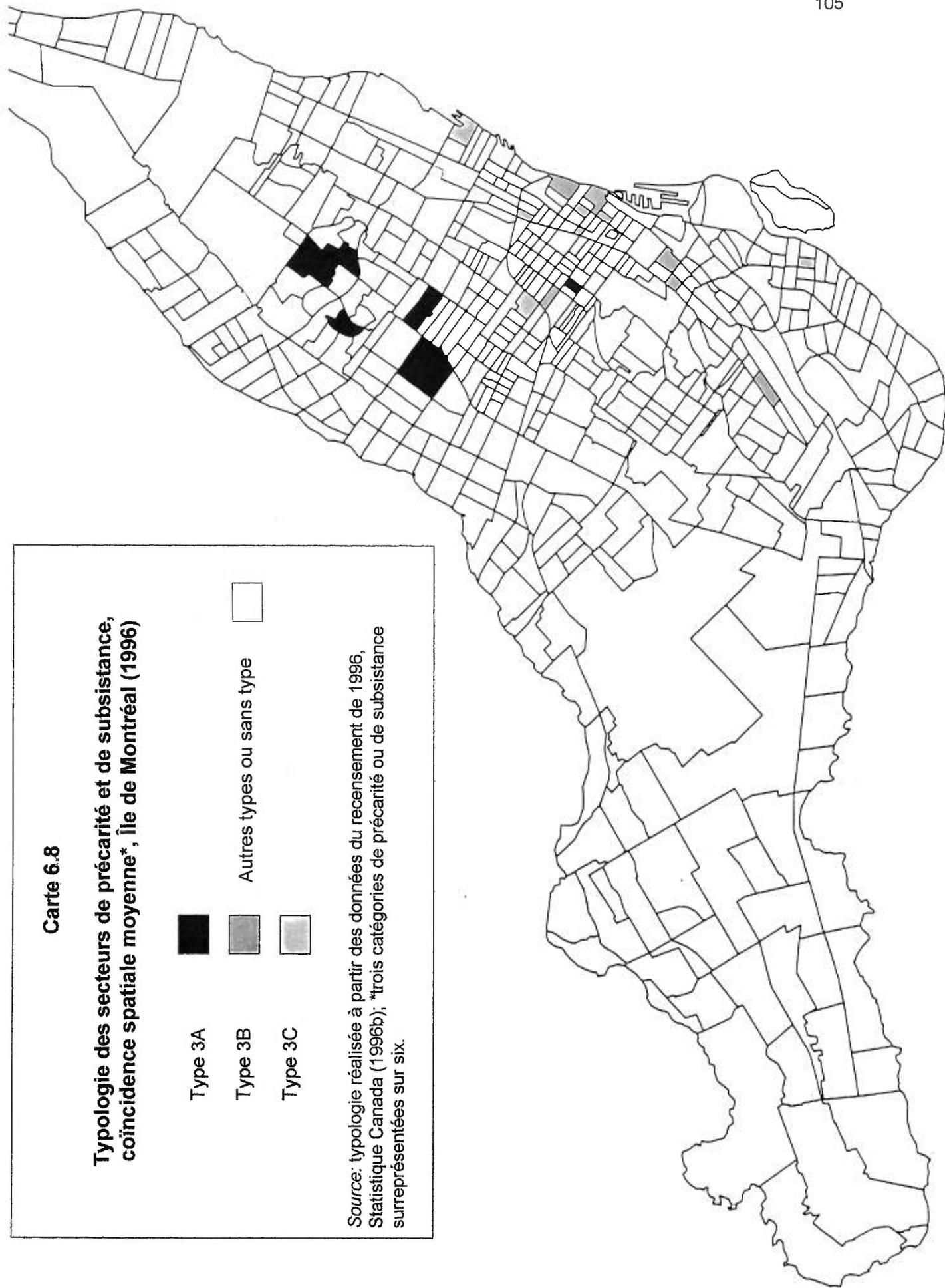


Carte 6.8

Typologie des secteurs de précarité et de subsistance, coïncidence spatiale moyenne*, île de Montréal (1996)



Source: typologie réalisée à partir des données du recensement de 1996, Statistique Canada (1996b); *trois catégories de précarité ou de subsistance surreprésentées sur six.



Au recensement de 1996, la configuration dominante (7 secteurs) avait comme catégories surreprésentées l'intégration linguistique, la sous-scolarisation et les chômeuses (type 3A/1996) (tableau XXX). Les secteurs composés de ces catégories étaient regroupés dans Saint-Léonard Saint-Michel et dans Rosemont (carte 6.8). La deuxième configuration qui regroupe également 7 secteurs avait une surreprésentation de chômeurs et de chômeuses ainsi que de faible revenu (type 3B/1996). Ces secteurs étaient en partie dispersés dans le Vieux-Montréal.

6.5.3 La typologie des secteurs à coïncidence spatiale faible (1986 et 1996)

Les secteurs ayant deux catégories surreprésentées ont une coïncidence spatiale désignée de faible. Au recensement de 1986, 15 types de configurations étaient répertoriés et 14 en 1996 (tableaux XXXI et XXXII).

La configuration la plus répandue en 1986 (type 2A/1986) comportait 20 secteurs avec comme catégories surreprésentées l'intégration linguistique et la sous-scolarisation (tableau XXXI). La localisation de ces secteurs était essentiellement dans Saint-Léonard, Saint-Michel et Villeray (carte 6.9). La deuxième configuration regroupant le plus de secteurs (8 secteurs) était composée de chômeurs et de logements précaires (type 2B/1989).

Au dernier recensement (1996), la configuration la plus importante est celle dont les catégories surreprésentées sont identiques à celle de 1986, c'est-à-dire l'intégration linguistique et la sous-scolarisation (type 2A/1996) (tableau XXXII). Les secteurs ayant cette configuration étaient à nouveau localisés dans Saint-Léonard, Saint-Michel et Villeray (carte 6.10). La seconde configuration la plus répandue sur l'île en 1996 était similaire au recensement de 1986. Elle comportait des chômeurs et des logements précaires comme catégories surreprésentées (type 2B/1996). La répartition spatiale de ces secteurs était cependant différente. Ils se situaient essentiellement dans le Mile-End et Outremont.

Tableau XXXI. Typologie des secteurs de précarité et de subsistance à faible coïncidence: deux catégories sur six, île de Montréal (1986)

Typologie ¹	Nbr. De secteurs	Ind. 1 Manque d'intégration linguistique	Ind. 2 Sous-scolarité	Ind. 3 Chômeurs	Ind. 4 Chômeuses	Ind. 5 Précarité du logement	Ind. 7 Faible revenu	Catégories surreprésentées
Type 2A	20	✓	✓					Linguistique/Scolarité
Type 2B	8			✓		✓		Chômeuses/Logement
Type 2C	6				✓		✓	Chômeuses/Revenu
Total de types ² : 15 configurations possibles sur 62 secteurs de recensement								

Tableau XXXII. Typologie des secteurs de précarité et de subsistance à faible coïncidence: deux catégories sur six, île de Montréal (1996)

Typologie ³	Nbr. de secteurs	Ind. 1 Manque d'intégration linguistique	Ind. 2 Sous-scolarité	Ind. 3 Chômeurs	Ind. 4 Chômeuses	Ind. 6 Précarité du logement	Ind. 7 Faible revenu	Catégories surreprésentées
Type 2A	16	✓	✓					Linguistique/Scolarité
Type 2B	10	✓				✓		Linguistique/Logement
Type 2C	9			✓		✓		Chômeurs/Logement
Total de types ⁴ : 14 configurations possibles sur 77 secteurs de recensement								

¹ Typologie prédominante: les trois configurations qui regroupent le plus de secteurs.

² Total de secteurs à coïncidence de 2/6 (deux catégories sur six surreprésentées).

³ Typologie prédominante: les trois configurations qui regroupent le plus de secteurs.

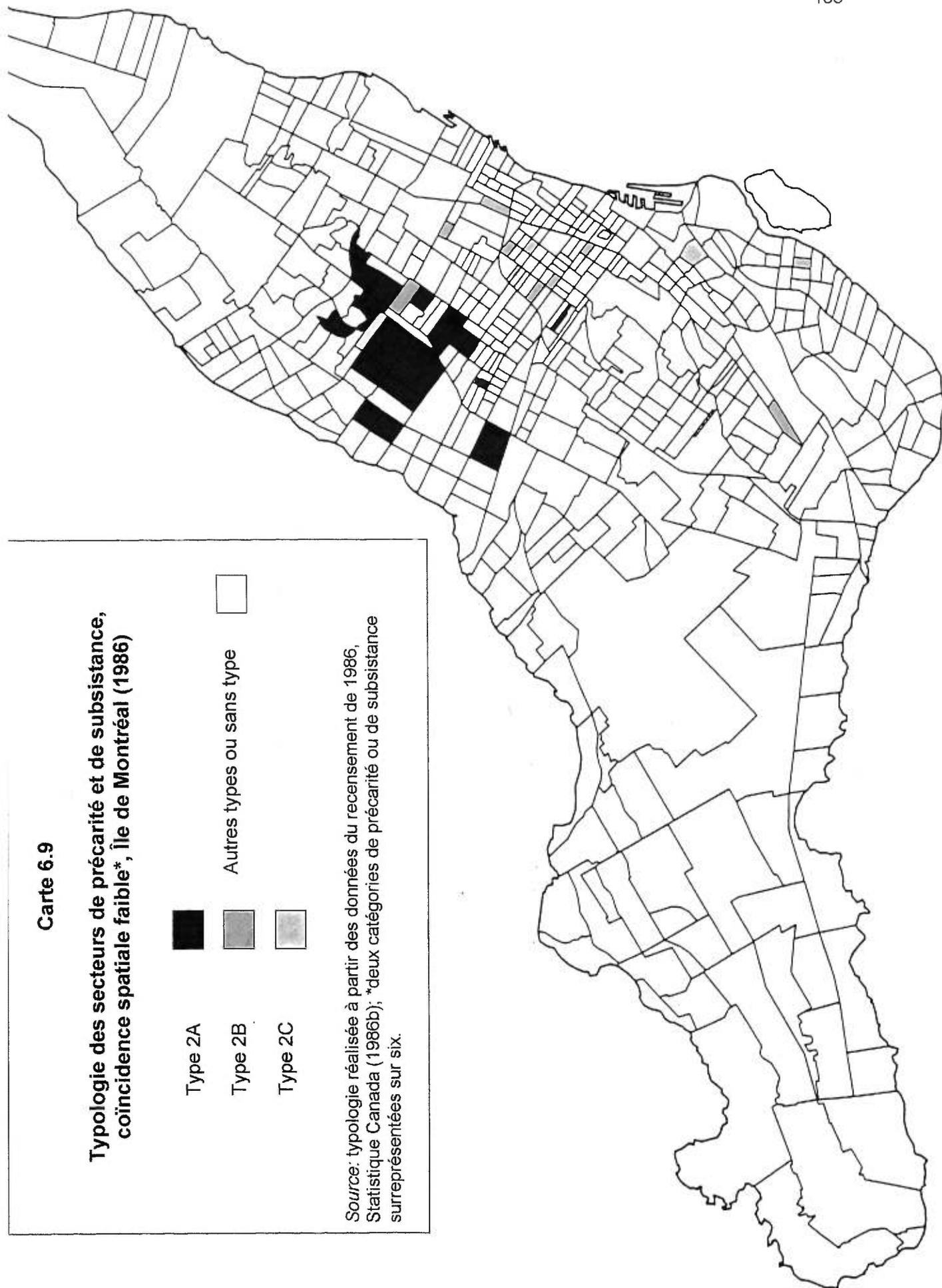
⁴ Total de secteurs à coïncidence de 2/6 (deux catégories sur six surreprésentées).

Carte 6.9

Typologie des secteurs de précarité et de subsistance, coïncidence spatiale faible*, Île de Montréal (1986)



Source: typologie réalisée à partir des données du recensement de 1986, Statistique Canada (1986b); *deux catégories de précarité ou de subsistance surreprésentées sur six.

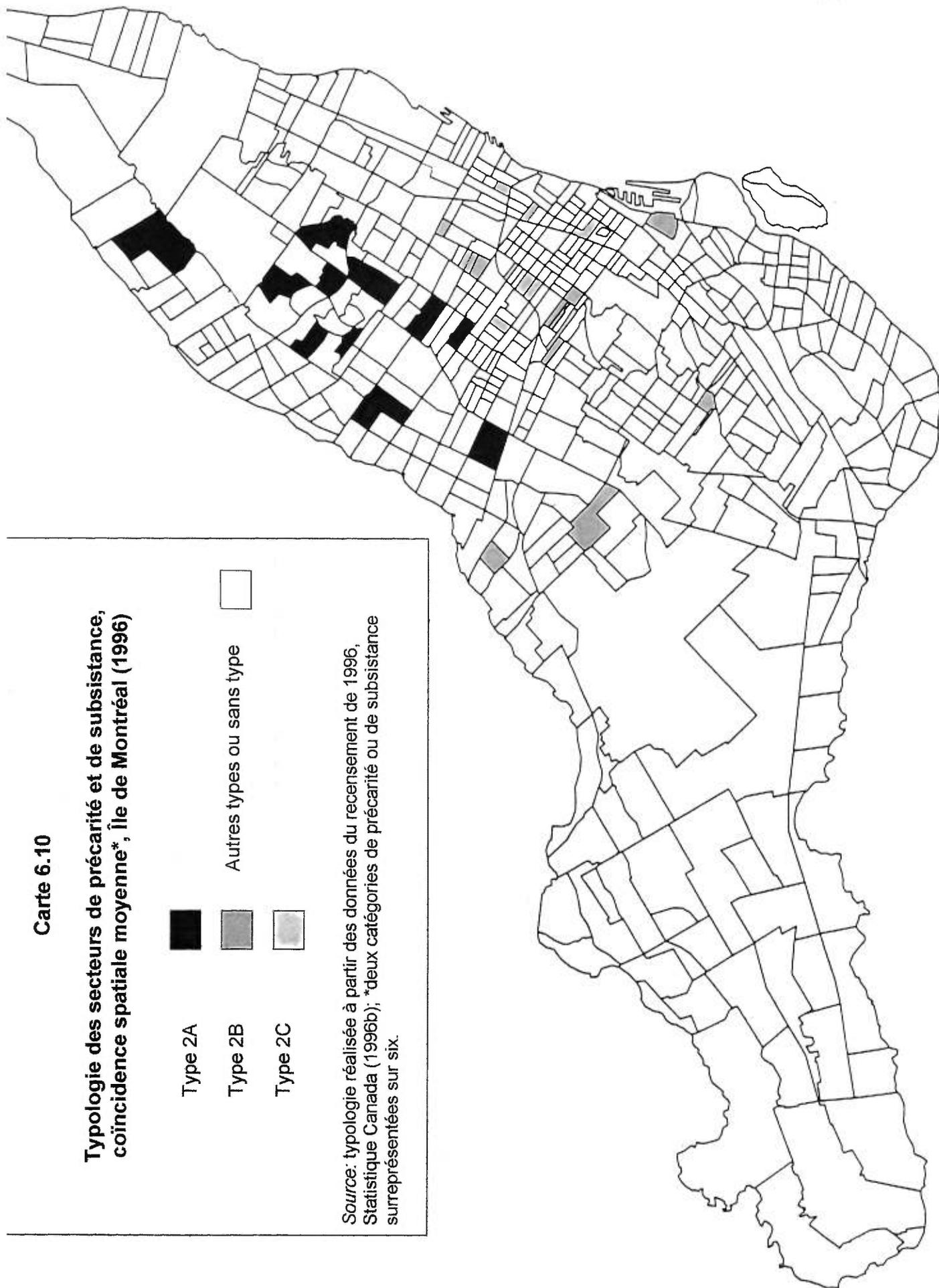


Carte 6.10

Typologie des secteurs de précarité et de subsistance, coïncidence spatiale moyenne*, île de Montréal (1996)



Source: typologie réalisée à partir des données du recensement de 1996, Statistique Canada (1996b); *deux catégories de précarité ou de subsistance surreprésentées sur six.



6.5.4 Synthèse des résultats et vérification de la quatrième hypothèse

La typologie nous a permis d'examiner la composition des secteurs à l'intérieur desquels les catégories de précarité et de subsistance ont tendance à être surreprésentées. Dans l'ensemble, ils présentent une configuration relativement hétérogène ce qui suggère qu'ils ne sont pas tous affligés par le même type de désavantages. Pour reprendre l'expression de Knox (1987), la typologie que nous avons identifiée dévoile une distribution en constellation des secteurs désignés, c'est-à-dire qu'ils comportent différentes combinaisons possibles (1987: 144). À partir de ces observations, nous pouvons admettre que ces espaces varient du point de vue de leur composition de la précarité et de la subsistance, validant ainsi notre quatrième hypothèse.

L'objet de cette section a été de mettre en évidence la diversité des secteurs de précarité et de subsistance. Au-delà de la validation de la quatrième hypothèse, un certain nombre de caractéristiques peuvent être mises de l'avant. Dans un premier temps, les différents types répertoriés dévoilent l'incidence inégale des composantes de la précarité et de la subsistance sur le territoire montréalais. Cette particularité correspond au gradient de l'accumulation spatiale des catégories auquel nous avons fait référence lorsque nous avons abordé la coïncidence spatiale. Sans prétendre évaluer la relation pouvant s'exercer entre les aspects de la précarité et de la subsistance, il est donc possible de distinguer une certaine correspondance spatiale entre divers désavantages. Les secteurs caractérisés par un manque d'intégration linguistique, par exemple, sont généralement des espaces à forte concentration d'ethnies comme en témoignent les secteurs de type 5A/1996 et 2A/1996. Il est également possible d'identifier une certaine association entre le manque d'intégration linguistique et la sous-scolarisation à l'intérieur de certains secteurs.

Une autre particularité mise en évidence par notre typologie est l'incidence dispersée de certains types de secteurs sur l'ensemble de l'île de Montréal. En effet, il est possible de constater que les secteurs de types 2A sont à la fois présents au centre de l'île, par exemple dans l'arrondissement Plateau Mont-Royal / Centre-Sud, parallèlement à des secteurs de banlieue: Saint-Léonard, Rivières des Prairies / Pointes-aux-Trembles et Ahuntsic/Cartierville. La typologie dévoile ainsi que certaines configurations de précarité et de subsistance ne sont pas exclusives à des secteurs du centre de l'île.

Notre analyse ne prétend pas évaluer la relation qui s'opère entre la composition de ces secteurs, ni le poids des catégories de précarité et de subsistance. Elle soulève cependant plusieurs questions quant à la dynamique spatiale des composantes à l'étude. Des analyses

subséquentes seraient intéressantes dans la mesure où elles permettraient de préciser l'importance de chacune des variables dans la configuration des espaces de pauvreté ainsi que la répartition spatiale des secteurs ayant une typologie similaire.

Septième Chapitre

Conclusion et discussion

Le principal objectif de notre projet de recherche était de dresser un portrait de la pauvreté sur l'île de Montréal à partir de la précarité et de la subsistance. Les objectifs de recherche avaient pour but décrire la répartition spatiale des différentes catégories relativement à ces deux perspectives conceptuelles, et d'examiner la dynamique du changement entre 1986 et 1996. Nous ne prétendons pas avoir réalisé une analyse exhaustive sur la précarité et la subsistance. La fonction centrale de notre projet était de présenter une variété de dimensions de la pauvreté en tenant compte des conditions matérielles et sociales des individus, ainsi que du niveau de leur revenu.

7.1 La précarité et la subsistance sur l'île de Montréal (1986 et 1996)

Notre analyse des indicateurs au cours de la période à l'étude nous a permis de mettre en évidence quatre caractéristiques de la précarité et de la subsistance sur l'île de Montréal:

- 1) Les différentes catégories de précarité et de subsistance ne suivent pas la même progression dans le temps. Indépendamment des critères démographiques (c.à.d. familles et personnes seules), la subsistance a enregistré une hausse des taux entre 1986 et 1996. Les indicateurs de précarité présentent cependant des variations opposées. C'est le cas du chômage masculin qui s'est accentué au cours de la période à l'étude. À l'inverse, la proportion des femmes en chômage, et des personnes qui ne peuvent soutenir une conversation dans aucune des deux langues officielles sont demeurées stationnaires. Seules les personnes n'ayant pas complété la neuvième année de scolarité ont enregistré une baisse relative entre 1986 et 1996. La progression des différentes catégories de précarité et de subsistance dévoile que l'évolution de la pauvreté est loin d'être unidimensionnelle au cours des dernières années.

- 2) La précarité et de subsistance ont une incidence inégale sur le territoire montréalais. L'analyse des données à diverses échelles permet de constater une surreprésentation spatiale de plusieurs catégories. Certaines municipalités de l'île sont ainsi emblématique de la précarité et de la subsistance, tels Montréal, Montréal-Nord, Montréal-Est, Saint-Léonard, Saint-Pierre, Verdun, Saint-Léonard ainsi que Sainte-Geneviève et Sainte-Anne-de-Bellevue. La Ville de Montréal représente une zone qui cache d'importantes variations en raison de l'importance de sa superficie. Les arrondissements de Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension, Sud-Ouest, Rosemont/Petite-Patrie,

Plateau Mont-Royal/Centre-Sud sont des zones de la Ville de Montréal enregistraient des niveaux relativement élevés de précarité et de subsistance tant au recensement de 1986 qu'à celui de 1996.

- 3) La coïncidence spatiale de la précarité et de la subsistance nous a permis d'identifier un gradient dans l'espace montréalais. L'accumulation des différentes catégories diminue à mesure que l'on s'éloigne du centre de l'île vers ses limites. L'existence d'un gradient rejoint les modèles traditionnels de répartition des populations défavorisées à l'intérieur des villes (Renaud et al. 1996). Il est cependant possible d'admettre que de nouveaux secteurs de l'île étaient affligés par des niveaux relativement élevés de précarité et de subsistance comme en témoignent notre cartographie de la coïncidence spatiale. Les municipalités de Saint-Laurent, Saint-Léonard, Sainte-Geneviève, Senneville, Roxboro ainsi que Dorval comportaient des secteurs qui enregistrent des taux et de pourcentage relativement important. La dispersion spatiale de la précarité et de subsistance confirment certaines des conclusions avancées par diverses analyses empiriques sur les villes canadiennes (Bourne et Olvet, 1995; Renaud et al., 1996).

- 4) Les secteurs de précarité et de subsistance ont une configuration relativement hétérogène sur le territoire montréalais. Cette particularité est intéressante car elle vient confirmer le caractère multidimensionnel de la pauvreté du point de vue de l'espace. L'accumulation des catégories dans un même espace pourrait suggérer que les quartiers pauvres présentent une configuration semblable. Les analyses empiriques à partir de la mesure traditionnelle de la pauvreté, c'est-à-dire celle du faible revenu, font ainsi référence à la forme unidimensionnelle du « S ». Le problème avec cette représentation est qu'elle généralise d'une part les différents aspects de la pauvreté et simplifie leur relation avec l'espace. Dès que l'on accepte que le phénomène dépasse sa composante monétaire, l'incidence de la pauvreté dans l'espace urbain prend ainsi une forme beaucoup plus nuancée et contrastée.

7.2 La vérification des hypothèses de recherche

Quatre hypothèses ont été vérifiées dans le cadre de notre analyse. En raison de la diversité des catégories de précarité et de subsistance, elles sont dans certains cas partiellement confirmées.

La première hypothèse pose comme postulat que les catégories de précarité et de subsistance présentent des variations à la hausse pour l'île de Montréal entre le recensement de 1986 et

celui de 1996. Des sept indicateurs sélectionnés, la population⁴⁷ ayant un revenu faible ainsi que les hommes en chômage ont enregistré un accroissement des taux au cours de la période à l'étude ce qui nous permet de partiellement confirmer cette hypothèse. Les indicateurs de subsistance manifestent de loin la plus importante progression entre 1986 et 1996.

Dans le cas des femmes en chômage ainsi que des personnes qui parlent ni le français ni l'anglais, les pourcentages sont demeurés relativement stationnaires au cours de la période à l'étude. L'indicateur des individus qui n'ont pas complété leur neuvième année de scolarité est la seule catégorie ayant connu une baisse entre le recensement de 1986 et 1996. Pour ces trois indicateurs, l'hypothèse d'une amplification ne peut donc pas être validée. De manière générale, les variations enregistrées au cours de la période dévoilent une évolution nuancée et contrastée de la pauvreté sur l'île de Montréal.

La seconde hypothèse avance l'idée que les catégories de précarité et de subsistance ont une distribution spatiale regroupée sur l'île de Montréal. Les indices de dissimilarité nous ont permis de dévoiler une certaine concentration spatiale⁴⁸ des indicateurs tant au recensement de 1986 que celui de 1996. Des variations existent cependant parmi les différentes catégories sélectionnées. Le manque d'intégration linguistique est par exemple la catégorie dont le niveau de regroupement spatial est le plus important dans l'espace montréalais. À l'inverse, les personnes seules ayant un revenu faible ont une distribution spatiale moins ségréguée. Nous ne sommes pas en mesure d'identifier la ou les raisons permettant d'expliquer les différents degrés de regroupements dans l'espace. Néanmoins, les résultats obtenus suggèrent que les indicateurs n'ont pas le même poids géographique, ou du moins, ne suivent pas la même logique spatiale. Malgré les variations des indices relativement aux catégories de précarité et de subsistance, il est possible de confirmer notre deuxième hypothèse pour l'ensemble des indicateurs sélectionnés.

La troisième hypothèse présume que certains espaces de l'île de Montréal sont caractérisés par une coïncidence spatiale de la précarité et de la subsistance. La superposition des catégories surreprésentées nous a permis d'identifier les secteurs de l'île qui sont simultanément affligés par plusieurs aspects de la précarité et de la subsistance. Dans l'ensemble, les résultats obtenus confirment l'existence de secteurs caractérisés par une accumulation spatiale des catégories. Au recensement de 1996, 24.7 % des secteurs de l'île

⁴⁷ Nous faisons ici référence aux familles économiques, aux personnes seules ainsi qu'à la population totale à faible revenu, soit trois indicateurs de subsistance.

⁴⁸ À l'inverse d'une répartition centralisée, la concentration spatiale est ici utilisée dans le sens d'une disposition groupée des catégories dans l'espace.

avaient une coïncidence spatiale d'au moins trois catégories surreprésentées sur six, et de 26 % en 1986. Cette accumulation localisée de la précarité et de la subsistance confirme le caractère multiple de certains quartiers de l'île de Montréal, et rejoint d'autres études similaires sur les villes canadiennes et occidentales (Pacione, 1995; Broadway et Jestey, 1995).

Du point de vue de la répartition spatiale de la coïncidence spatiale, il est possible de distinguer un gradient de l'accumulation des catégories de précarité et de subsistance sur l'île de Montréal. La ville centrale regroupe toujours un nombre relativement important de secteurs à coïncidence élevée mais il est intéressant de noter leur présence à l'intérieur de proches banlieues de l'île (par ex.: Saint-Laurent et Saint-Léonard). Dans l'ensemble, la coïncidence spatiale des catégories dévoile une typologie particulière aux secteurs de précarité et de subsistance.

La quatrième et dernière hypothèse pose comme postulat que les secteurs qui accumulent plusieurs catégories de précarité et de subsistance ont une configuration hétérogène. Pour vérifier cette dernière hypothèse, nous avons ainsi procédé à une typologie partielle des secteurs de l'île ce qui nous a permis d'identifier différentes compositions. À titre d'exemple, soulignons la configuration des secteurs à coïncidence spatiale élevée. En 1986, le type de secteurs le plus répandu avait comme catégories surreprésentées l'état de scolarisation, le chômage masculin et féminin, la qualité du logement et le faible revenu (type 5A/1986) tandis qu'en 1996, l'intégration linguistique, l'état de scolarisation, le chômage masculin et féminin, et le faible revenu étaient la configuration dominante sur le territoire montréalais (type 5A/1996). Les secteurs de précarité et de subsistance présentent ainsi une composition relativement hétérogène, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas tous affligés par les mêmes catégories. Notre quatrième et dernière hypothèse est par conséquent confirmée dans la mesure où il est possible d'identifier une variété de configurations possibles de la précarité et de la subsistance sur l'île de Montréal.

7.3 Les limites et la portée du projet de recherche

Nous avons déjà mentionné dans notre revue de la littérature l'existence de plusieurs contraintes dans l'étude de la pauvreté, tant sur le plan conceptuel que méthodologique. Les conclusions de notre analyse doivent également être évaluées en fonction de certaines limites. Tout d'abord, la disponibilité des indicateurs de précarité dans le contexte canadien est restreinte. L'une des raisons qui permettent d'expliquer cette lacune est l'absence de consensus sur la manière de définir la pauvreté au Canada. Il n'existe à l'heure actuelle aucune mesure officielle de la pauvreté par les instances publiques et le revenu demeure la variable par excellence pour parler du phénomène. D'après certains auteurs, la pauvreté est traitée comme

un problème social résiduel dans la plupart des analyses canadiennes, c'est-à-dire qu'elle est un produit inévitable de la croissance économique (Samad, 1996: 44; Mishra, 1996: 482).

Une deuxième raison qui permet d'expliquer le nombre limité d'indicateurs est l'utilisation récente du concept de la précarité par les chercheurs canadiens. Ils se limitent à des analyses comparatives entre les villes centrales d'où l'intérêt d'utiliser le recensement de la population de Statistique Canada. Notre analyse a cependant permis de présenter un portrait assez varié de la situation sur l'île de Montréal en faisant référence à différentes catégories de la précarité: la qualité du logement, la participation au travail, l'état de scolarisation et l'intégration linguistique. Il est important de noter que certaines dimensions ont été délaissées par exemple les activités familiales et les équipements domestiques.

Un autre élément à considérer à la lecture de nos résultats est la question entourant l'agrégation des données. Les unités d'analyse de notre étude, c'est-à-dire les municipalités, les arrondissements ainsi que les secteurs de recensement, nous fournissent des données portant sur des agrégats d'individus et de ménages. Il existe par conséquent le risque de leur inférer diverses caractéristiques à partir d'observations identifiées à l'échelle des territoires.

Cette contrainte méthodologique renvoie à l'interprétation écologique fallacieuse qui a déjà fait l'objet de débat au sein des sciences sociales (Barber, 1988; Clark et Hosking, 1986; Eyles, 1987). Il est important de souligner que notre analyse concerne directement des espaces à partir desquels nous recueillons un ensemble d'observations. Il est certes possible d'attribuer plusieurs aspects de précarité et de subsistance à un nombre élevé d'individus et de ménages à l'intérieur de ces espaces, mais nous ne pouvons ainsi caractériser l'ensemble de la population qui y réside. Par ailleurs, l'existence de quartiers manifestant une coïncidence spatiale de plusieurs catégories ne doit pas pour autant suggérer que ce sont les mêmes résidents qui sont affligés par ces désavantages.

L'utilisation d'agrégats soulève diverses questions d'ordre méthodologiques qui ne discréditent pas pour autant notre analyse. Il est cependant important d'en tenir compte dans l'interprétation des résultats. Pour remédier au problème de l'interprétation écologique fallacieuse, Knox (1989) propose des études sur la précarité et la subsistance à partir des ménages ou des individus. Ce genre d'analyses permettrait d'être plus précises quant à l'identification des personnes en situation de pauvreté, et d'évaluer dans quelle mesure elles sont affligées par plusieurs désavantages à la fois. Il souligne cependant les difficultés que

pose ce type d'entreprises notamment en raison de la confidentialité des informations et de leur coût élevé.

La modélisation de la pauvreté demeure toujours un sujet de débat et l'absence de consensus dans la manière de définir le phénomène est emblématique du discours scientifique actuel. « La définition de la pauvreté est ainsi restée l'un des poids centraux de la réflexion, marquée [...] entre la nécessité, d'une part de trouver une définition universelle, normalisée, admise par tous et par l'impossibilité, d'autre part, de définir la pauvreté de manière équivoque, notamment à cause [...] de sa nature pluridimensionnelle. » (Gaudier, 1993: 18). Pour remédier aux difficultés que comporte l'analyse de la pauvreté, de nombreux auteurs proposent ainsi de tenir compte de la diversité des perspectives conceptuelles et d'utiliser simultanément les concepts de la précarité et de la subsistance. La nature multidimensionnelle de la pauvreté nécessite donc une approche qui intègre dans la mesure du possible une variété de composantes.

L'objet de notre projet de recherche fut d'adopter une approche similaire dans le contexte de l'île de Montréal à partir des données du recensement de la population. Nous ne prétendons pas avoir réalisé une étude exhaustive sur les facettes de la pauvreté mais notre portrait du phénomène se distingue des analyses qui privilégient uniquement la subsistance et le revenu. Rappelons que l'utilisation de la précarité dans le contexte des villes canadiennes se restreint à quelques analyses comparatives sur les villes centrales d'où l'une des contributions de notre mémoire. La combinaison de mesures de précarité et de subsistance permet ainsi une représentation de la pauvreté qui est à notre avis adéquate et souligne le caractère multiple du phénomène.

7.4 La recherche sur la pauvreté: commentaires et suggestions

La pauvreté présente un caractère relatif qui correspond à des normes en matière de conditions de vie spécifiques à une société donnée. Nous avons déjà souligné l'importance du contexte local dans la représentation des processus d'appauvrissement. La réalité des populations défavorisées est en grande partie complexe, diverse et dynamique. Les indicateurs de précarité et de subsistance utilisés dans le cadre de notre étude ont été sélectionnés à partir d'un protocole considérant les différentes perspectives conceptuelles ainsi que les études antérieures sur le sujet. L'identification d'une mesure relativement à la subsistance a été relativement facilitée car cette approche domine les études empiriques. L'absence d'une tradition analytique sur la précarité au Canada est cependant contraignante dans la mesure où nous nous inspirons essentiellement d'études réalisées dans d'autres pays, notamment d'Europe occidentale.

Malgré les similarités culturelles entre les sociétés des pays avancés, la spécificité du contexte canadien et québécois requiert l'élaboration d'indicateurs de précarité qui permettraient de rendre compte des composantes au sein de la société. Il existe ainsi d'autres facettes de la précarité qu'il importe d'identifier si nous voulons obtenir un portrait complet de la situation. Nous suggérons donc que de prochaines études s'attardent sur l'élaboration d'indicateurs de précarité selon les spécificités sociales du Canada, et plus particulièrement au sein de régions métropolitaines. Une première étape serait de répertorier les indicateurs de précarité à partir des différentes bases de données publiques. Cette mise à jour permettrait de situer les lacunes en matière de disponibilité des variables et l'identification des catégories qui requièrent la construction de nouveaux indicateurs.

Une autre suggestion en matière de recherche est d'évaluer l'importance de l'espace dans les processus d'appauvrissement. La relation pouvant exister entre les populations défavorisées et leur milieu demeure un sujet très peu abordé dans la littérature (Séchet, 1996). De manière générale, l'appauvrissement d'une localité est attribué aux contraintes locales sur le plan du système productif (c.à.d. tertiarisation de la structure de l'emploi; déclin des activités manufacturières; etc.) et à l'incapacité des individus à s'intégrer à l'économie de marché (c.à.d. capital humain précaire; sous-scolarité; etc.). Les interventions ayant pour but de revitaliser les quartiers pauvres mettent donc une emphase sur le développement économique local ainsi que sur la formation professionnelle ou technique des populations. La problématique de ces espaces est cependant critiquée car elle tient rarement compte de l'effet de quartier, soit l'accumulation dans un même espace de plusieurs problématiques sociales (Pacione, 1995). Précisons que dans certains cas, les quartiers défavorisés peuvent présenter un dynamisme caché, c'est-à-dire que leurs populations manifestent des attributs positifs sur le plan de la solidarité ou de la participation sociale (Lecamp, 1995).

Notre analyse a permis d'examiner le caractère hétérogène des secteurs de précarité et de subsistance. Il est maintenant nécessaire de vérifier dans quelle mesure la concentration de conditions de vie précaires et de ressources limitées peut dans certains cas accentuer les difficultés que rencontrent les populations locales. À notre avis, il serait donc utile de procéder à des analyses qui intègrent l'élément d'une dialectique socio-spatiale dans la reproduction de la pauvreté, c'est-à-dire comment les composantes du milieu renforcent les processus d'appauvrissement dans l'espace et dans le temps. La présence ou l'absence d'une telle dynamique pourraient dissimuler l'enracinement de la pauvreté dans certains quartiers désignés de pauvres et par conséquent la sévérité du phénomène. Les interventions locales

en matière d'aide auprès des personnes défavorisées pourraient être par ailleurs évaluées à la lumière des conclusions de telles études.

Notre étude de la précarité et de la subsistance nous a fourni un portrait multidimensionnel de la pauvreté sur le territoire montréalais. Elle se démarque ainsi de l'approche traditionnelle et, dans ce sens, nous avons nuancé et contrasté la représentation de la pauvreté sur l'île de Montréal. Les résultats obtenus et leur interprétation soulèvent cependant plusieurs questions d'ordre épistémologique et méthodologique. Il faudra en débattre si nous voulons approfondir nos connaissances sur cette condition humaine à défaut de laisser dominer une interprétation partielle du phénomène.

Bibliographie

- Aron, R. (1969), *Les Désillusions du progrès. Essai sur la dialectique de la modernité*, Paris, Calmann-Lévy.
- Aase, A. (1978), *International and interurban variations in levels of living*, article présenté au séminaire du Committee for Space Economy and Planning au Polska Akademia Nauk and the Northern Section of the Regional Science Association, Poland, Kazimierz.
- Angelin, R. et Holcomb, B. (1992), « Poverty in Urban America: Policy Options », *Journal of Urban Affairs*, vol. 14, n° 3/4, p. 447-468.
- Atkin, R.H. (1974), *Mathematical Structure in Human Affairs*, London: Heinemann.
- Atkinson, A. B. (1987), « On the Measurement of Poverty », *Econometrica*, vol. 55, n° 4, p. 749-764.
- Barber, G.M. (1988), *Elementary Statistics for Geographers*, New York, The Guilford Press.
- Bedington, A.C. et Davies, B. (1980), « Territorial need indicators: a new approach », (Part 1), *Journal of Social Policy*, n° 9, p. 145-68.
- Benassi, D., Kazepov, Y. et Mingione, E. (1997), « Socio-economic restructuring and urban poverty under different welfare regime » dans Moulaert, F. et Scott, J.A. (directeurs), *Cities, Enterprises and Society on the eve of the 21st Century*, London, Pinter, p. 174-215.
- Bentham, C.G. et Moseley, M. (1980), « Socio-economic changes and disparities within the Paris agglomeration », *Regional Studies*, n° 14, p. 55-70.
- Boitte, P. (1989), « À propos de débats récents sur la notion de pauvreté », *Déviance et société*, vol. 13, n°2, p. 89-111.
- Bourne, L.S. (1989), « Are new urban forms emerging? Empirical tests for Canadian urban areas », *The Canadian Geographer*, n° 33, p. 312-328.
- Bourne, L.S. (1993) « Closer Together and Worlds Apart: An Analysis of Changes in the Ecology of Income in Canadian Cities », *Urban Studies*, vol. 30, n° 8, p. 1293-1317.
- Bourne, L.S. et Olvet, A.E. (1995), *New Urban and Regional Geographies in Canada: 1986-91 and Beyond*, Major Report 33, Toronto, University of Toronto, Centre for Urban and Community Studies.
- Bradford MBC (1993), *Areas of stress within Bradford District*, Chief Executives Department, Bradford Metropolitan Borough Council.
- Broadway, M.J. (1989), « A comparaison of patterns of urban deprivation between Canadian and U.S. cities », *Social Indicators Research*, vol. 21, p. 531-551.
- Broadway, M.J. (1992), « Differences in Inner City Deprivation: An Analysis of Seven Canadian Cities », *Le Géographe canadien*, vol. 36, n° 2, p. 189-96.

- Broadway, M.J. et Jesty, G. (1995), « Are Canadian inner cities becoming more dissimilar? An analysis of urban deprivation indicators », article non-publié.
- Broadway, M.J. et S.D., Snyder (1989), « The persistence of urban deprivation: the example of Wichita, Kansas, in the 1970s », *Growth and Change*, vol. 20, n° 2, p. 50-61.
- Brown, M. et Madge, N. (1982), *Despite the Welfare State*, London, Heinemann Educational Books.
- Burgess E.W. (1925), « The Growth of the City: An Introduction to a Research Project » dans Park, R.E. et Burgess E.W. (directeurs), *The City*, Chicago, University of Chicago Press.
- Callan, T., Nolan, B. et Whelan, C.T. (1993), « Ressources, Deprivation and the Measurement of Poverty », *Journal of Social Policy*, vol. 22, n° 2, p. 141-172.
- Carnoy, M. et Castells, M. (1996), *Sustainable Flexibility: Prospective Study on Work, Family, and Society in the Information Age*, Working Paper Series n° 11, Berkeley, University of California at Berkeley, Centre for Western European Studies.
- Castel, R. (1991), « De l'indigence à l'exclusion: la désaffiliation », dans J. Donzelot (directeur), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Éditions Esprit, p. 137-168.
- Chambers, R. (1995), « Poverty and livelihoods: whose reality counts? », *Environment and Urbanization*, vol. 7, n° 1, p. 173-204.
- Chicoine, N. et Rose, D. (1989), « Restructuration économique, division sexuelle du travail et répartition spatiale de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal », *Espaces, populations, sociétés*, n° 1, p. 53-64.
- Clark, W.A.V et Hosking, P.L. (1986), *Statistical Methods for Geographers*, Toronto, John Wiley & Sons, Inc.
- Coates, B.E., Johnston, R.J. et Knox, P.L. (1977), *Geography and Inequality*, Oxford, Oxford University Press.
- Coffey, W.J. (1994), *The evolution of Canada's metropolitan economies*, Montreal, IRPP.
- Conseil des Communautés culturelles et de l'immigration (1993a), *L'immigration et le marché du travail: Un état de la question*, juillet, édition révisée, Québec, Gouvernement du Québec.
- Conseil des Communautés culturelles et de l'immigration (1993b), *L'immigration et le marché du travail: Quelques mesures pour favoriser l'intégration des nouveaux travailleurs immigrants*, juillet, avis présenté à la ministre des Communautés culturelles et de l'immigration, Québec, Gouvernement du Québec.
- Conseil économique du Canada (1990), *L'emploi au futur*, Ottawa, Le Conseil.
- Conseil national du bien-être social (1998), *Profil de la pauvreté, 1996*, Ottawa, Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada.
- Conseil scolaire de l'île de Montréal (1993), *Carte de la défavorisation, Guide d'accompagnement*, Montréal.

- Cournoyer, M. (1997), « Le travail: quelle crise? », *Possibles*, vol. 21, n° 2, p. 29-46.
- Daguspta, P. (1993), *An Inquiry into Well-Being and Destitution*, Oxford, Clarendon Press.
- Dansereau, F. (1988), *Habiter au Centre: tendances et perspectives socio-économiques de l'habitation des l'arrondissement Centre*, Montréal, Ville de Montréal et INRS-Urbanisation, Coll. « Dossiers Montréal », n°3.
- Dansereau, F. et Beaudry, M. (1986), « Les mutations de l'espace habité montréalais: 1971-1981. La morphologie sociale en mutation au Québec », *Cahier de l'ACFAS*, n°41, p. 283-308.
- Davies, W.K.D. et Murdie, R. (1994), « The Social Complexity of Metropolitan Areas in Canada IN 1986: A Multivariate Analysis », dans F. Frisken (directeur), *The Changing Canadian Metropolis: A Public Policy Perspective*, Berkley, Institute of Governmental Studies Press, University of California, p. 203-236.
- Dear, M. et Wolch, J. (1991), « How territory shapes social life » dans Wolch, J. et Dear, M. (directeurs) (1991), *The Power of Geography: How Territory Shapes Social Life*, Boston, Unwin Hyman, p. 3-18.
- Deleeck, H., Van de Bosch, K. et De Lathouwer, L. (1992), *Poverty and the Adequacy of Social Security in the EC*, Aldershot, Avebury.
- Direction de la santé publique (1994), *Atlas statistique 1991, Région de Montréal-Centre par secteurs de recensement*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Montréal.
- Donnison, D. (1988) « Defining and Measuring Poverty: A Reply to Stein Ringen », *Journal of Social Policy*, vol. 17, n° 3, p. 367-74.
- Drouilly, P. (1996), *L'espace social de Montréal: 1951-1991*, Saint-Laurent, Septentrion.
- Ellis, G.F.R. (1984), « The dimensions of poverty », *Social Indicators Research*, vol. 15, n°3, p. 229-253.
- Erikson, R. et Uusitalo, H. (1987), « The Scandinavian approach to welfare research » dans R. Erikson, E.J. Hansen, S. Ringen et H. Uusitalo (directeurs) (1987), *The Scandinavian Model. Welfare States and Welfare Research*, New York, Armonk, M.E. Sharpe, p. 177-193.
- Esping-Andersen, G. (1993), *Changing Classes: Stratification and Mobility in Post-Industrial Societies*, London, Sage.
- Eva, T. et Van Kempen, R. (1994), « The Dual city and the Poor: Social Polarisation, Social Segregation and Life Chances », *Urban Studies*, vol. 31, n° 7, p. 995-1015.
- Eyles, J. (1987), « Poverty, Deprivation and Social Planning » dans Pacione, M. (directeur), *Social Geography: Progress and Prospect*, Beckenham, Croom Helm, p. 201-251.
- Fondation pour la Recherche Sociale (FORS) (1982), *Pauvreté et paupérisation. La situation de la France*, Recherche sociale, n°82 (avril-juin), p. 1-72.

- Forrest, R. et Gordon, D. (1993), *People and Places: a 1991 census Atlas of England*, SAUS, Bristol, University of Bristol.
- Foster, J.E. et Shorrocks, A.F. (1988), « Poverty Orderings », *Econometrica*, vol. 56, p. 173-7.
- Frechet, G. et Bernier, M. (1991), *Les personnes moyennement scolarisées et la précarité de l'emploi: une analyse des données de l'Enquête sur l'activité*, Québec, Institut Québécois de la recherche sur la culture.
- Friedmann, J. (1996), « Repenser la pauvreté: autonomisation et droits des citoyens », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 148, juin, p. 187-199.
- Frisken, F. (directeur) (1994), *The Changing Canadian Metropolis: A Public Policy Perspective*, Berkley, Institute of Governmental Studies Press, University of California.
- Gascon, S., Lefebvre, P. et Merrigan, P. (1997) *La pauvreté des enfants au Canada de 1973 à 1993: tendances, facteurs et liens entre structure familiale et politiques sociale. (Volume 1)*, Montréal, Université du Québec à Montréal, avril.
- Gatrell, A.C. (1997), « Structures of geographical and social space and their consequences for human health », *Geografiska Annaler*, vol. 79 B, n°3, p. 141-154.
- Gaudier, M. (1993), *Pauvretés, inégalités, exclusions: renouveau des approches théoriques et des pratiques sociales*, Série bibliographique, n°17, Genève, Institut international d'études sociales.
- Gauthier, M. et Mercier, L. (1994), *La pauvreté chez les jeunes: précarité économique et fragilité sociale: un bilan*, Québec, Institut Québécois de recherche sur la culture.
- Gordon, D., Edwards, R. et Reich, M. (1982), « The Historical Transformation of Labor: An Overview », dans D. Gordon, R. Edwards et M. Reich (directeurs), *Segmented Work, Divided Workers*, Cambridge, Cambridge University Press, p 1-17.
- Green, A.E. (1994), *The Geography of Poverty and Wealth: Evidence of the Changing Spatial Distribution and Segregation of Poverty and Wealth from the Census of Population, 1991 and 1981*, Coventry, Institute for Employment Research.
- Grell, P. et Wéry A. (1980) « La relativité du concept de pauvreté », *Économie et Humanisme. Dossier: qui est «pauvre»?», n° 254, août, p. 21-23.*
- Grenon, G. et Viau, S. (1996), *Méthode quantitatives en sciences humaines, Volume 1: De l'échantillon vers la population*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeurs.
- Hamnett, C. (1976), *Multiple Deprivation and the Inner City*, (Unit 15), Milton Keynes, Open University Press.
- Hamnett, C. (1994), « Social Polarisation in Global Cities: Theory and Evidence », *Urban Studies*, vol. 31, n° 3, p. 401-424.
- Harrington, M. (1984), *The New American Poverty*, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- Hauser, R. (1984) « Some problems in defining a poverty line for comparative studies » dans Sarpellon, G. (directeur), *Understanding Poverty*, Milan, Angeli.

- Hesselberg, J. (1997), « Poverty in the South and in the North », *Geografiska Annaler*, vol. 79 B, n°4, p. 227-241.
- Hirschfield, A. (1993), *Census Indicators of Deprivation*, presented at Census workshop on deprivation, the University of Cardiff, March 1993.
- Hoffman, E.P. (1991), « Aid to Families and Dependent Children and Female Poverty », *Growth and Change*, vol. 22, n° 2, p. 36-47.
- Holtermann, S. (1975), « Areas of urban deprivation in Great Britain: an analysis of 1971 Census data », *Social Trends*, vol. 6, n°, p. 33-48.
- Johnston R.J.J., Gregory, D. et Smith, D.M. (directeurs), *The Dictionary of Human Geography*, 3rd edition, Oxford, Blackwell.
- Jordan, B., James, S., Kay, H. et Redley, M. (1992), *Trapped in Poverty? Labour-market decisions in Low Income Households*, London, Routledge.
- Katz, M.B. (1983), *Poverty and Policy in American History*, New York, Academic Press.
- Kazepov, Y. et Zajczyk, F. (1997), « Urban poverty and social exclusion: concepts and debates » dans Moulaert, F. et Scott, J.A. (directeurs), *Cities, Enterprises and Society on the eve of the 21st Century*, London, Pinter, p. 151-173.
- Knox, P. et MacLaren, A. (1978), « Values and perceptions in descriptive approaches to urban social geography », dans D.T. Herbert et R.J. Johnston (directeurs), *Geography and the Urban Environment*, vol. 1, Chichester, Wiley.
- Knox, P. L. (1987), *Urban Social Geography: An Introduction*, 2nd edition, New York, Longman.
- Knox, P. L. (1989), « The Vulnerable, the Disadvantaged, and the Victimized: Who They Are and Where They Live » dans D. T. Herbert et D. M. Smith (directeurs) (1989), *Social Problems and the City: Geographical Perspectives*, Oxford, Oxford University Press, p. 32-47.
- Knox, P. L. (1995), *Urban Social Geography: An Introduction*, 3rd edition, New York, Longman.
- Kohl, J. (1996), « The European Community: Diverse Images of Poverty », dans Øyen, E., Miller S.M. et Samad S.A. (directeurs), *Poverty: A Global Review, Handbook on International Poverty Research*, Oslo, Scandinavian University Press, p. 251-286.
- Lacroix, L. (1998), « La pauvreté emménage en banlieue », *La Presse*, vendredi 11 septembre, A6.
- Langlois, S. (1990a) « Anciennes et nouvelles formes d'inégalités et de différenciation sociale au Québec » dans F. Dumond (directeur), *La société québécoise après trente ans de changements*, Québec, Institut Québécois de recherche sur la culture.
- Langlois, S. (1990b), *S'appauvrir dans un pays riche*, Montréal, Éditions Saint-Martin et Centrale de l'enseignement du Québec.
- Langlois, S. (1992), « Inégalités et pauvreté: la fin d'un rêve », dans *Le Québec en jeu: Comprendre les grands défis*, G. Daigle et G. Rocher (directeurs), Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 249-263.

- Lecamp, G. (1995), « Le dynamisme caché des quartiers défavorisés », *l'Observateur de l'OCDE*, n° 197, p. 26-30.
- Lee, P., Murie, A., et Gordon, D. (1995), *Area Measures of Deprivation: A study of current methods and best practices in the identification of poor areas in Great Britain*, Birmingham, Center of Urban and Regional Studies, University of Birmingham.
- Lemelin, A. et Morin, R. (1991), « L'approche locale et communautaire au développement économique des zones défavorisées: le cas de Montréal », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 35, n° 95, p. 285-306.
- Lessard, M.-A. (1987) « L'univers des pauvres et de la pauvreté » dans M. Gauthier (directeur), *Les nouveaux visages de la pauvreté*, Québec, Institut Québécois de recherche sur la culture, p. 235-255.
- Lewis, O. (1969), *La Vida. Une famille portoricaine dans une culture de pauvreté: San Juan et New York*, Paris, Gallimard, « Témoins ».
- Leyshon, A. (1995) « Missing words: whatever happened to the geography of poverty? », *Environment and Planning A*, vol. 27, p. 1021-1028.
- Lipietz, A. (1992), *Towards a New Economic Order: Postfordism, Ecology and Democracy*, Cambridge, Polity Press.
- Lochhead, C. et Shillington, R. (1996), *A Statistical Profile of Urban Poverty*, Ottawa, Canadian Council on Social Development.
- Mack, J. et Lansley, S. (1985), *Poor Britain*, London, Allen & Unwin.
- MacLachlan, I. et Sawada, R. (1997), « Measures of income inequality and social polarization in canadian metropolitan areas », *Le Géographe canadien*, vol. 41, n°4, p. 377-97.
- Madge, C et Willmott, P. (1981), *Inner City in Paris and London*, London, RKP.
- Marcuse, P. (1993), « What's so new about divided cities? », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 17, n°3, p. 355-365.
- Mayer, F. et Roy, P. M. (1985), « Aspects dynamiques de la structure du chômage au Québec », *L'actualité économique. Revue d'analyse économique*, vol. 61, n° 2, juin, p. 210-217.
- Mayer, S. et Jencks, C. (1988), « Poverty and the Distribution of Material Hardship », *Journal of Human Resources*, vol. 24, n° 1, p. 88-114.
- Mayer-Renaud, M. et Renaud, M. (1989), *La distribution de la pauvreté et de la richesse dans la région de Montréal en 1989*, Montréal, CSSMM.
- McGregor, A. et McConnachie, M. (1995), « Social Exclusion, Urban Regeneration and Economic Reintegration », *Urban Studies*, vol. 32, n°10, p. 1587-1600.
- McQuaid, L. (1992), *L'érosion ds programmes sociaux canadiens, Rapport spécial*, Récipiendaire de la quatrième bourse Atkinson en politique publique.

- Mead, L.M. (1992), *The New Politics of Poverty*, New York, Basic Books, Inc.
- Merlin, P. (1986), « Housing politics in the old centre and development of ghettos of marginal groups », dans G. Heinritz et E. Lichtenberger (directeurs), *The Take-off of Suburbia and the Decline of the Central City*, Stuttgart, Steiner Verlag, p. 228-234.
- Micheli, G. A. (1996), « Downturn: Provoking Agents and Symptom-Formation Factors in the Process of Impoverishment », dans E. Mingione (directeur), *Urban Poverty and the Underclass: A Reader*, Oxford, Blackwell, p. 41-63.
- Milano, S. (1992), *La pauvreté dans les pays riches: du constat à l'analyse*, Paris, Nathan, Collection Économie, Sciences sociales.
- Miller, S.M. (1996), « The Great Chains of Poverty Explanations », dans Øyen, E., Miller S.M. et Samad S.A. (directeurs), *Poverty: A Global Review, Handbook on International Poverty Research*, Oslo, Scandinavian University Press, p. 569-586.
- Mingione, E. (1991), *Fragmented Societies. A Sociology of Economic Life Beyond the Market Paradigm*, Oxford, Basil Blackwell.
- Ministère de la Sécurité du revenu (1996), *La pauvreté au Québec: bref historique et situation actuelle (1973-1994)*, Québec, Direction générale des politiques et des programmes, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.
- Morissette, R., Myles, J. et Picot, G. (1993), « What is happening to earnings inequality in Canada? », *Analytical Studies Branch Research Paper*, n°60, Ottawa, Statistique Canada.
- Moser, C. (1993), *Gender Planning and Development: Theory, Practice and Development*, London, Routledge.
- Mossé, É. (1983), *Les riches et les pauvres*, Paris, Editions du Seuil.
- Moulaert, F. et Scott, J.A. (directeurs) (1997), *Cities, Enterprises and Society on the eve of the 21st Century*, London, Pinter.
- Moynihan, D.P. (1989), « Towards a Post-industrial Social Policy », *The Public Interest*, n° 96, p. 16-27.
- Muffels, R., Berghman, J. et Dirven, H.-J. (1992), « A multimethod approach to monitor the evolution of poverty », *Journal of European Social Policy*, vol. 2, n° 3, p. 193-213.
- Murdie, R. (1994), « Social Polarization and Public Housing in Canada: A Case Study of the Metropolitan Toronto Housing Authority », dans F. Frisken (directeur), *The Changing Canadian Metropolis: A Public Policy Perspective*, Berkley, Institute of Governmental Studies Press, University of California, p. 293-340.
- Murray, C. (1984), *Losing Ground: American Social Policy, 1950-1980*, New York, Basic Books.
- Nolan, B. et Whelan, C.T. (1996), *Resources, Deprivation, and Poverty*, Oxford, Clarendon Press.

- Nobert, Y., Asselin, S., Dushesne, L., Gauthier, H., Jean, S. et Laroche, D. (1996), *Les conditions de vie au Québec: un portrait statistique*, Québec, Bureau de la Statistique du Québec.
- Novak, M. (1996), « Concepts of Poverty », dans Øyen, E., Miller S.M. et Samad S.A. (directeurs), *Poverty: A Global Review, Handbook on International Poverty Research*, Oslo, Scandinavian University Press, p. 47-61.
- O'Loughlin, J. (1983), « Spatial inequalities in Western cities: a comparison of North American and German urban areas », *Social Indicators Research*, n° 13, p. 185-212.
- OECD (1993), « Earnings inequality: Changes in the 1980s », *Paris, OECD Employment Outlook*, Paris.
- Organisation internationale du travail (1990), *Bulletin des statistiques du travail*, Genève.
- Øyen, E. (1992), « Les recherches comparatives sur la pauvreté: quelques questions fondamentales », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 134, novembre, p. 679-693.
- Øyen, E. (1997) « The art of building bridges between the world of the poor and the world of the non-poor » dans Atal, Y. et Øyen, E. (directeurs), *Poverty and Participation in Civil Society*, Proceedings of a Unesco/Crop Round Table, Paris, Unesco Publishing, Abhinav Publications, p. 123-142.
- Øyen, E., Miller S.M. et Samad S.A. (directeurs) (1996), *Poverty: A Global Review, Handbook on International Poverty Research*, Oslo, Scandinavian University Press.
- Pacione, M. (1989), « The urban crisis: poverty and deprivation in the Scottish City », *Scottish Geographical Magazine*, vol. 105, n° 2, p. 101-115.
- Pacione, M. (1995), « The geography of multiple deprivation in Scotland », *Applied Geography*, vol. 15, n° 2, p. 115-133.
- Park, R.E. (1915), « The City: Suggestions for the Investigation of Human Behavior in the City », *American Journal of Sociology*, vol. 20, p.577-612.
- Paugam, S. (1993), *La disqualification sociale: essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Paugam, S. (1996), « Pauvreté et exclusion. La force des contrastes nationaux » dans Paugam, S. (directeur), *L'exclusion: l'état des savoirs*, Paris, Éditions La Découverte.
- Paugam, S., Prelis, J.A. et Zoyem, J.-P. (1994), *Appréhension de la pauvreté sous l'angle de la disqualification sociale*, Rapport pour Eurostat.
- Peet, R. (1975), « Inequality and Poverty: A Marxist-Geographic Theory », *Annals of The Association of American Geographers*, vol. 65, n° 4, p. 564-571.
- Peters, B.G. (1979), « Dimensions of Quality of Life in an urban area », dans M.C. Romanos (directeur), *Western European Cities in Crisis*, Lexington, D C Heath.
- Piore, M. et Sable, C. (1984), *The Second Industrial Divide*, New York, Basic Books.

- Programme des Nations unies pour le développement (1997), *Rapport mondial sur le développement humain 1997*, Paris, Economica.
- Rainwater, L. (1992), *Poverty in American Eyes*, Luxembourg, LIS-CEPS Working Paper n° 55.
- Renaud, J., Mayer, M., Lebeau, R. (1996), *Espace urbain, espace social: Portrait de la population des villes du Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin et Centres Jeunesse de Montréal.
- Ringen, S. (1985), « Toward a Third Stage in the Measurement of Poverty », *Acta Sociologica*, vol. 28, n° 2, p. 99-113.
- Ringen, S. (1987), *The Possibility of Politics*, Oxford, Clarendon Press.
- Ringen, S. (1988), « Direct and Indirect Measures of Poverty », *Journal of Social Policy*, vol. 17, n° 3, p. 351-66.
- Ringen, S. (1995), « Well-being, Measurement, and Preferences », *Acta Sociologica*, vol. 38, n° 1, p. 3-15.
- Room, G. (1992), *Poverty and Social Exclusion: ESRC Research Review*, Bath, Centre for Research in European Social and Employment Policy.
- Room, G. (1994), *Understanding Social Exclusion: Lessons from Transnational Research Studies*, paper presented to Conference on Transnational Studies on Poverty, London, Policy Studies Institute.
- Ross, D.P. et Shillington, R. (1989), *The Canadian Facts Book on Poverty*, Ottawa, Canadian Council on Social Development.
- Ross, D.P., Shillington, E.R. et Lockhead, C. (1994), *The Canadian Fact Book on Poverty 1994*, Ottawa, The Canadian Council on Social Development.
- Rowntree, S. (1901), *Poverty: a study of town life*, London, Macmillan.
- Ruggles, P. et Williams, R. (1989) « Longitudinal Measures of Poverty: Accounting for Income and Assets over Time », *Review of Income and Wealth*, vol. 35, n° 3, p. 225-44.
- Samad, S. A. (1996) « The Present Situation in Poverty Research » dans Øyen, E., Miller S.M. et Samad S.A. (directeurs), *Poverty: A Global Review, Handbook on International Poverty Research*, Oslo, Scandinavian University Press, p. 33-46.
- Sassen, S. (1995), *Cities in a World Economy*, London, Pine Forge Press.
- Sawhill, I.V. (1989), « The Underclass. An Overview. », *The Public Interest*, n° 96, p. 9-15.
- Sayer, A. et Walker, R. (1993), *The New Social Economy: Reworking the Division of Labour*, Oxford, Blackwell.
- Schellenberg, G. et Ross, D.P. (1997), *Laissés dans la pauvreté sur le marché: Étude sur la pauvreté des familles liée au revenu*, Ottawa, Conseil canadien de développement social.

- Scott, A.J. (1996), « L'économie métropolitaine: organisation industrielle et croissance urbaine », dans G. Benko et A. Lipietz (directeurs), *Les régions qui gagnent. Districts et reseaux: les nouveaux paradigmes de la géographie économiques*, Paris, Presses Universitaires de France, pp.103-120.
- Séchet, R. (1996), *Espaces et pauvreté: La géographie interrogée*, Paris, L'Harmattan, Collection géographie sociale.
- Séguin, A.-M. (1998), « Les espaces de pauvreté », dans C. Manzagol et C. Bryant, *Montréal 2000: Visages et défis d'une métropole*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, pp.221-236.
- Sen, A.K. (1981), *Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford, Clarendon Press.
- Services des affaires institutionnelles (1991), *Annuaire statistique des arrondissements municipaux de la Ville de Montréal, Recensement de 1991, profils A et B*, Ville de Montréal.
- Shaw, W. (1996), *The Geography of United States Poverty: Patterns of Deprivation. 1980-1990*, New York, Garland Publishing Inc.
- Silver, H. (1993), « National conceptions of the new urban poverty: social structure change in Britain, France and the United States », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 17, n° 3, p. 336-354.
- Silver, H. (1994), « Social exclusion and social solidarity: Three paradigms », *International Labour Review*, vol. 133, n° 5, p. 531-577.
- Soja, E.W. (1980), « The socio-spatial dialectic », *Annals of the association of american geographers*, vol. 70, n°2, p. 207-225.
- Statistique Canada (1986a), *Dictionnaire du Recensement 1986*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, Recensement du Canada 1986, n° 99-101F.
- Statistique Canada (1986b), *Profil des secteurs de recensement de Montréal, Partie B*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, Recensement du Canada 1986, n° 92-130.
- Statistique Canada (1986c), *Cartes de référence des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement et des secteurs de recensement*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, Recensement du Canada 1986, n° 99-116.
- Statistique Canada (1996a), *Dictionnaire du Recensement 1996*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, Recensement du Canada 1996, n° 92-351-XFP.
- Statistiques Canada (1996b), *Profil des secteurs de recensement de Montréal*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, Recensement du Canada 1996, n°95F0183ZXDB96006 (CD-ROM).
- Statistique Canada (1996c), *Cartes de référence des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement et des secteurs de recensement*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, Recensement du Canada 1996, n° 92-354-XFB.

- Storélu, L. (1977), *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*, Paris, Flammarion, Coll. Champs.
- Thernborn, G. (1986), *Why Some People Are More Unemployed than Others*, New York, Verso.
- Townsend, P. (1979), *Poverty in the United Kingdom*, London, Allen Lane and Penguin Books.
- Townsend, P. (1987), « Deprivation », *Journal of Social Policy*, vol. 16, n° 2, p. 125-146.
- Townsend, P. (1987a), « Conceptualising Poverty » dans Ferge, Zs. et Miller, S. M. (directeurs), *Dynamics of Deprivation*, An international project sponsored by the European Centre for Social Welfare and Research in Vienna, Aldeshot, Gower, p. 31-43.
- Townsend, P. (1987b), *Life and Labour in London*, London, CPAG.
- Townsend, P. (1993), *The International Analysis of Poverty*, London, Harvester Wheatsheaf.
- Townsend, P., Corrigan, P. et Kowarzik, U. (1987), *Poverty and Labour in London*, Interim Report on a Centenary Survey, London, Low Pay Unit.
- Townsend, P., Phillimore, P and Beattie, A. (1988), *Health and Deprivation: Inequality and the North*, London, Croom Helm.
- Tremblay, D.-G. et Fontan, J.-M. (1994), *Le développement économique local: la théorie, les pratiques, les expériences*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- UNICEF (1997), *The State of the World's Children 1997*, Oxford, Oxford University Press.
- Vaughan, E.D. (1998), *Statistics. Tools for Understanding Data in the Behavioral Sciences*, New Jersey, Prentice Hall.
- Viet-Wilson, J.H. (1987), « Consensual approach to poverty lines and social security », *Journal of Social Policy*, vol. 16, n° 2, p. 183-211.
- Villeneuve, P. et Rose, D. (1988), « Gender and the Separation of Employment from Home in Metropolitan Montreal, 1971-1981 », *Urban Geography*, vol. 9, n°2, p. 155-179.
- Wagner De Rayna, A. (1990), « Progrès et pauvreté et leurs relations avec les valeurs culturelles et spirituelles » dans Henry, P.-M. (directeur), *Pauvreté, progrès et développement*, Paris, L'Harmattan- Unesco, p. 61-84.
- Whelan, B.J. (1992), *A Study of Non-Monetary Indicators of Poverty in the European Community*, Dublin, Economic and Social Research Institute.
- White, P.E. et Winchester, P. M. (1991), « The poor in the inner city: stability and change in two Parisian neighborhoods », *Urban Geography*, n° 12, p. 35-54.
- Wilson, F. (1996), « Drawing Together Some Regional Perspectives on Poverty », dans Øyen, E., Miller S.M. et Samad S.A. (directeurs), *Poverty: A Global Review, Handbook on International Poverty Research*, Oslo, Scandinavian University Press, p. 18-31.
- Wilson, W.J. (1987), *The Truly Disadvantaged: The Inner City, the Underclass, and Public Policy*, Chicago, University Chicago Press.

- Wilterdink, N. (1995), « Increasing income inequality and wealth concentration in the prosperous societies of the west », *Studies in Comparative International Development*, vol. 30, p. 3-23.
- Wolch, J. et Dear, M. (directeur) (1991), *The Power of Geography: How Territory Shapes Social Life*, Boston, Unwin Hyman.
- Wong, D.W.S. (1991), « Spatial indices of segregation », *Urban Studies*, vol. 30, n° 3, p. 559-572.
- Wratten, E. (1995), « Conceptualizing urban poverty », *Environment and Urbanization*, vol. 7, n° 1, avril, p. 11-36.

Annexe I

La définition des variables et le mode de calcul des indicateurs

Définitions des variables^{1 2 3}

Activité - Activité sur le marché du travail des personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel, au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement. Les recensés sont classés dans les catégories «personnes occupées», «chômeurs» ou «inactifs».

Âge - Âge au dernier anniversaire de naissance (à la date de référence du recensement, soit le 14 mai 1996). Cette variable est établie d'après la réponse à la question sur la date de naissance.

Chômage - Personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel, qui, pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement, étaient sans emploi rémunéré, étaient prêtes à travailler et : a) avaient activement cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes; ou b) avaient été mises à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi; ou c) avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

Connaissance des langues officielles - Indique si le recensé peut soutenir une conversation en français seulement, en anglais seulement, en français et en anglais, ou dans aucune des deux langues officielles du Canada.

Famille de recensement - Couple actuellement marié (avec ou sans fils et/ou filles jamais mariés des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans fils et/ou filles jamais mariés des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un fils ou une fille jamais marié.

Famille économique - Groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.

Logement - Ensemble de pièces d'habitation qu'une personne ou groupe de personne habite ou pourrait habiter.

Logement privé - Ensemble distinct de pièces d'habitation ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur ou un corridor, un vestibule ou un escalier commun à l'intérieur. L'entrée doit donner accès au logement sans que l'on ait à passer par les pièces d'habitation de quelqu'un d'autre.

Logement privé occupé - Logement privé occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. Sont également inclus dans cette catégorie les logements privés dont les résidents habituels sont temporairement absents le jour du recensement.

Ménage privé - Personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un logement privé n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Le nombre de ménages privés est égal au nombre de logements privés occupés.

¹ Sources des définitions: Statistique Canada, 1986a; 1996a.

² Seul un résumé des définitions des termes géographiques et des concepts du recensement est présenté ici. Consulter le Dictionnaire du recensement de 1996 et celui de 1986 pour les définitions complètes et des observations additionnelles pertinentes.

³ Les définitions sont similaires aux deux recensements; la variable concernant les logements nécessitant des réparations majeures était absente du recensement de 1986; le seuils de faible revenu varie sensiblement entre le recensement de 1986 et celui de 1996.

Nombre moyen de pièces par logement - Nombre de pièces dans un logement. Une pièce est un espace fermé à l'intérieur d'un logement, fini et habitable toute l'année. Ne sont pas considérées comme pièces, les salles de bains, les corridors, les vestibules et les pièces servant exclusivement à des fins commerciales.

Pensionnaire d'un établissement institutionnel - Résident d'un logement collectif «institutionnel», autre qu'un membre du personnel et sa famille.

Personnes seules ou hors famille de recensement - Membres d'un ménage qui ne font pas partie d'une famille de recensement. Les personnes qui vivent seules sont toujours considérées comme des personnes hors famille de recensement.

Pièces - Nombre de pièces dans un logement. Une pièce est un espace fermé à l'intérieur d'un logement, fini et habitable toute l'année.

Plus haut niveau de scolarité atteint au secondaire - Dernière année d'études secondaires, terminée ou non selon la province où l'enseignement a été reçu ou, dans le cas des personnes qui ont fait leurs études secondaires à l'extérieur du Canada, l'équivalent du niveau de scolarité atteint selon le système scolaire en usage dans leur province de résidence. Dans le cadre de notre analyse nous avons privilégié la neuvième année de scolarité non complétée comme plus haut niveau de scolarité atteint.

Population active totale (pendant la semaine de référence) - Personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel, qui étaient soit occupées, soit en chômage pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement.

Réparations majeures - Variable indiquant si, selon le répondant, le logement nécessite des réparations à l'exception des rénovations ou ajouts souhaités. Il s'agit ici de logements privés occupés. Il faut effectuer des réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

Secteurs de recensement - Petite unité géostatistique de recensement permanente établie dans les grands centres urbains avec l'aide de spécialistes locaux qui s'intéressent à la recherche en sciences sociales et en urbanisme. Les secteurs de recensement sont délimités et approuvés par Statistique Canada d'après les critères suivants: a) des limites qui coïncident avec des lignes permanentes facilement reconnaissables sur le terrain; b) une population de 2 500 à 8 000 habitants, la moyenne devant être de préférence de 4 000 personnes, sauf pour les secteurs de recensement du centre des affaires, les principales zones industrielles ou les régions rurales ou urbaines périphériques dont les chiffres de population peuvent être plus petits ou plus grands; c) la plus grande homogénéité possible du point de vue économique et social; et d) dans la mesure du possible, une forme compacte.

Sexe - Qualité d'homme ou de femme. Comme certains prénoms (par exemple, Claude, Dominique ou Camille) ne permettent pas toujours de déterminer le sexe, on a demandé aux recensés d'indiquer «Masculin» ou «Féminin».

Seuils de faible revenu - Les mesures du faible revenu appelées seuils de faible revenu ont été établies pour la première fois au Canada en 1968, d'après les données sur le revenu du recensement de 1961 et les régimes de dépenses des familles en 1959. À cette époque, les régimes de dépenses indiquaient que les familles canadiennes consacraient environ 50 % de leur revenu à la nourriture, au logement et à l'habillement.

On a arbitrairement estimé que les familles consacrant 70 % ou plus de leur revenu à ces biens de première nécessité sont dans le besoin. À partir de cette hypothèse, des seuils de faible revenu ont été établis pour cinq différentes tailles de familles.

Par la suite, les seuils de faible revenu ont été révisés d'après les données nationales sur les dépenses des familles pour 1969, 1978 et 1986. Depuis, ces seuils de faible revenu ont été mis à jour chaque année d'après les changements subis par l'indice des prix à la consommation.

Les seuils de faible revenu de 1995 et de 1985 pour une région de plus de 500 000 habitants figurent ci-après:

**Seuils de faible revenu pour les familles économiques et
les personnes hors famille économique, 1985 et 1995**

Taille de la famille	Seuils de faible revenu	
	1995	1985
1 personne	16 847	10 233
2 personnes	21 092	13 501
3 personnes	26 232	18 061
4 personnes	31 753	20 812
5 personnes	35 494	24 252
6 personnes	39 236	26 488
7 personnes et plus	42 978	29 155

Taux de chômage - Pourcentage de la population active en chômage par rapport à la population active totale pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement. Les données portent sur les personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel. Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population active totale de ce groupe, pendant la semaine ayant précédé le recensement.

Taux de faible revenu - Proportion ou pourcentage de familles économiques ou de personnes hors familles économiques dans une catégorie donnée dont le revenu est inférieur aux seuils de faible revenu. Ces taux de fréquence sont calculés d'après des estimations non arrondies des familles économiques et des personnes hors familles économiques âgées de 15 ans et plus.

Mode de calcul des indicateurs de Statistique Canada, Recensement de la population (1986, 1996)

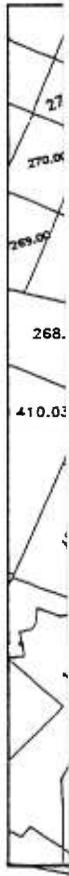
	Indicateur	Numérateur	Dénominateur
Ind.1	Pourcentage de personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais	Personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais	Total des personnes vivant en ménage privé
Ind.2	Pourcentage de personnes de 15 ans et plus ayant complété moins de neuf années de scolarité	Personnes de 15 ans et plus ayant complété moins de neuf années de scolarité	Total des personnes âgées de 15 ans et plus vivant en ménage privé
Ind.3	Taux de chômage des hommes âgés de 15 ans et plus	Chômeurs âgés de 15 ans et plus	Total des hommes de 15 ans et plus faisant partie de la population active et vivant en ménage privé
Ind.4	Taux de chômage des femmes âgées de 15 ans et plus	Chômeuses âgées de 15 ans et plus	Total des femmes de 15 ans et plus faisant partie de la population active et vivant en ménage privé
Ind.5	Nombre moyen de pièces par logement	Nombre de pièces dans un logement privé occupé	Total des logements privés occupés
Ind.6	Pourcentage de logements privés occupés nécessitant des réparations majeures	Logements privés occupés nécessitant des réparations majeures	Total des logements privés occupés
Ind.7	Taux de faible revenu des personnes vivant en ménage privé	Personnes en ménage privé vivant sous le seuil de faible revenu	Total des personnes vivant en ménage privé
Ind.8	Taux de faible revenu des familles économiques	Familles économiques vivant sous le seuil de faible revenu	Total des familles économiques vivant en ménage privé
Ind.9	Taux de faible revenu des personnes seules	Personnes seules vivant sous le seuil de faible revenu	Total des personnes seules vivant en ménage privé

Source: (Statistique Canada, 1986a; 1996a).

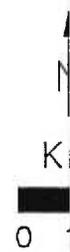
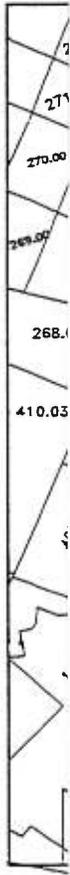
Annexe II

Les cartes de référence par secteurs de recensement, Île de Montréal (1986 et 1996)

Sol



Sou



Annexe III

**La distribution des fréquences des catégories de précarité
et de subsistance (1986 et 1996)**

La construction des figures

Les documents utilisés comme référence pour construire les tableaux et les figures relativement à la distribution des fréquences sont Clark, W.A.V. et Hosking, P.L. (1986), Grenon, G. et Viau, S (1996), et Vaughan, E.D. (1998).

Première étape: Déterminer le nombre de classes

Il existe différentes méthodes pour identifier le nombre de classes à partir d'une base données. Dans notre projet de recherche nous avons utilisé la formule suivante (Clark et al. 1986:40):

$$k = 1 + 3.3 (\log_{10} N)$$

Le nombre de classes (k) est calculé à partir du logarithme sur la base 10 du nombre total de secteurs de recensement ou de cas. Pour le recensement de 1986, le nombre de secteurs de recensement est de 479, tandis qu'en 1996 leur nombre est de 493. En utilisant la formule, le nombre de classes pour 1986 est estimé à 9.855088, et à 9.8863951 pour 1996. Dans notre cas nous arrondissons ainsi le nombre de classes à 10 pour l'ensemble des variables.

Deuxième étape: Déterminer la largeur des classes

La largeur des classes est obtenue en divisant l'étendue des données par le nombre de classes. L'étendue est calculée pour chacune des variables en soustrayant la plus petite et plus grande valeur. Par exemple, pour la variable des personnes âgées n'ayant pas complétée la 9e année de scolarité (variable 2), l'étendue pour le recensement de 1996 est de 45.1 % soit l'écart entre la plus grande variable (45.5 %) et la plus petite (0.4 %). La largeur des classes pour cette variable est ainsi estimée à 4.5.

$$\text{Largeur des classes} = \text{Étendue} / \text{Nombre de classes}$$

$$45.1 / 10 = 4.5 \text{ valeurs par classe}$$

Pour permettre une comparaison dans la distribution des fréquences entre le recensement de 1986 et de 1996, nous avons décidé de garder les mêmes classes entre ces deux dates. Pour le recensement de 1986, la variable 2 a comme largeur de classes est de 5.18 pour 1986. Dans ce cas nous optons pour une valeur intermédiaire, soit 5 valeurs par classe. Pour la plupart des variables, le nombre de valeurs par classes demeure identique pour les deux recensements. Précisons que dans le cas de la variable 4 (nombre moyen de pièces par

logement) et 6 (nombre moyen de personnes par pièces), la largeur des classes a été identifiée par défaut. Les données pour ces variables ne permettent pas une description adéquate des fréquences en raison de leurs faibles valeurs. Nous avons donc choisi une largeur arbitraire de 2 pour faciliter la représentation des données.

Troisième étape: Former les classes

Les classes sont délimitées en considérant leur propriété d'exhaustivité et d'exclusivité (Grenon et al. 1996). La borne inférieure est ainsi incluse dans la classe tandis que la borne supérieure en est exclue. Le point de départ de la première classe est pour la plupart des variables la valeur 0, sauf dans le cas de la variable 4 (nombre moyen de pièces par logement) et 6 (nombre moyen de personnes par pièces). À titre d'exemple, la variable du niveau de scolarité regroupe dans la première classe les valeurs *de 0 à moins de 5*.

Quatrième étape: Indiquer le nombre d'unités par classes et établir leur pourcentage

La quatrième étape est de compiler les unités statistiques ou les secteurs de recensement pour chacune des classes. La fréquence de la classe est alors rapportée sous forme de pourcentage.

Cinquième étape: La construction des histogrammes

Les figures sont construites à l'aide du logiciel de traitement de données Excel.

Ind. 1: Pourcentage de personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais

- L'étendue: 33 (1986), 27.8 (1996)
- Largeur des classes: 3.3 (1986), 2.78 (1996)
- 3 valeurs par classes

	1986		1996	
	Nbr. de secteurs	%	Nbr. de secteurs	%
De 0 à moins de 3	375	78.3	313	63.5
De 3 à moins de 6	68	14.2	110	22.3
De 6 à moins de 9	22	4.6	47	9.5
De 9 à moins de 12	10	2.1	14	2.8
De 12 à moins de 15	2	0.4	3	0.6
De 15 à moins de 18	1	0.2	4	0.8
De 18 à moins de 21				
De 21 à moins de 24			1	0.2
De 24 à moins de 27				
De 27 à moins de 30			1	0.2
De 30 à moins de 33				
De 33 à moins de 36	1	0.2		

Ind. 2: Pourcentage de personnes de 15 ans et plus ayant complété moins de neuf années de scolarité

- L'étendue: 51.8 (1986), 45.5 (1996)
- Largeur des classes: 5.18 (1986), 4.51 (1996)
- 5 valeurs par classes

	1986		1996	
	Nbr. de secteurs	%	Nbr. de secteurs	%
De 0 à moins de 5	23	4.8	48	9.7
De 5 à moins de 10	47	9.8	68	13.8
De 10 à moins de 15	36	7.5	66	13.4
De 15 à moins de 20	52	10.9	87	17.6
De 20 à moins de 25	58	12.1	95	19.3
De 25 à moins de 30	93	19.4	81	16.4
De 30 à moins de 35	98	20.5	35	7.1
De 35 à moins de 40	46	9.6	12	2.4
De 40 à moins de 45	21	4.4		
De 45 à moins de 50	3	0.6	1	0.2
De 50 à moins de 55	2	0.4		

Ind. 3: Taux de chômage des hommes âgés de 15 ans et plus

- L'étendue: 35.5 (1986), 50 (1996)
- Largeur des classes: 3.55 (1986), 5 (1996)
- 4 valeurs par classes

	1986		1996	
	Nbr. de secteurs	%	Nbr. de secteurs	%
De 0 à moins de 4	13	2.7 %	15	3.0 %
De 4 à moins de 8	87	18.2	61	12.4
De 8 à moins de 12	139	29.0	102	20.7
De 12 à moins de 16	101	21.1	108	21.9
De 16 à moins de 20	73	15.2	98	19.9
De 20 à moins de 24	43	9.0	61	12.4
De 24 à moins de 28	12	2.5	33	6.7
De 28 à moins de 32	7	1.5	10	2.0
De 32 à moins de 36	4	0.8	2	0.4
De 36 à moins de 40			2	0.4
De 40 à moins de 44				
De 44 à moins de 48				
De 48 à moins de 52			1	0.2

Ind. 4: Taux de chômage des femmes âgées de 15 ans et plus

- L'étendue: 46.2 (1986), 50 (1996)
- Largeur des classes: 4.62 (1986), 5 (1996)
- 5 valeurs par classes

	1986		1996	
	Nbr. de secteurs	%	Nbr. de secteurs	%
De 0 à moins de 5	8	1.7 %	24	4.9 %
De 5 à moins de 10	91	19.0	155	31.4
De 10 à moins de 15	206	43.0	162	32.9
De 15 à moins de 20	111	23.2	94	19.1
De 20 à moins de 25	46	9.6	28	5.7
De 25 à moins de 30	15	3.1	23	4.7
De 30 à moins de 35	1	0.2	1	0.2
De 35 à moins de 40			4	0.8
De 40 à moins de 45			1	0.2
De 45 à moins de 50	1	0.2		
De 50 à moins de 55			1	0.2

Ind. 5: Nombre moyen de pièces par logement

- L'étendue: 7.6 (1986), 6.6 (1996)
- Largeur des classes: 0.76 (1986), 0.66 (1996)
- 1 valeur par classes

	1986		1996	
	Nbr. de secteurs	%	Nbr. de secteurs	%
De 2 à moins de 3	7	1.5 %	2	0.4 %
De 3 à moins de 4	56	11.7	34	6.9
De 4 à moins de 5	268	55.9	242	49.1
De 5 à moins de 6	99	20.7	145	29.4
De 6 à moins de 7	23	4.8	43	8.7
De 7 à moins de 8	18	3.8	15	3.0
De 8 à moins de 9	5	1.0	10	2.0
De 9 à moins de 10	2	0.4	2	0.4
De 10 à moins de 11	1	0.1		

Ind. 6: Pourcentage de logements privés occupés nécessitant des réparations majeures

- L'étendue: 25.8 (1996)
- Largeur des classes: 2.58 (1996)
- 2 valeurs par classes

	1996	
	Nbr. de secteurs	%
De 0 à moins de 2	10	2.0 %
De 2 à moins de 4	34	6.9
De 4 à moins de 6	81	16.4
De 6 à moins de 8	94	19.1
De 8 à moins de 10	98	19.9
De 10 à moins de 12	73	14.8
De 12 à moins de 14	56	11.4
De 14 à moins de 16	25	5.1
De 16 à moins de 18	11	2.2
De 18 à moins de 20	3	0.6
De 20 à moins de 22	5	1.0
De 22 à moins de 24	2	0.4
De 24 à moins de 26	1	0.2

Ind. 7: Taux de faible revenu des personnes vivant en ménage privé

- L'étendue: 86.8 (1986), 81.8 (1996)
- Largeur des classes: 8.68 (1986), 8.18 (1996)
- 8 valeurs par classes

	1986		1996	
	Nbr. de secteurs	%	Nbr. de secteurs	%
De 0 à moins de 8	29	6.1	11	2.2 %
De 8 à moins de 16	63	13.2	43	8.7
De 16 à moins de 24	107	22.5	53	10.8
De 24 à moins de 32	85	17.9	78	15.8
De 32 à moins de 40	77	16.2	99	20.1
De 40 à moins de 48	74	15.5	78	15.8
De 48 à moins de 56	29	6.1	59	12.0
De 56 à moins de 64	10	2.1	49	9.9
De 64 à moins de 72			18	3.7
De 72 à moins de 80			3	0.6
De 80 à moins de 88	2	0.4	2	0.4

Figure 1a. Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage des personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais, Île de Montréal (1986)

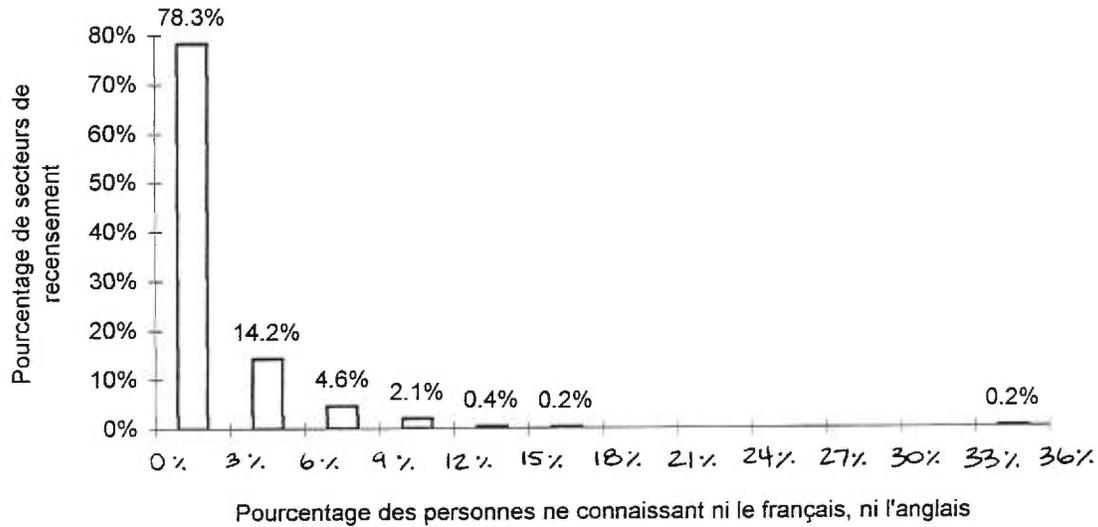
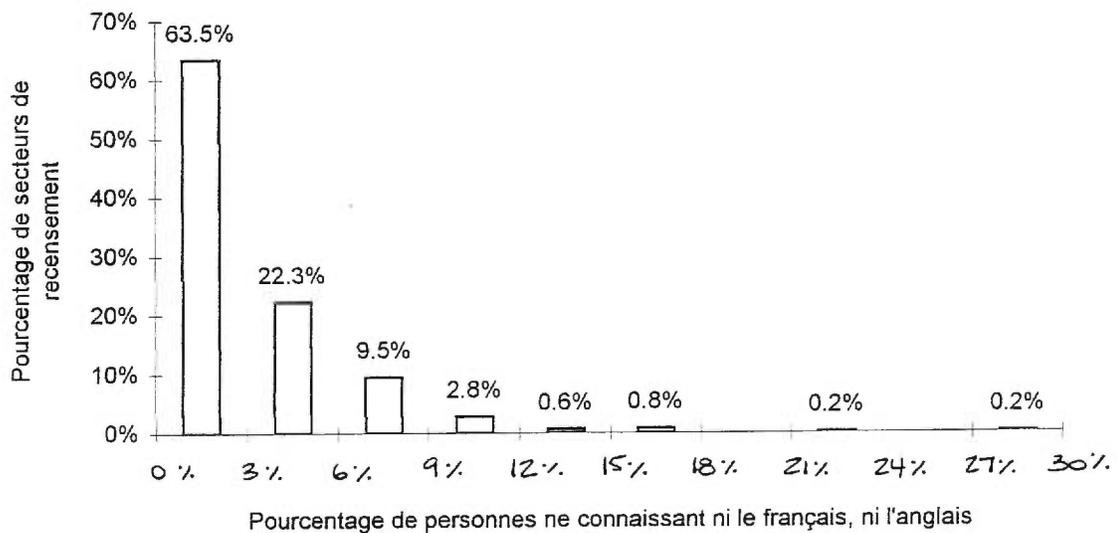


Figure 1b. Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage des personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais, Île de Montréal (1996)



Source: Statistique Canada (1986b; 1996b)

Figure 2a. Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage des personnes âgées de 15 ans et plus n'ayant pas atteint la neuvième année de scolarité, Île de Montréal (1986)

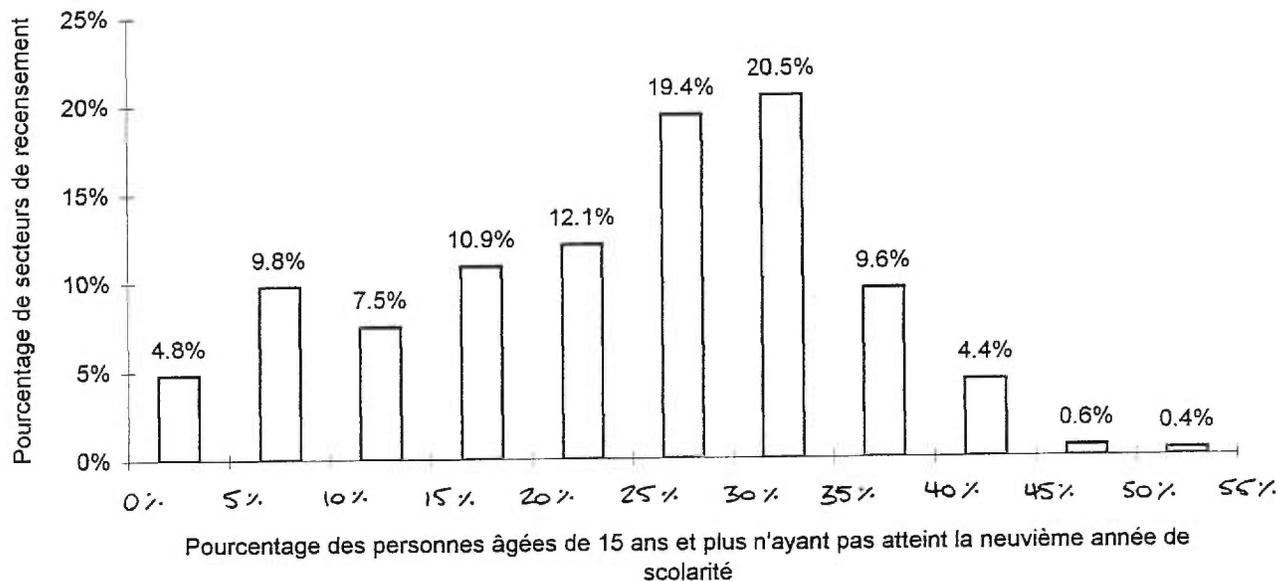
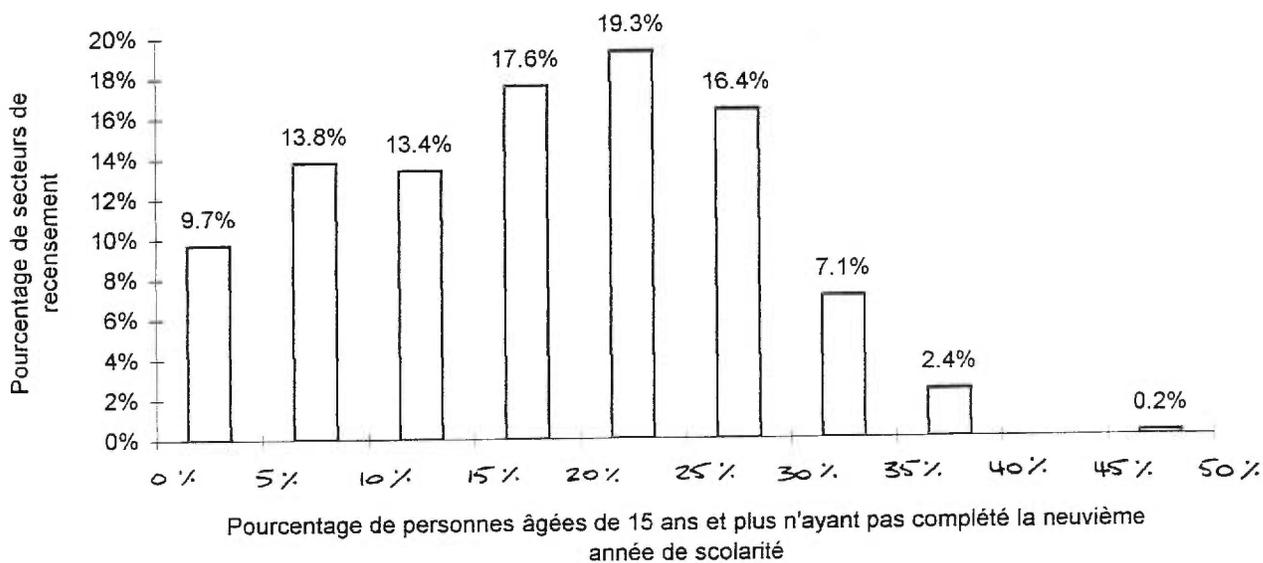


Figure 2b. Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage des personnes âgées de 15 ans et plus n'ayant pas complété la neuvième année de scolarité, Île de Montréal (1996)



Source: Statistique Canada (1986b; 1996b)

Figure 3a. Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage des
chômeurs âgés de 15 ans et plus,
Île de Montréal (1986)

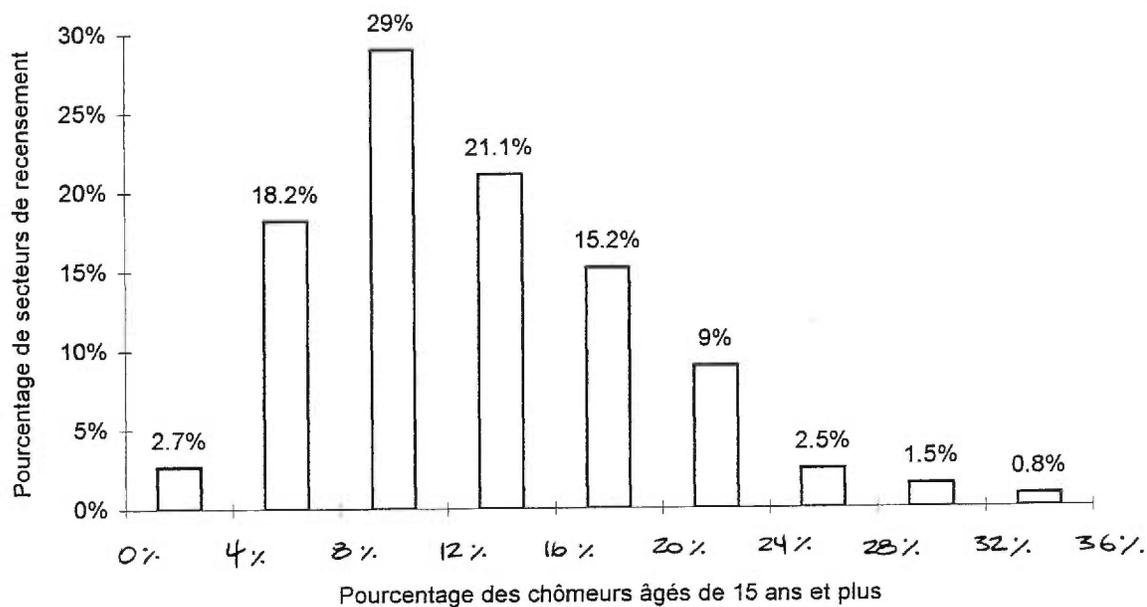
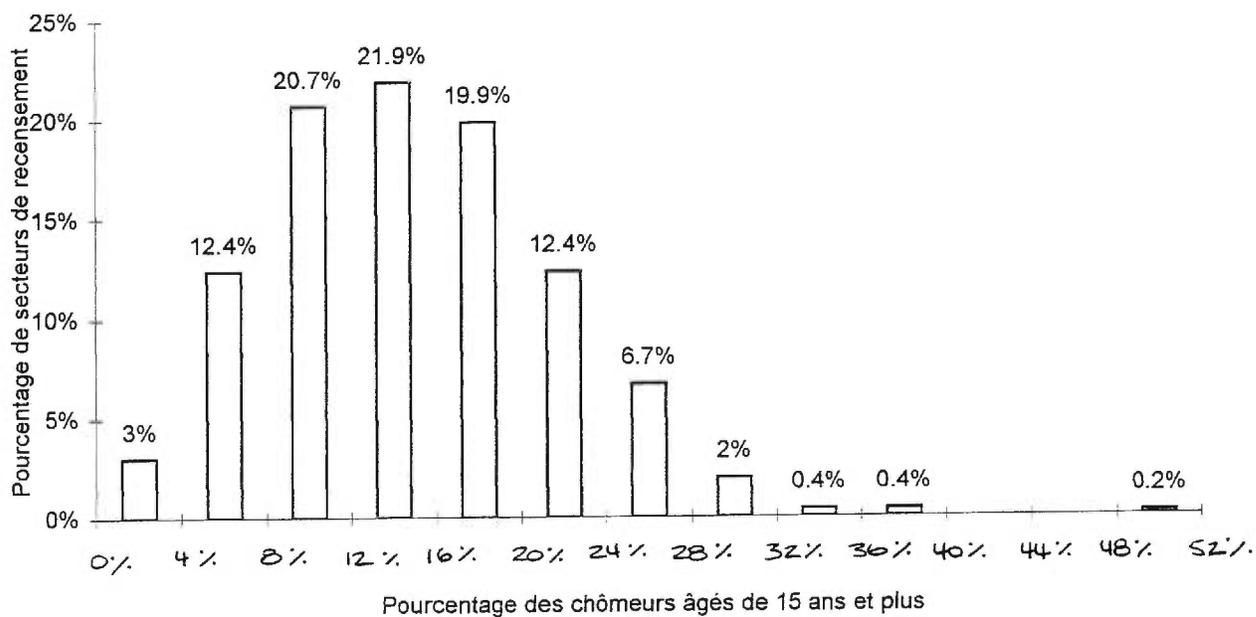


Figure 3b. Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage des
chômeurs âgés de 15 ans et plus,
Île de Montréal (1996)



Source: Statistique Canada (1986b; 1996b)

Figure 4a. Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage des
chômeuses âgées de 15 ans et plus,
île de Montréal (1986)

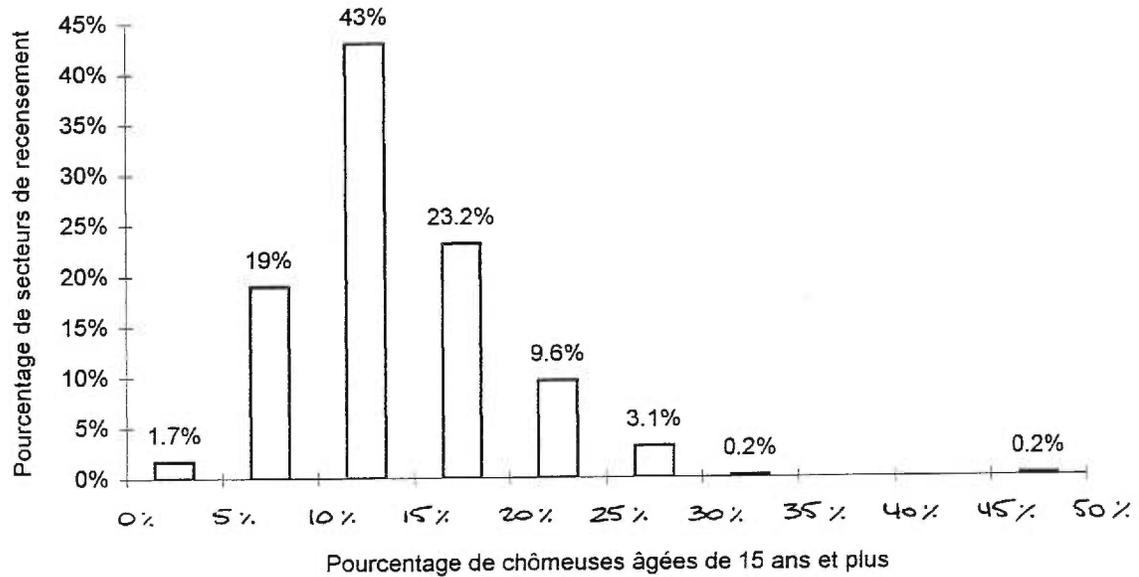
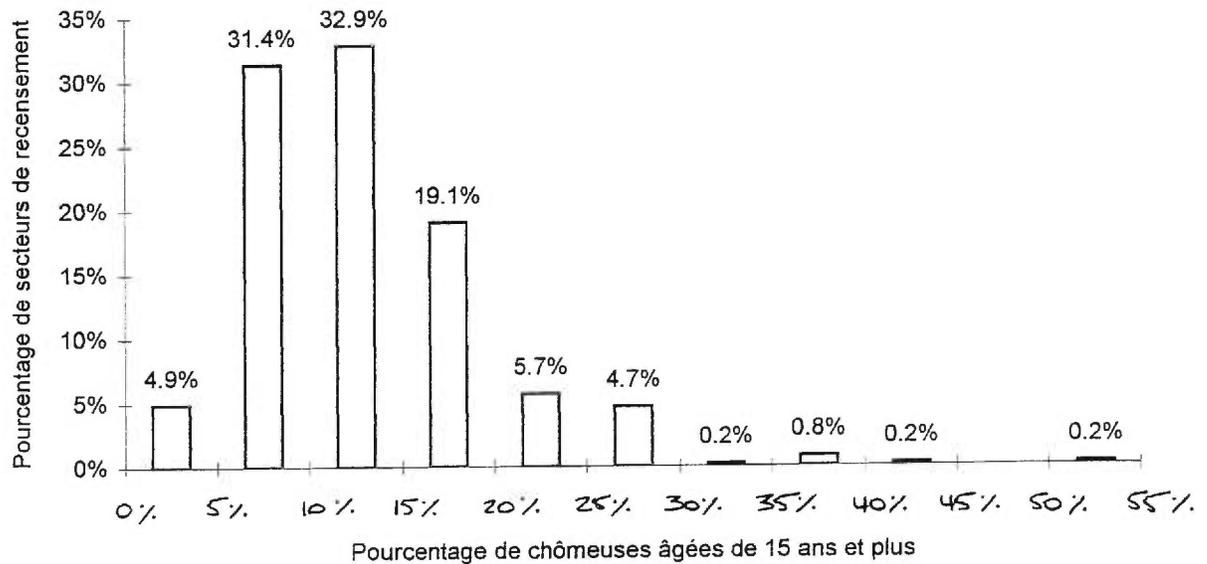


Figure 4b. Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage des
chômeuses âgées de 15 ans et plus,
île de Montréal (1996)



Source: Statistique Canada (1986b; 1996b)

Figure 5a. Répartition des secteurs de recensement en fonction du nombre moyen de pièces par logement, Île de Montréal (1986)

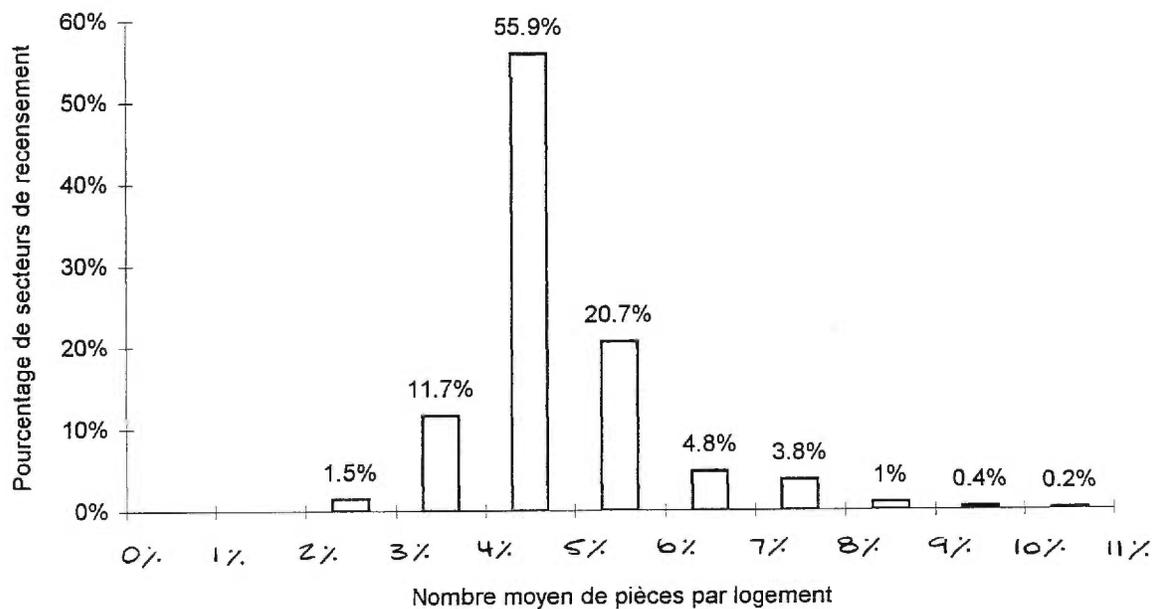
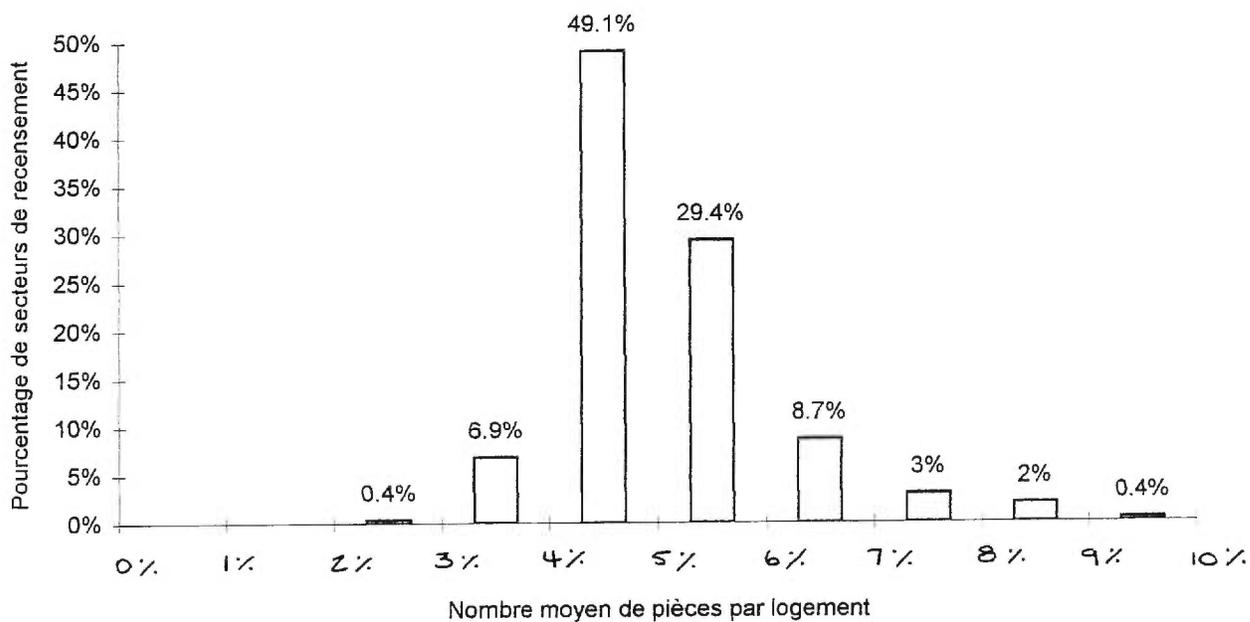
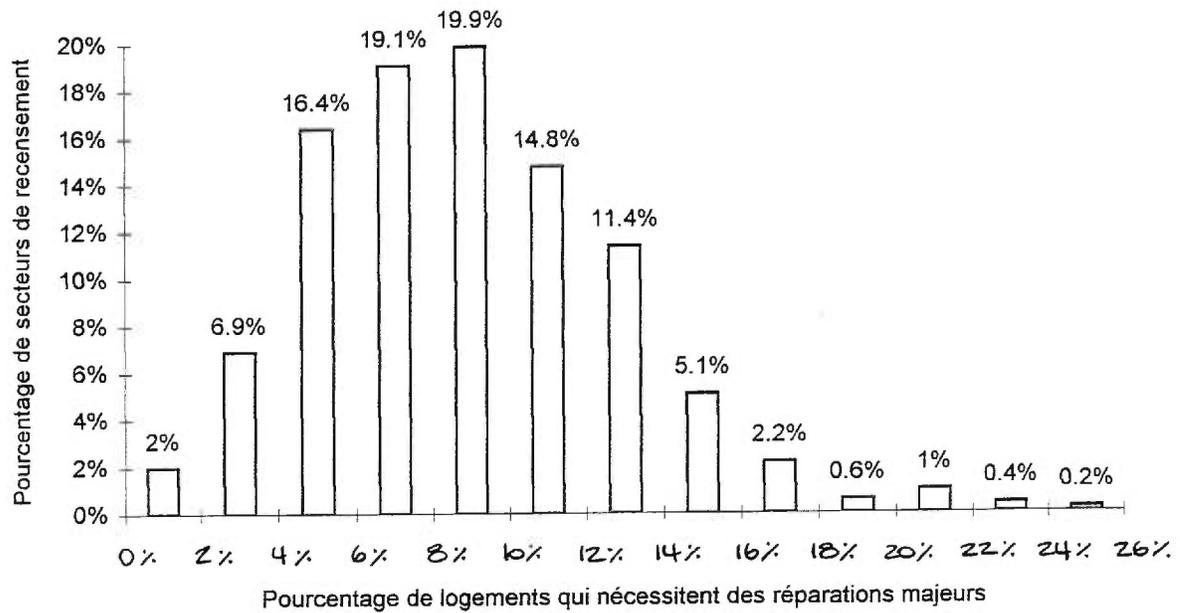


Figure 5b. Répartition des secteurs de recensement en fonction du nombre moyen de pièces par logement, Île de Montréal (1996)



Source: Statistique Canada (1986b; 1996b)

Figure 6 . Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage des logements qui nécessitent des réparations majeurs, Île de Montréal (1996)



Source: Statistique Canada (1986b; 1996b)

Figure 7a. Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage des personnes en ménage vivant sous le seuil de faible revenu, Île de Montréal (1986)

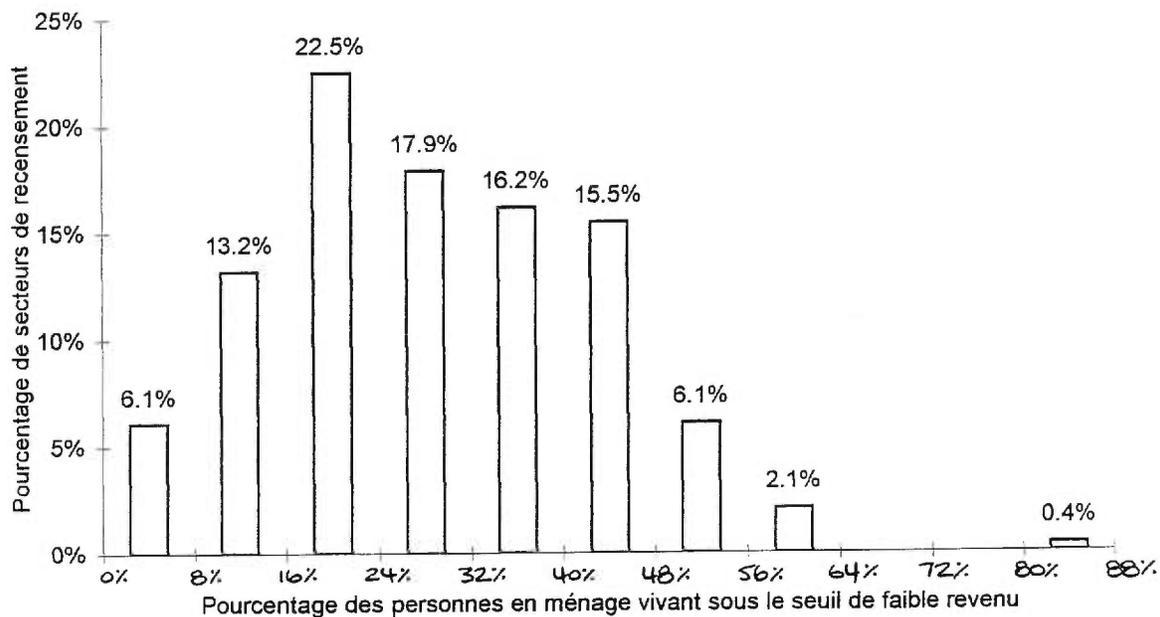
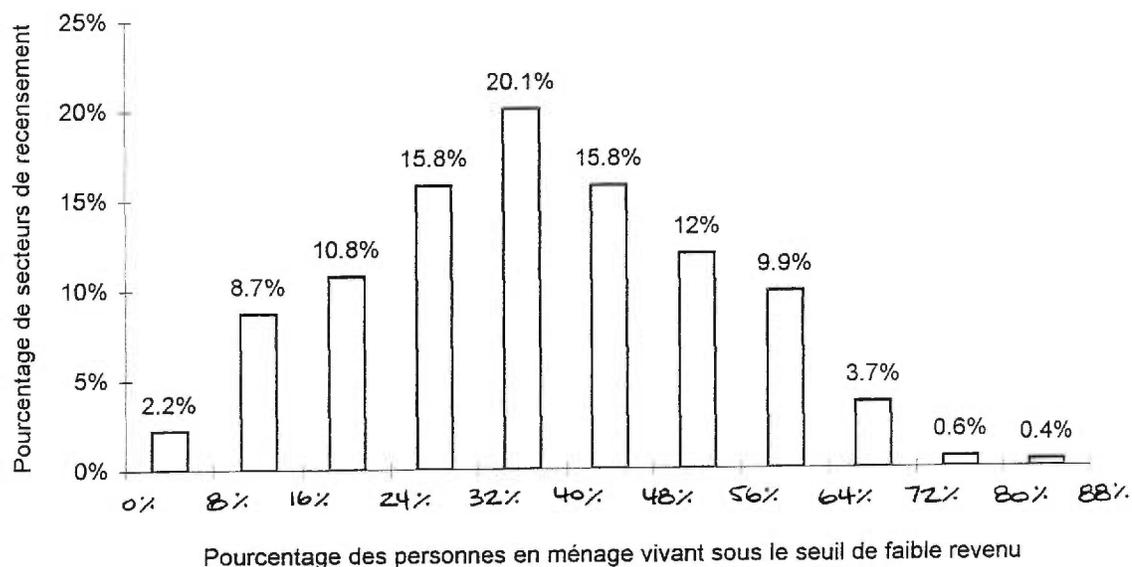


Figure 7b. Répartition des secteurs de recensement en fonction du pourcentage des personnes en ménage vivant sous le seuil de faible revenu, Île de Montréal (1996)



Source: Statistique Canada (1986b; 1996b)

Annexe IV

**La coïncidence spatiale des catégories
et la typologie des secteurs de précarité et de subsistance (1986 et 1996)**

Les indicateurs sélectionnés:

- Ind. 1 le pourcentage de personnes ne connaissant ni le français, ni l'anglais (1996/1986)
- Ind. 2 le pourcentage de personnes de 15 ans et plus ayant complété moins de neuf années de scolarité (1996/1986)
- Ind. 3 le taux de chômage des hommes âgés de 15 ans et plus (1996/1986)
- Ind. 4 le taux de chômage des femmes âgées de 15 ans et plus (1996/1986)
- Ind. 5 le nombre moyen de pièces par logement (1986)
- Ind. 6 les logements nécessitant des réparations majeures (1996)
- Ind. 7 le taux de faible revenu des personnes vivant en ménage privé (1996/1986)

La coïncidence spatiale des catégories de précarité et de subsistance:

Coïncidence élevée: 5 catégories sur 6*; 6 sur 6

Coïncidence moyenne: 3 sur 6; 4 sur 6

Coïncidence faible: 1 sur 1; 2 sur 2

*signifie que cinq catégories sur six sont surreprésentées à l'intérieur du secteur

(C): Valeur** de la coïncidence spatiale des catégories de précarité et de subsistance

**Une valeur de 1 est attribuée aux secteurs faisant partie du premier quartile (voir section 5.5.4 pour la méthodologie).

1986		Ind.1	Ind.2	Ind.3	Ind.4	Ind.5	Ind.7	(C)
4620057	Ville-Marie	1	1	1	1	1	1	6
4620220	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1	1	1	1	1	6
4620221	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1	1	1	1	1	6
4620222	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1	1	1	1	1	6
4620223.01	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1	1	1	1	1	6
4620224	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1	1	1	1	1	6
4620023	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1	1	1	1	5
4620036	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1	1	1	1	1	5
4620037	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1	1	1	1	1	5
4620043	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1	1	1	1	1	5
4620044	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1	1	1	1	1	5
4620046	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1	1	1	1	1	5
4620050	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1	1	1	1	1	5
4620053	Ville-Marie		1	1	1	1	1	5
4620059	Ville-Marie	1		1	1	1	1	5
4620060	Ville-Marie	1	1		1	1	1	5
4620068	Sud-Ouest		1	1	1	1	1	5
4620119	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1		1	1	1	1	5
4620120	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1		1	1	1	1	5
4620122	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1		1	1	1	1	5
4620142	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1		1	1	1	1	5
4620153	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1	1		1	1	1	5
4620161	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1	1	1	1		1	5
4620166	Rosemont / Petite-Patrie	1	1	1	1		1	5
4620171	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1		1	1	1	1	5
4620172	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1		1	1	1	1	5
4620217	Rosemont / Petite-Patrie	1	1	1	1		1	5
4620218	Rosemont / Petite-Patrie	1	1	1	1		1	5
4620234	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1	1		1	1	5
4620018	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1	1		1	4
4620021	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1	1		1	4
4620024	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1		1	1	4
4620027	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1	1		1	4

1986		Ind.1	Ind.2	Ind.3	Ind.4	Ind.5	Ind.7	(C)
4620032	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1	1	1	1	4
4620034	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1	1	1		1	4
4620041	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1	1	1	1	4
4620045	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1	1		1	1	4
4620048	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1	1	1		1	4
4620049	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1	1	1	1	4
4620052	Ville-Marie		1	1		1	1	4
4620058	Ville-Marie			1	1	1	1	4
4620063	Ville-Marie			1	1	1	1	4
4620066.02	Ville-Marie			1	1	1	1	4
4620072	Sud-Ouest		1	1	1		1	4
4620074	Sud-Ouest		1	1	1		1	4
4620075	Sud-Ouest		1	1	1		1	4
4620076	Sud-Ouest	1	1		1		1	4
4620078	Sud-Ouest		1	1		1	1	4
4620079	Sud-Ouest		1	1	1		1	4
4620133	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1		1	1	1		4
4620135	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1		1	1		1	4
4620139	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1		1	1		1	4
4620144	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1	1	1	1	4
4620150	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1	1	1	1	4
4620158	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1	1		1	1	4
4620165	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1		1	1		1	4
4620167	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1		1	1		1	4
4620170	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1	1	1			1	4
4620200	Rosemont / Petite-Patrie		1		1	1	1	4
4620216	Rosemont / Petite-Patrie	1	1	1			1	4
4620223.02	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1		1		1	4
4620233	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1	1		1		4
4620240	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1		1	1		4
4620251.01	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1	1	1			4
4620287.01	Ahuntsic / Cartierville			1	1	1	1	4
4620300	Verdun			1	1	1	1	4
4620302	Verdun		1	1	1		1	4
4620303	Verdun			1	1	1	1	4
4620304	Verdun		1		1	1	1	4
4620419	Saint-Laurent	1		1	1		1	4
4620016	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1	1			3
4620019	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1		1		1	3
4620020	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1			1	3
4620025	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1			1	3
4620026	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1			1	3
4620028	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1	1			3
4620029	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1		1		3
4620033	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1		1		1	3
4620038	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1		1		1	3

1986		Ind.1	Ind.2	Ind.3	Ind.4	Ind.5	Ind.7	(C)
4620042	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1	1	1		3
4620047	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1	1			1	3
4620051	Ville-Marie			1	1	1		3
4620054	Ville-Marie			1		1	1	3
4620056	Ville-Marie	1				1	1	3
4620062	Ville-Marie			1	1	1		3
4620064	Ville-Marie			1		1	1	3
4620067	Sud-Ouest			1	1		1	3
4620070	Ville-Marie			1	1	1		3
4620073	Sud-Ouest		1	1			1	3
4620080	Sud-Ouest			1	1		1	3
4620083	Sud-Ouest		1		1		1	3
4620084	Sud-Ouest		1		1		1	3
4620085	Sud-Ouest		1	1			1	3
4620094	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1		1			1	3
4620112	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1				1	1	3
4620117	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1		1		1		3
4620118	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1			1		1	3
4620124	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1		1		1		3
4620130	Ville-Marie			1		1	1	3
4620136	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1	1				1	3
4620146	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1		1	1	3
4620151	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1		1		1	3
4620156	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1	1			1	3
4620163	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1	1		1			3
4620179	Rosemont / Petite-Patrie				1	1	1	3
4620180	Rosemont / Petite-Patrie		1	1	1			3
4620186	Rosemont / Petite-Patrie		1	1		1		3
4620207	Rosemont / Petite-Patrie	1	1		1			3
4620210	Rosemont / Petite-Patrie			1		1	1	3
4620219	Rosemont / Petite-Patrie	1	1				1	3
4620231	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1		1			3
4620241	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1			1		3
4620244	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1		1			3
4620247	Rosemont / Petite-Patrie	1	1				1	3
4620248	Rosemont / Petite-Patrie	1	1			1		3
4620251.02	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1		1	1			3
4620253	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1		1			3
4620259	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension		1		1		1	3
4620263	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1		1			3
4620306	Verdun			1	1		1	3
4620328	Lasalle			1	1		1	3
4620395.01	Lachine			1		1	1	3
4620417	Saint-Laurent	1			1		1	3
4620610.04	Montréal-Nord				1	1	1	3
4620610.05	Montréal-Nord				1	1	1	3

1986		Ind.1	Ind.2	Ind.3	Ind.4	Ind.5	Ind.7	(C)
4620015	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1				1	2
4620022	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1				1	2
4620030	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve				1	1		2
4620031	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve			1		1		2
4620035	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1				1	2
4620077	Sud-Ouest				1		1	2
4620082	Sud-Ouest		1				1	2
4620097.02	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce			1		1		2
4620116	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1				1		2
4620134	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1		1		2
4620137	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1				1		2
4620138	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1			1			2
4620140	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1			1	2
4620147	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1	1			2
4620148	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud				1		1	2
4620154	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1		1		2
4620155	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1	1			2
4620157	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1			1	2
4620160	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1		1		2
4620168	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1					1	2
4620169	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1	1					2
4620173	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1		1		2
4620177	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud				1		1	2
4620182	Rosemont / Petite-Patrie		1	1				2
4620188.01	Rosemont / Petite-Patrie			1		1		2
4620188.02	Rosemont / Petite-Patrie				1	1		2
4620199	Rosemont / Petite-Patrie				1	1		2
4620213	Rosemont / Petite-Patrie		1		1			2
4620227	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1			1			2
4620230	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1		1				2
4620236	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1					2
4620237	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension			1	1			2
4620242	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1					2
4620243	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1					2
4620246	Rosemont / Petite-Patrie	1		1				2
4620249	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1					2
4620250	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1					2
4620252	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1					2
4620254	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension			1		1		2
4620256	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1					2
4620257	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1					2
4620258	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension				1		1	2
4620261	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1					2
4620262	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1					2
4620267	Ahuntsic / Cartierville	1	1					2
4620269	Ahuntsic / Cartierville	1				1		2

1986		Ind.1	Ind.2	Ind.3	Ind.4	Ind.5	Ind.7	(C)
4620273	Ahuntsic / Cartierville	1	1					2
4620274	Ahuntsic / Cartierville	1	1					2
4620307	Verdun				1		1	2
4620364	Outremont	1		1				2
4620390	Lachine		1	1				2
4620510	Pierrefonds				1		1	2
4620601.01	Saint-Léonard	1	1					2
4620602.01	Saint-Léonard	1	1					2
4620602.02	Saint-Léonard	1	1					2
4620603.02	Saint-Léonard	1	1					2
4620604.03	Saint-Léonard	1	1					2
4620605.01	Saint-Léonard	1			1			2
4620610.07	Montréal-Nord					1	1	2
4620611.02	Montréal-Nord	1			1			2
4620613	Montréal-Nord	1	1					2
4620619	Montréal-Nord		1			1		2
4620002	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1					1
4620012.01	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve					1		1
4620012.02	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve					1		1
4620014	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve					1		1
4620017	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1					1
4620039	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1				1
4620055	Ville-Marie					1		1
4620061	Ville-Marie					1		1
4620065.01	Ville-Marie					1		1
4620065.02	Ville-Marie					1		1
4620066.01	Ville-Marie					1		1
4620069	Ville-Marie				1			1
4620081	Sud-Ouest						1	1
4620087	Sud-Ouest		1					1
4620088	Sud-Ouest		1					1
4620089	Sud-Ouest	1						1
4620090	Sud-Ouest		1					1
4620091	Sud-Ouest					1		1
4620092	Sud-Ouest	1						1
4620093	Sud-Ouest		1					1
4620095	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce						1	1
4620096	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce			1				1
4620097.01	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce					1		1
4620098	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1						1
4620101.02	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce				1			1
4620107	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce					1		1
4620110	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce					1		1
4620115.02	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce					1		1
4620123	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce					1		1
4620126	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce			1				1

1986		Ind.1	Ind.2	Ind.3	Ind.4	Ind.5	Ind.7	(C)
4620127	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce					1		1
4620129.01	Ville-Marie					1		1
4620129.02	Ville-Marie					1		1
4620131	Ville-Marie					1		1
4620132	Ville-Marie					1		1
4620143	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud					1		1
4620149	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud					1		1
4620162	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud						1	1
4620164	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud					1		1
4620174	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud				1			1
4620176	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1				1
4620178	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1				1
4620181	Rosemont / Petite-Patrie		1					1
4620187	Rosemont / Petite-Patrie					1		1
4620189	Rosemont / Petite-Patrie					1		1
4620195.01	Rosemont / Petite-Patrie	1						1
4620198	Rosemont / Petite-Patrie					1		1
4620201	Rosemont / Petite-Patrie					1		1
4620204	Rosemont / Petite-Patrie				1			1
4620208	Rosemont / Petite-Patrie		1					1
4620211	Rosemont / Petite-Patrie				1			1
4620214	Rosemont / Petite-Patrie		1					1
4620215	Rosemont / Petite-Patrie			1				1
4620228	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1						1
4620232	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension						1	1
4620235	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension				1			1
4620239	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension					1		1
4620245	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension				1			1
4620255	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension		1					1
4620260	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension				1			1
4620266	Ahuntsic / Cartierville					1		1
4620268	Ahuntsic / Cartierville					1		1
4620275	Ahuntsic / Cartierville	1						1
4620277	Ahuntsic / Cartierville					1		1
4620282	Ahuntsic / Cartierville	1						1
4620283.01	Ahuntsic / Cartierville	1						1
4620283.02	Ahuntsic / Cartierville	1						1
4620286	Ahuntsic / Cartierville	1						1
4620290.01	Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles	1						1
4620290.02	Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles	1						1
4620290.03	Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles	1						1
4620290.04	Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles	1						1
4620305	Verdun			1				1
4620308	Verdun			1				1
4620309	Verdun		1					1
4620311	Verdun		1					1

1986		Ind.1	Ind.2	Ind.3	Ind.4	Ind.5	Ind.7	(C)
4620312	Verdun				1			1
4620317	Verdun					1		1
4620324.02	Lasalle	1						1
4620325.01	Lasalle	1						1
4620326.03	Lasalle	1						1
4620363	Outremont	1						1
4620381	Côte-Saint-Luc					1		1
4620385	Côte-Saint-Luc					1		1
4620391	Lachine		1					1
4620392	Lachine	1						1
4620394	Lachine		1					1
4620395.02	Lachine					1		1
4620395.03	Lachine					1		1
4620410.01	Saint-Laurent	1						1
4620416	Saint-Laurent	1						1
4620421	Saint-Laurent					1		1
4620590.02	Anjou				1			1
4620594.01	Anjou				1			1
4620600.01	Saint-Léonard	1						1
4620600.02	Saint-Léonard	1						1
4620600.03	Saint-Léonard	1						1
4620603.01	Saint-Léonard	1						1
4620603.03	Saint-Léonard	1						1
4620604.02	Saint-Léonard	1						1
4620604.04	Saint-Léonard	1						1
4620604.05	Saint-Léonard	1						1
4620605.02	Saint-Léonard	1						1
4620605.03	Saint-Léonard	1						1
4620605.04	Saint-Léonard	1						1
4620605.05	Saint-Léonard	1						1
4620610.01	Montréal-Nord	1						1
4620610.02	Montréal-Nord	1						1
4620610.06	Montréal-Nord	1						1
4620612	Montréal-Nord		1					1

1996		Ind.1	Ind.2	Ind.3	Ind.4	Ind.6	Ind.7	(C)
0219.00	Rosemont / Petite-Patrie	1	1	1	1	1	1	6
0222.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1	1	1	1	1	6
0417.02	Saint-Laurent	1	1	1	1	1	1	6
0015.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1	1	1	1	5
0021.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1	1	1	1	5
0022.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1	1	1	1	5
0023.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1	1	1	1	5
0024.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1	1	1	1	5
0027.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1	1	1	1	5
0029.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1	1	1	1	5

1996		Ind.1	Ind.2	Ind.3	Ind.4	Ind.6	Ind.7	(C)
0057.00	Ville-Marie	1	1	1	1		1	5
0060.00	Ville-Marie	1	1	1	1		1	5
0068.00	Sud-Ouest	1	1	1	1		1	5
0074.00	Sud-Ouest		1	1	1	1	1	5
0101.02	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1		1	1	1	1	5
0117.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1		1	1	1	1	5
0119.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1		1	1	1	1	5
0123.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1		1	1	1	1	5
0124.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1		1	1	1	1	5
0179.00	Rosemont / Petite-Patrie		1	1	1	1	1	5
0216.00	Rosemont / Petite-Patrie	1		1	1	1	1	5
0217.00	Rosemont / Petite-Patrie	1	1	1		1	1	5
0218.00	Rosemont / Petite-Patrie	1		1	1	1	1	5
0220.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1	1	1		1	5
0221.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1	1	1		1	5
0223.01	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1	1	1		1	5
0223.02	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1	1	1		1	5
0224.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1	1	1		1	5
0234.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1		1	1	1	1	5
0241.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1	1	1		1	5
0251.02	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1		1	1	1	5
0258.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1	1	1		1	5
0259.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1	1	1		1	5
0262.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1		1	1	1	5
0307.00	Verdun		1	1	1	1	1	5
0328.00	Lasalle	1		1	1	1	1	5
0603.03	Saint-Léonard	1	1	1	1		1	5
0613.00	Montréal-Nord	1	1	1	1		1	5
0018.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1		1	1	4
0019.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1		1	1	4
0025.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1		1	1	4
0026.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1	1		1	1	4
0033.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1	1	1		1	4
0036.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1	1	1	1	4
0037.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1	1	1		1	4
0038.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1	1	1		1	4
0046.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1	1	1	1	4
0064.00	Ville-Marie	1		1	1		1	4
0072.00	Sud-Ouest		1	1	1		1	4
0082.00	Sud-Ouest		1	1		1	1	4
0087.00	Sud-Ouest		1	1	1		1	4
0094.01	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1			1	1	1	4
0112.02	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1		1	1		1	4
0116.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1		1		1	1	4
0122.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1		1	1		1	4
0139.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1		1		1	1	4
0153.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1	1	1		1	4

1996		Ind.1	Ind.2	Ind.3	Ind.4	Ind.6	Ind.7	(C)
0166.00	Rosemont / Petite-Patrie	1			1	1	1	4
0167.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1			1	1	1	4
0181.00	Rosemont / Petite-Patrie		1	1	1	1		4
0243.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1		1		1	4
0257.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1	1	1			4
0260.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1		1		1	4
0261.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1	1	1			4
0268.02	Ahuntsic / Cartierville	1		1	1		1	4
0287.01	Ahuntsic / Cartierville	1		1	1		1	4
0300.00	Verdun		1	1	1		1	4
0302.00	Verdun		1		1	1	1	4
0303.00	Verdun		1	1		1	1	4
0390.00	Lachine		1	1	1	1		4
0419.00	Saint-Laurent	1		1	1		1	4
0421.00	Saint-Laurent	1		1	1		1	4
0603.01	Saint-Léonard	1	1	1	1			4
0610.05	Montréal-Nord		1	1	1		1	4
0610.07	Montréal-Nord		1	1	1		1	4
0016.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve			1		1	1	3
0017.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1		1		1	3
0030.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve			1	1	1		3
0032.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1		1	1	3
0034.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud		1	1			1	3
0039.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1	1		1	3
0043.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1	1		1	3
0045.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1		1	1	3
0050.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1	1		1	3
0053.00	Ville-Marie			1		1	1	3
0056.00	Ville-Marie	1	1	1				3
0058.00	Ville-Marie	1			1		1	3
0063.00	Ville-Marie			1	1		1	3
0065.01	Ville-Marie			1	1		1	3
0066.02	Ville-Marie	1		1			1	3
0073.00	Sud-Ouest		1	1	1			3
0075.00	Sud-Ouest		1		1		1	3
0076.00	Sud-Ouest		1		1		1	3
0079.00	Sud-Ouest		1	1			1	3
0083.00	Sud-Ouest		1	1			1	3
0097.01	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce			1	1		1	3
0112.01	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1			1		1	3
0120.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1		1	1			3
0136.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1				1	1	3
0138.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1			1	1		3
0150.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud				1	1	1	3
0161.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1	1		1			3
0165.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1				1	1	3
0168.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1			1	1		3

1996		Ind.1	Ind.2	Ind.3	Ind.4	Ind.6	Ind.7	(C)
0172.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1	1		1	3
0207.00	Rosemont / Petite-Patrie	1	1	1				3
0210.00	Rosemont / Petite-Patrie			1		1	1	3
0214.00	Rosemont / Petite-Patrie	1			1		1	3
0231.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1			1	1		3
0239.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1		1	1			3
0252.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1		1			3
0253.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1		1			3
0256.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1		1			3
0269.00	Ahuntsic / Cartierville	1		1			1	3
0285.00	Ahuntsic / Cartierville	1		1	1			3
0308.00	Verdun			1		1	1	3
0395.01	Lachine		1		1		1	3
0590.02	Anjou		1		1	1		3
0600.03	Saint-Léonard	1	1		1			3
0604.03	Saint-Léonard	1	1		1			3
0605.01	Saint-Léonard	1	1		1			3
0611.01	Montréal-Nord		1		1	1		3
0028.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve			1		1		2
0035.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1		1		2
0042.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1	1			2
0044.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud				1		1	2
0047.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud				1	1		2
0048.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud					1	1	2
0051.00	Ville-Marie			1		1		2
0052.00	Ville-Marie			1			1	2
0059.00	Ville-Marie					1	1	2
0062.00	Ville-Marie	1			1			2
0065.02	Ville-Marie	1					1	2
0066.01	Ville-Marie				1		1	2
0067.00	Sud-Ouest				1		1	2
0070.00	Ville-Marie	1				1		2
0077.00	Sud-Ouest			1			1	2
0080.00	Sud-Ouest				1	1		2
0081.00	Sud-Ouest				1		1	2
0084.00	Sud-Ouest		1				1	2
0101.01	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1		1				2
0107.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1		1				2
0110.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1				1		2
0118.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1		1				2
0130.00	Ville-Marie					1	1	2
0132.00	Ville-Marie	1					1	2
0137.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1		1				2
0160.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1		1		2
0162.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud				1	1		2
0163.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1				1		2
0169.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1				1		2

1996		Ind.1	Ind.2	Ind.3	Ind.4	Ind.6	Ind.7	(C)
0170.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud	1				1		2
0173.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1		1		2
0174.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1		1		2
0177.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud					1	1	2
0180.00	Rosemont / Petite-Patrie	1				1		2
0182.00	Rosemont / Petite-Patrie			1		1		2
0183.00	Rosemont / Petite-Patrie			1		1		2
0188.01	Rosemont / Petite-Patrie	1				1		2
0211.00	Rosemont / Petite-Patrie				1		1	2
0212.00	Rosemont / Petite-Patrie			1		1		2
0215.00	Rosemont / Petite-Patrie					1	1	2
0225.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1			1			2
0230.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1		1				2
0232.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1		1				2
0233.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1					1	2
0240.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension		1	1				2
0242.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1					2
0245.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1			1			2
0250.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1					2
0251.01	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1					2
0254.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension		1	1				2
0263.00	Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	1	1					2
0267.00	Ahuntsic / Cartierville	1	1					2
0274.00	Ahuntsic / Cartierville	1	1					2
0283.02	Ahuntsic / Cartierville	1				1		2
0290.01	Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles		1		1			2
0290.02	Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles	1	1					2
0290.07	Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles	1	1					2
0290.09	Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles		1		1			2
0304.00	Verdun		1				1	2
0311.00	Verdun					1	1	2
0326.02	Lasalle				1	1		2
0364.00	Outremont	1				1		2
0410.03	Saint-Laurent	1			1			2
0418.00	Saint-Laurent	1				1		2
0600.01	Saint-Léonard	1	1					2
0600.02	Saint-Léonard		1	1				2
0602.01	Saint-Léonard	1	1					2
0602.02	Saint-Léonard	1	1					2
0603.02	Saint-Léonard	1	1					2
0604.02	Saint-Léonard	1	1					2
0604.05	Saint-Léonard	1	1					2
0605.03	Saint-Léonard	1	1					2
0605.05	Saint-Léonard	1	1					2
0610.01	Montréal-Nord		1		1			2
0610.04	Montréal-Nord				1		1	2
0611.02	Montréal-Nord		1		1			2

1996		Ind.1	Ind.2	Ind.3	Ind.4	Ind.6	Ind.7	(C)
0616.00	Montréal-Nord			1	1			2
0002.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1					1
0004.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1					1
0008.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve					1		1
0009.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1					1
0012.01	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1					1
0012.02	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve			1				1
0013.00	Mercier / Hochelaga-Maisonneuve		1					1
0041.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud						1	1
0049.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud						1	1
0086.00	Sud-Ouest		1					1
0088.00	Sud-Ouest		1					1
0089.00	Sud-Ouest		1					1
0092.00	Sud-Ouest		1					1
0093.00	Sud-Ouest		1					1
0095.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce			1				1
0096.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce					1		1
0099.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce					1		1
0100.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce					1		1
0104.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce					1		1
0105.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce					1		1
0108.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce					1		1
0111.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce					1		1
0113.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	1						1
0126.00	Côte-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce					1		1
0131.00	Ville-Marie						1	1
0134.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud					1		1
0135.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud					1		1
0142.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud					1		1
0148.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud					1		1
0149.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud					1		1
0151.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud					1		1
0152.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud					1		1
0155.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud					1		1
0156.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud					1		1
0158.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud			1				1
0159.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud					1		1
0164.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud					1		1
0171.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud						1	1
0178.00	Plateau Mont-Royal / Centre-Sud					1		1
0184.00	Rosemont / Petite-Patrie					1		1
0185.00	Rosemont / Petite-Patrie					1		1
0186.00	Rosemont / Petite-Patrie		1					1
0187.01	Rosemont / Petite-Patrie					1		1
0188.02	Rosemont / Petite-Patrie			1				1
0197.00	Rosemont / Petite-Patrie	1						1
0198.00	Rosemont / Petite-Patrie			1				1

1996	Ind.1	Ind.2	Ind.3	Ind.4	Ind.6	Ind.7	(C)
0200.00		1					1
0201.00				1			1
0203.00			1				1
0204.00					1		1
0209.00	1						1
0213.00					1		1
0228.00		1					1
0236.00			1				1
0237.00					1		1
0247.00					1		1
0249.00		1					1
0268.01	1						1
0273.00		1					1
0282.00	1						1
0283.01	1						1
0284.00	1						1
0286.00	1						1
0287.02	1						1
0290.05		1					1
0290.06		1					1
0305.00			1				1
0306.00						1	1
0312.00				1			1
0326.01	1						1
0326.03	1						1
0327.00					1		1
0330.00					1		1
0363.00	1						1
0365.00					1		1
0381.00				1			1
0391.00		1					1
0392.00					1		1
0393.00		1					1
0394.00		1					1
0416.00	1						1
0417.01	1						1
0432.00					1		1
0433.00					1		1
0490.00					1		1
0500.00					1		1
0510.00	1						1
0570.00		1					1
0580.01				1			1
0601.01		1					1
0601.02		1					1
0604.04	1						1
0612.00		1					1

1996		Ind.1	Ind.2	Ind.3	Ind.4	Ind.6	Ind.7	(C)
0614.00	Montréal-Nord		1					1
0617.02	Montréal-Nord					1		1
0619.00	Montréal-Nord		1					1